

Ouvrage couronné par l'Académie française

DAVOUT

MARÉCHAL D'EMPIRE

DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL

(1770-1823)

par

SON ARRIERE-PETIT-FILS

LE COMTE VIGIER

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

DE M. FRÉDÉRIC MASSON

TOME PREMIER
DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 bis. rue de Richelieu, 28 bis

1898

DAVOUT
MARÉCHAL D'EMPIRE

DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL

(1770-1823)

Remerciements à la société
Google

*Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays
y compris la Suède et la Norvège.*

*S'adresser pour traiter, à M. Paul Ollendorff, Éditeur, 28 bis, rue de
Richelieu, Paris.*

Introduction

Quand on regarde l'histoire de Napoléon, l'on est étonné comme en ce temps de perpétuelles batailles, en ces vingt-trois ans de guerre continue, il s'est peu rencontré, en France comme ailleurs, d'hommes de guerre. Des soldats, tant qu'on veut : il en est de brillants, d'héroïques, de furieux ; il en est pour qui le combat est un jeu, d'autres pour qui il est une colère ; il en est qui abordent la mort le sourire aux lèvres, plumet flottant, les mains gantées de blanc, dans la tenue qu'on aurait au bal et qui portent un raffinement de coquetterie et d'élégance à parer leur corps pour le trou sans nom où on le précipitera ; il en est qui, vêtus à la diable, voient rouge dès qu'on leur montre l'obstacle, qui tout de suite ont le sang aux yeux, veulent frapper, mordre et tuer,

dont une sorte de frénésie s'empare et qui se ruent tête basse, dans un enivrement de brutalité; il en est qui vont au feu comme à leur bureau, sans plus de hâte, ni d'entrain, faisant cela comme autre chose, calculant les chances que la mort des autres donne à leur avancement avec une mathématique précision, tirant le canon comme on gratterait le papier, et qui, sans entrain, sans colère, sans enthousiasme d'aucune sorte, se risquent aux coups, parce que c'est le métier, qu'on en vit et qu'il faut le faire ; il en est - et beaucoup - qui regardent la guerre comme le meilleur et le plus prompt moyen de s'enrichir, d'attraper des grades, des titres, ce qu'on appelle des honneurs, et de l'argent, surtout beaucoup d'argent, afin de satisfaire toutes leurs fantaisies, de mener la vie la plus large, la plus somptueuse, la plus dépensière qui soit, une vie qui n'a point de frein, où la mesure n'existe point, où le caprice est tout. - Mais à peine en ont-ils goûté à leur guise, à peine ont-ils monté leur maison, meublé leurs châteaux, organisé leurs écuries, choisi une maîtresse, qu'il faut partir, reprendre

cette vie de misère par qui l'on a gagné cette richesse, coucher à la belle étoile, manger de la maraude, boire l'eau du ruisseau, et risquer de se faire tuer. - Et les dégoûts, les désespoirs alors, symptômes des trahisons prochaines!

Donc, se battre, c'est pour tous ceux-là un moyen, un plaisir, une coquetterie, non un but, non un art. Ils sont des soldats, non des hommes de guerre. A peine si, dans toutes les armées de la République et de l'Empire, on en eût compté cinq ou six qui en eussent les qualités nécessaires; encore, chez la plupart, étaient-elles gâtées par la volonté de s'enrichir à tout prix, par un abaissement moral qui ouvrait leur conscience à toutes les lâchetés, ou par une sorte d'indifférence qui ne les abandonnait que devant l'extrême nécessité.

Quelles sont donc ces qualités si rares de l'homme de guerre? " La première, a dit Napoléon, est d'avoir une tête froide qui reçoive des impressions justes des objets,, qui ne s'échauffe

jamais, ne se laisse pas éblouir, enivrer par les bonnes ou les mauvaises nouvelles : que les sensations successives ou simultanées qu'il reçoit dans le cours d'une journée s'y classent et n'occupent que la place juste qu'elles méritent d'occuper; car le bon sens, la raison, sont le résultat de plusieurs sensations prises en égale considération. " ... " Il faut qu'un homme de guerre, a-t-il dit ailleurs, ait autant de caractère que d'esprit : Les hommes qui ont beaucoup d'esprit et peu de caractère y sont les moins propres : c'est un navire qui a une mâture disproportionnée à son lest. Il vaut mieux beaucoup de caractère et peu d'esprit. Les hommes qui ont médiocrement d'esprit et un caractère proportionné réussiront souvent dans ce métier; il faut autant de base que de hauteur. "

Ce caractère, Napoléon le reconnaissait au suprême degré à Davout : " Ce Maréchal, a-t-il dit dans le cinquième Bulletin de la Grande-Armée pour la campagne de 1806 a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère,

première qualité d'un homme de guerre. "

Ce jugement suffirait; mais il en est un autre, d'un ennemi acharné qui entre plus au vif encore dans le moral de Davout et qui, à ce point de vue, mérite d'être cité : Durant la première Restauration, M. Angles, préfet de police, adressait chaque jour à Louis XVIII des rapports sur les bruits de Paris et de l'île d'Elbe. Ce qui l'occupait surtout, c'étaient les menées bonapartistes, il accusait le Maréchal d'y jouer un rôle et à ce propos il traçait de lui ce portrait : " Doué à un degré assez remarquable de cet esprit tracassier qui trouve des fautes partout et des torts à tout le monde, entêté dans ses opinions et opiniâtre dans ses entreprises, il a dû sa haute faveur près de Napoléon et même quelques succès militaires à ces deux traits saillants de son caractère. Il versait le sang et l'argent, en gros en détail, avec la même indifférence que son maître mais, par une singulière exception, ce même homme, qui eût couru au Mogol pour en ravir les trésors, si Bonaparte l'eût ordonné, n'en eût pas gardé un sou

pour lui : il est irréprochable sur l'article de l'argent. Cette rare incorruptibilité servait de sauvegarde aux vices de son caractère et, en le rendant plus redoutable, le rendait plus odieux. "

Ainsi, abstraction faite des injures, l'esprit de détail qui forme les armées, l'opiniâtreté qui gagne les batailles,, et l'incorruptibilité, voilà les qualités que ses pires ennemis lui reconnaissent. Ils ajoutent, il est vrai, qu'il était tracassier, trouvait des fautes partout et des torts à tout le monde, et si l'on prêtait confiance à des récits dernièrement publiés - ceux de Thiébault et de Van Hogendorp, entre autres - il pourrait sembler que le reproche était justifié ; mais à y regarder d'un peu plus près, à suivre surtout la carrière du Maréchal, à voir quelle conduite il a tenue avec ses premiers divisionnaires et comment il avait fait d'eux - Gudin, Priant et Morand - ses amis les plus intimes, ses collaborateurs les plus dévoués, on se rend compte que si, plus tard, il a paru tracassier, c'est qu'il voulait qu'on servît, c'est qu'il exigeait de ses inférieurs de la subordination, de l'intrépi-

dité et de l'intelligence et qu'il ne rencontrait rien de cela, ni chez un officier en proie à la fois au délire ambitieux, au délire des persécutions et au délire érotique, ni chez un vieil homme fort honnête, mais qu'étonnaient autant les nouvelles façons de commander que de combattre et qui représentait fort exactement le niveau de la milice des Provinces Unies en 1787.

Il est ainsi des réputations de dureté et d'inquiétude qui se font sur le rapport de quelques mauvais soldats, plus propres à tenir la plume que l'épée, détracteurs nés de leurs chefs, qui, retraite prise, versent en pamphlets, sous forme de Mémoires posthumes, l'âpreté de leur bile et de leurs rancunes accumulées.

Mais à quoi bon discuter contre Thiébault ?

Nulle contestation, nul doute sur le rang où il faut placer Davout : sur d'autres noms, on hésite et l'on dispute; certains mettent en ligne Masséna, Soult, Gouvion Saint-Cyr, Lannes, Suchet;

mais Davout, pour tous, est hors de pair.

Le plus éminent des écrivains militaires de ce temps, dans son Cours de Stratégie et de Tactique générale professé à l'École de Guerre, a écrit : " On ne compte qu'un seul homme de guerre - le Maréchal Davout - qui ait su comprendre Napoléon et qui ait été admis à discuter avec lui les grandes opérations. Les autres, même les mieux doués, comme le maréchal Lannes, furent des tacticiens habiles, sachant conduire, selon les bonnes règles expérimentales, un corps d'armée, aussi bien dans les marches qu'au combat, mais Davout, seul, a eu la haute conception de la guerre napoléonienne. "

Justement, parce que ce fait est avéré pour tous les historiens, il est plus utile que l'homme soit entièrement connu et qu'un compte intégral soit rendu de sa formation intellectuelle et morale, de ses actes et de sa vie.

Mais ne pouvait-on penser qu'on en avait une no-

tion suffisante, alors que, en dehors des nombreuses brochures polémiques sur la défense de Hambourg, l'on avait les livres de : M. de Chénier (Histoire de la vie militaire politique et administrative du Maréchal Davout, duc d'Auers-taedt, prince d'Eckmühl, Paris, 1866 in-8) ; de M. Joly {Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, Paris, 1864, in-8) ; de M. de Mazade (le Maréchal Davout, son caractère et son génie, Paris, 1882 in-12); de Mme la marquise de Blocqueville (Le Maréchal Davout, Prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même) Paris, 1879-1883) quatre volumes in-8° et un volume in-12) ; la Correspondance même du Maréchal, publiée en 1885, en quatre volumes, et son Rapport, récemment édité, sur le 3^o corps durant les campagnes de 1806-1807 ?

Telle était, je l'avoue, mon opinion au moment où M. le comte Vigier est venu pour la première fois me parler du dessein qu'il avait d'écrire la vie de son grand-père. S'il ne devait que redire en d'autres termes ce qu'on avait dit avant lui, son

projet me paraissait sans intérêt et sans profit pour l'histoire; aussi l'engageai-je à rechercher d'abord dans ses archives de famille les documents qu'il pouvait posséder et à attendre, pour prendre un parti, le résultat de cette enquête.

Madame la Maréchale Davout avait conservé intégralement, dans son château de Savigny, les archives politiques, militaires et privées de son mari. Lorsqu'elle mourut, en décembre 1868, le seul de ses fils qui eut atteint l'âge adulte, Napoléon-Louis, prince d'Eckmühl, était décédé depuis seize ans. Elle n'avait pour héritières que des branches féminines : l'aînée, représentée par M. le comte Vigier, les autres, par Madame la comtesse de Cambacérès et Madame la marquise de Blocqueville. Par suite d'un accord de famille, les papiers politiques et militaires furent déposés aux Archives du Département de la Guerre, sous réserve d'un droit de recherche pour les descendants des donateurs, et les papiers privés furent partagés en trois lots, qui furent tirés au sort. C'est du lot qui lui est échu que Madame de

Blocqueville a tiré les documents qu'elle a publiés; il pouvait se faire que dans le lot attribué à M. le comte Vigier s'en trouvassent d'aussi intéressants. Plus tard, à Auxerre, à la Salle d'Eckmühl, où Madame de Blocqueville a réuni tous les souvenirs qu'elle possédait de son père, aux Archives de la guerre, d'où l'on venait de tirer le rapport sur les opérations du 3^o corps, aux Archives des Affaires étrangères, aux Archives Nationales, dans des collections privées, on pourrait compléter ces éléments, mais ils devaient former la base essentielle du travail à entreprendre et il fallait d'abord que ces éléments se rencontrassent.

Le doute ne fut plus possible lorsque M. Vigier me montra ce qu'il avait récolté. Il y avait là des sources d'information historique de premier ordre, et l'on a pu en juger lorsque, cette année même, la Revue de Paris a publié un fragment des souvenirs du Maréchal sur les Cent-Jours. En dehors des dictées suivies, M. Vigier avait trouvé un nombre infini de pièces inconnues, de lettres

inédites, de documents de toute sorte, propres à fixer des traits d'histoire et à mettre en pleine lumière la figure de Davout.

Il n'y avait donc point à hésiter : mais en me demandant mes avis, M. Vigier ne savait point sans doute à quoi il s'engageait. Dans sa documentation s'ouvraient des lacunes que devaient pouvoir combler des pièces d'archives; je ne le laissai point se contenter d'à peu près, j'insistai près de lui ; je lui montrai les trous et il se mit en chasse ; la chasse fut bonne, excellente même, et ce n'est point une exagération d'affirmer que ce livre apporte une contribution singulièrement utile, non seulement à la biographie de Davout, mais à l'histoire militaire et même à l'histoire générale. Il aurait dû avoir pour épigraphe ces paroles de Napoléon, dont il démontre une fois de plus la vérité absolue :

" Les généraux en chef sont guidés par leur propre expérience ou par leur génie. La tactique, les évolutions, la science de l'artilleur et de l'ingénieur peuvent s'apprendre dans des traités, à

peu près comme la géométrie, mais la connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines."

Restait la rédaction. Parmi les documents publiés antérieurement, il en était de nécessaires à l'intelligence des faits, mais, tandis que les pièces inédites devaient être données la plupart in extenso, il a semblé que pour les autres un simple rappel suffirait. L'on est parvenu de cette façon à réduire de près de moitié un recueil dont les proportions eussent, sans cela, été inutilement hors de mesure. M. Vigier ne s'est point contenté ici de faire œuvre de collecteur attentif : la piété filiale, le respect et la passion d'une gloire qu'il a raison de revendiquer et qui appartient légitimement aux descendants du Maréchal, la volonté de s'instruire des hauts faits de son grand-père, et de laisser à ses descendants un tel enseignement et un tel exemple, avaient pu jusque-là l'aiguillonner dans ses recherches ; mais il lui fallait à pré-

sent se dépouiller des partis pris familiaux pour écrire une histoire qui, pour être accueillie par le public et prise au sérieux par les gens du métier, fût sereine et parût impartiale. En telle matière, il n'est pas permis de trop exiger et l'esprit de critique serait déplacé : mais M. Vigier a eu cette bonne fortune de trouver, tout rédigé de la main ou sous la dictée directe du Maréchal, le récit des événements qui eussent le plus donné lieu à appréciations diverses. C'est donc, dans la plupart des cas, un témoignage qu'il apporte, non un jugement qu'il émet.

Ailleurs, il a fait preuve d'une entière bonne foi et d'une sincérité dont il serait indiscret de le louer, en fournissant tout entiers les éléments d'appréciation et de discussion, en révélant des faits ignorés, en s'efforçant de trouver et de dire la vérité. Il a compris que pour servir la mémoire de son grand-père ce n'était point le lieu des apologies oratoires ou des omissions complaisantes ; que l'histoire n'attache de prix aux témoignages familiaux qu'à condition qu'ils présentent des ga-

ranties entières de véracité; que les dissimulations sont d'ailleurs inutiles, car, tôt ou tard, les documents que l'on croit le mieux cachés finissent par voir le jour, et qu'il est ainsi à la fois plus adroit et plus honnête de les publier d'abord. Aussi bien, s'il a jeté ainsi de la lumière sur quelques épisodes des débuts, c'est qu'il était indispensable de le faire pour donner une juste notion du caractère de l'homme et de la carrière qu'il a parcourue. Que si, s'en tenant à l'ancienne noblesse de la famille d'Avout, à sa filiation ininterrompue depuis 1279, l'on avait pu s'étonner que le jeune Davout se fût rangé si délibérément dans le parti de la Révolution, c'est que justement les alliances qu'il avait contractées avaient échappé ou qu'on n'en avait point tenu compte.

Par une sorte d'illusion fréquente et par une contradiction plus commune qu'on n'imagine, on est tenté, chez les hommes d'Empire qui sont parvenus aux hautes dignités, de partager leur carrière en deux parties, de garder et de mettre en belle lumière celle qui flatte le plus l'amour

propre, d'étaler les bâtons de maréchaux, les toques ducales et les grands cordons, et de passer sous silence les origines, les grades inférieurs, ce qui est de la Révolution, ce qui révolutionnaire et républicain. De même ont fait ces nobles d'Empire qui, sous la Restauration, se sont fait régler de nouvelles armoiries dont ils ont eu soin d'exclure les chefs et les francs quartiers impériaux, comme aussi les pièces trop modernes d'aspect qui dénotaient leur origine.

Qui trompe- t-on par de tels moyens?

Sans la Révolution, Davout fût resté comme son père, lieutenant au régiment Royal-Champagne ; il fut au plus devenu comme son oncle, pour qui le Roi paya la finance d'une compagnie, major et officier de Saint-Louis ; il eût été lieutenant au régiment de Pressac comme son aïeul, ou capitaine aide major des Carabiniers comme son grand-oncle. Après treize ans de service, il se fût retiré comme son bisaïeul, lieutenant au régiment de Bligny, pour mener line vie modeste et pauvre

dans la maison patrimoniale. Au lieu de cela il est parvenu au plus haut degré de la hiérarchie militaire, il a acquis à son nom une gloire que seize degrés de noblesse ne lui avaient point donnée. Il peut dire comme Vigny :

J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire.
Qu'il soit ancien, qu'importe ? Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté.

Mais, c'est grâce à la Révolution, c'est par elle que, comme tous les hommes de l'Empire, Davout a monté ces degrés. C'est là sa mère; il ne l'a point reniée, et pour ses descendants il est juste et opportun de s'en souvenir.

Dans un tel travail, si long, et qui a employé plusieurs années, les encouragements n'avaient point manqué au petit-fils de Davout. Mgr le duc d'Aumale qui, depuis sa naissance, l'honorait de son amitié, qui lui avait alors donné son nom et dans l'intimité duquel il vivait à Chantilly, avait suivi son travail avec un intérêt dont il lui eût sans

doute donné une marque bien précieuse en s'en faisant le parrain. Si la mort ne le lui a point permis, au moins reste-t-il une trace singulière de la permanence de son admiration à l'égard de Davout. C'est une lettre vieille déjà de quarante années que, durant un voyage sur les bords du Rhin, il écrivait à M. le vicomte Joseph Vigier, et qui montre avec quelle vivacité et quelle ardeur le prince exilé recherchait sur la terre étrangère les traces de la grandeur nationale.

Kösen, 3 décembre 1858.

Je pense, mon cher ami, que vous connaissez assez bien votre histoire du Consulat et de l'Empire pour savoir ce qu'est le village d'où je vous adresse ces lignes. C'est le point où votre illustre grand-père franchit la Saale pour aller livrer la bataille à jamais mémorable d'Auerstaedt. Je viens de visiter le théâtre de cet exploit, le plus mémorable peut-être de nos longues guerres : Hassenhausen qui servit de point d'appui au Maréchal, le bouquet d'arbres où il avait placé les ti-

raillours de la division Gudin, le rideau où il eut son chapeau enlevé par un biscayen, tandis qu'il formait lui-même la division Morand; enfin, j'ai tout vu sur ce terrain découvert où, avec 26,000 soldats, bien dignes de lui d'ailleurs, il arrêta et battit 70,000 Prussiens, tout jusqu'à l'endroit où tomba vaincu le duc de Brunswick, le vieux compagnon du grand Frédéric. Je reviens fort exalté, et après avoir fait partager mon exaltation à mon fils qui m'accompagnait¹, pour lui donner le goût des grandes actions; je veux aussi vous y associer et je profite d'une demi-heure que je dois passer à la station de Kösen pour vous écrire ce petit mot Adieu.

Tout à vous, H. O.

On voit quels conseils, quels encouragements et quel appui M. le comte Vigier était assuré de rencontrer près de celui qui connaissait si parfaitement l'histoire militaire de son grand-père et qui en avait fait une telle étude. Nul doute que le

1 Le prince de Condé, mort en 1868

prince n'eût aimé tracer de cette grande figure un de ces vifs et éloquents portraits qu'il excellait à frapper en médaille.

La tâche que j'ai assumée est toute autre et bien plus modeste. Elle consiste simplement à dire comment et pourquoi ce livre a été composé, de quels éléments il a été formé, et quelle confiance il est permis d'y porter. Si peu que je pèse ici et si médiocre que soit ma compétence, je n'en sens que mieux l'honneur que m'a fait l'amitié de M, le comte Vigier en me chargeant de présenter au public ce livre qui n'a certes pas besoin d'un introducteur tel que moi, à moins pourtant qu'il n'ait voulu affirmer ainsi une commune méthode d'études et une commune passion pour la gloire de la patrie, de l'Empereur et de son armée.

Frédéric Masson.

Clos-des-Fées, janvier 1898.

DAVOUT

Maréchal d'Empire

DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL
(1770-1823)

Sa famille. - Sa jeunesse.

La famille d'Avout, à laquelle le Maréchal Davout a apporté une si grande illustration, est de vieille noblesse bourguignonne; elle tire son nom du château d'Avot dans la châteltenie de Saulx-le-Duc, près Dijon. Suivant les époques où on le rencontre, les actes dans lesquels il se trouve, ce nom s'est écrit de bien des façons diverses, que ce soit Davot, d'Avou, Davoult, d'Avout, Davout;

c'est cette dernière orthographe que le Maréchal Davout a glorieusement consacrée.

Suivant une tradition, généralement admise et confirmée par les archives des d'Avout de Vignes, les sires de Noyers seraient la souche des maisons de Prey et d'Avout; d'après une autre, les d'Avout se rattacheraient aux sires de Grancey, dont ils auraient reçu en fief la terre d'Avot. Le plus ancien titre de cette famille est une transaction, du mois d'octobre 1279 entre Guillaume de Mello, sire d'Époisses et l'abbaye de Fontenay, sur laquelle Monsignour Mille Davou figure comme témoin¹ A la fin du XIV^e siècle, vers 1394, le mariage de Jacot Davou avec Jehanne d'Estables ou d'Etaules, héritière d'une branche de la maison de Noyers, fit passer dans la famille d'Avout bon nombre des fiefs (Marcilly, Lucy le Bois, Thory, Prey, Estables ou Etaules), qui avaient fait partie du patrimoine de cette illustre maison.

1 Archives de l'abbaye de Fontenay: copie notariée aux archives du château d'Epoisses

Le sceau de Jehan Davou (1396) se trouve aux archives de Dijon sur des pièces relatives à une mission, dont il avait été chargé par le sire de Grancey, pour le règlement de la succession de Noyers. Le petit-fils de Jacot Davou, Jehan IV d'Avout, en épousant Pérette de Châlon, contracta l'alliance la plus brillante de sa maison.

C'est au XV^e siècle, par suite de la donation du fief de Vignes à un d'Avout, que la famille quittant Avot, vint se fixer dans l'Auxois, que depuis lors elle n'a plus quitté. Nicolas d'Avout, sire de Romanet (mort en 1661), laissa de son mariage avec Edmée de Sainte Maure, deux fils. L'un François Jacques d'Avout, seigneur de Vignes, est la souche de la branche aînée de la famille; de l'autre, Nicolas d'Avout, seigneur d'Annoux, descend le Maréchal Davout.

Ces d'Avout étaient une race essentiellement guerrière, on trouve constamment des leurs sous la bannière des sires de Grancey, parmi les

hommes d'armes des ducs de Bourgogne, puis plus tard dans les armées du Roi de France. En 1363, c'est Aymonin Davou qui figure à une montre de gens d'armes à Auxonne; Ithier, Jehan et Antoine Davou sont au nombre des compagnons de Jean sans Peur. En 1472, on trouve Jehan Davoul à la revue passée à Pomard de la compagnie de Louis de Châlon. En 1560, Claude Davoul fait partie de la compagnie de Blaise de Montluc, ainsi qu'en témoigne le certificat signé de Montluc lui-même. En 1644, Nicolas de Davot, seigneur de Romanet, est gendarme de la compagnie de Gaston d'Orléans; en 1677, Nicolas d'Avout est lieutenant au régiment de Bligny. En 1743, César Davout meurt à Landau, capitaine major des carabiniers, ainsi qu'il ressort d'une lettre du major de cette place. On comprend ainsi l'origine du vieux dicton bourguignon " Quand naît un d'Avot, une épée sort du fourreau, " et l'on conçoit que le Maréchal ait puisé du sang même de sa race ces vertus militaires, dont il reste une des plus hautes et des plus complètes expressions.

Jean François d'Avout, né à Annoux, en mai 1739, du mariage de Nicolas d'Avout, seigneur d'Annoux, avec Catherine de Somme, d'une famille de Givet, avait lui aussi embrassé la carrière des armes. Comme lieutenant au régiment de La Rochefoucauld (depuis Royal-Champagne cavalerie), il prit part aux désastreuses campagnes de la guerre de Sept ans et se distingua au combat de Minden, où il fut blessé. Le 27 septembre 1768 à Fussey, près de Beaune, il épousa Marie Adélaïde Minard (née le 3 octobre 1741). Les Minard, d'une vieille famille des environs d'Avallon, avaient, sous François Ier et Henri II, donné deux conseillers au Parlement de Paris, et fourni depuis de nombreux officiers à l'armée. Etienne Minard de Velars, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel au régiment de Forez infanterie, mort le 6 août 1757, avait eu de son mariage avec Marie Louise Minard, sa cousine, trois enfants. Le fils, Etienne, lieutenant au régiment de Forez infanterie, mourut en 1763 à Saint Domingue, où son régiment avait été envoyé; des

deux filles, l'aînée, Anne Edmée avait épousé en 1764 Bernard Dominique Courtot de Cisse, capitaine au régiment de la Reine dragons. Madame d'Avout était la cadette.

C'est le 10 mai 1770 que naquit à Annoux, Louis Nicolas Davout, le futur maréchal. Dès le lendemain, l'enfant fut baptisé à l'église paroissiale par le vicaire, l'abbé Gaudalet. Le parrain, son oncle Nicolas d'Avout, capitaine aide major dans le corps de carabiniers de Monsieur, Comte de Provence, la marraine, sa grand'mère maternelle. Madame Minard de Velars, absents l'un et l'autre, furent représentés par deux serviteurs de la famille, Jean Valat et Jeanne Porte.

Peu après la naissance de leur fils aîné, les d'Avout, quittant Annoux, se fixèrent à deux lieues de là à Etivey; c'est là que naquirent leurs trois derniers enfants, Julie (16 septembre 1771), Alexandre (15 septembre 1773) et Charles (30 septembre 1776). Élevée à Saint-Cyr, Julie épousa, le 10 juillet 1801, le général comte de Beau-

mont; Alexandre parvint au grade de maréchal de camp, Charles quitta le service comme chef d'escadrons. Ce dernier fut le père du général Davout, Grand chancelier de la Légion d'honneur, qui a été autorisé par Napoléon III à relever le titre de duc d'Auerstaedt.

Pendant l'hiver de 1779 un terrible malheur vint frapper cette jeune famille en la privant de son chef; dans une chasse au sanglier le chevalier d'Avout fut mortellement blessé d'un coup de feu. Le 3 mars, après trois semaines de souffrances supportées avec le plus grand courage, il succombait, à peine âgé de quarante ans. Le métier des armes, auquel de père en fils les d'Avout s'étaient constamment adonnés, leur avait laissé peu de goût et peu de loisir pour le soin de leurs intérêts, aussi à la mort de son mari, Madame d'Avout se trouva-t-elle dans une situation voisine de la gêne. C'est alors que, quittant Etivey, elle se fixa à Ravières dans une habitation qu'elle avait achetée à la famille du Potet, et qui est aujourd'hui la propriété de Mesdemoiselles de

Chappedelaine, les petites-filles d'Alexandre Davout.

Dans l'accomplissement de la lourde tâche qui incombait ainsi à Madame d'Avout, sa mère, femme d'un rare mérite et d'une haute intelligence, lui prêta le plus précieux concours. Madame Minard joignait à beaucoup d'esprit, une instruction rare chez une femme de cette époque et un remarquable bon sens. Pour l'éducation de ses enfants, comme pour l'administration de sa modeste fortune, sa fille trouva constamment en elle les conseils les plus sages et le plus intelligent appui. Le Maréchal Davout avait conservé le plus reconnaissant souvenir de l'affection et des soins dont la respectable aïeule avait entouré ses jeunes années. Bien des années plus tard, à la naissance de son dernier enfant¹ (9 juillet 1815), il écrivait à la maréchale: " Tu me demandes le nom à donner à notre fille, je désire que ce soit un des noms de ma grand' mère malernelle, à la

1 Louise Adélaïde, depuis marquise de Blocquville ; morte sans enfants, le 7 octobre 1892.

mémoire de laquelle tu sais que je porte un attachement religieux."

Une déclaration royale du 31 octobre 1776 avait établi à Auxerre, dans les bâtiments du collège jadis fondé par Amyot, une École Royale Militaire. Les Bénédictins, qui la dirigeaient, avaient obtenu l'autorisation d'y joindre un pensionnat; c'est à eux que l'éducation du jeune Davout fut confiée. L'établissement était peu nombreux, le chiffre des élèves de l'École militaire et du pensionnat réunis ne dépassant guère 120. Installée en 1777, l'École Militaire d'Auxerre ne dura que seize ans; elle fut dissoute le 1er novembre 1793, en exécution des décrets de la Convention.

Habitué sous le toit maternel à la vie toute d'indépendance et d'activité physique des enfants de la campagne, le jeune Louis éprouva tout d'abord une certaine difficulté à se plier aux exigences de l'étude et à la sévère régularité de la maison. Un des pères, Dom Laporte, qui enseignait les mathématiques, sut apprivoiser l'enfant;

sa bienveillance et sa douceur réussirent là où avait échoué la sévérité des autres professeurs. Une vingtaine d'années plus tard le Maréchal Davout devait prouver au bon père qu'il n'avait eu à faire ni à un oublieux, ni à un ingrat.

D'ailleurs, malgré les leçons de Dom Laporte, les succès de Davout à l'école d'Auxerre furent modestes, ainsi qu'en témoignent les Palmarès des années 1783 et 1784. A la distribution des prix qui eut lieu le 9 septembre 1783, sous la présidence de M. le chevalier Raynaud de Mons, mestre de camp de dragons et sous inspecteur des Écoles Militaires, le nom de Louis Davout ne fut appelé que pour un accessit en géométrie. L'année suivante, la distribution eut lieu le 7 septembre sous la présidence de M. de la Poterie, lieutenant général des armées du Roi, qui remplaçait S. A. S. Mgr le Prince de Condé. Parmi les lauréats figurait Joseph Fourier, que Davout devait plus tard retrouver à l'armée d'Orient, secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte ; un accessit en algèbre fut encore l'unique nomination

de Davout. C'est au cours de cette année 1784, que mourut Madame Minard; la disparition de ce guide si prudent et si ferme ne tarda guère à avoir dans la destinée de Madame Davout des conséquences, qui ne furent pas sans influencer sur les opinions de son fils au début de la Révolution.

En quittant Auxerre, le chevalier Louis Nicolas Davout entra, le 27 septembre 1785, comme cadet gentilhomme, "à la compagnie de cadets gentilshommes établie à l'École Royale militaire de Paris," avec rang de sous-lieutenant. Napoleone de Buonaparte en était sorti le 1er septembre de cette même année; la légende, qui y fait de Davout le camarade du futur Empereur, n'est donc pas mieux fondée que celle qui les réunit à Brienne, où Davout n'a jamais été. Parmi les noms des jeunes gens qui entrèrent à l'École militaire de Paris en même temps que Davout, on relève les noms de MM. des Roys, de Vissaguet, de Guerpel de Rêneville, Mac Mahon de Leadmore, de Noailles, de Suzannet, de Narbonne.

Les détails manquent sur les deux années que Davout y passa; son constant amour du devoir, le sérieux de sa nature, font supposer qu'il sut les mettre à profit, pour se préparer consciencieusement à la carrière qui allait s'ouvrir devant lui.

Le 2 février 1788 , Davout fut nommé sous-lieutenant au régiment de Royal-Champagne cavalerie , où déjà son père et son aïeul avaient laissé d'excellents souvenirs ; son cousin germain, François Claude d'Avout y servait avec le même grade¹. Ce régiment, de Tallard (1682), de Duras (1688), d'Aumont (1710), de La Mothe Houdancourt (1723), de Brissac (1736), de La Rochefoucauld (1743), avait fait sous ce dernier nom les campagnes de la guerre de Sept Ans; il devint Royal-Champagne cavalerie, le 1er décembre 1761. Après avoir été en 1791 le 20^e régiment de

1 Les événements de la Révolution ne tardèrent pas à séparer les deux cousins; tandis que Louis en embrassait les principes avec ardeur, François Claude émigrerait. On les retrouvera tous deux, en 1814, à Hambourg.

cavalerie, et le 19^o à dater de 1793, Royal-Champagne fut licencié en 1803, et ses éléments versés alors dans le 1er régiment de carabiniers et dans des régiments de cuirassiers. Au moment où Davout entra à Royal-Champagne, le régiment était en garnison à Hesdin; le colonel était encore le comte d'Hargicourt, le frère des Du Barry, qui le 10 mars suivant fut remplacé par le marquis de Fournès. Le lieutenant-colonel était le marquis de Broc, le major M. de Lestrade, le major en second le marquis de Marcieu. La plupart des officiers du régiment émigrèrent d'assez bonne heure; parmi ceux qui firent les campagnes de la République on ne trouve guère, en dehors de Davout, d'autres noms à citer que ceux de François Fauché, Raphaël Bussy, Charles Dominique Bertrand, Thibaut Viennet, Pierre Muller; encore ces deux derniers, d'abord adjudants au régiment, n'y furent-ils promus officiers qu'en 1790 et 1791.

Avant de suivre le jeune officier au travers des agitations de la Révolution, alors à son début, il

faut revenir sur un fait d'ordre intime, qui ne laissa pas que d'exercer sur les tendances et les opinions de sa jeunesse une influence positive.

Le futur député de l'Yonne à la Convention, Louis Turreau de Linières, alors avocat au parlement, faisait de fréquents séjours à Ravières, où deux sœurs de son père s'étaient fixées ; l'une Marie-Anne était célibataire, l'autre Marie-Jacques avait épousé Pierre-Maurice Millot, receveur fiscal à Ravières. Né en 1761, Louis Turreau était fils de Louis Turreau de Linières, "conseiller du Roy, receveur des consignations, commissaire aux saisies réelles des baillages et siège présidial d'Evreux, en Normandie, Cry, Pacy, Nonancourt et justices en dépendantes", et de Noble Dame Marie-Antoinette d'Affray. Malgré les quelques années qui les séparaient, Turreau s'était lié avec Davout qui, pendant ses vacances et ses congés, l'avait introduit dans la maison de sa mère, dont il devint bientôt l'hôte le plus assidu. Madame Minard n'était plus là pour prêter à sa fille l'appui de son expérience et de

son solide bon sens et pour la prémunir contre les dangers d'un entraînement auquel celle-ci ne devait pas tarder à céder. Bref, au cours de l'été de 1789, le mariage de Madame Davout avec le jeune avocat était chose décidée. L'absence de tous ses parents, celle de son fils aîné et de ses autres enfants, témoignent assez de l'opposition que le mariage de Madame Davout avait rencontrée dans sa famille. Elle passa outre, et, le 30 août 1789, son union avec Turreau était célébrée par l'abbé Soufflet, curé de la paroisse Saint-Pantaléon, à Ravières.

Le même jour le contrat de mariage, excluant toute communauté entre les époux pour tous leurs biens présents et à venir, avait été reçu par Me Lamare, notaire au baillage et marquisat de Crusy-le-Châtel, résidant à Ravières. Sauf le père de Turreau, retenu en Normandie, toute la famille de celui-ci, sa mère, sa sœur la vicomtesse d'Evreux, ses oncles et tantes de Ravières, avaient assisté au mariage. Du côté de Madame Davout, on ne voit d'autres témoins que les sieurs

Millot. juge prévôt à Ravières, Leroy, contrôleur des actes, Jably de Briotte, bourgeois à Nuits-sous-Ravières, la dame Delépine, d'Etivey, et ses serviteurs les époux Parquiot.

Le mariage une fois accompli, Davout, dont les représentations n'avaient pu le prévenir, n'en continua pas moins à entourer sa mère du même respect et des mêmes soins que par le passé. Quant à ses rapports avec Turreau, ils survécurent même au divorce qui, quatre ans plus tard, délia cette union si peu assortie¹. L'influence de Turreau, les relations suivies qu'il entretenait avec les principaux meneurs du mouvement révolutionnaire, contribuèrent assurément à l'ardeur avec laquelle Davout, rompant avec les traditions de sa famille, embrassa les principes de la Révolution. Ce fut lui qui mit Davout en relations avec Bourbotte, son ami et son collègue dans la députation de l'Yonne; celui-ci, après

1 Après le divorce, Madame Davout reprit le nom de son premier mari, en lui conservant l'orthographe que son fils avait adoptée.

s'être associé à toutes les mesures les plus violentes delà Convention, fut du nombre des montagnards, compromis dans l'insurrection de prairial, qui portèrent leur tête sur l'échafaud.

Les événements avaient marché ; chaque, jour les idées nouvelles faisaient de rapides progrès et trouvaient dans tous les rangs de la nation des adeptes enthousiastes et d'ardents propagateurs. Ce n'était point toutefois dans l'état major de Royal Champagne, dont la plupart des officiers n'allaient pas tarder à émigrer ; aussi Davout y vivait-il assez à l'écart, fréquentant sans doute les sociétés populaires, où la vivacité de ses opinions et la recommandation de Turreau étaient assurées de le faire bien venir.

A Hesdin, comme partout, les deux partis des aristocrates et des patriotes se trouvaient en présence ; le premier comprenait avec la municipalité, la majeure partie des officiers de Royal-Champagne, tandis que dans le second, à côté de quelques rares officiers, on trouvait toute la

troupe et la garde nationale¹. Le 27 avril 1790, une fédération proposée par la garde nationale fut acceptée par les sous-officiers et les soldats. Repoussé par la municipalité et par la grande majorité des officiers, le pacte fédératif n'en fut pas moins juré sur la place de l'hôtel de ville, et le procès-verbal de cette cérémonie fut adressé à l'Assemblée. Celle-ci, dans sa séance du 7 mai, sur la motion du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, décréta : " qu'il serait fait une mention honorable au procès-verbal de l'acte qui lui a été lu et qui contient le serment fédératif prononcé, le 27 avril 1790, par quelques officiers, les adjudants, bas officiers et soldats de la garde nationale de Hesdin, et la maréchaussée de la même ville, tendant à soutenir la Constitution, à repousser ses ennemis, à maintenir la tranquillité publique et à protéger les personnes et les propriétés des citoyens. " Le nom de Davout

1 Les contrôles de Royal Champagne cavalerie portent la mention suivante : " Les sieurs Davout, sous-lieutenant, et Poing, adjudant, ont été les principaux promoteurs de l'affaire de Hesdin. "

figurait parmi les signataires du pacte.

Le 1er août suivant, le corps des officiers, offrant un dîner à la garde nationale, en avait exclu tous les sous-officiers et les hommes, se bornant à leur octroyer pour cette fête 6 francs par chambre. C'était d'autant plus maladroit, qu'au repas offert au régiment par la garde nationale la troupe tout entière avait été conviée. Blessée de ce procédé, la garde nationale, désertant en masse le banquet, alla dans les chambrées chercher les soldats, pour se promener ensemble par la ville aux cris de Vive la Nation ! Ce n'était qu'un prélude, l'événement du lendemain fut d'une toute autre gravité.

Il s'agissait pour les officiers de faire reconnaître en qualité de sous-lieutenant, un sous-officier du nom d'Odile, zélé royaliste. Or, pour cette nomination, les officiers avaient appliqué, le principe nouveau de l'élection, principe que l'opinion accueillait alors favorablement, mais qui ne devait être décrété par l'Assemblée que six semaines

plus tard et sanctionné seulement dans les derniers jours d'octobre par le Roi. Cette nomination, telle qu'elle avait été faite, était donc entachée de nullité d'autant plus qu'un décret, sanctionné le 31 juillet par le Roi, ordonnait de surseoir à toute promotion jusqu'à nouvel ordre. Davout crut de son devoir de signaler cette irrégularité et de protester au nom de la loi et des décrets de l'Assemblée également violés par cette nomination.

L'Assemblée fut saisie de ces incidents ; ils furent l'objet d'un décret rendu le 7 août et promulgué le 14 à Hesdin. Ce décret, tout en blâmant les désordres du 1er, en amnistiait les coupables et n'édictait de peines que pour l'avenir. Ce n'était pas là ce que les officiers et la municipalité avaient espéré de l'intervention de l'Assemblée. Résolus à sévir quand même, ils en cherchèrent les moyens.

Une trentaine de cavaliers, qui avaient été soudoyés, vinrent dénoncer à la municipalité l'exis-

tence d'un complot. Aussitôt prévenu le Ministre de la Guerre, La Tour du Pin Gouvernet, expédia aux officiers l'ordre d'expulser les suspects du régiment et de délivrer à ces hommes des cartouches de congé, leur ordonnant de se rendre dans leurs foyers. Le 21 août. l'ordre du ministre reçut son exécution; 2 adjudants, 9 maréchaux de logis, 2 brigadiers, 36 cavaliers, parmi lesquels plusieurs comptaient une vingtaine d'années de service, durent quitter le régiment. Davout indigné protesta hautement contre l'arbitraire de cette mesure doublement illégale, puisqu'elle punissait en dépit des termes du dernier décret et qu'en même temps elle attentait à la liberté individuelle en contraignant les hommes ainsi congédiés à se rendre dans leur pays. Il fallait se débarrasser d'un pareil censeur ; enlevé nuitamment, en vertu d'une lettre de cachet du Ministre de la Guerre, Davout fut jeté dans la citadelle d'Arras.

Cependant la garde nationale de Hesdin avait dénoncé ces faits à l'Assemblée ; en réponse à cette

démarche les officiers voulurent faire signer une contre adresse aux soldats fidèles, mais la presque totalité du régiment les abandonna pour protester avec la garde nationale. Dans sa séance du 4 septembre, l'Assemblée, saisie de cette protestation, décréta l'envoi à Hesdin de deux commissaires civils pour suivre l'instruction de l'affaire relative à Royal-Champagne. Cette enquête ne dura pas moins de deux mois pendant lesquels les commissaires recueillirent plus de deux cents dépositions. Le volumineux rapport qu'ils transmirent à l'Assemblée se borna à indiquer les sources multiples du désordre et à en établir les responsabilités, mais sans conclure. Nous en extrayons le passage suivant relatif à Davout : " Je vous observe en passant, disait le rapporteur M. Sallé de Choux, que M. Davout, sous-lieutenant de Royal-Champagne, qui avait défendu l'opinion des cavaliers, s'est trouvé enveloppé dans leur disgrâce ; il a été au secret dans un cachot de la citadelle d'Arras, par lettre de cachet; il n'en est sorti qu'en vertu d'une seconde lettre de cachet, et pendant sa détention

on l'a contraint à donner sa démission. Je ne vous soumetts pas ce délit; M. Davout se propose de demander la prise à partie contre le ministre. "

Après une rigoureuse détention de plus de six semaines, Davout avait en effet recouvré sa liberté ; il avait eu l'intention d'attaquer personnellement le ministre en abus de pouvoir, mais à sa sortie de prison, M. de La Tour du Pin, emporté par la tourmente révolutionnaire, n'était déjà plus au ministère de la guerre. Il se borna donc à protester contre une démission, qui lui avait été extorquée; elle n'avait pas encore été transmise et lui fut rendue. Sollicitant un congé, que sa situation au régiment rendait nécessaire, il se retira auprès de sa mère, à Ravières. Ce ne fut que le 15 septembre 1791, au moment où la formation des bataillons de volontaires allait lui rouvrir la carrière militaire, qu'il donna sa démission d'officier à Royal-Champagne.

Les Volontaires de l'Yonne

L'Europe avait d'abord suivi avec une certaine faveur les premiers mouvements de la Révolution ; elle y voyait une source de dissensions intestines propres à détourner la France des entreprises extérieures. Mais la marche rapide et déjà violente des événements n'avait pas tardé à effrayer les souverains et à leur faire redouter pour leurs couronnes le progrès des principes qui sapaient si complètement en France l'autorité royale. L'émigration, dont le début remontait aux premiers mouvements populaires de 1789 et qui comptait maintenant dans ses rangs les deux frères du Roi, s'évertuait à faire partager à l'étranger ses colères, ses rancunes, ses désirs de vengeance ; les démarches des princes et de leurs agents aboutirent, le 27 août 1791, à la fameuse déclaration de Pilnitz. Ce n'était pas encore la guerre, mais on pouvait dès lors en prévoir l'imminence. D'ailleurs; dès le printemps de cette même année, Duportail, qui avait remplacé La Tour du Pin au

ministère de la Guerre, avait obtenu de l'Assemblée divers décrets pour augmenter les forces militaires de la France. Le 2 avril sur l'initiative du ministre et la proposition de son comité militaire, l'Assemblée avait ordonné une levée de 300,000 hommes de gardes nationales pour être aussitôt organisés en compagnies prêtes à s'assembler en cas de besoin. Telle est l'origine de ces fameux bataillons de volontaires, véritable pépinière d'où allaient sortir la plupart des grands généraux de cette époque héroïque.

Davout, alors à Ravières, donnant sa démission (15 septembre 1791) s'enrôla aussitôt parmi les volontaires de l'Yonne. Le grade qu'il avait occupé dans l'armée, le civisme dont il avait fait preuve, le désignaient naturellement au choix de ses camarades, qui s'empressèrent de faire de lui un de leurs chefs, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal suivant¹ :

1 Archives de l'Yonne ; Formation des trois bataillons de volontaires.

Procès-verbal de la nomination de l'État-Major,
au 3° bataillon.

Aujourd'hui vingt-six septembre mil sept cent quatre-vingt-onze, le bataillon d'Auxerre et de Joigny, duement et légalement assemblé, avons d'abord procédé à la formation de la compagnie des grenadiers et de suite avons procédé à la nomination d'un président, de trois scrutateurs et d'un secrétaire. Ce fait, avons, par scrutin individuel, procédé à la nomination de l'État-major ; et au dépouillement du dit scrutin : avons reconnu que, pour la place de premier lieutenant-colonel, la majorité absolue s'est déclarée en faveur de Monsieur de Bois qui a réuni quatre cent soixante voies (sic) sur cinq cent quatre-vingt-cinq ; et de suite au dépouillement du second scrutin pour la place de second lieutenant-colonel, la majorité absolue s'est décidée en faveur du sieur Daveau (sic) qui a réuni quatre cents voies sur cinq cent quatre-vingt-cinq. Et procédant de suite à la nomination d'un quartier-maître trésorier, les suffrages se sont réunis à l'unanimité.

té en faveur du sieur Gouré l'ainé, Les dites nominations légalement faites, les dits officiers ont été présentés au bataillon par Monsieur de L'Epine, commissaire, et le dit bataillon a témoigné sa satisfaction par acclamation générale.

Le présent procès-verbal rédigé et arrêté sur le champ de bataille (sic) en présence du bataillon, et les dits président, scrutateurs et secrétaire, signé avec paraphes : Dufour, président ; de Bois, de Courtive, Michault, scrutateurs ; Goureau, secrétaire et Mangin de L'Epine, commissaire.

Les nominations du 26 septembre, adressées aussitôt à l'administration départementale, y firent un long séjour dans les bureaux, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

Les officiers du 3^o bataillon à l'Administration départementale.

Joigny, ce 11 novembre 1791.

Messieurs, les officiers du 3^o bataillon ont l'honneur de vous représenter que vous avez délivré les brevets aux officiers des autres bataillons et qu'ils n'ont pas encore reçu les leurs ; ils espèrent que vous voudrez bien donner des ordres en conséquence.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, Messieurs, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Signé : de Bois, commandant en chef,
Martenot, capitaine, Gouré (Denis), Mizault,
Grossot, lieutenants.

La signature de Davout manque au bas de cette pièce, il était alors à Ravières retenu par d'autres soins. Pendant les quelques mois qu'il venait de passer en Bourgogne, il avait fait la connaissance d'une jeune fille appartenant à une bonne famille de robe, alliée à la sienne du côté des Minard¹, et

1 Une demoiselle Barbe Minard, tante ou cousine d'Etienne Minard avait épousé un Seuguenot, seigneur de

il avait demandé sa main. Marie-Nicolle-Adélaïde de Seuguenot était alors âgée de vingt-trois ans ; son père Charles-Élie de Seuguenot et sa mère Marie-Magdelaine Cassons habitaient Marcilly, dans le diocèse de Dijon. Le mariage eut lieu à Ravières, le 8 novembre 1791 ; les témoins du lieutenant-colonel des volontaires furent son frère Alexandre, et Simon-Edme Ménassier, chevalier de Saint-Louis, ceux de Mademoiselle de Seuguenot, son père et le sieur Vernot de Jeu, son cousin. Les autres assistants, dont l'acte de mariage mentionne la présence à la cérémonie, étaient les dames Dilles et Déon de Maulois, tantes de la mariée, et du côté de Davout sa mère, le sieur Leroy jadis témoin du mariage de celle-ci avec Turreau, et Pierre Forestier, chirurgien. Ce dernier, établi à Ravières, y soignait alors Alexandre Davout ; sous la Terreur, il devint président de l'administration départementale de l'Yonne, puis, après thermidor, juge au tribunal révolutionnaire, où il prit part à la condamnation de Carrier. Plus tard, le Maréchal Davout, chef

de la 6° Cohorte de la Légion d'honneur, fit nommer Forestier chirurgien de cette cohorte.

Cette première union de Davout ne devait guère marquer dans sa vie. Peu de jours après la célébration du mariage ses fonctions l'appelèrent à Joigny où se trouvait le bataillon qui, au mois de décembre, se mit en marche vers la frontière. A son retour en Bourgogne, au mois de septembre 1793, ce qu'il apprit de la conduite de sa femme le décida à demander un divorce auquel Madame Davout ne fit pas opposition. Le 12 frimaire an II (3 décembre 1793) l'acte de non conciliation fut délivré à Davout et le 14 nivôse suivant (4 janvier 1794), à l'expiration des délais légaux, la dissolution du mariage fut prononcée à Ravières par J.-B. Leroy, membre du conseil de la commune, délégué aux actes de l'état-civil. La jeune femme ne survécut que quelques semaines à son divorce.

La saison dans laquelle on entrait, laissait supposer que les hostilités ne s'ouvriraient pas avant le

printemps, car on n'avait pas encore l'habitude de ces rudes campagnes d'hiver dont les guerres de la République allaient donner les premiers et glorieux exemples. Mettant donc à profit les derniers loisirs de la paix, Davout s'occupa sans relâche à exercer ses hommes, à les habituer à la discipline, enfin à les tenir prêts à se mettre en marche au premier ordre qu'ils en recevraient.

Cet ordre parvint à Joigny dans les premiers jours de décembre ainsi qu'en témoigne la lettre suivante adressée le 8 décembre 1791 à Rochambeau, commandant général de l'armée du Nord à Valenciennes, par les administrateurs de l'Yonne :

Nous avons l'honneur de vous prévenir que le 3^o bataillon des gardes nationales volontaires de ce département, partira de Joigny le 16 de ce mois pour se rendre les 24 et 25 du même mois à Dormans, Damery, Aveney et Châtillon, destinations qui sont indiquées dans l'ordre de la Cour, relatif au bataillon, du 5 octobre dernier.

Le bataillon se mit donc en route pour les destinations qui lui étaient assignées, l'état major s'établit à Dormans où il demeura jusque dans le courant d'avril 1792. Le 15 janvier, François de Bois, le 1er lieutenant colonel, adressait à l'administration départementale de l'Yonne la lettre suivante :

Ayant l'espoir d'obtenir une place avantageuse dans les troupes de ligne, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'envoyer un certificat de mon élection à la place de premier lieutenant-colonel du 3^o bataillon, pour l'envoyer au ministre, ne voulant pas me dessaisir du brevet que vous m'avez fait l'honneur de me donner.

De Bois n'obtint pas le poste qu'il ambitionnait, nous le trouverons encore jusque dans le mois de juillet à la tête du 3^o bataillon. Abandonnant alors la carrière militaire, il se fit comédien et finit par mourir dans la misère à l'hôpital de Chaumont.

Le 29 janvier, de Dormans, les deux lieutenants-colonels adressèrent la lettre suivante aux administrateurs de l'Yonne :

Nous avons l'honneur de vous prévenir, Messieurs, que nous vous envoyons un état des hommes qui se sont absentés du bataillon sans permission et qui n'ont pas encore rejoint. Vous trouverez ci-joint une réquisition au commandant de la gendarmerie nationale, qui est attachée à votre municipalité, où il est prié de donner les ordres nécessaires pour les faire rejoindre bon gré, malgré. Nous croyons que ce serait insulter à votre patriotisme que d'entrer dans de plus amples raisons, il vous suffira sans doute d'être instruits que quelques volontaires ont abandonné légèrement les drapeaux de la liberté, pour que soudain ces magistrats du peuple les fassent venir et leur disent : " Malheureux! qu'avez vous fait? Allez, vous n'avez pas de temps à perdre pour empêcher que votre front ne soit couvert du sceau de l'ignominie, et nous partagerions votre honte si nous ne vous remettions point dans le

chemin de la gloire, puisqu'il est celui de la liberté; allez, et que sous huit jours nous apprenions que vous êtes rendus à destination; et efforcez vous alors par votre conduite de faire oublier à vos camarades la faute que vous avez commise. - Vous rendrez, Messieurs, au bataillon un grand service, en même temps que vous vous acquitterez de vos devoirs envers la patrie que des mains sacrilèges voudraient attaquer. Qu'il y ait de l'union entre les magistrats du peuple et ses défenseurs, et nous osons prédire que les efforts de ces monstres seront vains. Tels sont les sentiments qui nous animent ; nous ne doutons point que vous ne les partagiez.

En attendant, nous avons l'honneur d'être avec toute la considération due aux élus du peuple et que vous méritez à tant de titres, Messieurs, vos compatriotes.

Signé : François de Bois, 1er lieutenant-colonel.
Louis Davout, lieutenant-colonel en second.

Nous vous prions de faire passer une copie de cette lettre à la municipalité d'Aïsy et à celle de Perrigny, et dénonçant à la première le nommé Pierre Feuillard, et à la seconde les nommés Charles Chavance et Edme Gouillé¹

A l'appui de celte lettre se trouve la note ci-après, de la main de Davout, adressée par les deux colonels au commandant de la gendarmerie nationale de Ravières :

Nous vous prions, Monsieur, de faire rejoindre les nommés Jules Boivin, Jean-Baptiste Noiraux, Jacques Boivin et Nicolas Gérard, tous de Ravières, qui ont abandonné leurs drapeaux. Nous vous serons obligés de donner les mêmes ordres aux nommés : Pierre Feuillard, d'Aïsy, Charles Chavance et Edme Gouillé, de Perrigny. Voici la route qu'ils doivent tenir, : Troyes, Châlons et Dormans, où nous sommes. . .

¹ Le post-scriptum est tout entier de la main de Davout. (Archives de l'Yonne.)

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, vos très humbles serviteurs.

Les commandants du 3^o bataillon de l'Yonne :
François de Bois, 1^{er} lieutenant colonel,
Louis Davout, lieutenant colonel en second.

Dormans, ce 27 janvier 1792, département de la Marne.

Au moment delà déclaration de guerre (20 avril 1792), le 3^o bataillon de l'Yonne venait de recevoir l'ordre de se diriger sur Verdun. De Dormans, le 21 avril, après avoir annoncé aux Administrateurs du département que le bataillon se met en marche le lendemain, Davout leur fait le récit d'un mouvement populaire dans lequel il fut assez heureux pour sauver la vie à Fancien évêque de Mende, Mgr de Castellane¹.

Le bataillon était alors destiné à renforcer l'armée de La Fayette. De Ronsenne, le 29 mai de l'an IV

1 Archives de l'Yonne. Marquise de Blocqneville : Années de Jeunesse, p-295.

de la liberté (1792), celui-ci avait adressé la lettre suivante au commandant du bataillon :

Vous savez, Monsieur, qu'aux termes de la loi, les bataillons de garde nationale doivent toujours être complets et que leur recrutement se fait par les citoyens que chaque département fournit aux bataillons tirés de son sein. Il est de la plus haute importance et pour le salut public et pour l'honneur des départements et des bataillons qu'ils ont fournis, que l'on n'ait point à leur reprocher le nombre de défenseurs de la patrie qu'ils doivent fournir. Les circonstances où nous nous trouvons exigent que ce remplacement ait lieu sans délai, et je vous prie d'envoyer sur le champ au directeur de votre département un état des hommes qui vous manquent, en requérant que ce déficit soit immédiatement rempli. Vous voudrez bien, dans le cas où cette juste demande éprouverait des difficultés, me faire passer la réponse du directoire pour que je la communique au ministre. - J'aime à penser que le complément des bataillons de chaque département sera regardé comme un

devoir sacré qu'il est instant de remplir ; mais ma responsabilité et la vôtre exigent que nous nous mettions en règle à cet égard.

Le général d'armée : La Fayette.

En adressant copie de cette pièce aux administrateurs de l'Yonne, Davout, le 2 juin, raccompagnait de la lettre suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une lettre que nous venons de recevoir du général La Fayette. Nous n'avions point attendu les ordres de ce général pour nous mettre en règle à cet égard, car, dès Dormans, nous vous avons envoyé cet état; nous vous en envoyons encore un nouveau, avec prière de nous envoyer le plus promptement possible la quantité d'hommes que nous vous demandons. Il est inutile de vous observer qu'il est bien essentiel que la composition de ces hommes soit sûre et bonne ; les circons-

tances où nous nous trouvons actuellement en font une loi. Toute la France sait quelle dangereuse influence a un poltron un jour d'affaire, Mons et Tournai ne nous l'apprennent que trop, et l'instant où nous entrerons en lice n'est pas très éloigné, suivant toutes les apparences ; et, telle chose qui arrive, je connais des personnes qui ne feront pas de déshonneur au département dont vous êtes les premiers magistrats. J'ai l'honneur, etc.

. P.S. - Si, Messieurs, vous avez reçu officiellement le décret qui nous porte à 80 hommes, nous vous prions de le mettre à exécution le plus tôt possible.

Au camp sous Sedan, le 2 juin an IV de la liberté.

Cette lettre mit quatorze jours pour parvenir à destination, ainsi qu'en témoigne la réponse adressée le 16 juin par les Administrateurs de l'Yonne à M. Davout, lieutenant colonel en second du 3^o bataillon.

Nous n'avons reçu qu'aujourd'hui, Monsieur, votre lettre du 2 de ce mois, à laquelle était jointe la copie de celle qui vous a été écrite par le général La Fayette, le 29 du mois dernier, relativement à la nécessité de mettre incessamment au complet le 3^o bataillon. - Nous sentons comme vous, Monsieur, combien les circonstances rendent importantes les mesures à prendre à ce sujet, nous n'en avons négligé aucunes pour que les 3^o bataillons de ce département fussent toujours, autant qu'il était possible, au complet. Vous le verrez par les dispositions de l'arrêté que nous avons pris le 9 de ce mois, dont nous vous adressons un extrait en forme et qui a pour unique objet d'accélérer l'exécution de la loi du 6 mai dernier, qui ordonne une augmentation de 26 hommes par bataillon. Combien cette partie, confiée à nos soins, intéresse notre sollicitude ! Nous allons suivre avec l'activité la plus soutenue l'exécution des dispositions de cet arrêté, et le 3^o bataillon doit être persuadé qu'il nous trouvera toujours disposés à seconder ses vues, sur-

tout lorsqu'elles s'accorderont autant que dans cette circonstance avec l'intérêt de la Patrie !

D'abord affecté à l'armée de La Fayette, sur la Meuse, le bataillon reçut bientôt une nouvelle destination et dut se mettre en route pour rejoindre l'armée du Nord, alors commandée par le Maréchal Luckner. Du camp retranché sous Sedan, le 14 juillet de l'an IV de la liberté, Davout annonce ce mouvement aux Administrateurs : " J'ai l'honneur de vous prévenir, leur écrit-il, que nous venons de recevoir des ordres de quitter le camp retranché sous Sedan pour nous porter du côté de Givet. Comme nous ne savons point positivement notre destination, je ne puis, pour le moment, vous donner plus de renseignements ; nos mouvements dépendront de ceux de l'ennemi qui paraît se porter de ce côté. Nos volontaires ont appris cette heureuse nouvelle avec une grande joie. On ne peut marcher qu'avec confiance avec une troupe qui annonce de pareilles dispositions ; autant nous en avons été mécontents à Dormans, autant nous en sommes

contents, depuis que nous sommes campés surtout. Je crois que la manière dont ils se sont comportés au camp est en grande partie cause de notre départ, car plusieurs bataillons restent et qui cependant étaient arrivés auparavant nous. J'aurai l'honneur, Messieurs, de vous faire savoir définitivement notre destination lorsque nous en serons plus instruits. Pour le moment nous savons que nous devons nous acheminer du côté de Mézières, et voilà tout. "

Tandis que le bataillon, s'acheminant vers les frontières du nord, venait occuper le camp de Maulde, près Saint-Amand, l'insurrection du 10 août avait emporté le trône, le Roi était captif au Temple. L'Assemblée, résumant tous les pouvoirs pendant la sorte d'interrègne qui précéda la réunion de la Convention et la proclamation de la République, s'était hâtée d'envoyer aux armées des commissaires chargés d'y porter la nouvelle des événements de Paris et d'y faire reconnaître son autorité.

" Je me hâte, écrivait Davout aux administrateurs, le 16 août, de vous faire part d'un événement qui s'est passé hier matin à 2 heures. Un détachement de 40 hommes était en marche pour enlever pendant la nuit un poste. Dans ce détachement se trouvaient 18 volontaires, un caporal, un sergent, un tambour et un capitaine de notre bataillon. Le détachement ayant été surpris en route, a été obligé de battre en retraite. La retraite, à cause de la nuit et des chemins coupés et inconnus à la troupe, ne s'est pas faite avec ordre ; nous avons perdu une dizaine d'hommes qui ont été tués ou faits prisonniers. Parmi ces 10 hommes, nous en avons 2 qui sont de notre bataillon : un capitaine et un tambour. Le capitaine se nomme Nicolas Pernot, du canton d'Héry, district de Saint-Florentin. Le tambour se nomme Nicolas-Xavier de Maligny, canton de Ligny, district de Saint-Florentin. L'on ne sait pas au juste leur sort; mais il paraît, d'après les renseignements que j'ai pris que le capitaine a été fait prisonnier et que le tambour a été tué. Au surplus, lorsque nous aurons des renseignements plus po-

sitifs, je vous en ferai part. - Quelques heures après cet événement, un pareil détachement de l'armée, où se trouvaient 18 volontaires, un caporal, un sergent, un sous-lieutenant de notre bataillon, a eu un petit avantage sur l'ennemi, à qui il a tué 7 à 8 hommes et blessé autant, et le tout sans avoir eu dans les 40 hommes du détachement, ni tué ni blessé. Ce dernier événement est venu un peu dissiper le chagrin que le premier nous avait causé, et, en attendant, nous jurons et promettons de nous en venger ou de subir le même sort que ces deux braves défenseurs de la patrie.

Nous allons passer dans l'instant la revue des trois commissaires civils de l'Assemblée nationale, ce sont : MM. Bellegarde, Delmas et Dubois -Dubais. L'armée est dans les meilleures dispositions et est bien déterminée à prendre pour point de ralliement l'Assemblée nationale. De toutes les recrues qui nous sont annoncées, nous n'en avons encore reçu que 51, et, pour nous mettre au grand complet, il nous en faut encore 200 à 230; nous

avons tout ce qu'il faut pour les recevoir et les équiper sur le champ. "

Sous les ordres du duc de Brunswick et sous les yeux de son roi, l'armée prussienne venait d'emporter les places de Longwy et de Verdun ; la Champagne allait être envahie. Dumouriez avait, depuis le 10 août, remplacé Luckner à la tête de l'armée du Nord. Laissant des garnisons dans les places, il courut avec la majeure partie de ses troupes au-devant des envahisseurs; réuni à Kellermann, il arrêta à Valmy les progrès des Prussiens, et sa belle campagne de l'Argonne sauva la France de l'invasion.

Pendant ce temps, le bataillon de l'Yonne faisait, sous les ordres du général O'Morand, partie de la garnison de Condé. Spécialement chargé par le général d'assurer les communications entre cette ville et Valenciennes, Davout s'acquitta avec habileté et succès de cette mission.

Le 4 septembre, dans une lettre où il juge avec la

sévérité qu'elles méritent ces motions et ces adresses dont l'usage malheureusement envahissait les camps, il rend compte d'une des rencontres qui avaient alors journellement lieu aux avant-postes :

" Non ! jamais, écrit-il aux Administrateurs, vous ne verrez aucune délibération quelconque de la part de vos frères du 3^o bataillon de l'Yonne, qui savent combien les délibérations de corps armés sont illicites, et en même temps attentatoires à la liberté et à l'égalité . Non, citoyens! vous n'avez rien à redouter de pareil de la part de vos frères qui, pendant le temps que vous prenez sous votre sauvegarde tout ce qui leur appartient, feront leurs efforts pour empêcher notre ennemi commun de mettre le pied sur notre territoire. Le genre de succès qu'ils ont eu dans une tentative assez sérieuse qu'ils ont faite le 1^{er} septembre contre notre camp, qui est regardé par les citoyens du département du Nord, à juste titre, comme leur plus ferme rempart, nous fait espérer que nos efforts ne seront pas vains. - Voici le

fait : le 1er septembre, vers les midi, nous aperçûmes un corps de 6,000 hommes marcher à nous, s'arrêter à la portée du canon et nous faire une canonnade d'une centaine de coups. Plusieurs de leurs boulets sont venus rouler dans notre propre camp, et un de leurs boulets a percé une tente de nos grenadiers ; on recevait ces boulets par des cris de : Vive la Nation, la liberté et l'égalité ! Ils ont voulu s'avancer pour envelopper l'avant-garde de l'armée. Alors nos braves et bien bons canonniers leur ont envoyé quelques boulets, qui ont fait un peu plus d'effet que les leurs, qui ne nous ont tué que 2 hommes et blessé 4 à 5, tandis qu'eux ont laissé plus de 80 hommes sur la place pour une vingtaine de coups de canon qu'on leur a tirés, et ils ont eû, outre cela, deux de leurs pièces démontées. Ils ne se sont point rebutés; ils ont fait un mouvement pour attaquer un village où était appuyée notre droite; là, ils ne nous ont tué ni blessé personne. Malgré tout le feu qu'ils ont fait pour nous amorcer, on a fait mine d'opposer une faible résistance, ils se sont avancés d'assez près; notre

canon, qui était caché, a tiré 3 ou 4 coups à mitraille et leur a étendu sur le carreau plus de 30 hommes. Ainsi, dans deux heures de temps, ils ont perdu près de 40 hommes et ils en ont eu autant de blessés. Ce sont les habitants de la campagne et leurs déserteurs qui nous ont affirmé cette perte. "

Dumouriez, après avoir délivré la France de l'invasion prussienne, revenait vers les Pays-Bas. La seule approche de son armée avait fait lever le siège de Lille au duc de Saxe Teschen et permis aux garnisons de nos places de passer à leur tour de la défensive à l'offensive . Tandis que le général en chef se préparait à marcher vers Jemmapes, où, le 6 novembre, il allait remporter une victoire complète sur l'armée autrichienne, le général O'Morand se porta, avec la garnison de Condé, sur l'ermitage du mont Péruwelz, qu'occupait l'ennemi. Cette entreprise eut un plein succès; le chef de bataillon Davout, qui commandait la colonne du centre, s'y fit particulièrement remarquer.

Une lettre, du 12 décembre, l'an IV de la liberté (1792), certifiée véritable par Davout et signée de lui, relate un trait de courage d'un des volontaires du bataillon, au jour de cette affaire :

Le 24 octobre dernier, dans l'affaire qui eut lieu près de Condé, un détachement du 3^o bataillon de l'Yonne, sous la conduite d'un des lieutenants-colonels (Louis Davout), fut chargé de s'emparer du poste du château de l'Hermitager occupé par une centaine d'ennemis. On s'acquitta avec succès de cette commission. Les Autrichiens furent battus et dissipés. L'expédition étant finie, on s'occupa d'envoyer différentes patrouilles dans les bois, afin de détruire et faire prisonniers les fuyards. Une patrouille de 30 volontaires se met en marche, fusillant çà et là ceux qu'ils rencontrent; l'un d'eux, dans l'ardeur de la poursuite, s'écarte de ses camarades, il aperçoit à quelque distance un ennemi. Il commençait à charger son fusil, lorsque tout au proche il en aperçoit une dizaine d'autres qui venaient directement sur lui. Se

montrer à eux eût été imprudent; en conséquence, il se glisse habilement derrière une touffe de bois où il se tapit de son mieux, sans faire aucun mouvement. L'ennemi passe sans rien découvrir. Notre homme alors sort de son réduit et se met en devoir de charger son fusil, besogne que le danger d'être découvert ne lui avait pas permis d'achever, mais alors que voit-il? Un Autrichien qui, s'étant également écarté de sa troupe, se livrait aussi à la même occupation. L'aller surprendre par derrière et le tuer d'un coup de baïonnette était chose facile, mais notre brave soldat est plus généreux, il veut lui laisser la vie et le faire prisonnier; il s'avance donc sans bruit, le saisit hardiment au collet et le somme de se rendre. Par cette manœuvre, il s'était ôté un grand avantage, car ainsi serré contre son ennemi il ne pouvait plus se servir de son arme. Celui-ci, qui s'en aperçoit, se défend et veut lui-même faire prisonnier le Français, qui, bien entendu, n'y consent pas. Ils se prennent au corps, se poussent, se pressent, se renversent. L'Autrichien accable par sa masse le volontaire et, les deux

pieds sur sa poitrine, d'une main il lui serre la gorge, de l'autre il saisit le bout de son fusil, cherchant à en détacher la baïonnette pour le percer. Le danger était imminent, le courage et le sang-froid n'abandonnent pas le volontaire. Il porte sa main dans son gousset, en tire un couteau, l'ouvre avec ses dents, le plonge dans le sein de son adversaire et le renverse, il redouble le coup, prend ses armes et, chargé des dépouilles du vaincu qu'il a laissé sur le champ de bataille, il vient faire part de sa victoire à ses camarades. -L'Autrichien n'était pas entièrement mort, il fut ramassé par d'autres volontaires, qui le portèrent à l'hôpital. Etant revenu à lui, il a raconté l'histoire telle qu'elle est ici écrite et que son vainqueur l'avait lui-même racontée. - Le nom de ce volontaire est François Jacquesson¹ de

1 Au départ ppur l'expédition d'Egypte, en passant à Malte, Davout y trouva un compatriote qui y résidait comme frère servant, Jacquesson de Vauvignol. (Était-ce un parent du volontaire?) Davout n'avait que peu d'argent; Jacquesson lui avança 2,400 francs. La reconnaissance et la protection de Davout lui valurent, plus tard, une inspection importante dans la poste aux chevaux.

Danemoine, proche Tonnerre, département de l'Yonne, et recru depuis deux mois au 3^o bataillon.

Certifié véritable : Louis Davout.

La conquête de la Belgique tout entière avait été le résultat de la victoire de Jemmapes. De Malines, le 19 novembre l'an Ier de la République, Davout fait ainsi part à l'Administration de l'Yonne des rapides progrès de l'armée française : " Je me hâte de vous apprendre que le citoyen Xavier Colin, tambour de la 6^o compagnie, dont je vous avais annoncé la mort, est plein de santé, et au lieu d'avoir été tué par les ennemis, avait été fait prisonnier par eux. Il était dans la prison de Bruxelles, avec 5 ou 600 autres Français, lorsque nous sommes entrés dans cette ville, et on l'a rendu à la liberté, à sa patrie et à son bataillon. Ignorant la demeure de ses parents, je vous prierai de leur faire parvenir cette heureuse nouvelle le plus tôt possible. A l'égard du citoyen Pernot, il n'est que trop vrai qu'il a été tué tout à

côté du tambour. - Il y a déjà un certain temps, citoyens, que j'ai cessé toute correspondance avec vous, mais je vous prie de croire qu'il m'a été impossible de le faire, car depuis cette époque j'ai été continuellement, soit avec une partie du bataillon, soit avec tout le bataillon en détachement dans les bois, et en routes dans les boues, avec d'autant plus de besogne que je suis seul, mon collègue étant malade et hors d'état de soutenir les fatigues de la campagne. - Gand, Bruxelles, Malines, Tournai, Mons, Ath, Namur et tout le territoire sont en notre pouvoir. Suivant toute apparence nous serons demain à Louvain. Il ne nous restera plus qu'Anvers à prendre qui a une forte citadelle. La colonne, où est notre bataillon, marche demain sur Anvers, où ils ont une petite armée. Suivant toute apparence, il y aura une affaire chaude, et je ne crois pas m'avancer en vous affirmant que, si le bataillon donne, il s'en tirera avec honneur. Diverses petites affaires, où il s'est trouvé seul, me donnent cette idée; entre autres la dernière où il fallait chasser d'un poste assez fort l'ennemi, qui

était au nombre de 100 à 120 hommes. Il fallait, dis-je, chasser cette force avec 300 hommes, mais nous étions entre trois postes ennemis, dont le moindre était aussi fort en hommes que nous. Arrivés dans le plus grand silence au poste, nous recevons des coups de feu qui n'ont fait qu'accélérer notre marche, car au lieu de conserver le pas accéléré, nous avons pris le pas de course ; ce qui a si fort intimidé l'ennemi, qu'il a pris sur le champ le pas de fuite. Nous avons fait quelques prisonniers, tué un certain nombre et déterminé la retraite des autres postes, qui étaient attaqués, mais à la vérité avec peu de succès... "

Après avoir fait prendre leurs quartiers d'hiver à ses troupes victorieuses, Dumouriez, qui s'était rendu à Paris pendant le procès du Roi, vint rejoindre son armée dans les derniers jours de janvier (1793). La République ayant déclaré la guerre au Stadthouder, l'armée française envahit la Hollande et y fit d'abord de rapides progrès. Malheureusement, nos revers en Allemagne met-

tant la Belgique à découvert, y rappelèrent Dumouriez. Le 18 mars, celui-ci livra au prince de Cobourg la sanglante bataille de Neerwinden ; les volontaires de l'Yonne y prirent part et Davout s'y fit distinguer de ses chefs. Victorieuse au centre et vers la droite, l'armée française échoua complètement sur sa gauche, dut abandonner le champ de bataille et se replier sur Louvain.

C'est de ce moment que datent les premières relations de Dumouriez avec l'ennemi ; ses projets contre la Convention remontaient plus loin, il les avait conçus lors de son dernier séjour à Paris. Il comptait alors vaincre la coalition et marcher ensuite sur Paris à la tête de son armée victorieuse. L'échec de Neerwinden le forçant à renoncer à cette espérance, il résolut de tenter avec le concours de l'ennemi ce qu'il ne pouvait plus attendre de la victoire. Dès le 2 mars, le général français était, par l'entremise du général Mack, entré en pourparlers avec le prince de Cobourg; il fut convenu entre eux que Bruxelles serait évacuée et que l'armée autrichienne n'attaquerait pas

les Français. Le 29, Dumouriez envoya une partie de son armée au camp de Maulde et, le 30, il conduisit le reste de ses troupes à Saint-Amand, se rapprochant ainsi de Condé, qu'il devait livrer aux Autrichiens.

Quelque secrètes qu'eussent été les démarches de Dumouriez, les soupçons de la Convention avaient été éveillés; il fut décrété d'accusation, mandé à la barre de l'Assemblée et quatre commissaires, dont le ministre de la Guerre Beurnonville, furent envoyés à l'armée. Prévenant son arrestation par la leur, Dumouriez les fit saisir et livrer aux Autrichiens. Cependant des représentants du peuple, en mission à Lille, poussèrent jusqu'à Valenciennes et de là firent connaître à l'armée le décret contre Dumouriez.

Levant alors le masque celui-ci, par un ordre du jour, déclara aux troupes qu'il allait marcher avec elles sur Paris, tandis que l'armée autrichienne garderait nos frontières. Dans l'armée l'indignation fut extrême ; les officiers des volontaires

chargèrent Davout d'aller à Valenciennes s'aboucher avec les représentants. Mais ce fut en vain qu'il observa aux députés l'exaspération des troupes, qu'il les conjura de venir au camp donner au mouvement qui se dessinait l'appui de leur présence et l'autorité de leur caractère ; craignant de subir le sort des commissaires, ils opposèrent un lâche refus aux ardentés sollicitations du jeune officier. Ainsi éconduit, Davout ne se découragea pas; rentrant au camp il réunit ses camarades et après leur avoir fait part de la prudente réserve des représentants, il s'offrit pour faire avec les volontaires la besogne à laquelle ils s'étaient soustraits.

Le 4 avril de grand matin, il fit prendre les armes à son bataillon et le porta à l'intersection des routes de Saint-Amand et de Condé, où il savait que Dumouriez devait passer. Celui-ci en effet ne tarda pas à paraître, entouré d'un état-major dans lequel se trouvait le Duc de Chartres; l'attitude du bataillon ne lui laissa aucun doute sur les intentions dont il était animé. Ne voyant de salut que

dans la fuite, il s'élança au galop dans la direction de l'Escaut, avec ceux qui l'accompagnaient, poursuivis par Davout et ses volontaires. Un moment ceux-ci crurent qu'ils allaient saisir le général ; en effet, le cheval de Dumouriez avait refusé un fossé, mais il s'élança sur un cheval de main du Duc de Chartres et la troupe fugitive parvint à passer l'Escaut, non sans avoir entendu siffler les balles des volontaires. Ceux-ci du moins ramenèrent au camp les chevaux et un secrétaire du général qui était tombé entre leurs mains.

C'est le 2 juin seulement, du camp sous Cambrai, que Davout informe de ces faits les administrateurs de l'Yonne :

" J'ai à me justifier auprès de mes concitoyens, écrit-il, d'un long silence, et de ne leur avoir surtout donné encore aucun détail sur un événement qui honorera à jamais le 3^o bataillon de l'Yonne; je veux parler de la poursuite que nous avons faite au scélérat Dumouriez et qui nous a valu un

décret honorable de la Convention et une lettre de félicitations du département de l'Yonne. Tous les volontaires ont eu connaissance de toutes ces pièces, et il m'est impossible de dire leur joie en voyant les marques d'estime que leur donnaient à l'envi leurs concitoyens. Ils m'avaient même prié d'y répondre en leur nom ; mais, malgré le désir que j'en avais personnellement, je n'ai pu en trouver le temps, et cela ne vous étonnera pas, lorsque vous saurez que nous avons été constamment d'avant-garde jusqu'à ces jours derniers, que pour nous faire reposer on nous a fait rentrer au corps de l'armée campée près de Cambrai. Alors seulement il m'a été possible de remplir le désir de mes braves frères d'armes.

" Un autre motif m'a empêché de vous donner des détails sur la fusillade de Dumouriez, le voici : c'est que j'eusse été obligé de blâmer la conduite de quelques individus, qui ont fait manquer en partie le projet que j'avais conçu pour sauver la République de la crise où la jetaient les trahisons de ce monstre. La vérité m'eût forcé de

dire que si on n'avait pas ralenti l'ardeur des volontaires, si on n'avait pas crié :

" En retraite ! " nous tenions Dumouriez; son cheval avait été blessé sous lui, 11 chevaux de sa suite étaient pris, l'Escaut était là qui lui fermait toute retraite ; nous étions sur le point de le joindre, puisque nos balles l'atteignaient, et c'est ce moment que l'on a choisi pour crier : " En retraite! " Les volontaires, ignorant ce qui se passait derrière eux n'ont pu faire autrement que d'obéir à cet ordre, et Dumouriez nous a échappé.

" J'en ai déjà dit plus que je ne voulais sur cette affaire, je laisse à ceux qui le voudront, au conseil d'administration s'il le désire, à instruire nos concitoyens de ceux qui, dans cette occasion, et dans bien d'autres, ont bien mérité ou démérité de la Patrie. Moi, je vous dirai que le bataillon est républicain, brave et intrépide au feu; surtout depuis quelque temps, il y règne une discipline sévère et républicaine, qui paraît vouloir s'établir dans toute l'armée depuis l'arrivée de Custine. Si l'on pouvait répondre de quelqu'un, je me ren-

drais caution de la loyauté de Custine; je le crois républicain, il a de grands talents militaires, qui pourront être d'une grande utilité à la cause de la liberté. - Nous sommes maintenant occupés à débrouiller les finances du bataillon, qu'une administration illégale, de six semaines seulement a plongées dans un chaos qui, lorsqu'il sera débrouillé, mettra au grand jour le brigandage; et, suivant toute apparence, quelques individus, qui se sont justement acquis la réputation de lâches, pourront fort bien aussi mériter celle de fripons, ces deux qualités coïncidant parfaitement. "

En récompense de sa conduite, Davout, le 1er mai 1793, avait été nommé chef de brigade, adjudant général provisoire, avec le commandement du 2° bataillon du 104° régiment d'infanterie, du 3° bataillon de l'Aube et du 3° bataillon de l'Yonne. C'est en cette qualité qu'il prit part au combat du camp de Famars et à ceux que l'armée eut à soutenir dans sa retraite vers Cambrai ; la demi-brigade de Davout, sous les ordres du général Kilmaine, fut constamment aux avant-postes.

La dernière lettre que Davout ait adressée de l'armée du Nord aux administrateurs de l'Yonne, est datée de Cambrai, 12 juin : " Citoyens administrateurs, écrit-il, en attendant que le conseil d'administration du 3^o bataillon de l'Yonne vous fasse connaître les traits d'héroïsme et de courage qui sont particuliers à plusieurs volontaires, je vous ferai part d'un trait de bienfaisance et d'humanité auquel tout le bataillon a participé, et. qui est bien propre à lui concilier l'estime de tous les amis de l'humanité. Dernièrement, un village, tout près de l'endroit où nous sommes campés, a été incendié en partie. Plusieurs volontaires du bataillon ont été témoins de tout le désespoir, des malheurs et de tous ces tableaux horribles que présentent les suites d'un incendie, lorsque surtout les citoyens en sont les malheureuses victimes. Le cœur navré de chagrin, ils se sont hâtés de venir en faire part à leurs camarades. Il a été résolu spontanément de faire une quête en faveur des citoyens les plus indigents, qui avaient été les victimes de cet incendie. Cette quête a produit la

somme de 1,277 francs. Pour vous mettre à même de juger du prix de ce don, je vous observerai que nous ne sommes pas plus de 300 hommes. Plusieurs bataillons, le double plus nombreux, ont donné le plus 400 francs. Aussi, je vous le dis franchement, c'est avec les plus grands sacrifices de la part de ceux qui composent le bataillon, que cette somme a été formée; plusieurs ont donné ce qu'ils avaient et n'exprimaient qu'un regret, celui de n'avoir pas davantage. Il serait impossible de vous exprimer les divers sentiments qui présidèrent à ces dons, un républicain les ressent plus facilement qu'il ne les rend. Les volontaires qui ont fait ces sacrifices sont cependant dénués d'habillements ; mais en revanche ils sont remplis du plus pur patriotisme, du républicanisme le plus énergique, et jamais cette espèce d'hommes-là ne seront les partisans d'une faction qui a été heureusement terrassée le 31 mai. Puissent les patriotes ne jamais la laisser relever! "

Pendant que ces événements se déroulaient dans

le nord de la France, dans l'ouest l'insurrection vendéenne faisait chaque jour d'effrayants progrès et il devenait indispensable d'y envoyer des renforts aux troupes républicaines; l'armée du Nord y fournit son contingent. Davout, nommé le 8 juillet chef de brigade adjudant général, fut affecté à l'armée des côtes de l'Océan et rejoignit l'armée la veille même du combat de Vihiers. L'inexpérience et la présomption de Santerre assurèrent la victoire à l'année royale ; mais Davout, à la tête d'un faible corps de cavalerie, sut par sa ferme contenance ralentir la poursuite des Vendéens et permit ainsi à l'armée vaincue de mettre un certain ordre dans sa retraite. A quelques jours de là, envoyé à Niort avec l'adjudant général Marceau pour y conduire des renforts au général Tuncq, il y reçut le brevet qui lui conférait le grade de général de division et l'affectait de nouveau à l'armée du Nord.

A son passage à Paris, Davout apprit que le commandement du camp de la Madeleine, sous Lille, lui était destiné. Loin d'être ébloui de l'honneur

d'un pareil commandement, avec son juste et précoce bon sens, il en embrassa de suite les responsabilités et jugea son expérience au-dessous de la tâche. D'ailleurs, à ce moment même, la Convention était saisie d'une proposition de loi tendant à expulser tous les ci-devant nobles de l'armée. Sans en attendre la promulgation, Davout, le 29 août, adressa sa démission à Bouchotte, le ministre de la guerre.

" Citoyen ministre, lui écrivit-il, le conseil exécutif provisoire, par un arrêté pris dans le courant de juillet de cette année, m'ayant nommé général de division auprès de l'armée du Nord, je déclare que je ne puis accepter cette place parce que j'ai été noble. Je donne par la même raison ma démission d'adjudant général chef de brigade, à laquelle j'avais été promu par les représentants du peuple, près l'armée des côtes de La Rochelle, étant chef du 3^o bataillon de l'Yonne, qui était à l'armée du Nord. Je vous prierai, citoyen, de me donner un reçu du contenu de la présente lettre. "

La réponse du ministre est du 31 août : " J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 29 par laquelle vous déclarez que vous ne pouvez accepter le grade de général de division, auquel le conseil exécutif provisoire vous avait nommé, parce que vous avez été noble. Vous donnez par la même raison votre démission de la place d'adjudant général chef de brigade, à l'armée des côtes de La Rochelle, à laquelle vous avez été promu par les représentants du Peuple près l'armée du Nord, étant chef de bataillon au 3^o de l'Yonne. La manière distinguée dont vous vous êtes conduit dans ce bataillon, le républicanisme et l'énergie que vous y ayez développés contre le traître Dumouriez, qui n'a échappé que par hasard au feu que vous avez fait faire sur lui ; tout nous faisait espérer que vous pouviez rendre de bons services à la Patrie dans ce moment. Mais vous avez pensé que l'opinion générale et le vœu des sociétés populaires, fortement prononcées pour l'exclusion des ci-devant nobles des premières fonctions militaires, ne vous permettaient pas quant à présent d'aspirer dans l'armée au degré de confiance né-

cessaire pour y être aussi utile que vous le désirez. Je me rends avec beaucoup de regrets à la résolution que vous avez prise de vous retirer chez vous, en applaudissant à votre projet de vous y livrer à l'étude militaire et à la pratique des vertus civiques, jusqu'à ce que le souvenir de votre origine ne soit plus un obstacle à la confiance publique, qui vous est due personnellement à tant de titres. "

Ainsi qu'il en avait fait prévenir le ministre par son ami, le général Pille, l'ancien commandant du 1er bataillon de la Côte-d'Or, Davout se retira à Ravières, où il se trouvait à la distance des armées, des frontières et de Paris que la nouvelle loi assignait aux anciens nobles. Le repos qu'il y goûtait et dont il occupait les loisirs par l'étude des écrivains militaires, de Polybe surtout qu'il affectionnait particulièrement, ne fut pas de longue durée. - A peine était-il depuis quelques mois à Ravières, qu'un agent municipal, accompagné de gendarmes, se présenta au château, porteur d'un mandat d'arrestation contre sa mère.

Aussitôt les scellés apposés, on fit monter Madame Davout dans une voiture pour la conduire à Auxerre ; son fils obtint la faveur de raccompagner. A Tonnerre, où l'on s'arrêta pour coucher, Davout parvint à apprendre le motif de cette arrestation ; sa mère avait été dénoncée comme entretenant avec des émigrés une correspondance suspecte. De fait, pour conserver partie de leurs biens à des amis émigrés (de la famille de La Rochefoucauld), elle s'était prêtée à une vente fictive et les pièces de cette affaire se trouvaient dans son secrétaire. Cette correspondance aux mains de l'accusateur public , c'était la mort pour elle ; il n'y avait pas un moment à perdre pour la sauver.

Trouvant moyen de sortir sans être vu de l'auberge de Tonnerre, Davout gagna à pied Ravières; il éveilla sa sœur en frappant à sa fenêtre et pénétra ainsi dans la maison, sans qu'aucun des serviteurs put se douter de sa présence. Adroitement, il fit sauter une planche de derrière du secrétaire, il y trouva les papiers compromet-

tants, les brûla, remplaça la planche et regagna Tonnerre sans que son absence y eut été soupçonnée. Le lendemain il accompagna sa mère à Auxerre, où, quelques jours plus tard, elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Mais, à la stupéfaction de l'accusateur public, la levée des scellés n'avait pas fourni les preuves qu'il en attendait, aucune charge n'étant relevée contre l'accusée, elle fut acquittée. Elle aurait dû être aussitôt remise en liberté, mais sa qualité de ci-devant, les relations qu'on lui supposait avec les émigrés la firent retenir comme suspecte. Son fils partagea sa captivité de plus de trois mois ; il fallut le 9 thermidor pour les rendre à la liberté.

Général de brigade

Pendant qu'avec des chances diverses les armées de la République combattaient sur nos frontières, les loisirs forcés de Ravières pesaient lourdement au patriotisme de Davout, à son ardent amour de la chose militaire. Aussi, à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il s'empessa de solliciter sa réintégration dans l'armée. Grâce aux protections qu'il avait su se ménager auprès des membres du gouvernement et à l'appui de Turreau, qui venait d'être envoyé comme représentant du peuple à l'armée des Alpes, ses démarches furent couronnées de succès. Le brevet qui le rappelle à l'activité avec le grade de général de brigade, près l'armée des côtes de Brest, est du cinquième jour complémentaire de l'an II (21 septembre 1794).

Plusieurs jours s'étant écoulés sans lui apporter ni un ordre, ni même la confirmation officielle

d'une nouvelle, qu'il ne connaissait encore que par ses amis, Davout, le 10 vendémiaire, an III (2 octobre 1794), s'était adressé à son ami Pille, alors commissaire des mouvements de l'armée de terre, au ministère de la guerre :

" Mon cher camarade, écrivait-il, je vais te hasarder une lettre, malgré tes occupations, à l'effet de te rappeler celle que Turreau t'a écrite il y a quelques jours et que l'on a dû te remettre.

«Ce représentant te mandait son étonnement de voir que, malgré ce que Carnot lui avait dit, j'étais encore dans mes foyers : il te priait de vouloir bien faire ton possible pour faire disparaître les longueurs, et de communiquer, à cet effet, la lettre qu'il t'écrivait à quelques membres du Comité de Salut public.

Eh bien ! mon ami, aucune lettre d'avis, ni d'ordre ne m'est encore parvenue. Seulement, un de mes amis de Paris m'a confirmé ce que Turreau m'avait assuré : je veux dire que j'étais destiné pour l'armée des côtes de l'Ouest"

" Voilà tout ce que j'en sais, les délais que j'éprouve font que je n'ose pas croire à ce bonheur, je crains même d'être obligé de végéter encore longtemps. Je mets ma plus grande espérance dans un homme qui a été à portée de me connaître, qui a vu ma conduite et mes principes dans plusieurs crises de la Révolution, qui sait qu'il ne serait pas facile de trouver un citoyen plus dévoué à la cause de la liberté et de l'égalité, oui, plus franchement dévoué. Cet homme qui me connaît, c'est toi ; je te remets mes intérêts, et j'ose assez compter sur ton amitié et ton ardent républicanisme pour être persuadé que je ne tarderai pas à être rappelé. Je ne suis ni intrigant, ni n'aime l'intrigue; aussi, si mes amis qui me connaissent ne me servent point, je cours grand risque de rester dans mes foyers. Je dois te dire que j'ai mis à profit, le mieux qu'il m'a été possible, l'année que j'ai déjà passée dans l'inactivité; ne pouvant me livrer à la pratique militaire, je me suis adonné à la théorie.

" Adieu mon ami; pour que tu puisses me lire, je vais terminer, mais songe qu'on laisse dans l'oubli celui qui a fait fusiller Dumouriez. Il est vrai qu'il n'y a guère que ceux qui étaient sur les lieux qui connaissent cette particularité : toi, tu y étais, tu sais combien la crise était violente.

" On me laisse ici, sous le prétexte que j'ai été ci-devant, mais observe que depuis le commencement de la Révolution, sans aucun décret, j'ai abjuré ces sottises, à l'âge de dix-neuf ans; j'ai remis une pension de 200 livres¹ que l'on m'avait donnée comme cadet gentilhomme. Observe que Maman , bien loin d'être en possession de droits féodaux nulle part, y était soumise au contraire à Ravières, ainsi que tout le reste des habitants; elle était tenue d'aller au moulin et au four banal. Mais au reste qu'importe tout cela ! Que l'on regarde mes principes et ma conduite depuis la Révolution, dans les archives de l'hôtel de la

1 Cette pension figure sur les contrôles de Royal Champagne, à l'article " Grâces, " à la date du 14 mars 1789.

Guerre. On y trouvera la lettre de cachet que mon ardent patriotisme, alors, m'a attirée. Mais j'allais entrer dans des détails trop longs. Adieu, mon cher camarade, crois que partout où je serai, je te porterai estime et amitié. Salut et fraternité. "

De son côté, Turreau n'était pas resté inactif et pour hâter l'exécution des promesses qu'il avait obtenues avant son départ, il avait de l'armée des Alpes, écrit la lettre suivante :

Au citoyen Pille, commissaire des mouvements de l'armée de terre.

Maison de la Guerre, rue Grange-Batelière, près des Italiens.

Le 20 vendémiaire, an III de la République.

Tu te rappelles sans doute, Citoyen, qu'avant mon départ pour l'armée d'Italie, je t'ai entretenu du citoyen Davout, ancien lieutenant-colonel du 3^o bataillon de l'Yonne, et ton camarade à l'armée du Nord. Carnot, à qui j'ai remis les notes les

plus avantageuses sur son compte, m'a dit qu'il était au nombre des citoyens mis en réquisition, et que son intention était de l'employer à l'armée des côtes de Cherbourg. Ne perds pas un instant à rappeler à Carnot cette affaire, qu'il m'a assuré être terminée. - Sous tous les rapports, Davout, que tu connais, a des droits acquis à l'honneur de la réquisition. Ses droits sont révolutionnaires, et tant qu'il y aura un ci-devant noble dans les armées, celui-ci qui n'a eu que le malheur de la naissance sans avoir jamais exercé les droits iniques qu'elle assurait, qui en était au contraire la victime, ne doit pas être condamné à une inactivité nuisible à la chose publique qu'il peut défendre et injuste pour lui. Si Camot n'a point encore assuré sa destination, dis lui que la seule crainte de Davout serait d'être employé à une armée où il n'aurait pas une grande activité. - Je crois avoir oublié, dans les notes que j'ai remises sur son compte, sa demeure, la voici : Davout, à Ravières, par Ancy-le-Franc, département de l'Yonne. - Je n'ai pas besoin d'exciter davantage ta sollicitude sur une affaire qui, je le répète, tient

beaucoup plus à l'intérêt de la République, qu'à celui de l'individu. Vois Carnot, vois Delmas; ce dernier connaît particulièrement Davout. Communique leur ma lettre, et fais avec eux disparaître toutes les longueurs qui pourraient exister.

Je t'embrasse et te salue fraternellement,

TURREAU,

Représentant du peuple près les armées des Alpes et de l'Italie.

Le brevet, si impatiemment attendu, s'était croisé avec ces lettres et avait apporté à Davout sa nomination à l'armée des côtes de Brest. Ce qu'il avait vu de la guerre civile, pendant son court passage en Vendée, lui faisait ardemment désirer d'être plutôt employé aux frontières, aussi, comme ancien officier de cavalerie, sollicita-t-il d'être envoyé à l'armée de la Moselle, où cette arme était beaucoup plus nombreuse. Il fut fait droit à sa demande, ainsi qu'en témoigne le

rapport suivant :

2 vendémiaire an III.

Rapport au Comité de salut public.

Le général de brigade Davout, ci-devant employé à l'armée de l'Ouest, qui vient de recevoir l'ordre de passer en ce grade à celle des côtes de Brest, conformément à l'arrêté du Comité de salut public du premier jour des Sans-Culotides, représente qu'ayant précédemment servi dans l'arme de la cavalerie, et que cette arme étant beaucoup plus nombreuse dans l'armée de la Moselle, il pense qu'il y serait infiniment plus utile qu'aux côtes de Brest, le service des troupes à cheval lui étant plus familier que celui de l'infanterie. C'est uniquement d'après ces considérations qu'il demande son changement.

Observations

Il existe à l'armée de la Moselle neuf généraux de division, et il n'y a, compris le chef d'état major, que dix-sept généraux de brigade, ce qui paraît

nécessiter une augmentation de deux officiers généraux de ce dernier grade. La force de cette armée le nécessite aussi.

D'après cela le commissaire pense que le Comité peut donner de nouveaux ordres à l'effet de faire passer à l'armée de la Moselle le général de brigade Davout, destiné pour celle des côtes de Brest.

Le commissaire : L.-A. Pille.

En conséquence, Davout, fut définitivement affecté à l'armée de la Moselle qui sous les ordres du général Moreaux, allait entreprendre le blocus de Luxembourg.

Le 2 novembre 1794, la prise du fort de Rheinfels avait rendu l'armée française maîtresse de la rive gauche du Rhin, sauf les deux places de Luxembourg et de Mayence que les Impériaux tenaient encore. Tandis que Moreaux, avec l'armée de la Moselle, recevait l'ordre de se diriger sur Luxembourg, Michaud, avec l'armée du Rhin

devait investir Mayence. La République attachait à la conquête de Luxembourg d'autant plus de prix que cette place, outre qu'elle était réputée une des plus fortes de l'Europe, était à la fois le dépôt des armées autrichiennes et la base de leurs opérations sur cette frontière.

Le 21 novembre, Davout se trouvait avec le général Debrun quand celui-ci fit attaquer les retranchements que l'ennemi avait élevés à Grunwald. L'élan des Français fut tel que les Autrichiens, malgré les avantages de la position leur abandonnèrent avec leurs retranchements, 4 pièces de canon et de nombreux prisonniers, et qu'ils ne purent se rallier que sous le canon de Luxembourg. Le général Moreaux, qui arriva le lendemain de cette affaire, profita de l'effet qu'elle avait produit sur les défenseurs de Luxembourg, pour former aussitôt le blocus de la place, en ayant soin de placer ses troupes hors de la portée des 500 bouches à feu qui la défendaient.

L'armée autrichienne était sous les ordres du feld-maréchal Bender; les sorties qu'elle tenta contre les lignes françaises échouèrent successivement et de jour en jour la place fut plus étroitement resserrée. Mais, si l'ennemi avait en provisions de guerre et de bouche d'abondantes ressources, il était loin d'en être de même au camp français, et, pendant ces mois d'un hiver exceptionnellement rigoureux, on se fait difficilement idée des privations et des souffrances que dût supporter l'armée assiégeante. Moreaux lui-même en fut une des victimes, il succomba au commencement de février et le général Ambert le remplaça dans son commandement.

A une réunion chez ce général, Da vont lui entend dire que le seul moulin d'Eich , situé dans la ville basse à l'intérieur des ouvrages, est maintenant laissé à la disposition de la population et que, s'il pouvait être détruit, la famine ne manquerait pas de déterminer rapidement la reddition de la place. Il se propose, si le général l'y autorise, pour aller l'incendier, son offre est

aussitôt acceptée.

Le 4 mars, vers minuit, par un brouillard qui rend la nuit plus sombre encore, Davout se met en marche avec la compagnie de grenadiers du 1er bataillon des Vosges, aux ordres du capitaine Mercier. Un déserteur Joseph Gund, de Detwiller, dirige la petite troupe vers une brèche qui donne accès au chemin couvert. Gund, le capitaine Mercier, l'adjudant Delru, Davout y sautent les premiers et reçoivent les fusils des grenadiers qui y descendent à leur tour. Dans un profond silence on approche du moulin; tandis que Davout avec le reste de la troupe forme la réserve, le capitaine et 16 grenadiers suivent le déserteur. La sentinelle tuée par Gund, les grenadiers se précipitent dans le poste et surprennent d'abord les Autrichiens. Ceux-ci sautent sur leurs armes et repoussent les agresseurs, Davout accourt pour soutenir les siens. Reconnaisant un chef, les ennemis se ruent sur lui, ils vont le saisir, mais le sergent Ménétrier voit le danger que court son général, avec quelques grenadiers il se précipite

sur le groupe qui entoure Davout et le dégage. Les Autrichiens repoussés, on se hâte de mettre le feu au moulin car l'alerte est donnée et le canon de la citadelle fait pleuvoir dans la direction d'Eich une grêle de projectiles. Mais le but de l'expédition est rempli, les grenadiers s'élançant vers la chaussée de Liège, en abattent la barrière et regagnent le camp n'ayant perdu que 2 hommes.

Cette audacieuse entreprise contribua à hâter la reddition de la place; mais quand Luxembourg ouvrit ses portes, Davout n'était plus sous ses murs. Il avait suivi le mouvement des divisions de l'armée de la Moselle qui, avec le général Ambert, s'étaient portées vers Mayence; deux divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous le général Hatry, les l'emplaçaient devant Luxembourg. Dorénavant Davout faisait partie de l'armée de Rhin-et-Moselle qui, successivement aux ordres de Michaud et de Kléber, en attendant l'arrivée de Pichegru, formait le blocus de Mayence et manœuvrait dans les provinces rhénanes.

De Spire, Davout adresse à son ami, le représentant Bourbotte, une longue et curieuse lettre; elle emprunte un intérêt d'autant plus grand aux sages conseils qu'elle renferme que Bourbotte, compromis à ce moment dans l'insurrection de prairial, portait alors sa tête sur l'échafaud (29 prairial). La voici :

Armée de Rhin et Moselle.

Au quartier général, à Spire,
le 4 prairial, l'an III de la République.

On vient de me faire le rapport, mon cher ami, que Maupertuis avait vendu le cheval de la République qu'il montait; je t'en préviens afin que tu puisses lui donner une forte leçon quand tu le verras. C'est être vicieux de bien bonne heure. Il paraît que ce jeune homme était très dérangé; beaucoup de personnes sont venues me faire des réclamations ; il est d'autant plus coupable que, de la part de ses parents, je lui ai remis depuis 4

ou 5 mois près de 14 à 1500 francs, somme plus que suffisante pour ses besoins, puisque vivant chez moi, sa nourriture ne lui coûtait rien. Il faut que ses parents le surveillent de près et répriment ses penchants au vice pendant qu'il est encore jeune. Il a joué de très mauvais tours à un mes domestiques, annonçant beaucoup d'indélicatesse.

Dans deux jours je serai rendu à ma destination, devant Mayence. Je ne puis t'exprimer, mon ami, combien j'ai eu l'âme serrée et navrée toute cette journée, depuis mon entrée dans le Palatinat jusqu'à Spire, ce qui fait 4 à 5 lieues de pays. J'ai vu les plus belles plaines du monde incultes, délaissées, au point qu'il n'y a pas, je crois, un pouce de terre de remué. J'ai pris, en passant dans les villages, des informations ; plusieurs de ces malheureux m'ont dit que c'étaient les commissaires-grippes qui en étaient les auteurs ; que ces gens leur avaient tout enlevé, chevaux, vaches, bœufs, etc, jusqu'aux vitres, jusqu'à des tuyaux de poêle; aussi les maisons ont l'air d'être inhabitées.

Enfin, mon cher ami, toutes les atrocités possibles ont été commises par ces abominables scélérats ; ils ont mis, dans plusieurs villages, des femmes en réquisition pour satisfaire leurs infâmes désirs ; ma plume se refuse à retracer ce dont mon cœur est déjà si indigné. Il n'y a rien que ces scélérats n'aient fait pour rendre en horreur le nom français dans tous ces pays conquis par la valeur de nos armées. La nation, tôt ou tard, fera justice de tous ces brigands qui, plutôt que d'évacuer les comestibles, se sont amusés à ruiner tous les malheureux habitants et ont jeté à l'eau le blé ; ce dernier fait est certain. Tu vois qu'il y avait des monstres qui travaillaient à l'extérieur à faire détester le nom français, comme il n'en existe que trop aussi, dans ma malheureuse patrie, qui voudraient y faire détester le républicanisme en commettant, sous cette ombre sacrée, des forfaits que la postérité ne voudra pas croire.

Enfin, ce malheureux temps est passé, et certes, pour toujours; la paix est faite avec plusieurs

princes de l'empire et sur le point de se conclure avec beaucoup d'autres; le passage du Rhin, que très certainement nous ne tarderons pas à tenter, et qui, suivant toutes les apparences, réussira, achèvera le reste, et nous donnera une paix générale. Fasse le ciel que cette paix existe aussi dans ma patrie ; qu'il serait douloureux pour ceux d'entre nous qui auront échappé à tous les périls de la guerre, de ne point trouver dans leur pays un bonheur qu'ils ont si bien mérité et gagné !

Serons nous encore exposés à la tyrannie de quelque comité révolutionnaire, de quelque club, et par quelle fatalité faut-il que nous ne sachions à quoi nous en tenir, qu'au lieu d'avoir de l'espoir, nous n'éprouvions que des craintes. Pourquoi tous les Français ne sont-ils pas témoins de la fraternité, de toutes les vertus républicaines qui régissent dans nos camps ; à la vérité, il ne se trouve pas de brigands parmi nous, mais le nombre de ces derniers est-il donc si grand dans ma patrie? Je ne le pense pas.

Que la Convention fasse poursuivre les dilapidateurs de la fortune publique et les assassins ; il ne restera plus, dans la société, que des braves gens, qui auront quelquefois des dissidences d'opinion, mais qui sympathiseront de cœur, et qui abjure-ront bientôt tout esprit de vengeance. Mais, pour cela faire, il faut de l'union dans la Convention, il faut que tous les députés oublient l'opinion qu'ils ont professée à telle ou telle époque, et se rap-pellent seulement qu'ils sont Français; malheur à ceux qui ne sont pas glorieux de ce titre ! Il n'y a pas un soldat dans l'armée qui ne se sente l'âme élevée en pensant qu'il est Français, et qu'il a contribué pour sa part à la gloire dont ce nom est couvert chez les autres nations de l'Europe.

Les nouvelles des 27 et 28, que j'ai lues à Stras-bourg, m'ont vivement affecté ; on a jeté encore dans l'Assemblée, comme pomme de discorde, la constitution de 1793. Eh bien! discutez froide-ment les articles que l'on trouve mauvais, et si, après un mûr examen, vous le trouvez aussi, le bonheur de la France vous fait un devoir de

rectifier ce qui pourrait faire, pendant des siècles, le malheur de plusieurs millions de nos concitoyens.

Il me semble moi, que, si j'étais dans l'Assemblée, j'émettrais franchement mon opinion, que je la soutiendrais sans invectiver personne, jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé que j'ai tort; en tenant cette conduite, on ne se fait pas d'ennemis, et on acquiert l'estime de ses compatriotes. Oui, si j'étais dans la Convention actuellement, je m'élèverais avec force contre les massacres derniers de Lyon, parce que, peu m'importe que les victimes soient réputées terroristes ou royalistes (je les hais autant les uns que les autres), il n'en est pas moins constant que ce sont des assassinats, puisque ce n'est pas en vertu d'un jugement qu'ils sont mis à mort, et si la Convention ne se prononce pas hautement contre ces atrocités, la France n'offrira plus que des égorgés et des égorgeurs.

Voilà de tristes vérités qui affligent le cœur de ton brave ami qui cherche la vérité et qui veut le

bien. Il pourra avoir quelquefois des opinions erronées, mais son cœur sera toujours pur, tout dévoué à sa patrie et à ses amis. Tu sais que tu es un des premiers que je voudrais voir réuni avec moi ; que d'inquiétudes j'aurais de moins, je ne craindrais pour tes jours qu'un jour d'action, Eh bien, je t'avouerai que, dans le poste délicat que tu occupes, je crains sans cesse; je t'en conjure, par notre amitié, éloigne-toi de toutes les factions, ne crains point de revenir sur des opinions erronées que tu pourrais avoir émises; veux-tu que je te donne un exemple? C'est Tallien que je te citerai; certes, il a émis bien des opinions, qu'il se reproche aujourd'hui peut-être, mais il a eu le bon esprit, du moins, de ne pas s'entêter à soutenir ses œuvres passées et des systèmes mauvais.

J'ai vu avec peine que tu te sois mis en butte à la haine de beaucoup de monde, par la demande d'appel nominal; dis-moi si dans un moment, où les esprits sont exaspérés par les circonstances, ou par toute autre raison, on avait adopté la proposition qui avait été faite de mettre en arresta-

tion tous les députés qui avaient signé cet appel nominal? Eh bien, mon ami Bourbotte aurait été, sans aucun profit pour la République, persécuté, enfermé dans un château de Ham; des journalistes auraient imprimé que tu étais un scélérat. Tous ceux qui auraient lu le journal, et qui, comme moi, n'auraient pas été ton camarade d'enfance, ton ami ; qui ne connaissent pas comme moi ou ceux qui ont vécu avec toi, ta belle âme, ton cœur généreux et obligeant, ta bravoure; qui ignorent que tu t'es battu dans la Vendée comme un brave soldat, que tu as eu des chevaux tués sous toi ; tous ceux-là, dis-je, le croiraient : tes ennemis profiteraient de la circonstance, et, s'ils ne parvenaient pas à te perdre, au moins il resterait toujours une cicatrice des calomnies qu'ils auraient débitées à leur aise sur toi.

Songe que l'âme de ton ami sera profondément affligée de tous les malheurs que tu pourrais éprouver; songes-y, afin que cette idée te porte à l'éloigner de cette mer orageuse où tu es jeté;

ancre-toi toujours au port qui est la majorité de la Convention, qui, je crois tout entière, veut ce que nous voulons tous : la république, et ce que nous aurons malgré les intrigues de quelques malveillants qui, il est vrai, dans plusieurs campagnes surtout, cherchent à royaliser et à fanatiser les esprits faibles; mais que peuvent-ils faire contre la presque universalité des Français, contre les armées entières et la Convention, surtout si elle établit le calme dans l'intérieur; nos ennemis ne tablent que sur nos troubles.

Je t'en écris bien long, mon cher Bourbotte, malgré cela, je ne puis te rendre toutes mes idées, te donner tous les conseils que me dicterait la vive amitié que je te porte ; il faudrait que j'écrivisse des in-folios. Donne-moi donc de tes nouvelles, il y a des siècles que je n'en ai reçu; écris-moi toujours à l'adresse que je t'ai donnée dans la lettre que je t'ai écrite, il y a quelques jours, à mon départ de Strasbourg.

Adieu, mon ami, jouis d'une bonne santé, sou-

viens-toi que ton ami te conjure, dans toutes les occasions et mouvements extraordinaires que la disette momentanée pourra occasionner, de t'ancrer au port qui est la majorité de la Convention souviens-toi, si tu te précipitais dans un parti, qu'en révolution, malgré un cœur honnête et probe. l'on devient facilement criminel. Sans doute, si l'on te connaissait comme moi, l'on t'excuserait en rejetant le tort sur une tête trop chaude et trop facile à exaspérer et à tromper; mais ceux qui ne te connaîtraient pas, ah ! mon ami, ils voudraient ta perte.

Fais connaissance de Dubois de Crancé, je le connais assez pour répondre de son républicanisme, et, dans les occasions délicates, il pourra te donner de sages avis. Je t'ai souvent reproché d'être trop facile et trop complaisant; si tu n'y prends pas garde, tôt ou tard, cela pourrait t'occasionner des chagrins, et, par contre coup, tu en donnerais à ton ami qui, certes, t'a donné encore aujourd'hui une nouvelle preuve d'amitié, autant par la longueur que par le contenu de cette lettre.

Adieu encore une fois.

C'est en Vendée que Davout avait fait la connaissance de Marceau ; entre deux natures si bien faites pour se comprendre l'intimité ne fut pas longue à s'établir. Ils se retrouvèrent sur les bords du Rhin et c'est alors que fut ébauché entre eux un projet de mariage qui devait unir à Marceau Julie, la sœur de Davout. On croyait à la prochaine conclusion de la paix et Davout comptait alors entraîner son ami à Ravières; c'est ce que nous apprend la lettre que le 2 juillet, de Spire, il écrivait à Marceau : «Je vais te donner de mes nouvelles, mon cher ami, dans l'espoir d'en recevoir des tiennes. Il paraît que notre partie de vendanges est ajournée à l'hiver prochain, car la paix ne se fait guère. Nous sommes attendus avec impatience à la maison, et nous donnerions un vif chagrin à ceux qui la composent, si nous frustrions leur espoir. On me promet divertissements de toute espèce pour nous délasser, Malgré, que le temps des vendanges approche, je ne renonce cependant pas à l'espoir d'y être pour cette

époque, si la paix ou un armistice se faisait dans quelque temps. A cette époque je t'écrirai pour prendre heure, jour et endroit pour notre départ. On a fait provision d'avoine, de fourrages, parce qu'on a prévu que nous viendrions avec des chevaux. Nous ne savons rien ici de ce qui se passe dans le Haut-Rhin; j'ignore si on a vraiment l'envie de passer ce fleuve. De tes côtés, je pense qu'on le passera auparavant nous. Il y a neuf à dix jours que le bruit courait que le général Kléber l'avait passé du côté de Dusseldorf.... Pour toi, mon cher général, reçois les assurances de l'inviolable attachement du plus dévoué et plus sincère de tes amis. Je t'embrasse de toute mon âme. "

Depuis longtemps déjà, ainsi que la découverte de sa correspondance devait bientôt l'apprendre, Pichegru était en relations suivies avec le prince de Condé, les agents royalistes et les Autrichiens. Ses coupables menées allaient sur cette frontière, paralyser les courageux efforts de l'armée de Sambre-et-Meuse et rendre inutiles les brillants

succès qu'elle remportait sous le commandement de Jourdan.

Il fallait cependant sortir d'une inaction qui, à force de se prolonger, aurait pu ouvrir lès yeux au Comité de Salut Public, et le 20 septembre, Pichegru se présenta devant Manheim. Les intelligences qu'il avait dans l'armée ennemie décidèrent le comte d'Oberndorf, qui occupait cette place avec des forces plus que suffisantes pour sa défense à la rendre sans combat sur la simple sommation du général français. Si alors Pichegru s'était franchement porté à la rencontre de l'armée de Jourdan, on aurait pu espérer les succès les plus décisifs de cette campagne. Il s'en garda bien, et ses lenteurs voulues forcèrent l'armée de Sambre-et-Meuse à se replier sur Dusseldorf. Cette retraite permit au général Clerfayt d'attaquer et de forcer les lignes françaises devant Mayence, événement qui rappela sur ce point la majeure partie des forces de Pichegru.

Marchant alors en force contre le faible corps

français de 9,000 hommes qui se trouvait aux environs de Manheim, Wurmser le rejeta dans cette place qu'il investit aussitôt. Le général Montaignu y commandait les troupes françaises, Davout étant sous ses ordres. Enfermés dans une ville mal fortifiée, plus mal approvisionnée encore, les Français se défendirent avec la dernière énergie. Wurmser, qui avait espéré qu'il lui suffirait de se montrer pour faire capituler Manheim, dut pour la réduire, recourir à un siège en règle et à un bombardement. Après un mois de siège, dont dix-sept jours de tranchée ouverte, Montaignu, n'espérant plus de secours et ayant épuisé toutes ses munitions, dut se rendre prisonnier avec sa garnison réduite de moitié.

Davout était prisonnier de guerre, mais une heureuse chance allait lui permettre de rentrer en France. Jadis, pendant un séjour à Versailles, Wurmser s'était lié avec un oncle de Davout; aussi s'empressa-t-il, dès qu'il sut que le jeune général faisait partie de la garnison prisonnière, de le faire venir auprès de lui et de lui annoncer

qu'il était libre de se retirer en France, prisonnier sur parole.

Voilà donc Davout une fois encore rendu aux loisirs de Ravières, jusqu'au jour où un cartel d'échange lui rouvra la carrière. Grâce à l'aimable obligeance de Madame de Louvois, qui mit à sa disposition sa belle bibliothèque d'Ancy-le-Franc, la lecture et l'étude occupèrent utilement pour lui ce temps de repos forcé. Neuf mois environ s'étaient ainsi écoulés, quand Davout reçut avis de son échange.

Il était affecté à l'armée de Rhin et Moselle qui, maintenant sous le commandement de Moreau, défendait Kehl contre l'armée autrichienne.

Occuper le plus longtemps possible devant cette place les forces considérables de l'archiduc Charles et empêcher ainsi l'Autriche d'envoyer des renforts au secours de son armée d'Italie, tel était le but principal que se proposait Moreau. Il avait confié la défense du fort de Kehl et de ses

ouvrages aux divisions Ambert, Duhesme et Sainte-Suzanne. La première était composée des 3°, 10° et 31° demi-brigades de ligne, aux ordres de Davout; des 4° et 60° aux ordres du général Decaen : la seconde, des 68° et 76°, général Eckmayer, des 84° et 93°, général Lecourbe : la troisième des 97° et 10°, général Montrichard, des 103°, 106° et 109°, général Tarreau. En tout 40 bataillons, plus une réserve de 6 bataillons campée dans l'île des Fascines, vers la rive gauche du Rhin. Moreau avait donné au général Desaix le commandement supérieur de ces forces; l'artillerie était commandée par le général Eblé, le génie par le général Chambarlhac.

Pendant près de deux mois, malgré le feu effroyable et continu des Autrichiens, les assiégés se défendirent, disputant pied à pied les ouvrages et les approches de la place. Enfin le 9 janvier 1797, voyant que le fort de Kehl n'était plus en état de résister à une attaque de vive force, mais que par cette opiniâtre défense il avait rempli son but, Moreau se décida à l'évacuer. Desaix fut

chargé d'aller proposer la capitulation à l'Archiduc. Il fut convenu que les Autrichiens entreraient dans le fort le 10 janvier à 6 heures du soir, et que les troupes françaises en sortiraient avec tous les honneurs de la guerre, armes, bagages et tout ce qu'elles pourraient emporter. On travailla avec une telle diligence que pas une seule palissade ne fut laissée à l'ennemi et que tout était ramené sur la rive gauche quand le lendemain les Autrichiens prirent possession du fort.

Tandis que ses vaillantes troupes prenaient leurs quartiers d'hiver, Moreau s'était rendu à Paris pour y solliciter et presser l'envoi de tout ce qui leur manquait pour pouvoir rentrer en campagne. Pendant son absence, le commandement fut exercé par Desaix qui sut si bien communiquer son ardeur et son génie aux chefs des divers services de l'armée, que vers le 17 avril, au retour de Moreau à l'armée, les préparatifs de passage étaient, presque entièrement terminés.

Moreau décida de passer le Rhin en avant de Killstadt, les ordres formels du Directoire ne lui permettant pas de choisir un point plus favorable. Les bateaux et les troupes de débarquement, divisés en trois colonnes, devaient aborder à trois points principaux : la première colonne au bois de Freystadt, la seconde vers l'embouchure du Holchenbach et la troisième sur un banc de sable séparé du bois de Diersheim par de petits bras guéables. Plusieurs fausses attaques et une canonnade générale sur toute la ligne devaient appuyer cette opération et inquiéter l'ennemi. Le général Duhesme commandait les troupes de débarquement, qui furent réunies à l'abri d'une digue en avant de Killstadt. Elles étaient ainsi composées : première colonne, général Vandamme. Il avait sous ses ordres l'adjutant général Heudelet, les aides de camp Gobrecht et Savary, un bataillon de la 76^e et trois bataillons de la 10^e demi-brigade. Deuxième colonne, général Davout; sous ses ordres les adjutants généraux Demont et Jarry, un bataillon de la 16^e d'infanterie légère et trois bataillons de la 31^e de ligne; le

général Duhesme accompagnait cette colonne. La troisième colonne, général Jordy, comprenait outre la 17^e demi-brigade, deux bataillons de la 109^e et un bataillon de la 16^e légère; mais la pénurie de bateaux forçait cette colonne à attendre le retour de ceux qui portaient les deux premières.

Les eaux très basses rendaient la navigation assez difficile, aussi y eut-il un assez long retard dans la réunion des bateaux, et il était plus de six heures, quand le 20 avril au matin, l'attaque principale put partir. Déjà depuis deux heures le canon des fausses attaques avait prévenu l'ennemi, on ne pouvait plus songer à le surprendre. Aussi, quand la flottille déboucha dans le grand bras du Rhin, s'y trouva-t-elle exposée à un feu des plus nourris et se vit-elle contrainte d'aller atterrir en face de Diersheim, point qui avait été désigné à la troisième colonne.

L'adjudant-général Heudelet, avec les grenadiers de la 76^e et de la 10^e demi-brigade, s'élançant au

pas de charge repoussa le poste autrichien qui défendait la rive. Cela permit aux autres troupes de prendre terre sur le banc de sable et de s'y former, pendant que les embarcations qui les avaient amenées retournaient vers l'autre rive chercher la troisième colonne. Tandis qu'il faisait établir derrière une digue les troupes du général Vandamme, Duhesme ordonnait à Davout de marcher contre le village de Diersheim fortement occupé par l'ennemi, et il accompagnait lui-même cette colonne. Elle pénétra dans le village, mais les Autrichiens, d'abord étonnés de l'impétuosité de cette attaque, revinrent à la charge et, grâce à la supériorité du nombre, repoussèrent les Français malgré tous les efforts des généraux Duhesme et Davout.

L'arrivée de Vandamme avec la 10^e demi-brigade rétablît le combat, et le village fut emporté encore une fois, mais pour peu de temps; des renforts arrivés aux Impériaux leur permirent de réattaquer Diersheim et d'y rentrer. Renforcé par un bataillon que la flottille venait de débarquer,

Davout, ramenant ses troupes à l'attaque, pénétra dans le village, en chassa l'ennemi et s'y établit. Une nouvelle tentative des Autrichiens échoua contre Diersheim, il en fut de même de celle qu'ils firent contre la digue à laquelle s'appuyait le flanc des Français. Desaix et Davout se portèrent sur ce point avec les deux bataillons de la 109^e et rejetèrent l'ennemi en désordre dans Honau. Vers le soir, l'ennemi tenta une nouvelle attaque sur Diersheim ; il commença par diriger un violent feu d'artillerie sur le village qui fut bientôt en flammes. A la faveur de la fumée de l'incendie les Autrichiens y pénétrèrent et repoussèrent jusque dans l'église les Français, qui s'y défendirent avec la dernière énergie. Ils permirent ainsi aux adjudants généraux Drouet et Heudelet d'arriver à leur secours et de rejeter les Impériaux hors du village, après un choc des plus vifs où ils furent tous deux blessés.

Pendant ce temps Vandamme et Davout marchant sur le village de Honau en avaient délogé l'ennemi presque sans coup férir et s'y étaient

établis. Telle était la position des Français à la fin de cette première journée.

Le général autrichien Sztarray, ayant pendant la nuit rassemblé toutes ses troupes, se mit en marche le 21 à la pointe du jour, sur Diersheim et Honau. Sur ce dernier point, après avoir obtenu d'abord quelques avantages et chassé les Français du village, il fut repoussé par les 24^e et 89^e demi-brigades. A Diersheim, les Autrichiens ouvrirent d'abord un violent feu d'artillerie qui démonta en partie les batteries françaises, puis se précipitèrent au pas de charge sur le village. Ils s'y heurtèrent au chef de brigade Cassagne qui sut s'y maintenir, tandis que Davout avec la 17^e légère et la 109^e débouchait dans la plaine et, sous les décharges répétées de l'artillerie autrichienne, se portait sur le flanc gauche de l'ennemi. Cette marche audacieuse soutenue par les charges qu'exécutèrent à propos le 4^e dragons et le 9^e hussards, décida du succès de la journée. Les Autrichiens, abandonnant leurs positions, se retirèrent sur Offenbourg et vers la vallée de

Kintzig, après avoir perdu 4 à 5,000 hommes hors de combat. Les rapports font monter à 1,500 hommes environ les pertes des Français ; le manque de cavalerie ne leur permit pas de tirer de cette victoire tous les avantages qu'ils auraient pu espérer d'une poursuite plus active.

Dès le matin du 2, Moreau porta en avant le centre de son armée, qui était sous le commandement de Desaix; la première colonne, aux ordres de Vandamme se dirigea sur Freudenstadt poursuivant l'ennemi jusqu'au-delà d'Oberkirch ; la seconde, aux ordres de Davout, remontant la vallée de la Kintzig poussa jusqu'à Biberach. C'est là que le 23 avril un aide de camp du général en chef vint arrêter la poursuite des Français; Moreau venait de recevoir la notification des préliminaires de paix que Bonaparte avait signés à Léoben. Ils devaient aboutir au traité de Campo Formio et mettre fin à la première coalition.

C'est au siège de Kehl que Desaix avait rencontré Davout, il l'eut bientôt distingué et, d'une estime

réci-proque, les deux généraux ne tardèrent guère à passer à une intimité que la mort seule devait rompre. Cette liaison devait avoir sur la carrière de Davout, la plus grande et la plus heureuse influence. Desaix, frappé des rares qualités militaires qu'il avait été à même de remarquer chez Davout, en avait parlé avec les plus grands éloges devant Bonaparte. Celui-ci, qui, sous couleur d'une entreprise contre l'Angleterre, préparait alors son expédition d'Egypte, ayant témoigné le désir de voir le jeune général, Desaix s'empressa d'en aviser son ami, qui se reposait alors en Bourgogne. Davout accourut aussitôt à Paris, et, le 2 mars 1798, dans l'hôtel de la rue de la Victoire, Desaix le présenta au tout puissant général, dont il allait devenir un des plus illustres lieutenants.

Campagne d'Egypte

La première entrevue de Bonaparte avec Davout fut courte, elle fut de part et d'autre décisive. L'instinct merveilleux avec lequel Bonaparte savait juger les hommes et choisir ses instruments, lui avait révélé le précieux auxiliaire qu'il devait trouver en Davout ; et celui-ci, de son côté, sortait de ce premier entretien complètement séduit par ce puissant génie. Il en emportait la promesse d'être employé à l'armée qui, sous la dénomination d'armée d'Angleterre se réunissait à Marseille et à Toulon, et que Bonaparte destinait à la conquête de l'Egypte. Il se rendit donc à Marseille où il devait attendre de nouveaux ordres.

Les préparatifs militaires étaient poussés avec la plus grande activité, non seulement à Marseille et à Toulon, mais aussi à Civita-Vecchia, Gênes et

Bastia, où les généraux Berthier, Brune et Am- bert préparaient trois autres convois. Le but réel de l'expédition restait cependant toujours un se- cret, il fallut l'arrivée de Bonaparte à Toulon, le 8 mai 1798 et sa proclamation à l'armée pour le dé- voiler.

L'armée destinée à l'expédition d'Egypte comp- tait environ 36,000 hommes, ainsi répartis : trois demi-brigades d'infanterie légère, les 4° 21° et 22°; dix demi-brigades d'infanterie de ligne, les 9° ,13° , 18° , 25° ,32° ,61° , 69° ,75° ,85° et 88° ; le 7° bis, régiment de hussards ; le 22° de chas- seurs à cheval; les 3° , 14° ,15° , 18° et 20° de dra- gons, un escadron de guides à cheval et un ba- taillon de guides à pied; plusieurs compagnies d'artillerie à pied et à cheval; deux compagnies de mineurs et un bataillon de sapeurs. Le général Alexandre Berthier était chef d'état-major géneral; les généraux Caffarelli-Dufalgua et Dommar- tin commandaient, le premier le génie, le second l'artillerie. Les généraux de division étaient : Bon, Desaix, Dugua, Dumas, Dumuy, Kléber,

Menou, Reynier et Vaubois; les généraux de brigade : Belliard, Damas, Davout, Friant, Lannes, Lanusse, Leclerc, Mireur, Murat, Rampon, Verdier, Vial et Zayonscheck. Indépendamment de la flotte que commandait le vice-amiral Brueys, le nombre des bâtiments de transport se montait à 400 environ.

Le 19 mai 1798, au matin, l'expédition quitta Toulon, et, après avoir enlevé Malte au passage, arriva le 1er juillet en vue d'Alexandrie. Le jour même Bonaparte fit commencer le débarquement des troupes, et, dès le lendemain, sans en attendre la fin, il lança sur Alexandrie trois colonnes commandées par les généraux Kléber, Bon et Menou et se rendit maître de cette ville. Davout assistait à ce fait d'armes; n'ayant pas encore de commandement spécial, il était attaché au grand quartier général. Ce ne fut que le 11 juillet que, le général Mireur ayant été tué dans une embuscade par les Arabes, Davout lui succéda dans le commandement de la cavalerie de Desaix. C'est en cette qualité qu'il prit part au com-

bat de Ghebreïs et à la bataille des Pyramides et que, le 23 juillet, il assista à l'entrée de l'armée française au Caire. C'est de cette ville que Bonaparte datait cet ordre du Jour :

" Le général en chef, voulant donner au général de brigade Davout un témoignage de la satisfaction du Gouvernement, pour les services qu'il a rendus dans les armées de la République.

. Voulant également récompenser les services de Charles Davout, son frère, qui, depuis l'âge de seize ans, a servi comme volontaire dans le 3^o bataillon de l'Yonne et le 9^o de hussards, nomme Charles Davout sous-lieutenant au 20^o de dragons.

Au moment où Desaix quittant le Caire se portait vers la Haute-Egypte, Davout était atteint d'une violente attaque de dyssenterie, maladie dont il devait à plusieurs reprises souffrir pendant cette campagne. Obligé de rester au Caire pour se soigner, il ne put accompagner Desaix dans cette

première partie de son expédition. Ces loisirs forcés pesaient lourdement à Davout, aussi, encore imparfaitement remis. sollicita-t-il du général en chef un emploi où, dans la mesure de ses forces, il pût donner carrière à son activité. Bonaparte lui confia la réorganisation de la cavalerie

Comptant se remonter promptement dès son arrivée en Egypte, Bonaparte n'avait fait embarquer qu'un nombre restreint de chevaux; encore, dans la traversée, avaient-ils beaucoup souffert et un grand nombre d'entre eux avait péri. La cavalerie se trouvait donc presque entièrement démontée, et pendant les premiers temps de l'occupation française l'Egypte n'avait pas présenté les ressources en chevaux que l'on en avait espéré. Cela tenait à plusieurs causes; les mameloucks en enlevaient dans leur retraite le plus grand nombre possible, les habitants se prêtaient de mauvaise grâce aux réquisitions, et puis surtout, presque, tous les animaux que l'on aurait pu acheter l'avaient été dès les premiers jours par les admi-

nistrateurs et les employés de l'armée, malgré les ordres du jour qui le défendaient. C'est à ce dernier abus que Davout s'attaqua tout d'abord; il sollicita du général en chef un nouvel ordre du jour réglant le nombre de chevaux qu'administrateurs et employés pouvaient avoir, et il le fit appliquer dans toute sa rigueur; 7 à 800 chevaux furent ainsi tout de suite rendus à l'armée. D'un autre côté, tout en évitant les vexations inutiles, il sut assurer l'exact fonctionnement des réquisitions, et grâce à sa fermeté la cavalerie, en peu peu de temps, se trouva complètement remontée.

Pendant ce temps Desaix, dans la Haute-Egypte, avait défait Mourad en plusieurs rencontres, mais il lui fallait des renforts pour soumettre ces provinces. Ayant donc établi sa petite armée à Béné-souef, dont il fit sa place d'armes, il se rendit au Caire pour les solliciter. Bonaparte, qui préparait alors son expédition de Syrie, ne pouvait pas lui accorder tout ce qu'il demandait, mais il lui donna Davout que Desaix réclamait tout particulière-

ment. Celui-ci reçut donc l'ordre d'aller joindre Desaix ; il lui amenait 1,200 hommes de cavalerie, 300 hommes d'infanterie tirés des dépôts de la division, 6 pièces de canon et 6 djermes ou cangues¹ armés et bastingués.

Desaix aurait voulu s'avancer rapidement vers la Haute-Egypte, mais sa flottille, contrariée par les vents, remontait lentement le Nil. Comme elle portait les vivres, les munitions, tous les approvisionnements, le général ne pouvait marcher éloigné d'elle; ayant pris un peu d'avance, il fut obligé d'envoyer le général Davout à la rencontre de la flottille afin de hâter son arrivée.

Davout revenait alors d'une reconnaissance qu'il avait été chargé de faire dans les contrées où Mourad réunissait ses partisans. Ayant rencontré dans le village de Souâqui un rassemblement d'Arabes et de Fellahs, il n'hésita point à les attaquer malgré l'extrême disproportion des forces. Assaillis à l'improviste, les Arabes se battirent

1 Bateaux particuliers à la navigation du Nil.

néanmoins avec quelque résolution, mais leur cavalerie ayant été, après une charge impétueuse, forcée de prendre la fuite, Davout tomba sur les malheureux Fellahs dont il fit un grand carnage (3 janvier 1799).

Suivant les ordres qu'il venait de recevoir, Davout se porta alors à la rencontre de la flottille et se dirigea sur Tahta. Au moment où il allait entrer dans le village (8 janvier), un corps nombreux de cavalerie attaqua sa petite arrière-garde, formée d'un détachement du 20^e dragons. En un moment il fit faire demi tour à ses colonnes et se précipita sur les Arabes qui furent taillés en pièces. C'est au rapport que Davout adressa sur cette affaire à Desaix, le 21 nivôse (10 janvier), que nous en empruntons les détails :

" Notre arrière-garde, où j'étais, a été attaquée vivement, sur le champ la colonne a fait demi tour; les chefs de corps ont mené à l'ennemi leurs troupes dans les différentes directions indiquées. Les dragons, se trouvant les premiers par un

mouvement rétrograde ont montré les grands avantages qu'on peut tirer de leur arme. Cette nombreuse cavalerie (mameloucks) ayant voulu tenir ferme plusieurs fois, deux feux de peloton les ont toujours mis en fuite. Toute la cavalerie a admiré ceux du 15^o qui ont été commandés et exécutés comme à l'exercice. Ces hommes à cheval, ayant perdu par les feux près de 150 hommes, se sont sauvés dans toutes les directions à toute bride. Comme il faisait encore un peu jour, on en a profité pour tomber sur le rassemblement à pied; 1,500 ont été hachés. Un village où nous avons passé ayant fait feu sur nous, tout ce qu'on y a trouvé a été passé au fil de l'épée; là, près de 500 malheureux ont été les victimes des mauvais conseils de leurs chefs, On avait persuadé à ces misérables que Mourad allait nous prendre de front, qu'il fallait qu'ils nous attaquaient par derrière, que personne de nous n'échapperait, qu'il n'y avait plus que nous en Egypte, vous. Général, ayant été pris au Caire par les Turcs. "

C'est enterrinant cette expédition que Davout aperçut la flottille qui était arrivée à la hauteur de Tahta. Le vent étant devenu favorable, elle continua sa route et arriva le 19 janvier 1799 avec la colonne de cavalerie à Girgeh où Desaix avait son quartier général.

Pendant ce temps, Mourad avait rallié ses forces et s'avancait à la tête d'une nuée d'Arabes et de Fellahs, comptant surprendre les Français. Desaix ne lui en laissa pas le loisir ; à la première nouvelle du mouvement des Arabes, il quitta Girgeh se portant à leur rencontre, et, le 2 janvier les deux armées se trouvèrent en présence auprès du village de Samanhout ou Samnhoud.

L'armée de Mourad se composait, en dehors de ses propres mameloucks, de ceux d'Osman, des deux Hassan et de plusieurs autres beys, des habitants insurgés du pays auxquels s'étaient joints les Maugrabins, Nubiens, Arabes de Djedda et d'Yambo récemment débarqués à Kosseir ; en tout une cinquantaine de mille hommes. Bien

qu'il ne disposât de guère plus de 4000 hommes, Desaix n'hésita point à attaquer.

Pendant le choc des deux avant-gardes, il disposa sa petite armée en trois carrés, Davout occupant le centre avec sa cavalerie qui était flanquée de 8 pièces de canon à chacun de ses angles. Belliard et Priant commandaient les carrés d'infanterie à droite et à gauche.

Les Arabes d'Yambo et de la Mecque, embusqués dans un canal desséché en avant du village de Samanhout, faisaient de là un feu terrible sur le carré du général Belliard. Desaix ordonna à son aide, de camp, Rapp, de prendre un escadron du 7^e de hussards et de charger l'ennemi en flanc tandis que le capitaine Clément avec les carabinières de la 21^e demi-brigade s'avancait contre lui en colonne serrée. Cette manœuvre eut un plein succès ; les Arabes enfoncés, abandonnèrent le canal, les Français les poursuivirent et se rendirent maîtres du village.

Mais les Arabes ne se découragent pas, ils reviennent furieusement à la charge, poussant suivant leur coutume des clameurs effroyables; le capitaine Clément se maintient même avec peine dans le village, le carré de droite est attaqué par les mameloucks, celui de gauche par les Maugrains. L'artillerie légère démasque alors ses pièces et joint ses feux à ceux des carrés; surpris et décimés par ces décharges combinées les Arabes s'arrêtent, puis reculent: A ce moment Desaix ordonne à Davout de charger les mameloucks avec toute sa cavalerie; cette charge est si impétueuse que les mameloucks enfoncés tournent bride dans le plus grand désordre entraînant le reste de leur armée dans leur fuite. Les Français les poursuivirent sans relâche jusqu'au village de Farchout, à six heures de marche de Girgeh, où la fatigue seule arrêta leur poursuite. Dans le rapport où il rend compte de cette journée Desaix, en parlant du mouvement de Davout, dit : " je n'ai jamais rien vu de beau et d'imposant comme cette charge de notre cavalerie. "

Mourad, en s'enfonçant dans la partie basse de la Nubie, avart ordonné à Hassan Bey de se rapprocher d'Esneh où Desaix était arrivé, le 9 février, avec sa cavalerie. Informé de ce mouvement, le général français envoya contre Hassan le 2^o de chasseurs et le 15^o de dragons, sous les ordres du général Davout.

Poussant devant lui les mameloucks, celui-ci les atteignit, le 12 février, avec leur chef Hassan, au village de Luxor près des ruines de Thèbes, à la limite du désert. Les mameloucks traînaient à leur suite un immense convoi de vivres et ne pensaient qu'à le sauver; Hassan, voyant approcher Davout, envoya ses chameaux dans le désert et se porta au devant des Français. Ce fut un choc terrible. Le 16^o de dragons, qui formait la première ligne, s'arrêta devant les mameloucks et déchargea sur eux ses armes à feu; cette fusillade renversa leur premier rang presque en entier. Les mameloucks, bien supérieurs en force et encouragés d'ailleurs par l'absence d'infanterie française, chargèrent sans se déconcerter et, selon

leur usage, cherchèrent à déborder les ailes de la colonne française pour l'envelopper. Le 22^e de chasseurs s'avança alors au grand trot pour soutenir les dragons et la mêlée devint générale. On se prit corps à corps, le champ de bataille était couvert d'hommes et de chevaux. Enfin après un combat meurtrier de plus de trois heures, les mameloucks abandonnèrent le champ de bataille, y laissant un grand nombre des leurs, parmi lesquels se trouvaient plusieurs de leurs chefs. Hassan, s'enfonçant dans le désert à la suite de son convoi, alla camper auprès de la fontaine de la Guitta. Pendant cette lutte sanglante Davout étonna amis et ennemis par cette témérité, ce sang-froid, cette justesse de combinaison, qui faisaient le fond de son caractère. Afin de bien constater l'avantage qu'il venait de remporter et pour donner les premiers soins à ses blessés, il voulut rester quarante huit heures sur le champ de bataille. Voyant que personne ne se présentait pour lui contester la gloire de cette journée, il alla rejoindre Desaix avec lequel il partit d'Esneh pour se rendre à

Kouss ; ils y arrivèrent ie 15 février.

Instruits que Desaix s'apprêtait à les poursuivre dans le désert, les mameloucks vinrent au-devant de lui; le 1er avril, ils étaient arrivés à la hauteur de Bir el Bahr qu'ils laissèrent sur la gauche dans le dessein de rejoindre les Mecquins. Le lendemain l'avant garde de Desaix les atteignit et, malgré les ordres formels du général, elle tomba sur l'ennemi sans attendre le gros de la colonne. Le chef de brigade Duplessis, qui commandait cette avant garde, ébranla les mameloucks par une charge vigoureuse, mais il fut tué et sa mort jeta du désordre parmi tes siens. Davout avec la cavalerie, accourut au secours de l'avant garde ; les mameloucks, chargés de nouveau par les dragons et les chasseurs réunis, furent renversés et rejetés dans le désert. Quand Desaix arriva avec l'infanterie le combat était terminé ; il donna l'ordre au général Belliard de poursuivre les fugitifs et dirigea Davout sur Âboumanah où il avait appris qu'Hassan bey était en force.

Les mameloucks ne l'y attendirent pas ; mais Davout, se lançant à leur poursuite marcha sur Beniadi, où il les rencontra le 18 avril. Les Mécquins et les Arabes à pied occupaient le village, tandis que les derrières, du côté du désert, étaient gardés par les mameloucks et les Arabes à cheval. Davout partagea sa troupe en deux colonnes ; la première devait pénétrer dans Beniadi, la seconde marcher droit contre la cavalerie ennemie. L'adjudant général Rabasse, remplaçant le chef de brigade du 15^o de dragons tué dès le début de l'action, chargea avec intrépidité la cavalerie de Mourad, qui s'enfuît avec son chef dans le désert. Sans perdre de temps à poursuivre les fuyards, Rabasse revint vers Beniadi pour fermer les issues du village. La première colonne y avait pénétré ; mais les maisons étant crénelées et les obstacles se multipliant à mesure qu'on avançait dans les rues, il fallut recourir à l'incendie pour vaincre la résistance de l'ennemi. Plus de 2,000 Arabes périrent ainsi dans les flammes, le village fut détruit en entier et les Français y firent un butin considérable"

Ceux des Arabes, qui avaient échappé à ce désastre, descendirent le Nil et excitèrent à la révolte la province de Minieh où ils avaient cherché refuge; ils disaient aux habitants que les Français avaient été vaincus. Le chef de brigade Destrées les repoussa vers Benesouef et appela Davout à son secours. Chemin faisant celui-ci fut obligé de s'arrêter pour punir les habitants d'Abou Girgeh, qui, persuadés que les Français se retiraient vaincus, lui avaient refusé des vivres et avaient maltraité l'interprète qu'il leur avait envoyé. Cependant, avant d'employer les voies de rigueur, Davout envoya un Cophte au cheik d'Abou Girgeh pour lui faire des représentations. Ce second envoyé ayant été encore plus maltraité que le premier, les Français entrèrent dans le village la baïonnette au bras. Les habitants furent égorgés et leurs maisons livrées aux flammes ; ceux qui échappèrent, se hâtèrent de passer le fleuve. Davout se disposait à les poursuivre lorsqu'il reçut du général Dugua l'ordre de revenir au Caire pouy étouffer les mouvements d'insurrec-

tion qui se manifestaient de tous côtés dans la Moyenne et la Basse Egypte.

Marchant rapidement sur le Caire, Davout délivra le détachement français qui était assiégé dans Girgeh et dispersa trois autres rassemblements d'Arabes. A son arrivée dans la capitale, on venait d'y apprendre la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre et l'échec de l'armée de Syrie ; aussi Davout crut-il devoir se porter vers les provinces orientales afin de rétablir les communications avec Bonaparte, aux côtés duquel il rentra au Caire, le 14 juin 1799.

Au moment où il avait été rappelé par le général Dugua, Davout avait adressé au général en chef une lettre où il lui annonçait à la fois les succès obtenus dans la Haute Egypte et son rappel au Caire ; dans la relation de ces faits auxquels il vient de prendre une part si glorieuse, Davout, par modestie, ne place pas une fois son nom. Bonaparte, le jour même de son entrée au Caire, y répondit par la lettre suivante :

. J'ai lu, citoyen général, avec intérêt, la relation que vous m'avez envoyée des événements qui se sont passés dans la Haute-Égypte, et j'approuve le parti que vous avez pris de vous rendre au Caire. Ce point était d'une telle importance dans l'éloignement où se trouvait l'armée, qu'il devait principalement fixer toutes les sollicitudes.

Le 27 juin, Bonaparte donnait l'ordre à Davout de se porter à Atfyeh, de disperser les rassemblements qui se formaient dans cette province et, s'ils remontaient vers la Haute Egypte de les y poursuivre. Il lui attribuait en même temps le commandement des provinces de Benesouef, Minieh et Fayoum, et lui annonçait qu'il lui serait alloué le même traitement de table qu'aux généraux de division. Mais sur ces entrefaites une grave attaque de dyssenterie retint Davout au Caire et mit même ses jours en danger. Il se rétablit cependant assez promptement ; la crise où se trouvait l'armée lui rendit des forces.

La nouvelle était arrivée au Caire que les Turcs venaient de débarquer sur la plage d'Aboukir et qu'ils s'étaient emparés de cette place (1er juillet). Bonaparte accourut en toute hâte pour les rejeter à la mer, et Davout, bien qu'encore imparfaitement guéri, le suivit.

Le 25 juillet, on était en présence des Turcs. Le général Davout fut chargé de prendre position entre Alexandrie et Aboukir couvrant ainsi l'aile gauche de l'armée française, de faire face à Mourad et aux Arabes s'ils se présentaient et d'entretenir les communications avec le général Marmont, qui commandait à Alexandrie. Pour remplir cette mission le général en chef ne put lui donner que deux escadrons de cavalerie et cent dromadaires. Davout ne prit donc pas une part directe à la journée d'Aboukir, mais il contribua à en assurer le succès; sa fière contenance, quelques démonstrations habilement ménagées suffirent pour contenir les Arabes et les décider à la retraite.

L'aile gauche de l'armée n'ayant dès lors plus rien à craindre, il vint la rejoindre et prendre sa part aux travaux du siège d' Aboukir, dont la direction avait été confiée au général Lannes; 5000 Turcs s'étaient renfermés dans le fort.

Le 30 juillet, Davout, qui était de tranchée, résolu, sur les renseignements que lui fournit le chef de brigade du génie Bertrand, de tenter une attaque générale sur toutes les positions que les Turcs occupaient en dehors du fort, afin de les y resserrer. Il marcha droit au village d'Aboukir dont il fallut enlever successivement toutes les maisons où les Turcs s'étaient logés et où ils se défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Cette attaque eut tout le succès que l'on pouvait attendre de l'intelligence et de l'énergie de Davout, qui partagea tous les périls de ses troupes et courut personnellement les plus grands dangers. Il avait pénétré dans une maison avec une quinzaine de grenadiers, quand il s'y vit cerné par toute une colonne turque. L'ennemi s'efforçait d'enfoncer la porte, déjà ses coups l'ébranlaient,

elle allait céder; c'est le moment que choisit Davout pour commander à ses hommes de faire feu au travers de la porte. Cette décharge renversa les premiers assaillants, Davout profita de la confusion qu'elle avait jetée dans leurs rangs, fit ouvrir la porte, fondit sur l'ennemi à la baïonnette et rejoignit ainsi les siens. Écrasés par les 18^o et 21^o demi-brigades, par un bataillon de la 25^o et par trois compagnies de voltigeurs, les Turcs furent rejetés dans le fort; 1500 d'entre eux, coupés par la 2^o demi-brigade, jetés dans la mer, se noyèrent plutôt que de se rendre. On tourna aussitôt contre la place les canons dont on venait de s'emparer, et, ce succès de Davout enlevant tout espoir à l'ennemi, trois jours après, le 2 août, la garnison turque se rendait à discrétion. .

Le 24 thermidor (11 août 1799) Davout adressait d'Aboukir à sa mère la lettre suivante :

A la citoyenne Minard Davout,

à Ravières, par Ancy-le-Franc, département de l'Yonne.

Croyez, ma chère Maman, que je suis vivement affecté de toutes les inquiétudes que je vous occasionne, ainsi qu'à toute ma famille ; au moins si quelques-unes de mes lettres parvenaient en France! Maman serait tranquille sur la santé et l'existence de ses trois fils. Nous nous portons tous les trois aussi bien que possible. C'est avec plaisir que je vous annoncerai qu'Alexandre se conduit on ne peut pas mieux; il est toujours dans l'état-major du général Bonaparte, il y jouit de toute l'estime de ses camarades et de ses chefs. Charles est toujours sous-lieutenant dans le 20^e; son chef de brigade est content de sa bonne volonté. Voilà des détails qui satisferont le cœur d'une bonne mère.

J'ai eu, indirectement, la nouvelle de l'arrivée de Labarre¹, à Livourne ; je désire bien vivement que rétablissement, dont je vous ai parlé dans le temps avec ma sœur, ait eu lieu, et qu'à mon re-

1 Aide de camp de Davout en Egypte

tour en France je me trouve un oncle que de petits marmots caresseront bien. Labarre me paraissait vivement désirer ce mariage ; je ne doute pas, d'après cela, qu'il ne soit consommé, si ma sœur a vu, du même œil que moi, les bonnes qualités de mon ci-devant aide-de-camp. Dites à la bonne madame Leroy et à son respectable mari, qu'au milieu des sables brûlants de l'Egypte je me rappelle d'eux, et que mon vœu le plus ardent est de les retrouver en parfaite santé. Rappelez-moi aussi au souvenir de toutes mes connaissances de Ravières, de la famille Boisgérard, et généralement à celui de toutes les personnes qui vous parleront de moi.

Vous ne serez pas fâchée d'apprendre que je n'ai, jusqu'à présent, laissé en Egypte qu'une mauvaise dent; une mauvaise dent de moins dans l'intérieur d'une famille est une bonne chose. Donnez de mes nouvelles à mon oncle de Somme ; assurez-le que, lorsque je reviendrai en France, je m'arrangerai de manière à passer quelques jours chez lui. Dans quelques mois je tâcherai de vous faire

un envoi du double de celui de Malte, pour vous et Julie ; c'est le citoyen Jacquesson fils qui a dû remettre à Julie les 63 livres de bon café; 100 à 120, cette année, ne vous seront pas nuisibles.

Je n'ai pas encore reçu une ligne de France de qui que ce soit. Les Anglais assurent que s'ils arrêtent nos lettres, c'est qu'un arrêté du Directoire ordonne d'arrêter les leurs. Cet arrêté est bien immoral et contraire à tous les usages reçus ; c'est nous qui en sommes les victimes. Cette ignorance où je suis du sort de tous mes proches et de toutes mes connaissances est bien pénible; mais, si j'avais la certitude qu'on reçoit de temps à autre quelque'une de mes lettres, mon cœur serait bien soulagé.

Les deux Junot jouissent d'une parfaite santé , instruisez-en leur oncle Maidan.

Adieu, chère Maman, jouissez toujours d'une bonne santé,

c'est le vœu le plus cher de votre fils.

L.D.

P, S. - Pour que vos lettres me parviennent, envoyez-les à une de vos connaissances de Paris, que vous chargerez de les remettre au ministre de la marine ou à un de ses premiers commis, en leur faisant promettre de ne pas oublier de les envoyer par le premier aviso ou bâtiment que le Gouvernement enverra en Egypte.

Le général Marmont, de Châtillon-sur-Seine, est ici, très bien portant; je suis fort aise d'avoir fait sa connaissance. Cet officier est aussi aimable par les qualités du cœur que par ses talents.

A Aboukir, ce 24 thermidor, an VII de la République.

Et, au-dessous :

Vu par le commandant anglais, W. Sidney Smith,

qui acheminera volontiers toute lettre qui ne traite que des affaires de famille. L'écrivain s'est trompé en croyant que la conduite du Directoire peut jamais servir d'exemple à ses opposants.

Devant Alexandrie, 11 août.

La rigueur, avec laquelle la croisière anglaise interceptait toute correspondance avec la France, explique assez la prudente réserve de cette lettre, une des seules d'ailleurs, sinon même la seule de Davout, qui soit alors parvenue à son adresse¹.

Du Caire, où l'avaient rappelé les soins à donner à l'organisation de l'Égypte, le général en chef revenant, à ses anciens projets pour Davout, lui conféra le commandement des provinces de Fayoum, Minieh et Benesouef. Mais pendant qu'il ne paraissait ainsi occupé que de l'Égypte, Bonaparte faisait secrètement ses préparatifs

1 L'original de la lettre de Davout est aux archives du château de Ravières, propriété de mesdemoiselles de Chappedelaine, petites-filles de son frère Alexandre.

pour retourner en France- Ayant quitté le Caire, sous prétexte de visiter la Basse Egypte, il s'embarqua le 22 août et après une périlleuse traversée de 48 jours, il débarqua le 9 octobre près de Fréjus. Un mois allait lui suffire pour renverser le Directoire; le 9 novembre il avait opéré la révolution du Dix-huit Brumaire.

Kléber, à qui Bonaparte en partant avait laissé le commandement de l'armée, ne se montra pas tout d'abord à la hauteur de cette lourde responsabilité. Il était inquiet, mécontent, découragé ; entre ses mains l'armée, démoralisée par le départ de Bonaparte, se fondait tous les jours tandis que les ennemis augmentaient de force et d'audace. Bref plutôt que de combattre il préférait recourir aux négociations, " pour conserver, disait-il, à la France des braves qui lui seraient plus utiles sur d'autres champs de bataille. " On a prétendu aussi qu'il était impatient de rentrer en France, afin de contrebalancer l'influence de Bonaparte dont la gloire le tourmentait et dont il avait deviné les projets.

Quoiqu'il en fût, dès le mois d'octobre Kléber se mit en relation avec Sydney Smith, qui commandait l'escadre anglaise dans les mers du Levant. Le 30 octobre, il lui annonça qu'afin d'entamer des négociations il allait lui envoyer le général Desaix et l'administrateur Poussielgue, et que les conférences pourraient se tenir à bord du vaisseau du commandant anglais. Malgré le mécontentement que ces ouvertures avaient causé parmi les généraux et dans tous les rangs de l'armée, Kléber n'en persista pas moins dans son projet et, le 7 décembre 1799, il donna à Desaix et à Poussielgue ses dernières instructions. Les mauvais temps retardèrent quelque peu encore le départ des plénipotentiaires; ils ne furent rendus que le 31 décembre à bord du Tigre.

Pendant que les négociations se poursuivaient, un détachement nombreux de l'armée du grand vizir avait surpris le fort d'El Arisch, dont la garnison au mépris de la capitulation fut traitreusement égorgée. C'est à une lettre de Davout au gé-

néral Boyer que nous empruntons le récit de ce lâche attentat.

Au Camp de Belbia,
18 nivôse an VIII (8 janvier 1800).

Je suis ici, mon camarade, avec le 22^o de chasseurs, les 3^o et 4^o de dragons, la 61^o demi-brigade et 16 pièces d'artillerie. Dans le cas où la suspension d'armes n'aurait pas lieu et qu'une colonne de Turcs vînt de ces côtés, soit qu'elle ait dessein de se porter ici ou sur vous, je marcherai sur elle.

Je vous invite, mon camarade, à me faire connaître ce qui pourra venir à votre connaissance sur l'armée du grand vizir qui, comme vous en êtes sans doute déjà instruit, s'est emparée d'El Arisch, le 9 de ce mois, après un siège de huit jours; mais son armée, au lieu d'exécuter la capitulation et de laisser sortir et retirer tranquillement sur Kadish les Français qui défendaient le fort, s'est rejetée sur cette malheureuse garnison qui a été assassinée, à l'exception d'une centaine

d'hommes que l'on a faits prisonniers. Un soldat de cette garnison, voyant cette infâme trahison, a été mettre le feu au magasin à poudre et a donné la mort, par ce généreux dévouement, à plus de 2000 de ces brigands qui, par leur conduite, ont appris à ceux d'entre nous qui seraient assez lâches pour se rendre dans les combats que nous pourrions avoir avec eux, le sort qui nous est réservé.

Le chef de bataillon Grandpéré a été du nombre des assassinés; les Turcs ont poussé la cruauté, auparavant de lui couper la tête, jusqu'à lui faire faire plusieurs fois le tour du fort entièrement nu et en le frappant à chaque pas ; quelques autres officiers des plus distingués de cette garnison ont eu pareil sort. Le commandant de place, M. Casal, n'a pas été assez heureux pour avoir ce traitement; il a survécu à son déshonneur. Lorsque cet officier a pris sur lui de capituler, le fort était encore sans brèche, et il n'avait eu que 20 hommes tués ou blessés depuis le commencement du siège. Les Turcs n'auraient peut-être jamais pu

parvenir à faire une brèche, puisqu'ils n'avaient que du 8, du 3 et du 5.

Le général en chef est toujours au Caire ; je pense qu'il ne viendra ici qu'autant que la suspension d'armes n'aurait pas lieu.

J'enverrai des reconnaissances au puits d'El Biar, par où les Turcs pourraient passer dans le cas où ils voudraient aller d'El Arisch à Suez, afin de pouvoir marcher sur eux dans le cas où ils feraient ce mouvement, chose que je ne crois pas car il leur faudrait trop de moyens de transport (objet qui leur manque) pour faire cette hasardeuse expédition.

Je vous salue. L. Davout.

Cependant les plénipotentiaires s'étaient transportés au camp du grand vizir à El Arisch, afin de mettre fin aux lenteurs de la négociation, et de leurs conférences était sortie la convention tristement fameuse d'El Arisch, à laquelle, le 15 jan-

vier, le général en chef donna par une lettre son adhésion définitive. Toutefois pour la forme il rassembla ses généraux en conseil de guerre à Salahieh. " Un homme, dit M. Thiers, qui a montré à la guerre mieux que du courage, c'est-à-dire du caractère, le général Davout osa seul résister à ce coupable entraînement. Il ne craignit point de tenir tête à Kléber dont tout le monde subissait l'ascendant, et combattit avec énergie le projet de capitulation. Mais il ne fut pas écouté et, par une fâcheuse condescendance, il consentit à signer la résolution du conseil de guerre en laissant écrire dans le procès verbal qu'elle avait été adoptée à l'unanimité. Davout néanmoins prit à part l'aide de camp Savary et le chargea d'affirmer à Desaix que, s'il voulait rompre la négociation, il trouverait de l'appui dans l'armée. " (24 janvier 1800). Desaix constatant l'unanimité du conseil de guerre n'eut point égard à cette proposition.

Davout avait prédit les résultats néfastes de la convention ; ses prévisions ne s'accomplirent que trop fidèlement. Le traité fut rompu par la perfi-

die des Anglais. Desaix, honteux en voyant le rôle qu'on lui avait fait jouer, s'en excusa auprès de Bonaparte : " je vous assure, lui écrivit-il, que je n'ai obéi qu'à l'ordre très précis du général en chef". Kléber pour apaiser le mécontentement de Davout, et aussi pour le conserver à l'armée d'Egypte, lui offrit le grade de général de division. Davout le refusa, il n'aurait pas voulu que son avancement portât la date d'un événement aussi déplorable. Sa santé, très éprouvée ainsi qu'en fait foi l'attestation que le commissaire des guerres Renaty lui délivra le 13 février (24 pluviôse an VIII), lui fit solliciter l'autorisation de rentrer en France. Elle lui fut aussitôt accordée et il se tint prêt à partir en même temps que Desaix. En compagnie du général Dugua, qui avait obtenu la même autorisation, Davout attendait à Aboukir le moment de s'embarquer, lorsque le 28 février ils virent entrer dans la rade l'avisofrançais l'Osiris. Ce bâtiment avait à bord le colonel Victor Latour Maubourg, qui était chargé de porter en Egypte la nouvelle des changements politiques survenus en France. Le 3 mars 1800 De-

saix partit d'Alexandrie sur un bateau marchand et le même jour Davout monta à bord de l'avisol'Etoile ; les deux généraux ne tardèrent d'ailleurs pas à se réunir pour courir ensemble les chances.de la traversée. Quelques jours après les généraux Dugua, Vial, l'administrateur Pous-sielgue et d'autres officiers voulant suivre les deux bâtiments déjà en mer furent avertis que les vaisseaux anglais ne les laisseraient plus passer.

Poussés par les vents contraires, Desaix et Davout, après avoir été successivement jelés sur les côtes de Rhodes, de Candie, de Morée et de Sicile, furent, dans les parages de cette dernière île, pris par la croisière anglaise que commandait l'amiral Keith et conduits à Livourne, malgré les passeports anglais et turcs dont ils étaient porteurs. Après une dure captivité de vingt-neuf jours, ils obtinrent la permission de continuer leur voyage.

Un nouveau péril les attendait dans les eaux de Fréjus ; arrêtés par deux corsaires barbaresques,

ils allaient être emmenés à Tunis quand l'apparition subite de quelques voiles vint les délivrer. Le 24 avril, ils entraient enfin dans la rade de Toulon.

Du lazaret de Toulon où les deux généraux durent subir la quarantaine imposée à tous les bâtiments venant du Levant, ils annoncèrent aussitôt leur arrivée au Premier Consul. En même temps Davout en faisait part à Carnot, alors ministre de la guerre, par la lettre suivante :

Au Lazaret de Toulon, 16 floréal an VIII. Citoyen Ministre,

J'ai rhonneur de vous annoncer mon arrivée : ma santé était très dérangée, j'ai, avec le consentement du général Kléber, profité du départ d'Égypte du général Desaix, pour me rendre en France, où nous sommes arrivés après quelques événements dont le général Desaix a dû vous donner connaissance.

J'espère que cette seconde quarantaine que l'on nous fait faire achèvera de me rétablir, mais, dans tous les cas, si le gouvernement m'emploie, je ne consulterai pas mes forces, mais mon zèle et mon devoir; et je m'empresserai de me rendre à la destination que vous me donnerez.

Salut et respect.

L. Davout.

De Lausanne, où il apprit l'arrivée à Toulon des deux généraux, Bonaparte écrivit aussitôt aux deux autres Consuls, à Paris :

24 floréal an VIII.

J'ai reçu. Citoyens Consuls, votre lettre du 20 floréal. J'ai reçu par le même courrier une lettre du général Menou, de Rosette, et plusieurs lettres des généraux Desaix et Davout qui sont arrivés à Toulon. J'écris aux généraux Desaix et Davout, qui sont deux excellents généraux, de se rendre par le plus court chemin auprès de moi , lorsque

leur quarantaine sera finie. Je désire que vous fassiez mettre dans le Journal officiel que les généraux Desaix et Davout sont arrivés à Toulon, avec quelques phrases qui fassent sentir que ces généraux ont soutenu, même après mon départ, la réputation qu'ils s'étaient acquise dans les campagnes de Hollande et du Rhin.

Conformément à ces instructions on lisait dans le Moniteur du 29 floréal (19 mai) :

Les généraux Desaix et Davout sont arrivés à Toulon ; ces deux généraux ont soutenu en Egypte la réputation qu'ils s'étaient acquise dans leurs campagnes en Hollande et sur le Rhin ; nos armées reverront bientôt avec joie au nombre de ceux qui les guident à la victoire, ces hommes qui ne sont connus que par leur beau caractère, des vues toujours élevées et l'éclat des succès ; qui, supérieurs à toutes les intrigues, comme étrangers à tous les partis ont constamment honoré le nom français aux yeux mêmes des ennemis de la République..

Pendant que le Consul faisait ainsi distribuer à Desaix et à Davout des éloges officiels, il avait adressé directement à Desaix une lettre sévère, blâmant la part qu'il avait prise à la convention d'El Arisch et lui reprochant la condescendance qu'il avait montrée pour les instructions de Kléber. Une demi-heure d'entretien devait suffire à dissiper les préventions de Bonaparte, il tendit la main à son fidèle lieutenant et lui confia le commandement des deux divisions, à la tête desquelles, le brave Desaix devait trouver une fin si glorieuse à Marengo.

Quant à Davout, il reçut à Toulon une réponse extrêmement bienveillante ; le Premier Consul lui savait gré de la fermeté avec laquelle il s'était opposé à Kléber et à la convention d'El Arisch. Après avoir passé quelques jours en Bourgogne pour rétablir sa santé qui était très délabrée ; Davout se rendit à Paris pour y attendre le Premier Consul.

Général de division (Armée d'Italie)

Au commencement de juillet le général Davout était à Paris, il y trouva Bonaparte revenu d'Italie pour annoncer lui-même à la France l'éclatant triomphe qu'il venait de remporter à Marengo. Le Premier Consul le reçut aussitôt, et le grade de général de division, que cette fois il n'eut garde de refuser, fut pour Davout la récompense justement méritée de ses services. Le 3 juillet 1800, Carnot, ministre de la guerre, le lui annonçait en ces termes :

Paris le 15 messidor an VIII.

Je vous annonce, citoyen général, que le Premier Consul vous a nommé général de division par arrêté du 14 de ce mois. Vous êtes en

conséquence autorisé à porter les marques distinctives de ce grade et à jouir des prérogatives et du traitement qui lui sont attribués : en attendant que je vous fasse parvenir votre brevet, la présente vous en tiendra lieu. Conformément aux intentions du Premier Consul, je vous adresse cy joint des ordres de service pour l'armée d'Italie. Veuillez bien, citoyen général, m'en accuser réception.

Salut et fraternité.

Carnot.

Par une seconde lettre du même jour le ministre précisait au jeune général le genre de commandement qui lui était attribué : " En exécution des ordres du Premier Consul, lui écrivait Carnot, vous voudrez bien vous rendre à l'armée d'Italie pour y prendre le commandement de la cavalerie. Je donne avis de votre nomination au général en chef de cete armée. "

Davout ne prolongea son séjour à Paris que le

temps nécessaire à faire les préparatifs de son départ et à prendre les ordres du Premier Consul qui venait de s'installer à la Malmaison. Le 11 juillet ,il y prenait congé de Bonaparte et se mettait en route vers l'Italie ainsi que nous l'apprend lettre suivante qu'il adressait au général Lefebvre:

Au Général Sénateur Lefebvre.

J'ai bien été ce matin, mon Général, chez le Premier Consul. Je ne l'ai vu qu'à déjeuner, immédiatement après il est parti pour Paris. Il m'a été impossible de trouver l'occasion de lui parler du sabre d'Oudinot, je vous en préviens. Dans un quart d'heure, je monte en voiture pour ma destination. Je prie Madame Lefebvre d'agréer mes hommages. Je vous prie de me croire, mon cher général, avec toute l'estime et la considération possible,

Votre compatriote.

L. Davout.

Paris, ce 21 messidor, an VIII.

Chemin faisant, il s'arrêtait à Dijon pour y passer la revue des dépôts des régiments de cavalerie de l'armée d'Italie et faire diriger sur cette armée tout ce qui se trouvait disponible.

La bataille de Marengo avait été suivie de l'armistice conclu à Alexandrie et le 28 juillet le comte de Saint-Julien, muni des pouvoirs de l'empereur d'Allemagne avait signé à Paris des préliminaires de paix que son souverain ne voulut pas ratifier. Pendant que de nouvelles propositions étaient faites par la Cour de Vienne, le général Bellegarde remplaçait Mêlas à la tête de l'armée autrichienne en Italie et l'armistice prolongé de quarante-cinq jours, à compter du 20 septembre était rendu commun à cette armée. Tout annonçait une paix prochaine, le comte de Cobenzel, plénipotentiaire d'Autriche et Joseph Bonaparte s'étant rencontrés le 9 novembre à Lunéville pour y ouvrir un congrès.

En quittant l'armée le Premier Consul l'avait confiée à Masséna, mais celui-ci dont la santé avait été fort éprouvée par les fatigues du siège de Gênes demanda, avant la reprise des hostilités, à être relevé de ces fonctions. Bonaparte remit alors le commandement en chef au général Brune sous les ordres duquel Dupont commandait la droite, Suchet le centre et Moncey la gauche de l'armée. Le général Davout devait avoir sous ses ordres toute la cavalerie. Le général Macdonald, commandant un corps que l'on appela l'armée des Grisons, devait en s'avancant par les sommets du Tyrol manœuvrer pour appuyer la gauche de l'armée d'Italie. Bellegarde, le nouveau commandant des forces autrichiennes, avait sous ses ordres une armée de 80,000 hommes environ, concentrés dans les environs de Ferrare et de Mantoue ; l'armée française n'en comptait guère plus de 60,000.

Entre les deux armées françaises d'Italie et du Rhin régnait depuis longtemps une jalousie dé-

clarée; Davout, général de l'armée du Rhin, devait en faire l'expérience à son arrivée à l'armée d'Italie. Sa réputation naissante, la faveur dont il jouissait auprès du Premier Consul, le désignaient aux critiques jalouses de ses nouveaux compagnons d'armes. Son calme imperturbable, son sang-froid, sa fermeté en imposèrent aux plus malveillants ; en peu de jours, il sut se faire accepter de tous, comme il devait bientôt s'en faire apprécier. Dans une lettre à Bonaparte, Dayout nous donne lui même d'intéressants détails sur ses débuts à l'armée d'Italie :

Milan, 13 thermidor, an VIII, (1er août 1800).

Mon Général, j'ai l'honneur de vous rendre compte que votre arrêté qui me donne le commandement de la cavalerie de l'armée d'Italie n'a eu son exécution qu'en partie. L'intention primitive du général Masséna a été de l'exécuter, mais le général Laboissière, qui avait déjà ce commandement, a représenté qu'il était très ancien général de division : mon intention n'étant

pas de faire tort à qui que ce soit, je saute tout détail. Le général Masséna m'a donné le commandement de toute la cavalerie- lorsqu'elle serait en ligne, et hors cette circonstance, il commandera et correspondra directement avec le général Laboissière, qui a sous ses ordres la grosse cavalerie qui fait la réserve de l'armée. Par ce tempérament, votre arrêté paraissant être reconnu, j'ai cru devoir m'y conformer. J'avais rejeté toute proposition qui me paraissait s'éloigner de l'exécution de vos ordres, auxquels j'attachais plus d'importance qu'au commandement lui-même.

On m'a représenté ici comme ne connaissant que l'infanterie: j'ai dédaigné des explications, j'ai seulement répondu que si je n'avais pas les talents nécessaires pour le commandement de la cavalerie, la jalousie en aurait d'autant plus de prise sur moi.

J'ai la plus forte envie, mon Général, de mériter toute votre estime et votre confiance, et de vous

donner des preuves de mon entier dévouement ; j'ajouterai à cela le désir que je vous ai souvent témoigné de faire la guerre sous vos yeux; si elle a lieu.

Jablonowski est employé sous mes ordres ; indépendamment de l'intérêt que je lui porte comme ancien camarade, il s'y mêle encore d'autres motifs. Un je ne sais quoi m'attache à tout ce qui est polonais. Qui sait ce qui est écrit dans le grand rouleau? Vous avez dit, il y a quelques années : Donnez à la République de bonnes lois organiques, et l'Europe sera libre. - Quelquefois je vous entends, mon Général ; ces lois organiques, vous nous les donnez, et le reste se fera ou arrivera. L'Europe vous devra sa civilisation et la destruction d'une foule de préjugés qui ne seront pas remplacés, comme cela a manqué de nous arriver, par d'autres peut être encore plus antisociaux. Mais j'en dis trop pour le temps que vous avez à me donner.

Les négociations n'allant pas au gré du Premier

Consul, l'armistice fut dénoncé le 8 novembre aux avant-postes autrichiens, les hostilités devant recommencer le 22. Cette campagne d'hiver fut courte et glorieuse pour les armes françaises. Le 2 décembre, Moreau, commandant l'armée d'Allemagne, remportait la victoire de Hohenlinden et, le 25 du même mois, il avait conclu avec l'archiduc Charles à Steyer un nouvel armistice. Quant au général Macdonald, traversant les glaciers des Alpes par une marche qui est un prodige de constance et de courage, il allait se trouver sur l'Adige, en mesure de coopérer avec l'armée d'Italie, menaçant les derrières de Bellegarde.

Brune avait porté son quartier général de Brescia à Castenedolo; il s'approchait du Mincio pour reconnaître les positions du général Bellegarde qui semblait prendre des mesures pour passer de la rive gauche à la rive droite de la rivière. Mais, pendant près de trois semaines encore les deux rivaux allaient se borner à une mutuelle observation. Bellegarde, avant de se porter en avant, at-

tendait que les corps de Wukassowich et Laudon eussent débouché du Tyrol italien et que l'armée napolitaine se fut avancée en Toscane pour assurer ses flancs. L'inaction de l'armée française tenait à des motifs du même ordre, Brune voulant donner à Macdonald le temps de prononcer son mouvement dans le Tyrol.

Le 17 décembre seulement, les véritables hostilités commencèrent par une reconnaissance générale que Bellegarde fit faire sur toute la ligne française. Brune y répondit en ordonnant à son tour de fortes reconnaissances sur la ligne autrichienne depuis Desenzano jusqu'à Borgoforte. En quelques jours les Français enlevèrent à l'ennemi ses positions avancées sur la rive, droite du Mincio et se disposèrent à passer cette rivière près de Monzambano.

Le général Dupont reçut l'ordre de faire, le 26 décembre, une fausse attaque vis-à-vis Pozzolo pendant que le passage s'exécuterait le même jour à Monzambano. Malheureusement le centre

et l'aile gauche ne furent point réunis à l'heure donnée et l'attaque par Monzambano fut remise au 26. Le général Dupont, n'en ayant point été averti à temps, poussa son avant-garde au delà du Mincio, et il était déjà fortement engagé lorsqu'il reçut du général en chef l'ordre de ne rien hasarder et de se borner à protéger par le feu de ses batteries le pont qu'il avait fait jeter à Molino. C'était trop tard ; en hésitant, Dupont aurait exposé à une perte certaine les troupes qui avaient passé le pont. Le général Suchet, venu pour conférer avec Dupont, s'étant rendu compte à la fois, et que les ordres de Brune ne pouvaient plus être littéralement exécutés, et que les troupes de Dupont assaillies par un ennemi quatre fois supérieur couraient les plus grands dangers, lui offrit le concours de celles de ses troupes qui étaient le plus rapprochées. Les deux généraux envoyèrent donc le chef de brigade Ricard au général en chef pour le prévenir qu'ils étaient établis à Pozzolo ayant en tête le général Bellegarde avec le gros des forces autrichiennes. Pozzolo pris et repris fut le théâtre d'une lutte

acharnée; le centre et la droite de Dupont allaient se trouver compromis, toutes leurs réserves étant engagées.

Le général Davout avait reçu l'ordre de protéger avec la cavalerie l'attaque principale qui devait avoir lieu, le lendemain 26, vers Monzambano. Accourant au bruit du canon avec quelques régiments de dragons, il en donne deux au général Rivaud et le fait passer sur la rive droite tandis qu'avec les autres il se porte lui-même sur le centre de la ligne pour soutenir une dernière attaque de Dupont sur Pozzolo. L'arrivée de ce renfort met le général Dupont à même de reprendre l'offensive. Les deux demi-brigades du général Colli, chargées de l'attaque de Pozzolo, se forment sur deux colonnes soutenues chacune par un régiment de dragons et s'avancent contre les Autrichiens placés au débouché du village. L'attaque est si vigoureuse que les ennemis sont rejetés dans le village ; les colonnes françaises y pénètrent à leur suite et les en délogent après un combat opiniâtre, Bellegarde, qui voit ses troupes

chassées de Pozzolo, fait avancer à leur soutien sa réserve de grenadiers hongrois; il compte sur ce renfort pour rallier les siens et les reporter encore une fois en avant. Davout ne lui en laisse pas le temps; chargeant lui-même à la tête d'un de ses régiments de dragons, il entraîne à sa suite toute sa cavalerie, enfonce les réserves autrichiennes et les met en désordre; le sort de la journée est décidé. Culbutés sur toute la ligne, les Autrichiens abandonnent le champ de bataille vivement poursuivis par la cavalerie française.

La nuit survint, mais les troupes françaises étaient tellement animées que leurs généraux eurent grand mal à les arrêter, Les rangs étaient à peine rétablis que les Impériaux, profitant de l'obscurité, s'avancèrent de nouveau avec des renforts qu'ils avaient reçus. Vers 8 heures du soir ils firent, mais inutilement, une dernière tentative pour reprendre Pozzolo; le feu ne cessa entièrement qu'à plus de 9 heures (25 décembre 1800). Dans cette journée, les Autrichiens laissèrent plus de 4,000 hommes sur le champ de ba-

taille, le lieutenant-général Kaim fut grièvement blessé; 2,000 prisonniers, 9 pièces de canon et plusieurs drapeaux restèrent aux mains des Français. Ceux-ci firent dans cette journée des pertes très sensibles, quoique de moindre importance, eu égard à leur infériorité numérique; le général Dupont dans son rapport évalue ses pertes de 1,000 à 1,200 hommes tués et blessés.

Malgré ces avantages, le général Brune persista dans son premier dessein de passer le Mincio plus haut, au pied des montagnes vers Monzambano. L'attention de Bellegarde étant attirée vers Pozzolo, le passage fut heureusement exécuté (26 décembre). Les Autrichiens se retirèrent sur Villafranca où ils laissèrent une arrière-garde qui, le 27 décembre, y fut cernée et forcée de mettre bas les armes. Bellegarde continua sa retraite et le 31 décembre 1800 l'armée française, arrivée sur les bords de l'Adige, se préparait à en tenter le lendemain le passage.

Le 1er janvier 1801, avant le jour, les troupes françaises étaient réunies à la gauche de Busso-lengo sur le point que le général en chef avait choisi pour effectuer le passage. Aux premières lueurs du jour, les troupes de l'avant-garde passant l'Adige dans des barques prirent pied sur la rive opposée et s'y établirent sans rencontrer de résistance. Surpris de ce fait et du silence qui régnait sur la rive gauche, Brune soupçonnait quelque ruse de l'ennemi quand un parlementaire envoyé par le général Bellegarde se présenta aux avant-postes français. Il venait annoncer l'armistice de Steyer et proposer au général français une convention analogue. Toutefois les propositions du général Bellegarde ne pouvaient, surtout dans la situation respective des belligérants, être écoutées ; le Premier Consul en effet avait prévu cette hypothèse. " Je vous prie, avait-il écrit au ministre de la guerre, de faire connaître au général Brune qu'il ne doit point conclure d'armistice à moins que l'ennemi n'accorde Mantoue, Peschiera, Ferrare, Ancône et au moins la partie de Porto-Legnago qui se trouve

sur la rive droite de l'Adige. Dans le cas que l'ennemi ne veuille pas accéder à ces conditions, le général Brune doit se porter sur la Piave. " Ces instructions étaient précises et formelles, aussi Brune, congédiant le parlementaire, continua-t-il de faire passer l'Adige à ses troupes. Le 3 janvier, Vérone, évacuée par les Autrichiens, ouvrait ses portes aux Français; le 8, ils entraient à Vicence.

Pendant ce temps Macdonald, à la tête de l'armée des Grisons, descendait des Alpes se dirigeant sur Trente, pendant que le général Moncey, avec l'aile gauche de l'armée d'Italie, manœuvrait vers le même point afin de placer les Autrichiens entre deux feux. De leur côté les généraux Laudon et Wukassowich arrivaient à marches forcées du Tyrol italien pour se réunir à Bellegarde. Malgré tous les efforts de Laudon pour ralentir sa marche, Moncey entra le 5 janvier à Roveredo ; il y séjourna le 6. La situation du général autrichien devenait d'autant plus critique, que Macdonald étant arrivé le 6 à Trente, il se trouvait ainsi enfermé entre l'Adige et les montagnes, sans

autre retraite qu'un étroit sentier sur sa gauche. Voyant qu'il ne pouvait loyalement échapper par la force des armes, Laudon recourut à un moyen qui n'est pas assez noble pour mériter le nom de ruse de guerre et dont cinq ans plus tard un empereur fugitif devait aussi faire usage pour arrêter la poursuite de Davout. Comme les avant-postes français s'avançaient vers lui (7 janvier), il envoya un officier de son état-major au général Moncey pour lui annoncer, comme nouvelle très certaine, que les généraux Brune et Bellegarde avaient conclu un armistice pareil à celui que Moreau avait signé à Steyer pour l'armée du Rhin ; en conséquence, il proposait une suspension d'armes. Moncey, ne pouvant croire qu'une communication ainsi faite ne fut qu'un piège tendu à sa bonne foi, consentit à la suspension d'armes, mais à condition que Laudon évacuerait le château de La Pietra et lui remettrait la ville de Trente. Laudon, qui savait Macdonald maître de cette dernière place, s'empessa de souscrire cette indigne convention et le soir même, à l'insu de Macdonald, échappant à la vigilance de l'armée

française, il se retira sans obstacle sur Levico par l'étroit sentier de Caldonazzo. Le général Moncey se hâta d'occuper La Pietra et, devançant son corps d'armée, il se rendit à Trente où il fut reçu par Macdonald qui partagea sa surprise et ses regrets. Le général Brune, informé de cet événement, blâma hautement Moncey qui, pouvant facilement vérifier les faits, avait, par trop de confiance, manqué l'occasion glorieuse de faire mettre bas les armes à un corps d'armée aussi nombreux. Retirant à Moncey le commandement de l'aile gauche de l'armée, il le donna à Davout. - Celui-ci, trop généreux pour vouloir profiter de la disgrâce de son compagnon d'armes, le plaignant d'une faute qui annonçait sa loyauté, se borna à son commandement de la cavalerie. Cependant, pour ne point blesser les lois de la discipline, il prit sous lui pour la forme un corps d'avant-garde; mais il ne faisait rien sans prendre les ordres du général Moncey qu'il accompagna dans sa marche par la vallée de la Brenta sur Borgo Val Sugano, jusqu'au débouché de Bassano. Les soldats de Moncey, indignés de

la perfidie qui leur avait arraché tant de gloire et d'avantages, mais convaincus aussi de l'innocence de leur général, applaudirent avec enthousiasme au noble procédé de Davout.

Malgré la résistance que l'aile gauche avait éprouvée en traversant la vallée de l'Adige, malgré la difficulté des chemins et la rigueur de la saison, Moncey et Davout étaient entrés à Bassano le 11 janvier à la pointe du jour. En faisant éclairer les routes de Citadella et de Castelfranco, ils atteignirent près du village de Loria l'arrière-garde de Laudon; le 12^o de hussards la chargea et lui fit quelques prisonniers. Le passage de la Brenta ne fut point disputé, les Autrichiens essayèrent à peine d'arrêter à Ospitale di Brenta les premières troupes de l'avant-garde. Le 10^o de hussards passa la rivière à gué sous la protection de l'artillerie de réserve et s'empara de Fontaniva et de Citadella. L'ennemi voulant avoir le temps de passer la Piave, tint à Castelfranco, qui fut enlevé de vive force.

Moncey et Davout reçurent alors l'ordre de marcher de Bassano sur Azzolo et sur Riva Secca, où la Piave sort des montagnes, de suivre la rive droite en longeant le Bosco del Mantello, et de diriger les divisions Boudet et Rochambeau sur Salva et Ponte di Piave. L'objet de cette manœuvre était de couper l'arrière garde autrichienne de la Piave et de la séparer du gros de l'armée. Mais, le 14 janvier, alors que ce mouvement se dessinait, des plénipotentiaires impériaux se présentaient au quartier général, et, le 16, ils avaient signé à Trévise un armistice de 23 jours en y comprenant les 15 jours d'avertissement. Cette convention qui livrait à l'armée française les places de Peschiera, Porto Legnago, Ferrare, Ancône et les châteaux de Vérone, ne fut point approuvée par le gouvernement français, parce que Brune, au mépris de ses instructions, avait oublié de stipuler que la place de Mantoue serait aussi remise entre les mains des Français. Le Premier Consul, dans son mécontentement, déclara que l'armistice conclu par Moreau à Steyer serait de

suite dénoncé si on différait plus longtemps de lui remettre Mantoue. Ce point fut la principale condition d'un nouvel armistice qui, le 26 janvier 1801, fut conclu à Lunéville entre Joseph Bonaparte et le Comte de Cobenzel. Le 9 février suivant, le traité de paix définitif fut signé à Lunéville par les mêmes plénipotentiaires. La nouvelle de ce traité étant arrivée à l'armée d'Italie, le général Brune, qui était tombé en défaveur à la suite de l'armistice de Trévisé, demanda la permission de se rendre à Paris, ce qui lui fut accordé. Le 22 février, il remit au général Moncey, le plus ancien des généraux de division, le commandement de l'armée. Quant à Davout, après avoir assisté à l'évacuation des possessions autrichiennes et ramené sa cavalerie sur le territoire de la République Cisalpine, il reçut de Berthier, successeur de Carnot au ministère de la guerre, la lettre suivante :

Paris, 12 messidor an IX (1er juillet 1801).

Je vous prévien, citoyen général, que n'étant pas du nombre des officiers généraux de votre grade

désignés pour être employés près le corps de troupes françaises stationné sur le territoire de la République Cisalpine, vous êtes autorisé à vous retirer où bon vous semblera. Vous jouirez du traitement d'activité de votre grade conformément à l'arrêté du 7 germinal, jusqu'à ce que le gouvernement vous fasse connaître votre destination ultérieure. Vous voudrez bien, à cet effet, m'informer exactement du lieu où vous fixerez votre résidence. Je vous salue.

Davout se hâta de profiter de cette autorisation et se mit aussitôt en route vers la France.

En se rendant à Paris, il s'arrêta quelques jours dans sa famille, à Ravières; mais la recommandation de Desaix, et, plus encore, la manière dont il avait su la justifier avaient fixé sur le jeune général l'attention du Premier Consul. A peine de retour en France, Davout fut nommé inspecteur des troupes à cheval des 1^{ère}, 14[°], 45[°], et 16[°] divisions militaires, et l'exercice de ces nouvelles fonctions, auxquelles il apporta son zèle accoutu-

mé, lui laissa peu de loisirs au cours de cet été. Ce témoignage de la satisfaction et de la confiance de Bonaparte n'était d'ailleurs que le présage des nouvelles preuves plus éclatantes encore que Davout allait être appelé, cette année même, à en recevoir. En l'unissant à Mademoiselle Leclerc, dont le frère aîné avait épousé Pauline Bonaparte, le Premier Consul se réservait, par l'alliance de leurs deux familles, de l'associer plus étroitement encore à sa fortune et à sa gloire.

L'institution, qu'au sortir de la Terreur, Madame Campan avait établie à Saint-Germain, n'avait pas tardé à devenir justement célèbre. La plupart des jeunes filles de la haute bourgeoisie et de ce qui restait alors de la noblesse en France, étaient venues y chercher auprès de l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette les traditions de politesse et de bon ton qu'elle avait puisées à la cour de Versailles. C'est là qu' Aimée Leclerc compagne de Caroline Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais s'était liée avec cette dernière

d'une étroite amitié, et les relations des deux familles avaient permis à Madame Bonaparte d'apprécier les rares qualités qui chez la jeune fille s'unissaient à une beauté remarquable. Le général Leclerc était, depuis la mort de son père, le chef de la famille ; désigné pour, le commandement de l'expédition de Saint-Domingue, il désirait vivement voir sa sœur établie avant son départ. Dans le courant de l'été, il en avait parlé au Premier Consul ; le nom du général Lannes avait été prononcé entre eux, mais le refus formel de la jeune fille fit échouer l'union ainsi projetée. C'est alors que songeant à Davout, le général Leclerc soumit cette nouvelle idée à Bonaparte ; celui-ci l'approuva fort et se chargea même d'en faire les premières ouvertures.

Une grande beauté, l'alliance de sa famille avec celle du Premier Consul, une fortune qui pour l'époque représentait une large aisance, tout concourait à faire de Mademoiselle Leclerc un des partis les plus désirables du moment. Aussi les ouvertures du Consul furent elles reçues avec

empressement par Davout, et, de son côté, Madame Bonaparte, chargée de transmettre la demande du jeune général, n'eut aucune peine à la faire agréer.

Les Leclerc appartenaient à la bourgeoisie de Pontoise et le père de la future princesse d'Eckmühl y avait acquis dans le commerce des grains une honorable aisance. La famille se composait alors de la veuve de Jean-Paul Leclerc, Marie-Jeanne- Louise Musquinet et de ses cinq enfants, trois fils et deux filles. L'aîné, Victoire Emmanuel, général de division, était l'époux de Marie-Paulette Bonaparte ; le second, Jean-Louis, était membre du Corps législatif, le troisième Nicolas Marin, connu sous le nom de Leclerc Desessarts, était alors officier de hussards. Des deux filles, la cadette, Louise-Aimée-Julie, avait alors à peine dix-huit ans, l'aînée, Claire, devait trois ans plus tard épouser le général Friant.

Le départ du général Leclerc pour Brest, où il de-

vait s'embarquer, étant décidé pour le courant du mois de novembre (1801), le mariage de sa sœur fut fixé au commencement du mois¹. Le contrat, reçu le 16 brumaire an 10 (7 novembre 1801), par Me Edon, notaire à Paris, fut signé par le Premier Consul, par Joséphine et tous les membres de la famille Bonaparte présents à Paris. Aimée Leclerc, qui recevait de ses frères une dot de 150,000 francs, apportait en outre avec un trousseau estimé 10,000 francs, ses droits non encore liquidés dans les successions de son père et de ses grands parents paternels. L'apport de Davout était mince ; la maison de Ravières avec quelques terres qui en dépendaient, et une vingtaine de-mille francs de valeurs mobilières composaient toute la fortune du jeune général.

La double cérémonie civile et religieuse du ma-

1 Voici la teneur du billet:

Paris, le 12 brumaire an X.

M. le Général Davout a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mademoiselle Leclerc

riage, dont les témoins furent : La Tour Taxis, ancien colonel, Beaumont, général de brigade¹, Alexandre Davout, chef d'escadron, et Leclerc, général de division, eut lieu le 18 brumaire (9 novembre), Le nouveau ménage s'installa d'abord dans un appartement situé au N° 8 de la rue Matignon, avant d'aller s'établir Cours de l'Orangerie, près là rue Saint-Flprentin, dans la maison affectée aux colonels de la garde. Il ne la quitta que lorsque sept ans plus tard, les dotations du Maréchal et les libéralités de l'Empereur lui permirent d'acheter, rue Saint-Dominique, le bel hôtel de Monaco.

La bienveillance du Premier Consul dont Davout venait de recevoir ainsi le gage le plus précieux, lui réservait bientôt une nouvelle faveur. Le 7 frimaire an X (28 novembre 1801), le général Davout était nommé l'un des généraux de la garde consulaire, avec affectation au régiment des grenadiers à pied ; les trois autres généraux de la

1 Marc Antoine de la Bonninière de Beaumont avait épousé Julie Davout, le 10 juillet précédent.

garde étaient : Soult, Bessières et Songis.

Cette nouvelle faveur du Consul, l'alliance de leurs familles, enfin, quelque justifiée qu'elle fût, cette élévation subite de Davout, ne manquèrent pas d'exciter la jalousie et l'envie. Le mécontentement se peignait surtout sur les figures des officiers généraux qui n'avaient point suivi Bonaparte en Egypte, ils formaient comme un corps à part qui frondait volontiers l'entourage immédiat du Consul. La correspondance suivante, échangée entre le général Chasseloup, inspecteur général du génie, et Davout, fournit un exemple intéressant de cette disposition des esprits. Pour la bien saisir, il faut savoir qu'il était alors question de réunir sous une seule inspection les deux armes du génie et de l'artillerie et d'appeler à ces fonctions un général d'artillerie, et qu'en outre on attribuait à Davout dans la faveur et dans les confidences de Bonaparte une part tout autre que ne l'était effectivement la sienne. Le prétexte fut une lettre du général Leclerc, singulièrement amplifiée par le Moniteur, et dans laquelle le géné-

ral Chasseloup voulait voir, une attaque dirigée contre l'arme du génie tout entière, sans doute dans le but de préparer l'esprit public à la réunion redoutée.

Vous m'en croirez si vous voulez, mon cher général, écrivait Chasseloup-Laubat, le 27 ventôse an 10 (18 mars 1802), à Davout, mais je vous assure que je n'ai point été chez vous pour vous entretenir de l'imprudent article du Moniteur, mais parce que, sorti de bonne heure pour affaire, je me suis trouvé avoir un instant à donner à mes amis au moment où je pouvais vous rencontrer. Puisque j'ai commencé à vous parler avec la franchise que vous me connaissez, il faut achever; au reste on me connaît assez pour savoir que tout ce que j'ai dit et vais, vous dire, je le dirais au général Bonaparte s'il m'en donnait l'occasion.

Pour donner une base à mes observations, je rapporte le texte de la lettre du général Leclerc et l'amplification du Moniteur.

TEXTE DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL LECLERC

en date du 20 pluviôse :

J'ai à me plaindre amèrement (des officiers) du génie. Le ministre de la Guerre avait ordonné au général de brigade Carnot de venir, il a refusé.. Le même ordre a été donné a,ux chefs de brigade Quintin Beauverd, Catoire et au chef de bataillon Paulinière; aucun d'eux n'est venu, (cette manière de servir est indécente). Je vous prie de m'envoyer de suite un général de cette arme, avec deux chefs de brigade et deux chefs de bataillon.

TEXTE DU " JOURNAL OFFICIEL "

., J'ai à me plaindre amèrement de l'arme du génie, je n'ai pas un seul officier supérieur. Le ministre de la guerre avait ordonné au général de brigade Carnot de venir ; le même ordre a été donné aux chefs de brigade Quintin Beauverd,

Catoire et au chef de bataillon Paulinière, aucun d'eux n'est venu. Les officiers du génie ne sont-ils pas, comme les autres militaires de l'armée, tenus de marcher où l'honneur l'ordonne ? Je vous prie de demander au gouvernement que l'on m'envoie sans délai deux chefs de brigade et deux chefs de bataillon de cette arme.

Les choses soulignées (la première même est fausse, car il y a des officiers supérieurs) font assez connaître les différences.

Je ne répéterai plus ce que je vous ai dit du général Leclerc, du ministre de la marine et du rédacteur attaquant une arme qu'ils doivent respecter; j'irai droit au fait et je dirai que si c'est le général Bonaparte qui a fait faire ces changements, il a plus consulté son humeur que l'intérêt de sa gloire, et que par là il rappelle trop au public qu'il a été officier d'artillerie; il en avait les préjugés en Italie et il ne les a pas perdus au faite de la puissance.

Placé où il est, il devrait se répéter que les moindres choses qui lui échappent deviennent l'objet de l'histoire, et croyez-vous qu'un jour elle n'observe pas sa partialité pour son corps, qui lui en a fait placer plusieurs membres au Sénat, dans les préfectures et aux meilleures places, tandis que non content de persécuter quelques officiers du génie, il veut en avilir la corporation pour en préparer la destruction. Qu'il la détruise tout de suite, il en a le pouvoir, mais qu'il n'abreuve pas de dégoûts ceux qui s'y trouvent sans pouvoir en sortir!

Vous m'avez dit qu'il donnait une grande considération à ceux qui avaient été en Egypte, mais l'Egypte est-elle donc plus précieuse pour la France que les départements de la Meuse, du Rhin et du Nord, et ceux qui les ont défendus dans un temps où il y avait plus d'un danger à le faire, doivent-ils être moins considérés par le chef du gouvernement de la France? Comment, dans un moment où l'on veut faire oublier tous les partages d'opinion, va-t-on diviser l'armée en

deux, celle qui a été en Egypte et celle qui n'y a pas été? Tout ce que je dis là, ainsi que je l'ai observé, on le dira un jour et d'une manière plus passionnée.

Vous croyez que ce sont peut être les clabaudages de quelques officiers du génie contre le Gouvernement qui méritent à l'arme son animadversion, j'ignore si effectivement il y a quelques officiers qui soient dans ce cas; cela serait, que l'humeur ne doit pas en rejaillir sur l'arme entière. Au reste, je crois que les officiers du génie, sans être des séides, raisonnent assez juste pour sentir tout le bien que le général Bonaparte a fait à la France, et ceux qui, comme moi, le connaissent, sont fâchés qu'il joigne à toutes les qualités brillantes qu'il a des passions particulières. Quand on voit le général Pomereuil être préfet, et le général Millet, qui a servi la France un peu mieux que lui et dont les connaissances administratives sont plus étendues, ne l'être pas, on ne peut s'empêcher de dire, l'un est un général d'artillerie et l'autre un général

du génie. Salut et amitié.

Chasseloup.

Un coup aussi droit appelait une riposte, elle ne se fit pas attendre ; elle fut aussi vive et aussi ironique que l'attaque avait été directe.

Avouez, mon cher Chasseloup, répondit Davout le 28 ventôse (19 mars), que j'ai dû être étonné de recevoir votre lettre d'hier, à quel sujet? Est-ce à ma qualité de séide du général Bonaparte? Est-ce comme beau-frère du général Leclerc? Comme je suis bien loin de désavouer ces deux qualités, je vais répondre, mais à coup sûr ce sera pour la dernière fois; n'aimant pas les disputes polémiques, je n'irai pas me frotter pour mon début à un homme qui a fait des livres. Voilà mon préambule, je suis à votre lettre. - Le motif qui vous a fait venir chez moi est trop flatteur pour mon amitié pour que je ne l'adopte pas. Vous me parlez avec franchise, je vous donnerai de la même monnaie et vous répéterai, sans

entrer dans le détail de vos deux textes, que celui qui donne des copies certifiées est un homme bien inconsideré et qui a bien peu. connu dans cette occasion les devoirs de sa place.

Puisque vous ne me répétez point ce que vous m'avez dit sur le général Leclerc , il devient inutile de vous redonner l'assurance qu'il ne redoute aucun courroux. Dans le poste où il est, il ne manquera ni de jaloux ni de détracteurs ; les services qu'il rendra à son pays le feront planer au-dessus de toutes ces misères, et s'il n'a pas fait beaucoup de bruit jusqu'ici, c'est faute d'occasion, ses talents et son caractère m'en répondent.

J'ignore si on a fait des changements et qui est le coupable, mais la conduite de ceux désignés pour aller à Saint-Domingue n'en reste pas moins la même, et on a eu raison de la faire connaître à la France.

Votre longue tirade, mon cher Chasseloup, sur le

général Bonaparte, que voulez-vous que j'y réponde ? Je vous avouerai que si l'histoire, dont vous me parlez, est écrite par un officier du génie, il y aura de la passion dans ce livre. Mais, le 18 brumaire, ses résultats, les victoires d'Italie, d'Egypte, de Marengo, en voilà bien plus qu'il n'en faut pour laisser ce livre scientifique, que vous me prophétisez, à la discrétion d'un épicier. Oui, mon cher Chasseloup, l'histoire en faveur des services pardonnerait même au Consul la réunion.

Je dois relever quelque chose que vous me faites dire et que vous rendez d'une manière un peu louche ; voici le fait. Je vous ai dit pour vous prouver que le général Bonaparte était Juste, qu'il n'avait point méconnu les services de ceux de votre arme qui s'étaient bien conduits en Egypte, en Syrie. Mais j'ai cité ce fait parce que j'en avais été le témoin et n'ai point du tout l'idée de mettre les services de cette armée audessus des autres. Toutes les armées françaises ont également bien servi et partout elles ont maintenu l'honneur du

nom français. Et voyez comme la passion fait raisonner, où avez-vous vu que l'on ait divisé l'armée en deux, celle qui a été en Egypte et celle qui n'y a point été. De quoi est composée, dites-le moi, l'expédition de Saint-Domingue? Quels sont les généraux qui y sont employés?

Mais, Chasseloup, pour détruire toutes vos réflexions, j'en appelle à vous-même, lorsque la crainte de la Réunion ne vous tourmentera plus, lorsque vous aurez oublié un refus qui est encore trop récent. Avouez-le moi, dans tout cela ce qui vous fait le plus de peine, c'est votre livre, " qui aurait été écrit pour des capucins " , livre que je ne suis pas assez savant pour juger, mais dont la lecture m'a fait plaisir parce qu'il y a de l'esprit.

Adieu, mon cher Chasseloup, j'aurais été vous voir sans une revue, pour vous dire ce que je vous écris et vous assurer de mon amitié.

L. Davout.

Pendant le printemps et l'été de l'année 1802, nous trouvons Davout tantôt à la Malmaison, tantôt à Paris, constamment appelé par son service auprès du Premier Consul, tandis que les fatigues d'une première et laborieuse grossesse retenaient le plus souvent sa jeune femme à Paris ou à Pontoise auprès de sa mère. Le général Leclerc devait être le parrain de l'enfant qu'attendait sa sœur. " Je serai avec plaisir le parrain de votre enfant, écrivit-il à Davout. Qu'il porte le nom de mon respectable père. Si c'est un homme, qu'il suive sa trace et il n'aura jamais une seule action à se reprocher, " Le fils dont Madame Davout accoucha au mois d'août reçut en effet le prénom de Paul, il ne devait vivre que quelques mois. Ce fut à cette époque, le 30 thermidor, an 10, que Davout, connaissant le goût très prononcé de sa femme pour la campagne, se rendit acquéreur, moyennant 760,000 francs, de la terre de Savigny-sur-Orge¹, qui appartenait alors à la

1 A la mort de la Maréchale (1808), Savigny échut à M. le comte Vigier, qui le vendit, en 1872, à M. de Durindot. Il est, actuellement, la propriété de M. Duparchy.

famille Hamelin. L'achat de ce beau domaine était une lourde brèche. dans une fortune encore modeste, aussi, pour satisfaire cette véritable folie d'amoureux, le général prit-il avec Madame Hamelin des engagements qui lui permirent de se libérer par annuités.

Seules, au cours de l'été et de l'automne, les nouvelles de Saint-Domingue vinrent assombrir le complet bonheur du ménage.

Le général Leclerc s'était embarqué à Brest, le 6 frimaire an X; Pauline raccompagnait avec son jeune fils, auquel le Premier Consul, son parrain, avait donné le nom de Dermide. Ses débuts à Saint-Domingue avaient été heureux; par l'habileté de ses dispositions, la sagesse de ses mesures, la fermeté de son attitude, Leclerc avait tout d'abord ramené la soumission dans la plus grande partie de la colonie. Si les renforts, qui lui avaient été promis, eussent été expédiés à Saint-Domingue, nul doute qu'il n'eût rétabli dans l'île entière la domination française. C'est ce que du

Cap il écrivait à Davout : " La colonie est très tranquille ici, et sous deux mois j'espère qu'il n'y aura plus rien à craindre sur sa possession absolue pour la France. Ceux qui se sont égayés sur mon compte, lors de mon départ, doivent présentement avoir un peu changé de langage, car j'ai réussi ici plus complètement avec le peu de moyens que j'avais que je ne pouvais l'espérer raisonnablement. " Malheureusement les renforts ne venaient point combler les vides affreux que, sous ce climat meurtrier, la fièvre jaune causait dans sa petite armée, et les appels du malheureux capitaine général au Premier Consul, aux ministres de la guerre et de la marine se succédaient pressants, désespérés.

" La maladie fait ici des progrès affreux, écrivait-il à Davout, j'ai déjà perdu quatre de mes aides de camp, plusieurs chefs de corps, nombre d'officiers, de soldats et d'employés. C'était à cette époque que Toussaint et les autres m'attendaient, mais je ne leur ai pas permis d'attendre. On me laisse ici sans argent, sans effets d'hôpitaux, je

n'ai rien reçu depuis mon arrivée à Saint-Domingue que des farines. " Et le 5 vendémiaire (28 septembre 1802), déjà frappé des premières atteintes du terrible fléau, Leclerc écrivait encore à Davout : " Mon armée entière est morte ou mourante. Tous les jours on vient tirer à mes oreilles au Cap, et je ne puis que repousser les coquins et rester sur une défensive pénible. Les hommes que je combats sont braves et fanatisés. L'arrêté du général Richepance. qui rétablit l'esclavage à la Guadeloupe, les a tous insurgés ; ils se font tuer plutôt que de se soumettre et ils me tuent ceux que la maladie avait épargnés. " Tant qu'il lui resta un souffle de vie l'infortuné général lutta contre les hommes et contre la maladie avec une énergie désespérée ; terrassé par le mal il succomba enfin, le 10 brumaire an XI (2 novembre 1802). Pauline ramena en France les tristes restes de l'époux qu'elle avait adoré; ils furent inhumés dans sa terre de Montgobert, dans le département de l'Aisne.

Madame Davout avait pour ce frère aimé l'affec-

tion la plus profonde. Sa perte la plongea dans un profond désespoir; elle eut du moins la triste consolation de voir sa peine comprise et sincèrement partagée par son époux. Onze ans plus tard, à la mort de Duroc, Davout évoquera la mort de son beau-frère comme un de ses plus cruels souvenirs¹.

Avant de s'engager contre l'Angleterre dans une nouvelle lutte que cette puissance semblait vouloir provoquer, Bonaparte voulut visiter les nouveaux départements français de la Belgique et reconnaître lui-même sur nos côtes du Nord les points où il se préparait à réunir une armée d'invasion. Après un premier voyage en Normandie, le Premier Consul, menant avec lui Madame Bonaparte, quitta Paris le 4 messidor (26 juin 1803), et cette fois, Davout, qui était de service, raccompagna².

1 Marquise de Blocqueville, Russie et Hambourg, p. 321 .
Lettre à la Maréchale

2 Marquise de Blocqueville. Années de commandement, p. 86 et suivantes. Lettres à Mme Davout.

Le 24 thermidor (12 août), Bonaparte était de retour à Paris;. Davout l'avait précédé de quelques jours, rappelé auprès de sa femme par la mort de leur enfant, enlevé en quelques heures par des convulsions.

Camp de Bruges (sept. 1803 à sept.1805)

Le traité d'Amiens n'avait été qu'une trêve et de fait les hostilités existaient à l'état latent avant que l'explication violente, qui eut lieu entre le Premier Consul et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Witworth, eut officiellement rompu les relations entre les deux pays. Cette rupture était trop prévue pour avoir pris Bonaparte au dépourvu; ses dispositions étaient faites pour compléter et augmenter sur nos côtes cet appareil formidable, qui dix-huit mois plus tôt avait déjà jeté l'effroi dans Londres.

En peu de temps les ports de la Manche furent encombrés de bâtiments destinés à transporter les troupes; et, pendant que la marine déployait une

activité sans exemple a ce jour, l'armée achevait de se compléter. Les régiments composés aux deux tiers de conscrits, quittèrent leurs garnisons et allèrent former des camps d'instruction qui s'étendaient d'Utrecht à l'embouchure de la Somme.

Le camp d'Utrecht était commandé par le général Marmont, qui avait été remplacé dans ses fonctions d'inspecteur général de l'artillerie par le général Songis. Il s'étendait jusqu'à Flessingue exclusivement et avait le n° 2, parce que le corps de Hanovre, que commandait le général Bernadotte, avait pris le n° 1 .

Le 3°, aux ordres du général Davout, avait son centre à Ostende et s'étendait depuis Flessingue jusqu'à Dunkerque inclusivement; c'était le camp de Bruges. Le général Dumas en était le chef d'état-major, le général Sorbier y commandait l'artillerie ; le général Andreossy le génie ; Chambon était ordonnateur en chef. Le camp de Bruges devait se composer de trois divisions : la

première sous le général Oudinot, généraux de brigade Debilly, Eppler, Petit; la deuxième sous le général Durutte, généraux de brigade Bonnet et Reille ; la troisième sous le général Friant, généraux de brigade Grandeau et Serras. Le général Walther commandait la cavalerie, le général de brigade Vialannes était sous ses ordres.

Le général Soult commandait le quatrième camp qui était établi à Boulogne et s'étendait depuis Gravelines jusqu'à la gauche de Dunkerque.

Le 5° commandé par le général Ney, comprenait Montreuil et Étaples. Il prit plus tard le n° 6, parce qu'on forma un nouveau corps à Boulogne, auquel on donna le n° 5 ; celui-ci fut placé sous le commandement du général Lannes, qui revenait de son ambassade en Portugal.

Une réserve formée de 12 bataillons de grenadiers se rassembla à Arras sous les ordres du général Junot, qui quitta le gouvernement de Paris pour prendre le commandement de cette division.

Les régiments de dragons qui étaient en France furent réunis en divisions, chacune de 4 régiments, et , cantonnés depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'aux bords de l'Oise et de l'Aisne. Les chasseurs et hussards furent réunis à Saint-Omer et à Ardres.

Le 11 fructidor an XI, le ministre de la guerre, Berthier, fit part à Davout de la distinction flatteuse dont il avait été l'objet dans la répartition des grands commandements et lui traça ses premières instructions¹. Le 18 fructidor (5 septembre 1803) une nouvelle lettre du ministre ayant complété ses ordres du 11, Davout se mit en route pour sa destination. C'est au camp de Bruges qu'il commença à montrer l'importance qu'il attachait au maintien de la discipline, à l'organisation des troupes; c'est là qu'il fit connaître ces talents dans l'administration militaire, ces soins, ces prévisions, par lesquels il préparait les avantages qu'il a si souvent obtenus sur le champ de bataille. Sa fréquente correspondance avec le

1 Mazade. Corresp. Davout, t. I, p. 3

Premier Consul, ses lettres presque journalières à sa femme, permettent de le suivre pour ainsi dire pas à pas au travers des deux années que dura ce laborieux commandement.

Après avoir consacré les premiers jours de son arrivée à une minutieuse inspection, Davout, le 28 fructidor, put rendre au Premier Consul un compte exact de l'état dans lequel il avait trouvé les troupes et les lieux, sur lesquels allait s'exercer son commandement¹.

Le 1er vendémiaire an XII (24 septembre), répondant à une lettre de Bonaparte, du 4ème jour complémentaire, pleine d'instructions variées et de recommandations pressantes relatives à la santé des troupes, Davout lui adresse avec le plan d'une baraque de soldat et d'une baraque d'officier celui des deux camps d'Ostende.

Vos intentions, lui écrit-il, sont remplies pour l'emplacement des camps; ils sont assis dans les

1 Mazade. Corresp. Davout, t. I, p. 9.

endroits les plus sains de la côte; et en outre, le corps le plus éloigné du chenal peut y être rendu en moins de 20 minutes : en creusant dans le bas des dunes, on trouve sur toute la ligne de l'eau meilleure que celle d'Ostende. Le colonel du génie Touzard nous a été fort utile pour le détail du tracé du camp. Il nous a aussi indiqué un moyen prompt de purifier l'eau la plus corrompue ; il consiste à la faire filtrer à travers du charbon pilé dans une chausse de flanelle : l'expérience faite sous mes yeux ayant pleinement réussi, je l'ai adopté comme dernière précaution, fût-elle surabondante. Je ferai délivrer une de ces chausses à chaque ordinaire de baraque.

Effrayé des rapports, d'ailleurs exagérés, qui lui avaient été faits sur l'état sanitaire des troupes, Bonaparte, le 5 vendémiaire, insiste sur ce point :

Citoyen général Davout, écrit-il, j'ai reçu vos dernières lettres. On m'assure que vous avez mis une demi brigade dans l'île de Cadzandt. Si cela

est, je désire que vous la retiriez, car ces troupes tomberont malades. Si les Anglais tentaient une attaque sur l'île de Walcheren, vous seriez à temps pour venir à son secours. Je vous recommande par dessus tout la santé des troupes. Si on les place dans des lieux malsains, l'armée se fondra et se réduira à rien. C'est là la première de toutes les considérations militaires. Vous voyez ce que nous a coûté la malheureuse situation de l'île de Walcheren; mais, comme c'est une île, cette considération m'a obligé d'y mettre beaucoup de troupes; et il est douteux, si, en donnant cet ordre, je n'ai pas fait une faute, car vous voyez qu'elles sont toutes malades.

Aussitôt Davout s'empresse de le rassurer et de rétablir les faits dans leur exactitude :

Mon Général, écrit-il au Consul le 8 vendémiaire, j'ai l'honneur de vous assurer qu'il n'existe dans l'île de Cadzandt que 250 hommes de la 13^e légère, et qui y sont par l'ordre du général Belliard. J'ai seulement pris des mesures

pour, dans vingt-quatre heures, pouvoir porter 3 à 4,000 hommes dans cette île. Voilà, mon Général, l'exacte vérité. Vous pouvez être certain qu'en cherchant à remplir vos intentions de mon mieux, celle de veiller à la santé de vos soldats excitera toujours mes soins particuliers. J'ai le plaisir de vous annoncer que les maladies ne sont pas à beaucoup près aussi considérables qu'on s'y attendait.

Un sloop français ayant été pris par l'ennemi entre Nieuport et Dunkerque, Bonaparte, le 13 vendémiaire, renouvelle à Davout ses prescriptions pour la défense des côtes. Préoccupé, moins du fait lui-même que de l'effet produit par cet événement, il y revient dans une lettre, du 19 vendémiaire, où il précise ses ordres à ce sujet.

Je désire, écrit-il à Davout, que vous vous fassiez rendre compte de la prise du sloop, que je regarde comme un événement important, vu que, si les ordres avaient été exécutés, il n'aurait pas été pris. Tenez constamment 6 escadrons de

cavalerie sur l'estran, depuis Ostende jusqu'à Calais, afin que tout bâtiment qui s'échouerait sur la plage soit sur le champ protégé par un grand nombre d'hommes qui le mettraient à l'abri des insultes des péniches anglaises. L'officier général ou supérieur, que vous avez nommé inspecteur de la côte, doit être tout le jour à cheval; il doit, toutes les semaines, avoir fait faire l'exercice à toutes les batteries de la côte. Il doit même exercer la cavalerie aux manœuvres du canon, afin que des compagnies puissent se porter aux batteries attaquées augmenter le nombre des servants. Choisissez de préférence de vieux sodats, qui ont nécessairement plus de sang-froid et de courage que de nouvelles levées. C'est par de semblables mesures que, sur la côte de Normandie, nous n'avons plus d'exemple de semblables événements ; des pièces de canon et des détachements, de cavalerie sont en mesure de se porter au galop sur tout les points menacés... A ma prochaine revue, je ferai manœuvrer les troupes en grand, quelque temps qu'il fasse.

Dés le 21 vendémiaire, Davoul adresse au Consul les détails , demandés : .

D'après les comptes qui m'ont été rendus de la prise du sloop le Sans-façon, lui écrit -il, et par les renseignements que j'ai pris moi-même sur les lieux vingt quatre heures après l'événement, il résulte que le sloop le Sans-Façon, ayant apporté de Dunkerque à Ostende de l'artillerie et voulant retourner dans ce premier port sur son lest, rencontra entre Nieuport et Dunkerque un brick anglais qui lui donna la chasse et qui mit à la mer son canot pour l'atteindre plus promptement. Ce sloop était armé de 4 pièces de 12; mais n'ayant que 4 hommes d'équipage dont un mousse, le capitaine du sloop, se voyant joindre par le canot anglais armé d'un obusier et de 30 hommes, prit le parti d'échouer et de se sauver avec son monde dans son canot. La marée, qui déjà commençait à monter, mit bientôt le sloop à flot, et les Anglais s'en rendirent maîtres au moment où quelques hommes venaient pour le défendre. - Le 7^o régiment de hussard vient d'arriver seulement

aujourd'hui. Demain, je me rends à Bruges pour en passer la revue et ensuite je le répandrai sur la côte. Jusqu'à ce moment, je n'ai pu y avoir, qu'un très petit nombre de cavalerie, n'ayant à ma disposition que le 4^o régiment de chasseurs qui se trouve assez faible. Tous vos ordres pour ce genre de service seront ponctuellement mis à exécution.

En venant prendre le commandement du camp de Bruges, Davout avait laissé sa femme à Savigny encore sous le coup de la mort de son premier né et assez éprouvée par le commencement d'une nouvelle grossesse. Aussi voyant la saison s'avancer, se préoccupe-t-il de lui voir prolonger son séjour dans cette grande et belle demeure dont l'aménagement est encore bien incomplet. Il redoute pour elle l'isolement et craint que la solitude, dans laquelle elle se complâit, n'ait sur son moral et sur sa santé une fâcheuse influence. Épouse irréprochable, mère accomplie, Madame Davout ne goûtait réellement que les joies intimes de son foyer; le monde, la représentation

n'étaient pour elle que corvées, et elle mettait à les fuir autant de soins que d'autres à les rechercher. Il y a cependant des visites auxquelles la situation de son mari, sa quasi parenté avec la famille Bonaparte, ne lui permettent pas de se soustraire; c'est de tous ses devoirs celui qui lui pèse le plus et à l'accomplissement duquel Davout doit la rappeler sans cesse¹. Une vive et solide amitié, que la mort seule devait rompre, s'était établie entre Davout et le général Duroc. Leur commun dévouement à Bonaparte les avait d'abord rapprochés, et ces deux hommes, d'une égale franchise et d'une même loyauté, n'avaient pas tardé à éprouver l'un pour l'autre la plus vive sympathie. De leur fréquente correspondance, il ne nous est malheureuseraenl guère parvenu que quelques lettres de Duroc²; elles sont pour la plupart de l'époque du camp de Bruges et, bien qu'elles ne portent généralement pas de date

1 Marquise de Blocqueville. Années de commandement, Passim

2 Plusieurs des lettres de Davout ont été publiées par M. de Mazade.

complète, les faits auxquels elles font allusion permettent de les classer. La première est du mois d'octobre 1803 (fin vendémiaire ou commencement de brumaire).

J'ai reçu plusieurs lettres de vous, mon cher général, écrit-il à Davout. Je vais envoyer à Ostende une baraque en bois pour le Premier Consul. Elle doit lui servir dans certaines occasions, par exemple lors d'un embarquement, une manœuvre, une attaque, etc, qui exigerait sa présence sur la rade et qui ne lui permettrait pas de retourner à son logement aux Ecluses, comme aussi pour se mettre à l'abri d'une pluie qui arrivera subitement. Cette baraque est distribuée de manière qu'il y trouvera son cabinet, chambre à coucher, salle à manger, etc.

Le Premier Consul désire qu'elle soit placée près de la rade de manière à la placer sans éviter le boulet ou la bombe ; il ne faut pas cependant trop l'y exposer. Il me semble moi, que son emplacement doit être sur le côté du port en face

du fanal, car pour être du côté de la ville, il vaudrait autant prendre une maison.

Déjà nos chevaux de selle et nos bagages avec une partie de la maison sont partis; ils arriveront à Ostende et autres points de la côte, où ils sont dirigés, avant la fin du mois. Ce ne sera pas cependant avant le commencement du mois prochain que je crois que le Premier Consul partira.

Tout le monde pense comme vous à l'égard des feux. Le Premier Consul a bien senti une partie de leurs inconvénients, car dans la dernière manœuvre on ne les a pas pratiqués. Les troupes de la division étant parties pour l'armée, le Premier Consul s'occupe beaucoup de raménagement de la flottille. Il fait aussi exercer les hommes de la garde à manœuvrer et à ramer. Le bataillon des matelots se forme.

Nous avons vu Madame Davout quelques jours à Paris, elle est retournée à la campagne.

Pendant la saison est triste et froide et nous annonce l'hiver.

Mille amitiés.

Le 8 brumaire Duroc annonce au commandant du camp de Bruges la prochaine arrivée de Bonaparte sur la côte :

J'ignore encore, mon cher général, quand le Premier Consul partira ; ce devait être dans le courant de la semaine dernière, ce sera peut-être dans le courant où la fin de celle-ci. Si cela est si prompt je ne serai pas du voyage, je suis en convalescence d'une indisposition que j'ai eue. Si je ne vous dis pas où j'ai été incommodé, vous le devinerez ; eh bien ! je me suis fait mal en montant à cheval, j'ai été en guérison, je me suis brûlé et j'ai été plus mal et alité pendant plusieurs jours. Heureusement qu'à présent et pour toujours j'espère, cette chère partie est saine et sauve. - Le Premier Consul ira d'abord à Boulogne où il restera une huitaine de jours pour inspecter et faire manœuvrer, ensuite il ira chez

vous faire la même chose. On a mis quelques péniches à la disposition de la garde et à présent on rame à force ; voilà malheureusement le mauvais temps qui revient à grands pas. Le ministre de la guerre dit que la marine est en arrière, nous voyons nous mêmes ici comme cela va lentement. - Paris et Saint-Cloud sont toujours comme vous les avez laissés. Madame Davout se porte à merveille, je voudrais bien être à même de vous porter ses baisers tout chauds.

Mille amitiés.

A propos du départ annoncé puis encore ajourné du Consul, une lettre, du mois de brumaire, donne à Davout quelques nouvelles de Paris et de la vie qu'on mène à la cour consulaire :

Nous avons, lui écrit Duroc, un temps bien triste, de la pluie et de la neige qui fond. Tout cela nous dit que vous avez plus mauvais temps encore et que nos pauvres soldats souffrent, quoique nous sachions que vous les avez bien baraqués. Notre

départ annoncé pour le 12 ou le 13 de ce mois paraît retardé, du moins on n'en parle plus. Peut-être le Premier Consul le différera-t-il, jusqu'à ce que la saison soit plus prononcée et que la belle gelée remplace le temps pluvieux. Nous habitons Paris et nous avons pour tout travail l'ordre à midi, et pour tout divertissement le spectacle le soir. Lemarois est sur les côtes, Caffarelli en Piémont, Rapp à Toulon, et le reste de notre monde ici. L'hiver à Paris ne s'annonce pas pour être aussi gai que les autres années. On ne parle ni de fêtes ni de bals, quelques maussades dîners et voilà tout. Dimanche dernier, jour de parade, le Premier Consul a remplacé le grand dîner par un souper à petites tables, précédé d'un pas des meilleures danseuses. Moi, comme bien d'autres j'ai trouvé les danseuses bien jolies. Vous voilà mon cher général, au courant de notre vie de Paris, lorsque nous serons près de vous nous entrerons dans les détails.

Je vous embrasse.

Davout connaissait trop bien l'extrême réserve, on pourrait presque dire la sauvagerie, de sa femme pour ne pas saisir toutes les occasions de lui rappeler ses devoirs mondains, dont l'accomplissement semblait lui coûter tant d'efforts. Le voyage du Premier Consul lui fournit un prétexte, il revient à la charge¹ :

Tu ignorais encore le 12 le départ du Premier Consul, lui écrit-il le 15 brumaire ; il est probable que lorsque tu l'auras su, tu seras allée tenir compagnie à Madame Bonaparte. Parle-moi donc d'elle, dans toutes mes lettres je te fais cette recommandation inutilement, ce qui m'étonne d'autant plus que je connais l'attachement et la reconnaissance que tu lui portes. Prie-la d'agréer mes hommages respectueux, je n'oublierai jamais que je lui dois mon Aimée. - Je satisfais ta petite curiosité en t'envoyant moi-même la note de ce que j'ai en linge de table. J'ai été bien heureux de faire faire à Paris une batterie de cuisine, on ne trouve et on ne prête rien ici. Le troisième

¹ Mazade. Correspond. Davout, t. 1er. p. 27,

cuisinier demandé est nécessaire, parce que souvent en courses je suis obligé de me faire apprêter k manger là où je me trouve ; je déjeûne à 5, 10 et 15 lieues de l'endroit où je dine, il faut que dans ces deux endroits j'aie mon cuisinier. Sois tranquille au surplus, il y a de l'ordre ; Laforest, qui est à la tête de tout, y en met ainsi que de la probité, j'en suis très content.

L'arrivée de Bonaparte à Boulogne fit croire à Davout qu'il profilerait du voisinage pour pousser jusqu'au camp de Bruges. Comptant que la présence et les ordres du tout puissant Consul sauraient en triompher, il lui exposa, le 16 brumaire, les difficultés que l'inexactitude et la lenteur de l'administration de la guerre lui suscitaient dans l'accomplissement de sa tâche¹. L'espérance que Davout caressait d'une visite du Premier Consul ne devait pas se réaliser alors. Après quelques jours passés à Boulogne, Bonaparte rentrait à Saint-Cloud et, le 26 brumaire, il écrivait à Davout : " Citoyen général Davout, je suis de de

1 Mazade. Correspond. Davout, t 1er, p.27

retour à Paris. Je ne compte voir votre armée que lorsque la flottille hollandaise sera prête à Flessingue. Le ministre de la guerre, qui se rend à Ostende, prendra connaissance de ce qui s'y fait et donnera des ordres nécessaires. "

Sur ces entrefaites était survenue une affaire d'espionnage, dont la mauvaise foi de Goldschmidt, compilateur passionné et infidèle, s'est emparée pour attaquer d'une manière aussi injuste qu'odieuse le caractère et le rôle de Davout. La correspondance échangée à cet égard entre le général et le Premier Consul permet heureusement de rétablir les faits et de les présenter sous leur véritable jour.

Un certain baron de Bulow avait été arrêté dans une des baraques du camp de la 21^o où il s'était introduit. Dans une longue lettre du 27 brumaire¹, Davout rend compte au Premier Consul de cette arrestation ainsi que des interrogatoires et des tentatives de corruption et d'évasion du

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 28

prisonnier. Cette lettre devait joindre Bonaparte à Boulogne, mais il était déjà reparti pour Paris. L'officier, qui en était porteur, la remit donc à Davout, qui, le 29 brumaire, l'expédia à Paris en l'accompagnant de la lettre suivante : .

J'ai eu l'honneur, vous croyant à Boulogne, de vous adresser un de mes aides de camp, pour vous faire connaître les mesures de sûreté que j'ai cru devoir prendre contre un aventurier. Vous trouverez ci-joints les détails qui me sont revenus de Boulogne. Cette affaire, depuis mon rapport, est toujours dans le même état. Le baron de Bulow, s'étant aperçu que ses lettres à sa femme et à M. de Markoff étaient interceptées, ne dit plus rien à ses gardes. Il est toujours dans de grandes inquiétudes. Son passeport était visé, comme je vous l'ai annoncé, par le ministre Laforêt ; mais il ne semble pas en avoir fait usage depuis son entrée sur le territoire français, puisqu'il n'était revêtu d'aucun visa.

A ces deux lettres, Bonaparte répondit le 1er fri-

mairie : " Je reçois écrivit-il à Davout, votre lettre du 27 brumaire, par laquelle vous me rendez compte de l'arrestation du nommé Bulow. Au lieu de le retenir dans une maison particulière, il faut le mettre au secret, en prison ; nommer une commission de cinq officiers pour le juger dans les vingt-quatre heures comme espion et le faire fusiller. Cet exemple est nécessaire, nos côtes sont inondées de ces misérables. "

L'ordre était formel, Davout n'avait qu'à obéir :
" Vos ordres, écrit-il au Consul le 5 frimaire, pour la mise en jugement de cet espion recevront leur exécution et, sous huit jours, il sera fusillé à moins que vous ne m'envoyez l'ordre de suspendre, pour faciliter les recherches auxquelles le Grand Juge paraît mettre de l'importance. "

Le contre ordre ne vint pas, la justice suivit son cours¹.

L'institution de notre grand ordre national de

1 Correspond. Davout, t. 1er p. 36

Légion d'honneur remonte aux derniers mois de cette année 1803. Davout devait en être un des premiers membres. Son alliance avec la famille du Premier Consul et, mieux encore, ses services et sa situation de commandant en chef, le désignaient tout naturellement pour cette distinction. Le 20 frimaire an XII (12 décembre 1803), le Grand Chancelier de l'ordre, Lacépède, lui en fit part par la lettre suivante :

Le Grand Conseil de la Légion d'honneur vient de vous nommer membre de cette légion¹. Je m'empresse et je me félicite vivement, Citoyen Général, de vous annoncer ce témoignage de l'estime du Grand Conseil et de la reconnaissance nationale.

J'ai l'honneur de vous saluer.

1 14 juin 1804. Grand officier de la Légion d'honneur, chef de la 6 cohorte (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire" Yonne; chef-lieu : l'ancien Palais des Etats de Bourgogne, à Dijon). 2 février 1803, Grand cordon de la Légion d'honneur.

P. S. - Je vous invite, Citoyen, à prêter le serment prescrit par la loi et dont j'ai l'honneur de vous envoyer la formule, devant le président du tribunal le plus voisin du lieu où vous recevrez ma lettre. Si le service public ou votre santé s'y oppose, vous voudrez bien m'envoyer le serment signé de vous.

Les Anglais, dont les inquiétudes augmentaient avec les progrès de nos armements, tentèrent d'enlever sur nos côtes quelques bâtiments de transport; cette fois les instructions du Premier Consul, relatives à la défense des côtes, furent exactement suivies et avec un plein succès. Davout s'empressa de lui en rendre compte (30 frimaire)¹.

Citoyen général Davout, lui répond Bonaparte à la date du 4 nivôse (26 décembre), je reçois votre lettre du 30 frimaire. J'avais appris par les papiers publics le petit combat qui a eu lieu entre

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 41

l'artillerie légère et les ennemis. Les troupes ont montré l'activité convenable. Aucun bâtiment, qui se jette à côte, ne doit être pris.

C'est sur ce billet que se termine la correspondance échangée en 1803 entre le Premier Consul et son lieutenant.

Année 1804.

Le ministère anglais, après avoir d'abord affiché pour nos armements un superbe dédain, commençait à passer de la plus extrême confiance aux plus vives inquiétudes. Dans la guerre à mort qu'il avait déclarée, moins encore à la France, qu'à l'homme de génie dans lequel elle s'était incarnée, tous les moyens, même les plus coupables et les plus bas, lui semblaient permis. De là, cette nuée d'émigrés et de chouans, conspirateurs et assassins de tous rangs et de toutes provenances, dont l'argent anglais armait le bras et dont les croisières ennemies infestaient nos

côtes. En frappant le Premier Consul nos ennemis n'ignoraient pas qu'ils abattaient du même coup la fortune de la France, et cette idée redoublait leur acharnement.

Les fièvres qui régnaient sur cette côte, encore mal assainie, bien qu'elles eussent un peu diminué, étaient loin d'avoir cessé avec les froids de l'hiver. Davout en avait été attaqué dans les derniers jours de décembre. Dur comme il l'était à lui-même, il lutta d'abord contre le mal, mais ses forces trahirent sa volonté et il dut se retirer à Bruges pour s'y soigner. La crise fut assez violente pour que Madame Davout, malgré un état de grossesse déjà avancé, n'hésitât pas à entreprendre au cœur de l'hiver un voyage alors fort pénible. Elle accourut auprès de son mari, qu'heureusement elle ne tarda pas à voir entrer en convalescence. Dans son inquiétude, elle avait quitté Paris sans solliciter du Premier Consul son agrément à ce voyage et Davout avait craint sans doute l'effet que cette initiative avait pu produire ; c'est ce que nous apprend la lettre

suivante de Duroc, en date du 8 pluviôse (30 janvier 1804) :

Je pars, mon cher général, pour aller présider le collège électoral de mon département. Je ferai en sorte d'avoir bientôt fait pour être de retour ici et pouvoir accompagner le Premier Consul dans le cas où il voudrait aller de vos côtés. J'ignore si d'ici à ce temps il partira. Voilà nos préparatifs qui avancent et la belle saison qui approche, nous voyons aussi approcher l'époque de la grande entreprise. - Je n'ai jamais, mon cher général, entendu faire aucune observation sur le séjour de Madame Davout, et je n'eusse pas manqué de faire remarquer au Premier Consul que vous aviez été bien malade. - On a commencé à fusiller quelques-uns de ces brigands qui nous sont arrivés d'Angleterre. On a suspendu l'exécution de l'un d'eux, il a fait des révélations importantes. Si jamais il vous tombe sous la main quelques-uns de ceux qui nous les envoient, faites leur faire tout ce qu'ils auraient voulu qui nous soit fait, et sur ce je vous embrasse et vous

assure de mon sincère attachement.

Pendant tout ce mois de janvier où il avait été si souffrant, Davout n'avait pas un jour abandonné la direction de son commandement, ni ralenti, comme on peut le voir, sa correspondance avec le Premier Consul. La seule allusion qu'on y rencontre à sa maladie se trouve dans sa lettre du 29 nivôse : " Une forte indisposition que j'ai eue, écrit-il à cette date, et dont je suis heureusement débarrassé, m'a empêché de suivre l'affaire d'un homme très riche de Flessingue, qui commissionnait deux particuliers d'Ostende pour remettre de l'argent à tous les prisonniers anglais. Je vais la suivre et l'éclaircir. "

Rassurée sur la santé de son mari, Madame Davout ne voulut pas prolonger davantage son séjour à Bruges ; dans les derniers jours de janvier elle était de retour à Paris. Ce fut par elle seulement que Bonaparte apprit alors la gravité de l'indisposition qu'avait éprouvée le général : " J'ai vu hier Madame Davout, lui écrivit-il aussi-

tôt, le 4 pluviôse, qui m'a appris que vous n'étiez pas entièrement rétabli, mais que vous étiez en pleine convalescence. Ménagez-vous car le temps approche où les mouvements vont commencer. Vous me répondrez par le retour de mon courrier qui va à Flessingue. Vous pourrez par là être instruit de la situation de la flottille batave aux 14 et 15 pluviôse. Comme je vais donner ordre à la première partie de se mettre en mouvement, il est convenable que vous expédiez les garnisons. " Davout avait trop l'habitude de tout voir par lui-même pour ne pas se rendre de sa personne à Flessingue; le 23 pluviôse il était de retour et rendait compte de cette tournée au Premier Consul¹.

Pendant ce temps la police découvrait enfin les premiers fils de la conspiration ourdie contre le Premier Consul ; c'est ce dernier, qui le 24 pluviôse (4 février) l'apprend lui-même à Davout :

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 51

Nous avons découvert ici, lui écrit-il, une trame ourdie avec beaucoup de mystère. Georges et une trentaine de brigands de sa bande étaient cachés à Paris depuis plusieurs mois. Pichegru était avec eux depuis quinze jours. Une partie est arrêtée, on est à la poursuite de l'autre. Leur ligne de communication de Paris au Tréport est saisie, et il y a quelque probabilité d'avoir dans les mains Pichegru et Georges. D'autres individus sont évidemment compromis ; j'attends que cela s'éclaircisse pour en faire une justice sévère. On m'assure qu'il y a dans votre armée quelques officiers du 1er régiment de chasseurs qui nourrissent des sentiments de faction. Il y en a qui prétendent même que le colonel est un homme sur lequel le gouvernement ne peut pas exclusivement compter.

C'est la présence au 1er de chasseurs de Hulot, beau-frère de Moreau, qui avait provoqué ces inquiétudes de Bonaparte sur l'esprit du corps d'officiers de ce régiment; quant au colonel, c'était Montbrun, et on sait quelle glorieuse carrière de-

vait répondre de sa fidélité et de son dévouement.

La première nouvelle de ces événements avait été transmise à Davout par une lettre du général Bessières, qui n'arriva point ou tout au moins tardivement à son adresse. Davout en effet écrit à sa femme, en date du 24 pluviôse : " Je n'ai point reçu sa lettre dont t'a parlé le général Bessières, peut-être que le courrier de demain me l'apportera ; je l'attends avec bien de l'impatience pour les détails exacts qu'elle doit renfermer. Je n'aime pas trop arrêter mes idées sur tous les dangers auxquels la fureur des Anglais et des Bourbons expose le Premier Consul ; il n'y a que l'expédition qui y mettra une fin, aussi est-ce une des principales raisons qui me la font désirer bien vivement. "

Le 25 pluviôse (15 février), Berthier, ministre de la guerre, informait officiellement Davout de la découverte de la conspiration :

Je crois devoir vous prévenir, citoyen général, lui écrivait-il, de ce que tramaient les ennemis de la République et qui heureusement a entièrement échoué. - Georges et trente autres brigands de la Vendée venant d'Angleterre, étaient successivement débarqués entre Bévillé et Dieppe dans le courant de fructidor, vendémiaire, brumaire, frimaire et nivôse. Dans le dernier débarquement, qui a eu lieu en pluviôse courant, se sont trouvés l'ex-général Pichegru, l'ex-général Lajollai et Georges du Morbihan. - Les déclarations donnent à connaître que l'ex-général Pichegru réuni au général Moreau se trouve compromis dans un plan qui était la suite d'un attentat contre la vie du Premier Consul. Cette trame a été déjouée. Treize des brigands, parmi lesquels se trouvent les plus intimes amis de Georges ont été arrêtés. Le général Lajollai a été arrêté avec tous les papiers relatifs à la conspiration. Un mandat d'arrêt a été lancé contre le général Moreau, qui est arrêté. Sont également arrêtés un grand nombre d'individus qui avaient servi dans la correspondance de Londres. - Le

gouvernement a donné ce matin, en présence des ministres, communication confidentielle aux chefs des différents corps constitués des détails, qui sont à sa connaissance, sur cette horrible affaire. L'instruction se fait par les tribunaux compétents avec la plus grande activité et tous les instants apportent de nouvelles lumières. Jusqu'à cette heure la conspiration n'avait eu pour but principal que de tuer le Premier Consul et n'avait pas paru présenter des ramifications en grand nombre. J'ai cru dans cette circonstance devoir vous instruire; cependant vous ne devez donner aucune publicité à ma lettre, elle doit vous servir à calmer les inquiétudes du peuple et de l'armée. L'amour de la France entière, les bras de l'armée et le génie de la République mettront le Premier Consul à l'abri des horribles complots de l'Angleterre. - On ne pense pas qu'il se trouve parmi les officiers aucun individu, quelles que soient les relations qu'il puisse avoir avec les généraux coupables, qui ait besoin d'une surveillance particulière. On n'en doit pas moins porter une attention active sur tout ce qui peut

tenir aux intrigues de ces ennemis de la République. Je vous salue.

Davout n'avait pas attendu ces communications pour assurer le Consul du bon esprit de son armée. Le 26 pluviôse, il lui en avait rendu compte ainsi que des mesures de surveillance extraordinaire qu'il avait prescrites, tant sur les côtes que dans l'intérieur de l'armée.

Ce même jour, 26 pluviôse, Duroc faisait part au général d'un événement qui produisait dans tous les rangs de l'armée une douloureuse stupeur, l'arrestation du général Moreau :

Moreau est arrêté, lui écrivait-il, on espère avoir Pichegru aujourd'hui; si l'on peut tenir Georges on n'aura rien à désirer. Toutes nos conspirations précédentes n'étaient que jeux d'enfants auprès de celle-ci; le Premier Consul en doit la découverte à sa bonne étoile. On ne conçoit pas comment Moreau a pu s'allier avec des scélérats; il se conduisait trop mal pour ne pas finir de

même. Des complices arrêtés ont tout déclaré, d'autres que l'on a sauvés au moment où ils voulaient se donner la mort pour ne pas périr sur l'échafaud ont fait des révélations importantes. - Jusqu'à présent, hormis Moreau, il n'y a aucun militaire distingué, ni membre d'autorité civile qui soit impliqué dans l'affaire. C'est tout bonnement une bande des plus grands scélérats de la chouannerie, venus d'Angleterre et rassemblés à Paris, qui voulaient assassiner le Premier Consul. Moreau voulait être dictateur pendant quelque temps pour rallier, disait-il, les militaires et remettre ensuite nos illustres princes sur le trône. Tout paraît avoir été bien concerté pour exécuter la première partie. Depuis six mois ces coquins faisaient leur manège, arrivaient et se préparaient. Ils se seraient déguisés en chasseurs à cheval, tenus sur une route comme piquet qui doit relever, et eussent attaqué le Premier Consul à son passage, ou bien ils l'auraient tué dans son palais ou au spectacle. - Voilà un grand événement qui se prend bien tranquillement à Paris, vous aurez bien des observations à faire dans

votre armée, quoique je pense qu'il n'y ait guère que la même façon de penser. Depuis quelque temps tout le monde tournait le dos à Moreau, comme depuis longtemps il ne regardait plus aucune des personnes attachées au gouvernement. Je vous embrasse bien.

Les événements de Paris, en produisant sur l'armée une profonde et douloureuse impression, y avaient fait éclater les transports de l'amour et du dévouement le plus absolu pour le Premier Consul :

J'ai l'honneur, lui écrit Davout, le 1er ventôse (21 février), de vous rendre compte qu'ayant donné connaissance à l'armée du rapport du Grand Juge, l'indignation la plus générale s'est prononcée. Les généraux et les colonels m'ont demandé, en leur nom et en celui de leurs troupes, mon agrément pour vous réitérer en cette circonstance les assurances de leur dévouement et de leur fidélité ; je vous les adresse. Elles sont spontanées et nullement le fruit d'aucune espèce de

sollicitation.

A mesure que la belle saison approche, et avec elle les probabilités de l'expédition, les ordres de toute nature se multiplient; le 3 ventôse, Davout soumet au Premier Consul les réflexions qui lui suggèrent les derniers qu'il vient de recevoir :

Lorsque vous m'enverrez, lui écrit-il l'ordre de réunir toutes les troupes pour l'embarquement, alors toute la côte depuis Breskens jusqu'à Calais sera sans aucune surveillance; les Anglais ne manqueront pas d'en être bientôt instruits et ils vomiront encore par là des brigands ; 300 chevaux et une centaine d'hommes d'infanterie seraient suffisants pour empêcher ces sortes de communications. - La plus grande surveillance est apportée pour empêcher la désertion des matelots et elle se fait avec le plus grand succès. Depuis trois semaines le petit nombre de ceux qui se sont évadés ont été arrêtés et reconduits à la marine. La désertion dans les troupes est presque nulle, depuis trois mois il n'y a pas eu

plus de 10 à 12 déserteurs sur toute l'armée.

Sur ces entrefaites, Pichegru était enfin arrêté le 9 ventôse; le 10, Bonaparte en fit part aux commandants de ses camps et c'est au général Soult, commandant le camp de Saint-Omer, qu'il en adressa la nouvelle en le chargeant de la faire parvenir à Davout.

Les préparatifs de l'expédition ne s'en continuaient pas moins avec la plus grande activité et l'amiral Verhuel rivalisait avec les généraux français de zèle et de dévouement à la cause commune. Dans une lettre du 16 ventôse au Premier Consul, Davout lui rend le compte le plus élogieux de la conduite et des succès de l'amiral hollandais¹. C'est en répondant à cette lettre du général, le 18², par un postscriptum daté de 9 heures du soir, que le Premier Consul lui apprit l'arrestation de Georges, qui avait eu lieu ce jour même à 7 heures du soir. Le 19, Duroc en adres-

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 63

2 Correspond. Napoléon, t IX, p 278

sant à Davout la relation officielle de celle importante capture, l'accompagna de la lettre suivante :

Vous avez appris par un courrier extraordinaire, mon cher Général, l'arrestation de Georges; je vous envoie les détails. Cette nouvelle est venue à propos pour réveiller les apathiques Parisiens et faire enrager tous ceux qui pensent mal, et il y en a beaucoup. On l'a interrogé toute la nuit, on l'a conduit au Temple à sept heures du matin aux acclamations de 4,000 individus de toute espèce qui faisaient son cortège. L'opinion, ces jours passés, était détestable, on a fait des applications dans un spectacle en faveur de Moreau. Madame Moreau a toujours reçu, elle a pris un habit de deuil ; on prétend que c'est l'usage dans les cas pareils. On aura bon parti de ce qui reste de ces brigands à prendre. - A présent que l'affaire prend grande tournure et qu'il n'est plus question que du procès, on parle dans Paris de notre expédition. Je vous dirai de vous à moi que Lacuée n'est plus aide-de-camp du Premier

Consul, peut être même il perdra son régiment et aura une mission à Constantinople. Ses camarades lui ont demandé sa démission ; il en a tiré conséquence d'aller faire une visite à Madame Moreau. Vous le connaissez un peu original. Quand nous vous verrons, chacun de nous satisfera votre curiosité ; vous aurez bien des choses à nous demander, et nous bien des choses à vous dire, Madame Davout s'arrondit bien ; elle est sujette à des maux de nerfs, du reste elle va très bien. Je vous embrasse.

Les déclarations de Georges, relatives à l'appoint que les conjurés attendaient de la présence d'un prince de la maison de Bourbon sur le sol français, avaient malheureusement produit sur l'esprit de Bonaparte la plus funeste impression; une maladroite confusion de noms devait l'aggraver encore. Le nom de M. de Thumery, émigré français qui se trouvait alors à Ettenheim, résidence de M. le Duc d'Enghien, estropié par la prononciation alsacienne d'un officier de gendarmerie, avait fait croire à la présence de Dumouriez sur

nos frontières. Cette malheureuse méprise, rapprochée des déclarations formelles de Georges et des autres prisonniers, ne fut certainement pas étrangère à la sanglante catastrophe qui termina les jours de l'infortuné Duc d'Enghien. On le voit par la lettre suivante que, le 21 ventôse (12 mars), le Premier Consul adressait à Davout :

Depuis l'arrestation de Georges, lui écrivait-il, nous avons arrêté quelques brigands subalternes. Nous avons encore à prendre Villeneuve, Saint-Vincent et Bareo, ce qui nous oblige à maintenir encore le blocus de Paris. Ecrivez au général Monnet que, s'il arrive des individus de Londres, il prenne des renseignements sur Dumouriez. On le dit sur les frontières ; si ce qu'on m'assure est vrai, il sera possible sous peu de jours de l'avoir dans nos mains. Vous devez avoir autour de vous beaucoup d'espions, ne les épargnez pas. - Le Corps Législatif se terminera le 30 ou dans les premiers jours de germinal. Je compte qu'à cette époque les affaires de la conspiration seront

finies; j'aurai bien du plaisir à vous voir. Je désire fort passer la revue des 9 bataillons de corvettes de pêche qui sont en rade à Dunkerque, et des 20 bataillons de la flottille batave qui sont à Ostende. Je désire aussi que pour lors les écuries et les bateaux de transports destinés pour Boulogne et Calais soient partis.

Ce même jour, 21 ventôse, l'amiral Verhuel avait avec les Anglais un brillant engagement¹.

C'est une lettre de Duroc, du 30 ventôse (21 mars), qui apprit à Davout le tragique événement qui venait de s'accomplir dans les fossés de Vincennes :

Je vous remercie bien, lui écrivait-il, de la bonne nouvelle que vous nous avez donnée du combat du contre- amiral Verhuel; c'est de bien bon augure. - On a fusillé ce matin le duc d'Enghien. Sur les renseignements que le Premier Consul avaient reçus, Caulaincourt et Ordener étaient

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 66

partis pour arrêter quelques émigrés qui se rassemblaient sur la rive droite du Rhin. Le duc d'Enghien a été pris avec cinq ou six personnes ; conduit d'abord à Strasbourg, il est arrivé hier au soir à Vincennes, et jugé cette nuit par une commission militaire composée des chefs de corps de la garnison et présidée par Hulin; son affaire a été bientôt décidée. Le procès continue à aller bon train, tout s'instruit et tout marche bien, mais il y a tant de faveur, on veut lui donner tant d'authenticité que cela prend bien du temps. - Rappelez-moi au souvenir du général Dumas, je ne l'oublie pas ici ; j'ai quelque espoir qu'il obtiendra bientôt un grade que je voudrais lui voir. Sans parler de ce que je vous dis, vous pourriez le demander au Premier Consul, il y a dans ce moment deux ou trois places vacantes et il sait que vous êtes content de lui. Je vous embrasse bien et vous donne l'assurance de mon amitié sincère.

La conspiration, qui dans l'esprit de ses auteurs devait coûter le pouvoir et la vie au général Bo-

naparte, allait au contraire le porter au faite des honneurs et de la puissance. La France tout entière avait tremblé pour les jours de l'homme en qui s'incarnait la patrie, elle s'était souvenue avec épouvante des maux dont le génie de Bonaparte l'avait tirée et dans lesquels sa perte pouvait la replonger. De son côté, le Premier Consul était trop habile pour ne pas exploiter ces sentiments dont l'expression, tantôt spontanée, tantôt provoquée, éclatait bruyamment de toutes parts, et pour ne pas franchir, ainsi porté par l'enthousiasme général, le dernier degré qui le séparait du rang suprême. Le Sénat se fit le premier interprète du sentiment national en demandant au Consul de donner à son pouvoir la stabilité d'une monarchie. C'est une lettre de Duroc, des premiers jours de floréal, qui porta ces nouvelles à Davout, avec les réflexions personnelles du futur Grand Maréchal :

On ne parle à présent ici, lui écrivait-il, que d'empereur, d'hérédité, de succession ; c'est le sujet de tous les contes qu'on a forgés depuis la

dernière démarche du Sénat. Le fait est que nous ne savons absolument rien de positif; on sait seulement qu'il y a des intrigues de tous côtés. On avait dit d'abord que le Premier Consul avait l'intention d'établir l'hérédité en adoptant Eugène-Napoléon; on a dit ensuite qu'il avait changé d'avis, qu'il établissait l'hérédité dans sa famille avec Josseph, puis Louis, en excluant Lucien et Jérôme. Maintenant, je ne sais ce que l'on dit. Je vois au reste, mon cher général, que tout le monde en veut, qu'il n'y a plus ni modestie, ni crainte, et que l'on trouve le morceau bien bon. Je vois aussi que le Premier Consul ne s'est pas prononcé et qu'il écoute ; mais ce que je sais bien, c'est que sa volonté sera suivie, et que nous autres nous lui serons toujours les seuls fidèles et véritablement attachés; et pour moi, quoique dans ces on-dit il y en aient beaucoup qui me déplaisent, je n'en verserai pas moins bien volontiers mon sang pour maintenir ce que le Premier Consul aura cru utile à mon pays.

Davout, qui, le 10 floréal, avait fait part au Premier Consul des sentiments et des vœux unanimes de son armée, lui en adressa, le 11, l'expression officielle¹.

Le 25 floréal (15 Mai), Berthier, ministre de la Guerre, accusa réception à Davout de l'adresse de l'armée :

Le Premier Consul, lui écrivit-il, a été ému des sentiments unanimes que votre armée a manifestés, en joignant son vœu à celui de la France entière pour que Napoléon Bonaparte illustre le titre d'Empereur et transmette à sa postérité l'hérédité d'un pouvoir dû à ses vertus et à ses talents. La manière dont l'armée a exprimé un vœu qui depuis longtemps avait, besoin de se faire entendre, et les témoignages de respect et de dévouement qui ont éclaté dans cette circonstance, prouvent qu'elle est pénétrée de ce qu'elle doit à la magistrature suprême de l'empire, et sont un gage certain de sa fidélité.

1 Mazade, Correspond. Davout, t 1er, p. 78 et 79

Pendant ces événements, Davout voyait sa femme approcher du terme de sa grossesse et il désirait vivement pouvoir se rendre auprès d'elle pour le moment de ses couches. Dès le 12 avril, il l'avait priée d'intéresser Madame Bonaparte ait succès d'une demande qui lui tenait tant à cœur¹.

La permission si désirée parvint à Davout dans les premiers jours de mai, et le 18 floréal (8 mai), il écrivit à son lieutenant et ami, le général Oudinot, pour lui confier le commandement de l'armée, dont il l'investit par son ordre du jour du 19.

"Dès le 23 (13 mai), il est à Paris et il a déjà vu le Premier Consul, ainsi que nous l'apprend la lettre qu'il adresse ce jour même au général Oudinot :

J'ai reçu ta lettre, mon cher Oudinot, lui écrit-il. Je suis très tranquille sur la manière dont l'armée sera menée, elle est en de bonnes mains. J'ai vu

1 Marquise de Blocqueville. Années de commandement
p 83

le Premier Consul, à qui le ministre de la Guerre avait déjà rendu compte de l'instruction, de la discipline et du bon esprit qu'il avait remarqués dans l'armée ; le dévouement et l'amour que nous lui portons l'ont vivement touché; les marques de satisfaction qu'il nous donne sur l'armée sont notre récompense. Le ministre de la Guerre m'avait également prévenu de ce qui te concerne. Le sénatus-consulte pour l'hérédité, etc., doit être rendu demain. L'opinion des Parisiens, pour la première fois depuis 89, est unanime, et ils attendent ces changements avec autant de plaisir qu'a d'impatience. Les effets publics se ressentent de l'opinion, ils sont considérablement augmentés.

Le général Davout se trouvait donc à Paris au moment où, relevant le trône de France, le général Bonaparte devenait l'Empereur Napoléon. Un des premiers actes du nouvel Empereur fut la création des maréchaux de l'Empire; compris, à trente-quatre ans, dans cette première promotion, Davout trouvait dans cette glorieuse distinction

la juste récompense de ses services et de son dévouement. Le 29 floréal (19 mai), le secrétaire d'État, Maret, en lui faisant parvenir le Décret Impérial, l'accompagna de la note suivante :

Le Secrétaire d'Etat a l'honneur de transmettre au général Davout l'extrait d'un décret impérial portant nomination de maréchaux de l'Empire. - Il prie, Monsieur le Maréchal Davout, d'agréer l'expression des inviolables sentiments dont il lui présente l'hommage.

Parmi les félicitations qui, de tous côtés, affluèrent au nouveau maréchal, celles de son ami et collègue, le Maréchal Soult, sont d'un tour particulièrement heureux :

Vous n'aimez pas les compliments, lui écrivait-il le 3 prairial, et moi je n'aime pas à en faire; ainsi, mon cher maréchal, n'en attendez pas de ma part ; mais je vous dirai avec toute l'effusion de l'amitié que je vous ai vouée, que personne n'a applaudi à votre nomination avec plus de joie

que l'ami qui vous écrit. Je me félicite de tout mon cœur de trouver sur le nouveau rang auquel Sa Majesté Impériale a daigné m'élever, un collègue que j'aime et que j'estime; enfin d'y trouver Davout.

Sur ces entrefaites, la maréchale était accouchée de son second enfant, une fille, à qui l'Impératrice, sa marraine, donna son nom de Joséphine. La naissance de cet enfant, qui ne devait malheureusement vivre qu'une année, comblait les vœux de l'heureux ménage. Le prince Joseph Bonaparte, à qui Davout s'était empressé d'en communiquer la nouvelle, adressait, le 12 prairial, à la jeune mère ses affectueuses félicitations :

Madame, lui écrivait-il, je remercie M. le Maréchal de la bonté qu'il a eue de me donner de vos nouvelles, j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je vous fasse mon compliment. Je vous ai vue si malheureuse dans un moment où je partageais bien sincèrement vos douleurs, qu'il doit m'être permis de me réjouir avec vous d'une

première consolation. Il vous en arrivera d'autres, madame. Vous ne devez pas regretter d'avoir une fille, si elle est aussi bonne que vous; je puis vous louer sans indiscretion, madame, j'aime-toujours à voir en vous la sœur d'un beau-frère que j'aimais tendrement. Le temps n'a pas diminué les regrets que m'a occasionné sa perte : trouvez bon que je vous conserve une partie des sentiments que j'avais pour lui, - Croyez donc, madame, à tout mon hommage et à tout mon attachement, et continuez-moi la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée, ainsi que M. le Maréchal

BONAPARTE.

Au camp d'Outreau, 12 prairial au XII.

Le séjour de Davout à Paris avait été fort court; sa présence au camp, à cette époque de l'année surtout, était trop nécessaire pour lui permettre une longue absence. Rassuré sur la santé de la maréchale, qui se remettait rapidement, il s'était

hâté de regagner son commandement. Le 4 mesidor, les bateaux canoniers de Flessingue avaient, avec un détachement de la flotte anglaise, un brillant engagement; au nombre de 26, ils avaient quitté la rade de Flessingue et malgré les efforts de 23 bâtiments anglais, tant frégates que vaisseaux de ligne, ils avaient gagné la rade d'Ostende.

L'arrivée de l'Empereur à Boulogne, en faisant espérer sa visite au camp de Bruges, semblait devoir combler ce vœu du Maréchal.

Retardée de quelques jours encore, la visite impériale allait enfin avoir lieu, et, de Dunkerque, le 19 thermidor, le Maréchal écrit à sa femme :

L'Empereur n'arrive décidément que cette nuit, ce qui m'a déterminé hier soir à venir l'attendre ici. Tu vois que l'on était mal informé en annonçant qu'il ne viendrait pas à Ostende auparavant 15 à 20 jours. C'est toujours avec un nouveau plaisir que je remarque que personne,

même ceux qui sont près de lui, ne sait ce qu'il fera 2 heures d'avance. Cette bonne habitude importe à notre sûreté, qui dépend de la sienne.

Pendant sa visite au camp de Bruges, Napoléon accorda son consentement au mariage, projeté depuis quelque temps, qui allait unir à la sœur de la maréchale un des plus illustres divisionnaires de Davout :

Friant, écrit celui-ci à sa femme le 26 thermidor, a demandé à l'Empereur son agrément pour épouser Clairette, il l'a donné. Dans un mois, cinq semaines, vraisemblablement Friant ira à Paris pour tout conclure. J'ai l'autorisation de l'Empereur pour aller à Boulogne, jouir de la belle et imposante cérémonie que l'on y prépare.

Le 29 thermidor (17 août), encore sous le coup de l'émotion qui avait à Boulogne étreint le cœur de tous les braves, il écrit à la maréchale :

J'ai vu la fête la plus imposante et la plus belle ;

l'Empereur, de son trône, distribuant 2,000 décorations en présence de 100,000 braves, pouvant lire sur toutes les figures la joie et l'amour que sa présence inspirait.

Un automne particulièrement pluvieux venait contrarier les soins que Davout prenait avec tant de zèle et d'entente de la santé de ses troupes, c'est ce qu'il apprend à l'Empereur par une lettre en date du 27 vendémiaire :

Sire, lui écrit-il, le général Dumas, qui se rend à Paris avec permission, aura l'honneur de faire connaître à Votre Majesté Impériale la situation de l'armée. Les pluies continuelles qui ont lieu depuis quinze jours ont un peu retardé les convalescents. Cependant depuis cette époque, les deux premières divisions ont gagné à peu près de 400 à 500 hommes et les maladies continuent toujours à être aussi bénignes; il n'y a presque point de morts. J'ai fait ces jours-ci la visite des quartiers de rafraîchissement, ils ont produit l'effet que Votre Majesté en attendait, il sera

encore plus sensible le mois prochain, époque où la partie de l'armée qui n'a pas encore eu cette faveur en jouira. Vos troupes, Sire, s'y comportent avec la meilleure discipline, pas une seule plainte ne m'a été faite par les maires et par les habitants.

Chargé de remettre cette lettre au souverain, le général Dumas, le 3 brumaire (25 octobre), rend compte au Maréchal de l'audience au cours de laquelle il s'est acquitté de cette mission :

J'ai eu l'honneur, lui écrit-il, de remettre hier à Sa Majesté la dépêche que vous m'avez confiée; je m'étais rendu à Saint-Cloud de bonne heure à l'audience de M. le Grand Maréchal, qui m'accueillit avec bienveillance, s'informa beaucoup de tout ce qui vous intéresse et voulut bien me faire annoncer à Sa Majesté par son premier chambellan ; je fus admis dans le cabinet après le travail des ministres. - L'Empereur me demanda d'abord, et avec une expression obligeante, comment vous vous portiez,

comment était la santé de l'armée; il lut votre lettre et me dit : " Pourquoi le Maréchal Davout n'a-t-il pas envoyé ses troupes en cantonnement tout de suite quand je l'y ai autorisé¹ " Je répondis : " Sire, s'il l'eût fait, l'armée eût vraisemblablement fait plus de pertes par mort, à cause des fièvres pernicieuses et presque épidémiques qui régnaient dans les campagnes et qui ont cessé avec les grandes chaleurs dans une partie de ces mêmes cantonnements que nous occupons, aujourd'hui très salubres, et dont le séjour pendant la dernière quinzaine, ainsi que M. le Maréchal vient de le reconnaître lui-même, nous a fait gagner 500 hommes. " - Ah ! dit Sa Majesté, c'est différent et dans ce cas il a bien fait. " - La formation successive des hôpitaux de Bruges, les services et la situation des hôpitaux civils, les progrès et la diminution des maladies,

1 En quittant le camp de Bruges pour se rendre à Aix-la-Chapelle, l'Empereur avait laissé le Maréchal libre de cantonner ses troupes, suivant qu'il le jugerait opportun (2 fructidor). Correspond. Napoléon, t, IX, p. 47.

l'excellent esprit du soldat, la bonne discipline soit au camp, soit dans les cantonnements, la régularité et l'utilité des mouvements de l'armée, un tiers à bord de la flottille, un tiers au camp et le reste dans les quartiers de rafraîchissement ; l'amiral Verhuel, l'embossage d'une partie de la flottille dans la rade de Dunkerque, le ralliement successif des trois divisions, votre visite en rade, la tenue malgré les coups de vents, la préférence donnée par l'amiral au port et à la rade de Dunkerque sur toute autre, l'arrivée du général Gudin, tels furent les objets sur lesquels Sa Majesté m'interrogea ou me permit de l'entretenir.

Pendant ce temps, le 1er brumaire, un de nos bâtiments, la Ville de Montpellier s'était couvert de gloire dans une rencontre avec les Anglais. Deux prames, La Ville de Bruxelles et La Ville de Montpellier, faisaient l'arrière-garde d'une division de bateaux canonnières, qui avait appareillé d'Ostende pour Dunkerque ; 7 voiles anglaises, dont la plus faible était de la force de La Ville de

Montpellier, se présentèrent pour attaquer cette dernière, alors isolée. Un combat fort vif s'engagea à portée de mitraille ; un brick anglais, ayant voulu tenter l'abordage, fut accueilli par un feu si nourri et si bien dirigé, qu'il dût s'échouer tandis que les autres bâtiments reprenaient le large. Profitant de la nuit, l'équipage s'échappa sur ses embarcations, abandonnant le brick qui resta entre nos mains. La garnison de La Ville de Montpellier était composée de détachements du 51° et du 62° sous les ordres du lieutenant Auvergne.

Le couronnement de l'Empereur venait d'être fixé et déjà le Pape Pie VII était en route pour venir donner à cette cérémonie la consécration de son auguste présence. Le ministre de la guerre en avisa Davout le 10 brumaire; la lettre suivante de l'Empereur accompagnait celle du maréchal Berthier :

Mon Cousin,

La divine Providence et les constitutions de l'Empire ayant placé la dignité impériale héréditaire dans notre famille, nous avons désigné le onzième jour du mois de frimaire prochain pour la cérémonie de notre couronnement et de notre sacre. Nous vous en donnons avis par cette lettre, désirant qu'aucun empêchement légitime ne s'oppose à ce que nous soyons accompagnés par vous dans cette solennité ainsi qu'il est établi par l'article 52, titre 7, de l'acte des constitutions en date du 28 floréal an XII. Sur ce, mon Cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Napoléon.

Ecrit Saint-Cloud, le 4 brumaire an XIII.

Les fêtes du couronnement amenèrent donc le Maréchal à Paris. On le trouve à toutes les fonctions et à toutes les solennités de cette époque brillante et prestigieuse entre toutes, où l'on vit le chef suprême de la chrétienté ceindre de la couronne des Césars le front du glorieux soldat dont

le génie avait porté si haut la fortune de la France. C'est entre ces pompes officielles et les joies intimes de son foyer que s'acheva ainsi pour Davout cette mémorable année.

1805 (janvier a septembre)

Les premières semaines de l'année trouvent encore Davout à Paris; c'est le plus long séjour qu'il doive y faire de longtemps. Il ne néglige pas pour cela son commandement, il est journellement renseigné sur tout ce qui s'y passe, de loin comme de près sa vigilance est aussi grande, ses soins aussi constants. Les quelques moments qu'il peut dérober au travail ou aux fonctions officielles, il les consacre à étudier et à décider les restaurations et les embellissements qu'il projette à Savigny. Ces soins ont pour lui d'autant plus d'attraits qu'il sait flatter ainsi la passion de sa femme pour cette belle résidence; il y met une véritable coquetterie d'amoureux. Mais la maréchale est trop raisonnable pour se laisser ainsi gêner; c'est elle qui arrête son époux et qui lui rap-

pelle que, sous ses brillants dehors, leur situation est loin d'être prospère, car l'acquisition de Savigny les a endettés pour longtemps. Il ne faudra rien moins que la sage économie de la-marchale, son entente des affaires et le soin qu'elle y apportera constamment pour permettre au ménage de tenir honorablement son rang au milieu des pompes de l'Empire; c'est ce dont la correspondance des deux époux témoigne continuellement.

L'hiver touchant à sa fin, avec le printemps approchaient les chances de l'expédition, et dès le courant de février Davout avait rejoint l'armée. Malgré tous les soins que l'on avait pu prendre de la santé des troupes, les fièvres y continuaient leurs ravages; elles régnaient surtout dans la 2^o division campée à gauche du chenal d'Ostende. Le 15 ventôse an XIII, Davout, signalant le fait au ministre de la guerre, sollicitait l'autorisation de rapprocher cette division de Dunkerque dont la position beaucoup plus salubre, offrait en outre l'avantage de mieux concentrer les troupes

au cas chaque jour plus probable d'un embarquement. C'était aller au devant des intentions de l'Empereur ainsi qu'en font preuve les ordres qu'il adressait lui-même au Maréchal (en date du 4 germinal)¹

A la fin de chaque mois Davout envoyait directement à l'Empereur l'état de situation de l'armée; la lettre, qui, le 2 germinal, accompagnait l'envoi de la situation fin ventôse, est particulièrement intéressante par les renseignements et les observations qu'elle renferme :

Sire, écrit le Maréchal, en mettant sous les yeux de Votre Majesté un état sommaire et exact de la situation des troupes composant le camp de Bruges à la fin de ventôse, je crois devoir y ajouter quelques observations dont le but est de faire connaître à Votre Majesté la force réellement disponible et en état d'agir, l'effet progressif des maladies selon les localités, enfin l'état moral de l'armée que j'ai l'honneur de commander" Celui-

1 Corresp. Napoléon, t X, p 262

ci est tel qu'il serait agréable de justifier par quelques détails le compte satisfaisant que j'ai, à cet égard, à rendre à Votre Majesté.

Les trois divisions d'infanterie, sur un effectif de 23,234 hommes ne présentent que 19,408 hommes en état d'entrer en campagne, ce qui se vérifie de la manière suivante :

1^o division : 8,608. Effectif dont il faut déduire 800 malades et 800 malingres hors d'état de faire la guerre = 1,6000. Reste 7,008.

2^o Division : 7,956. Effectif dont il faut déduire 900 malades et 900 malingres hors d'état de faire la guerre = 1,8000. Reste 6,156.

3^o division : 6,779. Effectif dont il faut déduire 285 malades et 250 malingres hors d'état de faire la guerre = 535 Reste 6,244.

Total des hommes valides : 19,408.

On aperçoit clairement dans ces résultats, en raison de la force des trois divisions, la proportion des malades et de ceux que de fréquentes rechutes ont épuisés et mis hors d'état d'entrer en campagne.

La 1^{ère} division, campée à l'est du chenal d'Ostende, a du 1/10^e au 1/11^e d'hommes aux hôpitaux. La 2^e division, campée à l'ouest de la ville d'Ostende, du 1/8^e au 1/9^e. La 3^e division, campée au Rozendal sous Dunkerque, du 1/24^e au 1/25^e. Et si l'on observe que le 21^e régiment qui fait partie de la 3^e division et qui revient des îles de Zélande a constamment lui seul autant de malades que les trois autres régiments de cette division, on reconnaîtra que la position du camp de Rozendal est très saine et que nous y avons perdu deux fois moins de monde qu'au camp de la 2^e, sous Ostende.

Cependant, pour remplacer ce manque au complet dans les bataillons de guerre, les dépôts qui n'ont cessé de fournir aux remplacements

n'offrent plus que de faibles ressources; les uns ont au moins autant d'hommes à réformer et congédier qu'ils en doivent recevoir de la conscription de l'an XIII. Les autres n'ont plus que des malingres hors d'état de faire la guerre.

Enfin, telle est la pénurie pour le recrutement, que d'après les comptes que je me suis fait rendre par les colonels, je puis affirmer à Votre Majesté que tous les bataillons de dépôt ne fourniront pas ensemble un renfort de 400 hommes.

Mais, Sire, tout ce qui se trouve dans le camp et a résisté à la maladie (car presque tous ont été éprouvés) est dans le meilleur état. L'impatience et l'ennui de voir se prolonger le séjour dans cette position ne sont témoignés qu'avec le désir d'atteindre le but. Pendant l'hiver très sévère, pendant l'épidémie, il n'y a pas eu de murmures. La discipline ne s'est pas relâchée, la bonne tenue de l'habillement, des armes, s'est maintenue et l'instruction a été conservée.

La division de cavalerie, forte de 1,060 hommes, dont 700 montés, est maintenant en bon état; il n'y a que 34 hommes aux hôpitaux, les chevaux se sont refaits dans les cantonnements ; aussi ai-je fait reprendre au premier général le service de surveillance sur la côte. L'instruction d'hiver a été suivie ; le meilleur ordre a régné; il ne m'est pas parvenu une seule plainte des habitants du pays.

L'artillerie à cheval est forte de 280 hommes, dont 25 aux hôpitaux; celle à pied, de 900, sur quoi 50 sont aux hôpitaux. Toute l'artillerie rivalise avec les autres parties de l'armée pour l'instruction, la discipline, et le service dont elle est chargée sur la côte et aux batteries est toujours parfaitement fait; ce qui est prouvé par les résultats puisque les ennemis ne nous ont pas encore pris un seul bâtiment malgré les fréquentes traversées de Flessingue à Dunkerque.

Le 9^o bataillon bis du train n'a que 230 chevaux qui sont en très mauvais état et incapables de

faire le service de la côte.

Le matériel de l'artillerie, en assez bon état, exigerait cependant des réparations; mais aucuns fonds ne sont faits, quoique les plus légers seraient suffisants. Le général Sorbier a eu des ordres réitérés du général Faultrier de suspendre toutes les réparations jusqu'à ce que le ministre ait des fonds.

Les camps sont bien tenus et le soldat, depuis le beau temps, met son amour-propre à augmenter et embellir tous les ouvrages et jardins que Votre Majesté a bien voulu remarquer l'année dernière.

L'instruction nautique continue : la meilleure harmonie règne entre les officiers et soldats français et les officiers et matelots bataves. J'ai le bonheur de pouvoir annoncer à Votre Majesté, que leur chef a échappé à une maladie dangereuse. Sa perte eût été d'autant plus grande que l'amiral Verhuel a inspiré la plus grande confiance à toute l'armée. Les résultats le justi-

fient; cet amiral n'a pas encore perdu un seul bâtiment malgré les fréquents combats, passages et les mouillages de la rade de Dunkerque, tenus dans les plus gros temps : ce mouillage continue à prouver la bonté de cette rade.

Les bâtiments de guerre de la flottille batave sont dans le meilleur état et ont passé la mauvaise saison sans avaries; ils sont d'une bonne construction et supportent l'échouage par les plus gros temps sans éprouver les plus petits dommages.

Les trop nombreux hôpitaux de l'armée sont aussi bien tenus qu'a pu le permettre un mouvement de plus de 2,500 malades. On les a nettoyés, reblanchis, assainis par de fortes fumigations. Les administrateurs civils, mais principalement ceux de Bruges ont montré un véritable zèle et beaucoup d'intelligence pour cette pénible tâche. Je suis certain de les en récompenser en leur faisant connaître que Votre Majesté en est particulièrement informée.

Tels sont, Sire, les objets qui m'ont paru dignes de fixer l'attention de Votre Majesté. Puisse-t-elle y trouver quelques motifs de satisfaction dans les preuves du bon esprit, de la bonne conduite, de l'entier dévouement et de la fidélité à son auguste personne de ses soldats du camp de Bruges !

Si nous n'avons pas hésité à donner à peu près intégralement cette longue lettre, c'est qu'elle présente aussi exactement que possible la situation d'ensemble du camp de Bruges à cette époque.

Napoléon, qui voulait s'entourer d'une cour brillante, venait de composer lui-même les maisons des princes et princesses de sa famille. Désireux de placer, comme dame d'honneur auprès de Madame Lœtitia, sa mère, une personne d'un mérite éprouvé, il avait jeté les yeux sur Madame Davout. La conduite irréprochable de la maréchale, plus encore que le souvenir de son alliance avec la famille impériale, l'avait désignée au choix du souverain. Quelque flatteuse que fût

celte distinction, c'est avec un véritable effroi que Madame Davout en reçut la nouvelle. Aussitôt elle fit part de sa nomination à son mari, sollicitant de lui un avis qu'elle aurait souhaité conforme à ses désirs, mais au fond bien décidée à se démettre d'une charge dont s'accommodait mal son humeur indépendante. Davout, pénétré comme il l'était des obligations du ménage envers l'Empereur, aurait désiré faire partager ce sentiment à la maréchale et lui voir accepter le poste auquel elle était appelée. Pendant près de deux mois on peut suivre au travers de sa correspondance, publiée par Madame la marquise de Blocqueville¹ ses persévérants mais infructueux efforts à cet effet.

Cet épisode nous a entraînés loin du camp de Bruges où nous avons laissé le Maréchal adressant à l'Empereur la situation de l'armée à la fin de ventôse. Dès le commencement de germinal Davout avait reçu du ministre de la guerre l'ordre de rapprocher son corps d'armée de Dunkerque et

1 Années de commandement , p. 113 et suivantes.

de se porter de sa personne à Ambleteuse où l'Empereur voulait à la fois établir un camp et préparer dans le port un abri pour la flottille batave. Ces ordres furent aussitôt mis à exécution.

Napoléon, le 13 germinal, avait annoncé au Maréchal une nouvelle levée de conscrits et sollicité en même temps son opinion personnelle sur les travaux que nécessitait la mise en état du port d'Ambleteuse. Davout s'y transporta sur-le-champ et, après s'être livré à une minutieuse inspection, il adressa le 30 germinal son rapport à l'Empereur. Cinq à six semaines de travail, une centaine de mille francs, devaient permettre de débiter le port d'Ambleteuse des sables qui l'encombraient et d'y offrir un abri à plus de 30 bâtiments.

Appelé par décret impérial du 28 ventôse à la présidence du collège électoral de l'Yonne, Davout, par un ordre du jour du 28 germinal, avait confié en son absence le commandement au général Friant. Il ne fit que traverser Paris pour se

rendre à Auxerre où l'appelaient ses fonctions politiques.

Un de ses premiers soins, en arrivant dans cette ville, fut de s'enquérir d'un de ses anciens maîtres, le bénédictin Dom Laporte. Il apprit qu'à la dispersion de son ordre le vénérable religieux s'était retiré à Augy, aux environs d'Auxerre ; il l'y fit chercher, le combla de prévenances et d'attentions et le chargea du soin de réorganiser le vieux collège d'Auxerre. Grâce aux démarches du Maréchal, grâce aussi à ses libéralités, les Bénédictins, vers la fin de cette année, rentraient dans l'ancienne demeure d'Amyot.

Un coup terrible, la mort de son unique enfant, la petite Joséphine, enlevée en quelques heures, rappela brusquement Davout à Paris. La maréchale était alors dans un état de grossesse avancée et l'affreux désespoir où la perte de son enfant l'avait plongée n'était pas sans donner de sérieuses inquiétudes pour sa santé. Mais les événements militaires, qui semblaient devoir se pré-

cipiter, ne permirent même pas aux deux époux si cruellement frappés la douceur d'une bien longue réunion. Les soins de son armée réclamaient impérieusement la présence du Maréchal, et le 23 floréal il annonçait à l'Empereur son prochain retour au camp :

Sire, lui écrivait-il, un nouveau malheur domestique, la perte du seul enfant qui me restait, m'a obligé à mon retour d'Auxerre de rester quelques jours à Paris pour donner des soins à ma femme dont l'état est inquiétant. Je la quitte après demain pour rejoindre l'armée dont Votre Majesté m'a confié le commandement. Je me rendrai directement à Ambleteuse pour m'assurer si les travaux sont dans toute leur activité.

Apprenant à Milan le malheur qui venait de frapper les Davout, l'impératrice adressait aussitôt la lettre suivante à la maréchale :

A Milan, le 12 prairial, an XIII.

Je prends. Madame, une part bien vive au chagrin que vous venez d'éprouver, et l'intérêt que votre fille m'avait inspiré me rend plus sensible à votre peine et à sa perte. Si j'eusse été moins éloignée de vous, c'est avec un sentiment bien vrai que j'aurais tâché de vous aider à supporter un coup aussi pénible. Il m'est au moins bien agréable de penser que ma fille me remplace dans ce soin intéressant, et je désire que son attachement pour vous puisse vous rappeler celui dont je vous renouvelle ici l'assurance. Joséphine.

L'Empereur, sur ces entrefaites, avait donné à ses troupes une nouvelle organisation et le camp de Bruges était devenu le corps de droite de l'armée des côtes de l'Océan ; par un ordre du jour en date du 25 prairial, Davout porta ce changement à la connaissance des troupes.

L'armée des côtes de l'Océan comprenait une avant-garde de deux divisions sous les ordres des généraux Oudinot et Gazan et trois corps d'armée

; celui de gauche était commandé par le maréchal Ney, celui du centre par le maréchal Soult et celui de droite par le maréchal Davout qui, le 10 messidor, fixait à Ambleteuse son quartier général. C'est également à Ambleteuse, dont le port venait d'être l'objet d'importants travaux que l'amiral Verhuel, commandant l'aile droite de l'armée navale, devait réunir sa flottille.

La traversée de Dunkerque et de Calais à Ambleteuse n'était pas sans offrir les chances les plus périlleuses, les Anglais prévenus par leurs espions ayant renforcé leur croisière. Davout, de son côté, avait pris toutes ses mesures pour secourir efficacement la flottille; outre l'artillerie légère échelonnée sur la côte, il avait garni les hauteurs du cap Grisnez d'une nombreuse artillerie de gros calibre. Tous les détails du mouvement ayant été combinés entre les commandants des forces de terre et de mer, le passage de la flottille s'exécuta avec un plein succès les 28 et 29 messidor; le 30, Davout en rendait compte à

l'Empereur¹.

C'est à peine dans sa dépêche si le Maréchal signale sa présence à bord où son sang-froid, sa calme intrépidité avaient excité l'enthousiasme des équipages. Mais la nouvelle ne pouvait tarder à s'en répandre, aussi s'empresse t-il de rassurer sa femme, très émue des dangers que pour la première fois depuis leur mariage il venait d'affronter.

J'eusse bien désiré, lui écrit-il le 7 thermidor, qu'il n'eût pas été question de mon passage sachant combien tu es ingénieuse à te tourmenter, surtout lorsqu'on t'en donne des motifs ; les dangers sont passés et pour mieux dire, sans irriter ma fortune, on ne peut pas croire que j'en aie courus. Je te conjure de ne jamais t'en méfier, elle pourrait en prendre de l'humeur; je ne sais point si c'est parce qu'elle est femme, mais

¹ Mazade. Correspond. Davout, t. Ier, p. 116; et Marquise de Blocqueville. Années de commandement, p. 20 et suivantes.

j'ai réellement la plus grande foi et confiance dans cette déesse. Je lui serai aussi fidèle dans les sentiments que je lui porte que dans l'amour que je t'ai voué.

Les derniers ordres de l'Empereur ainsi exécutés, l'armée et la flottille réunies l'une et l'autre à Boulogne et dans les ports du voisinage, il semblait que le moment du passage fut enfin arrivé. Les Anglais, whigs et tories, étaient également alarmés en voyant de leurs côtes cette expédition que la France préparait sous leurs yeux avec un appareil si formidable. Toute différence de partis avait disparu on ne voyait plus que les armements qui menaçaient l'indépendance de la nation, aussi fut-il facile au ministre Pitt d'obtenir les subsides qu'il demandait. Dès le mois de février 1805, cent millions avaient été mis à la disposition du gouvernement et au mois de juillet soixante-quinze millions furent ajoutés à ce premier crédit. Au moyen de cet or le premier ministre put agir auprès des puissances continentales et les décider à attirer sur elles l'orage qui

menaçait l'Angleterre. Le roi de Suède, Gustave IV, et l'empereur de Russie, Alexandre, formèrent cette troisième coalition à laquelle accéda bientôt l'empereur d'Allemagne François II. Aidées par les subsides de l'Angleterre, les trois puissances s'engagèrent à faire une diversion pour débloquer la Grande-Bretagne, leur alliée.

Napoléon n'ignorait pas les armements de l'Autriche mais ne jugeant point les préparatifs de cette puissance encore assez avancés il voulut, en redoublant les alarmes du peuple anglais, forcer la coalition à jeter le masque. Feignant donc de se rendre aux vœux de son armée qui demandait à grands cris le signal du passage, il quitta Paris le 2 août pour se rendre au camp. Le 3 août, l'Empereur était au milieu de ses troupes et le Maréchal annonçait sa présence à sa femme :

Sa Majesté, lui écrit-il le 16 thermidor (4 août), est ici depuis hier à notre grande joie ; il nous passera en revue dans une heure. Je ne sais pas si je trouverai aujourd'hui l'occasion de lui parler,

mais sois certaine que je saisisrai la première qui se présentera. J'aurais trop d'inquiétudes, te connaissant, si je ne nie trouvais pas près de toi dans le pénible moment de tes-couches pour ne pas désirer aussi fortement que toi d'aller à Paris pour cette époque. Dans une de tes dernières lettres, en supposant que je ne pourrais pas venir, tu ne crains pas de me prédire que tu ne pourras pas supporter mon absence dans cette circonstance. Certainement ce serait une grande contrariété pour nous deux, mais si la nécessité et l'honneur m'empêchaient de pouvoir m'absenter quelque temps de l'armée, au lieu de t'abandonner au désespoir, il faudrait avoir recours à ton jugement. Il est si bon, par quelle fatalité faut-il donc que tu ne t'en serves pas dans cette occasion !

Les circonstances étaient trop graves pour que Davout pût même songer à solliciter de l'Empereur la permission que désirait la maréchale. La lettre suivante que la Princesse Louis adressait le 12 fructidor à Madame Davout nous montre le

Maréchal retenu à Ambleteuse par les soins de son commandement :

J'espère, ma chère Aimée, lui écrit-elle, que ma lettre te trouvera déjà heureuse d'être mère. J'aurais bien désiré en apprendre la nouvelle étant encore à Ambleteuse, car c'eût été une double fête pour moi. Ton mari m'a reçue d'une manière bien aimable et je te prie de lui dire quand tu lui écriras combien j'y ai été sensible. Nous avons emporté un souvenir très agréable de la matinée que nous avons passée avec lui, et depuis que nous sommes à Saint-Amand, nous n'avons fait que fredonner la ronde chantée par les Grenadiers. Napoléon s'est très bien trouvé de son voyage, il est toujours bien gentil. J'espère que tu seras aussi heureuse que moi de ce côté-là et je t'embrasse bien tendrement.

HORTENSE B.

L'enfant dont la maréchale accouchait sur ces entrefaites, était une fille; en souvenir de celle

qu'ils avaient perdue ses parents lui donnèrent le nom de Joséphine¹.

Davout avait pris le plus vif intérêt aux travaux ordonnés par l'Empereur à Ambleteuse et qui semblaient devoir tirer ce hameau de son obscurité, aussi espérait-il profiter de la présence du souverain dans ces parages pour l'intéresser à la prospérité de cette création et solliciter son intervention dans les difficultés qu'elle rencontrait; mais déjà toute l'attention de l'Empereur était appelée vers l'Allemagne. Le séjour de Napoléon à Boulogne avait produit l'effet qu'il en attendait; l'Angleterre terrifiée avait signifié à l'empereur François qu'il fallait ouvrir sur-le-champ la campagne sous peine de renoncer aux subsides promis. L'Autriche obéit; précipitant l'ouverture des hostilités, elle porta ses troupes au delà de l'Inn et envahit la Bavière ; la guerre était commencée.

1 Mariée, en 1820, au comte Achille Vigier; morte à Savigny le 19 août 1821, en couches d'un fils, le comte Joseph Vigier. mort le 12 avril 1894

Première campagne d'Autriche

A la première nouvelle des mouvements de l'Autriche, Napoléon, le 3 septembre, quitta le camp de Boulogne pour revenir à Paris; le comte de Cobenzel, ambassadeur d'Autriche, y était encore. Sommé de s'expliquer sur les intentions de sa cour, celui-ci déclara franchement que l'empereur son maître avait pris la résolution de se maintenir en Bavière et d'étendre son armée sur le Lech ; que c'était une faible compensation aux usurpations que la France s'était permises en Italie, enfin, que 3 corps d'armée russes allaient entrer en Allemagne pour soutenir les prétentions de l'Autriche. Cette note fut remise le 17 septembre; Napoléon annonça aussitôt son départ pour l'armée.

Avant de quitter Boulogne, l'Empereur avait donné ordre à tous ses corps d'armée de se mettre en marche, et de se réunir sur les bords du Rhin. Ces mouvements se faisaient à marches forcées ; l'artillerie, les munitions et les bagages se transportaient en poste.

Le 3^o Corps, aux ordres du Maréchal Davout, partit d'Ambleteuse le 1^{er} septembre ; passant par Tournai, Namur, Luxembourg, il était le 26 à Oggersheim sur les bords du Rhin. Ce corps, avec l'artillerie et le génie qui y étaient attachés, présentait à cette époque un effectif de 27,432 hommes. Les généraux Bisson, Friant et Gudin commandaient les trois divisions d'infanterie ; la cavalerie était sous les ordres du général Viannes. La division de grosse cavalerie du général Nansouty se trouvait momentanément détachée au 3^o Corps ; elle faisait partie de la réserve de cavalerie aux ordres de Murat.

Franchissant aussitôt le Rhin, l'avant-garde du 3^o Corps entra le 4 vendémiaire (26 septembre) à

Manheim, se portait à Heidelberg et poussait ses avant-postes au delà de Neckarmund ; c'est ce que nous apprennent les dépêches de Davout à l'Empereur et au ministre de la guerre, major général, Berthier. Pendant ce temps les 3 divisions de Davout traversaient successivement le Rhin, et le 7 vendémiaire (29 septembre), le 3^o Corps tout entier se trouvait sur la rive droite du fleuve.

Pendant que le général Mack, qui commandait en chef l'armée autrichienne, concentrait ses troupes dans les environs d'Ulm, Slockach et Memmingen, l'armée française, redoublant la vitesse de ses marches, se jetait sur les derrières de l'ennemi.

Parti de Neckarelz, le maréchal Davout suivit la route d'Eckmühl, Ingelfingen, Creilsheim, Fremdlingen , Oettingen et Haarbours; le 2 octobre, il était en position, donnant sa gauche au maréchal Bernadotte et sa droite au maréchal Soult.

Le 6 octobre, par suite des mouvements d'ensemble ordonnés par Napoléon, l'armée française occupait la ligne suivante : Bernadotte, avec son corps d'armée et les troupes bavaroises, était à Weissenbourg; Davout à Oettingen, à cheval sur la Wernitz; Soult était près de Donauwerth, Ney à Kossingen, Lannes à Neresheim. Avec sa cavalerie, Murat bordait le Danube.

Le soir de ce même jour, Davout rend ainsi compte à l'Empereur de la position de son corps d'armée et des mouvements que, sur les ordres transmis par le major général, il doit exécuter le lendemain :

Ce soir, lui écrit-il, j'attends des nouvelles; en attendant, je rends compte à V. M. de la position du 3^o corps d'armée. L'avant-garde est en marche sur Harbourg qu'elle occupera cette nuit sans opposition. Le reste du 3^o corps, y compris la division de cavalerie du général Nansouty, couvre les hauteurs d'Oettingen. Un parti du général Mar-mont est arrivé ici; ce général était hier à Feucht-

wang, il est ce soir à Wassertrundingen. Un des partis que j'ai envoyés au maréchal Bernadotte vient de rentrer ; hier, ce général était à Desmansdorf à une lieue en avant d'Anspach ; aujourd'hui il a dû arriver à Gunzenhausen. Il paraît que ses avant-postes ont poussé aujourd'hui jusqu'à Pappenheim; - J'ai reçu l'ordre du ministre de me porter demain sur Monheim, dans l'hypothèse où l'ennemi n'aurait point pris position à Northingue : soit pour secourir le maréchal Bernadotte, si le cas se présente ; soit, dans le cas où l'ennemi se serait repleyé derrière le Danube, de placer demain des postes sur cette rivière, depuis Neubourg jusqu'à l'embouchure du Lech, et enfin de chercher à surprendre le pont de Neubourg ou tout autre passage. J'exécuterai demain, à la pointe du jour, ces ordres.

Le général Mack, déconcerté par la rapidité des mouvements de l'armée française, venait de se jeter dans Ulm avec le gros de son armée. C'était pour lui couper toute communication avec la Bavière et l'Autriche que l'Empereur avait fait don-

ner l'ordre au 3^o corps de passer le Danube et de marcher sur Neubourg. Napoléon attachait à la prompte exécution de ce mouvement la plus grande importance ainsi qu'il résulte de la lettre suivante, que, le 8 octobre, il adressait au maréchal Davout :

Quartier impérial, Donauwerth,
16 vendémiaire an XIV vers 1 heure après-midi.

Mon Cousin,

Ce matin à huit heures il n'y avait personne à Neubourg et vous ne l'occupez pas encore. Il me tarde bien de savoir enfin votre armée arrivée. J'ai besoin qu'elle soit réunie demain, dans la journée, à Aichach. Il paraît que le général Kienmayer, qui commande le seul corps qui est entre ceci et Ratisbonne, s'est retiré sur Augsbourg. Il est poursuivi de telle façon qu'il ne peut échapper. Ne perdez pas une heure et que j'apprenne sans retard que vous occupez Aichach ; votre cavalerie et votre avant-garde peuvent y être ce soir.

Les débordements du fleuve et le mauvais état des chemins ralentirent la marche de Davout; c'est le 8 au soir seulement qu'il put arriver à Neubourg. Le lendemain, 9 octobre, le Maréchal avec ses 3 divisions était à Aichach où il remplaçait le maréchal Soult. Il s'empressait d'en aviser l'Empereur :

Sire, lui écrit-il, j'ai l'honneur de rendre compte à V. M. qu'aujourd'hui à cinq heures les divisions de ce corps d'armée avaient pris position à Aichach. Le général Kienmayer s'était déjà retiré sur Munich avec précipitation; d'après les mouvements que l'on a remarqués dans ses troupes et même dans son quartier-général, tout annonce la crainte, l'incertitude et l'irrésolution, ce qui attaque singulièrement le moral du soldat, qui ne paraît pas se dissimuler la position fâcheuse dans laquelle se trouve l'armée autrichienne. Les officiers, pour rassurer les esprits, parlent beaucoup des Russes, mais cela n'est qu'un faible palliatif.

Pendant qu'une partie de l'armée française pressait Ulm, Davout s'avançait vers Dachau ; le 18 octobre il avait poussé ses avant-postes jusqu'à Moisach. Pendant cette marche, le 10 octobre, l'avant-garde du Maréchal avait eu son premier engagement avec l'ennemi. " Dans la journée d'hier, écrit Davout au major général le 11 octobre (19 vendémiaire, an XIV), les avant-postes de l'avant-garde , en venant occuper Ober-Roth ont eu un petit engagement avec les uhlans de Merfeld. Un détachement du 2^o régiment de chasseurs à cheval a soutenu une charge ; 7 à 8 uhlans ont été blessés, 1 officier et 4 uhlans ont été faits prisonniers; nous n'avons eu dans cet engagement ni tué ni blessé. "

Cette première escarmouche était immédiatement suivie d'un avantage plus marqué dont Davout, le 12 octobre, donne connaissance à l'Empereur :

Le général Heudelet, lui écrit-il, qui commande l'avant-garde du 3^o corps d'armée, a fait replier cette nuit tous les avant-postes ennemis; un deta-

chement du 2^o de chasseurs s'en est acquitté avec beaucoup de vigueur, il a pris 20 hussards de Blankenstein, en a blessé autant et tué 10, dont 1 officier; l'infanterie n'a pas tenu, elle s'est dispersée dans les bois, on en a déjà ramassé une centaine.

De Dachau, où il passe plusieurs jours, Davout, en signalant au major général l'arrivée de Bagration avec 13,000 Russes entre Neu Oettingen et Muhldorf, appelle instamment son attention sur l'insuffisance absolue de l'organisation du service de santé :

Un objet non moins important, lui écrit-il le 17 octobre, sur lequel je prie Votre Excellence de fixer son attention, et dont l'intendant général doit s'occuper essentiellement, c'est le service de santé, qui n'est nullement organisé dans ce corps. Le commissaire ordonnateur en chef, n'ayant à sa disposition aucun moyen pécuniaire, se trouve dans l'impossibilité de former des établissements, même temporaires, pour recueillir les malades; il

est cependant beaucoup d'objets qu'on ne peut obtenir par voie de réquisition. - Déjà les malades augmentent à Dachau, où j'avais demandé que l'on préparât des établissements au moins pour 40 hommes ; ils vont être sous peu doublés, et j'ignore comment pouvoir les faire évacuer, soit sur Harbourg, ou tout autre point sur les derrières, les moyens de transport manquant d'un coté, et n'ayant pu, de l'autre, préparer un point intermédiaire à Aichach pour procurer aux malades quelque soulagement à leur passage. Nos moyens d'ambulance sont à bien dire nuls; quelques voitures des équipages des hôpitaux, venant de l'armée des côtes, ont dû marcher à la suite de ce corps d'armée, mais n'ont pu encore le rejoindre, sans doute par le mauvais état des chevaux, après une si longue route. Je les attends sous peu, mais je doute qu'ils puissent nous offrir de grandes ressources, Votre Excellence n'ignore pas que, par la précipitation de nos marches, les corps n'ont pu exécuter à temps l'ordre de Sa Majesté, qui leur prescrit de se pourvoir de caissons d'ambulance de premier secours, et qu'enfin tout

est à créer pour le service de la santé.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de prendre cet objet dans la plus grande et plus sérieuse considération.

Si la rapidité de la marche de l'année française avait ainsi désorganisé le service de la santé, elle n'avait pas non plus permis d'assurer le fonctionnement régulier du service des subsistances, aussi la maraude et le pillage avaient-ils pris un essor effrayant. Dès le 11 octobre, Davout avait signalé ces désordres au major général, et sollicité l'autorisation de faire des coupables un exemple sévère, mais absolument indispensable au maintien de la discipline ; le lendemain il y revint encore dans sa dépêche à l'Empereur. C'est à ce sujet que de Dachau, le 19 octobre (27 vendémiaire), il adressait au général Vialannes la lettre suivante :

Monsieur le général

. Un officier s'est présenté de votre part pour me demander les lois d'après lesquelles on juge les maraudeurs; je connais depuis longtemps cet individu comme un des mauvais esprits de ce régiment, il y en a cinq ou six de cette trempe que je ferai arrêter aux premières sottises qui seront failes par des individus de ce corps. En attendant, vous donnerez l'ordre au sieur Varlet de quitter le régiment et de se rendre au dépôt. Cet ordre devra avoir son exécution un quart d'heure après la réception de cette lettre, soit de jour, soit de nuit; vous lui donnerez l'ordre de se présenter au chef de l'état-major général. - Vous déclarerez au colonel que s'il continue à être aussi poulemouillée que je l'ai vu depuis le commencement de la campagne, je le renverrai et je conserverai par ces moyens un bon régiment où les chasseurs, les sous-officiers, presque tous les officiers ont le meilleur esprit, et qui sont extrêmement las du despotisme de cinq à six intrigants. - Nommez pour votre commission militaire des officiers d'honneur, et ils trouveront dans leur cœur et dans leur conscience des lois contre l'indiscipline

qui finit par occasionner la perte des plus braves armées.

Pendant ce temps, le 17 octobre, Mack avait signé la fameuse capitulation d'Ulm, d'après laquelle 30,000 Autrichiens déposèrent les armes ; 60 pièces de canon et 40 drapeaux furent livrés au vainqueur. Du camp d'Elchingen, le 27 vendémiaire (19 octobre), l'Empereur annonça à Davout les désastres de l'armée autrichienne :

Mon Cousin, lui écrivit-il, l'armée autrichienne est détruite. Indépendamment du corps qui est dans Ulm, et qui s'est rendu par capitulation, le corps de Werneck vient de mettre bas les armes à Nordlingen et s'est rendu au prince Murat. Le prince Ferdinand, à la poursuite duquel il est, est cerné de tous côtés et sera probablement obligé de se rendre. Le maréchal Soult se rend à Land-berg. Réunissez tout votre corps d'armée, de manière à pouvoir être en peu d'heures à Munich et en mesure de secourir le maréchal Bernadotte. Je vais me rendre moi-même à Augsbourg, et

votre tour va venir. "

En conséquence des ordres donnés par l'Empereur à ses lieutenants de poursuivre dans toutes les directions les débris de l'armée autrichienne, Davout était le 25 octobre sur les bords de l'Inn. Étant parti de Freysingen, il arriva le 25 à Miihl-dorf avec ses divisions ; l'ennemi avait détruit le pont et s'était retranché sur la rive droite de l'Inn. Après avoir reconnu le terrain avec les officiers du génie, le Maréchal fit aussitôt, sous la protection de son artillerie, travailler au rétablissement du pont. Ce travail fut poussé avec une telle activité, que le lendemain, à midi, une partie du corps d'armée put effectuer son passage. Le 1er régiment de chasseurs, qui se trouva sur la rive droite à la tête des colonnes, tomba avec impétuosité sur l'arrière-garde ennemie, lui tua une vingtaine d'hommes et lui enleva 50 prisonniers. Le reste de la journée fut employé à continuer les travaux du pont.

Le 29 octobre, l'Empereur, qui venait de trans-

porter son quartier général à Muhldorf , y passa en revue la partie du 3^o corps qui n'avait pas encore traversé l'Inn. Dans la soirée de ce jour, l'état du pont permettant le passage de l'artillerie, le maréchal Davout quitta Muhldorf pour se porter sur Ried et Haag, sur la route qui conduit de Braunau à Lembach.

Les Russes accouraient en toute hâte pour protéger la retraite des Autrichiens que tant de désastres avaient découragés ; 8 bataillons de l'armée moscovite parurent sur la Traun, en face de Murat. Davout reçut l'ordre de faire soutenir ce prince par sa division de gauche, commandée par le général Bisson. Celui-ci porta en avant sa première brigade, soutenue par le 1^{er} de chasseurs et le 8^o de dragons. Cette cavalerie chargea les Russes, déjà ébranlés par la vigoureuse attaque du 17^o léger, avec une telle impétuosité qu'ils durent se replier dans le plus grand désordre, laissant aux mains des Français plusieurs pièces de canon et 500 prisonniers. Ce combat est du 31 octobre; le soir même, la division du général Bis-

son et les dragons du général Beaumont prirent position à Lembach dont les ennemis avaient détruit le pont.

Pendant que cela se passait sur sa gauche, le maréchal Davout se tenait en position entre Ried et Haag. Se portant ensuite à Lembach, il y réunit son corps d'armée et s'occupa d'établir sur la Traun un pont de bateaux pour remplacer celui que l'ennemi avait coupé.

Les Austro-Russes, repliés sur la rive droite, tentèrent d'empêcher cette opération ; mais le colonel Walter, du 30^e régiment, se jetant avec quelques hommes dans un bateau, passa la rivière et dispersa tout ce qu'il rencontra devant lui, Davout porta une de ses divisions sur la route de Steyer, en avant de Lembach, et prit position avec les deux autres sur les hauteurs de cette ville. Le général Bisson, dangereusement blessé au passage de la Traun, fut provisoirement remplacé dans le commandement de sa division par le général Caffarelli, aide de camp de l'Em-

pereur.

Le 2^o novembre, le 3^o corps avait ses avant-postes près de la ville de Steyer; Davout y entra le lendemain, faisant 200 prisonniers au corps ennemi qui avait paru vouloir défendre la ville; les dragons du général Beaumont se distinguèrent à cette affaire. L'échec que les Austro-Russes venaient d'essuyer à Amstetten précipita encore leur retraite, tandis que Murat, continuant sa poursuite, arrivait le 8 novembre à l'abbaye de Mœlk et poussait ses avant-postes sur Saint-Poelten.

Informé de la direction que prenait l'armée ennemie, Napoléon fit marcher le général Marmont sur Léoben tandis qu'il dirigeait Davout sur Mariazell et Lilienfeld pour déborder la gauche des ennemis qu'il supposait devoir tenir sur les hauteurs de Saint-Poelten. L'hiver cette année était particulièrement précoce; le 16^o Bulletin, daté de Ried 11 brumaire an 14 (2 novembre), en mentionne les effets : " La terre, y est-il dit, est cou-

verte de neige. Le froid a pris le dessus, il est assez vif. " La rigueur de la saison et le mauvais état des chemins rendaient particulièrement pénible la marche du 3^o corps ; mais l'ardeur tenace et infatigable de Davout devaient triompher des difficultés du terrain et de la saison. Arrivé à Saint-Gaming, il fut frappé de l'agitation d'un médecin chez lequel il était logé; il le pressa de questions, le fit surveiller. Informé de son évasion subite, il en conclut qu'un corps ennemi devait se trouver dans le voisinage et que cet homme avait été le prévenir de rapproche des Français.

Aussitôt, malgré les fatigues de la journée, il fit reprendre les armes et, précipitant sa marche au travers de la nuit, il atteignit entre Nordhoffen et Mariazell le corps du général Merfeld. Celui-ci qui s'était échappé devant Marmont de la route de Léoben, se dirigeait sur Neustadt pour couvrir de ce côté la capitale de l'Autriche. Le général Heudelet, avec l'avant-garde du Maréchal, attaqua vigoureusement les ennemis, les mit en dé-

route, les poursuivant ensuite jusqu'à cinq lieues du champ de bataille. Les Français ramassèrent plus de 400 prisonniers, 16 pièces de canon et 3 drapeaux; Merfeld lui-même faillit tomber entre leurs mains. De Lilienfeld, le 20 brumaire (11 novembre), Davout adressa au major général son rapport sur ce glorieux fait d'armes, dont le résultat était la dispersion complète du corps du général Merfeld¹.

Les deux armées russe et autrichienne, ne pouvant tenir la campagne, renoncèrent à défendre Vienne: les Français y firent leur entrée le 22 brumaire (13 novembre) et le 3^o corps traversa cette capitale dans la journée du lendemain.

Après les échecs répétés de l'ennemi et la prise de sa capitale, on regardait dans les rangs de l'armée française la conclusion de la paix comme prochaine² ; mais les renforts que l'armée russe

1 Marquise de Blocqueville. Maréchal Davout, correspondance inédite, p. 70.

2 Marquise de Blocqueville. Années de commandement,

venait de recevoir et la présence de l'empereur Alexandre au milieu de ses troupes, rendant courage aux Autrichiens, les avaient décidés à tenter encore le sort des armes.

La brigade du général Milhaud, qui faisait l'avant-garde du maréchal Davout, poussa l'ennemi sur la route de Brünn jusqu'à Wolkersdorf, lui enleva 400 prisonniers et un parc de 40 pièces de canon tout attelées. Sur ces entrefaites, Davout reçut l'ordre de donner la division Friant au prince Murat, qui se dirigeait sur Brünn et Olmütz; avec ses deux autres divisions, le Maréchal devait garder Vienne et occuper Presbourg, où le général Vialannes, avec la cavalerie du 3^o corps, s'était présenté le 15 novembre. . Ce général, à son arrivée devant cette ville, avait reçu du général comte Pallfy la lettre suivante :

" Général, S. A. R. l'Archiduc Palatin, en sa qualité de chef suprême du militaire et du civil en Hongrie , a chargé le soussigné de déclarer que

S. A. R. a fait établir le long de la frontière occidentale de ce royaume un cordon de gardes non militaires, soutenus par de très petits détachements de cavalerie, composés d'invalides et de recrues, dans la seule vue d'arrêter les maraudeurs de l'armée autrichienne qui pourraient s'y présenter, et qu'ainsi il n'est nullement question d'aucune sorte d'hostilités, ces détachements ayant l'ordre de se retirer dès que les troupes françaises s'approcheront de la frontière. Ainsi, dans les circonstances où ces faibles détachements, qu'on ne peut regarder que comme des piquets d'avertissement, se replieront à rapproche de l'armée française, S. A. R. a ordonné aux maisons d'invalides, à celles d'éducation, aux officiers pensionnés, aux individus employés aux bureaux de comptabilité des hôpitaux militaires, de rester en place, persuadé que le général ou commandant des troupes françaises ne leur refusera pas les sauvegardes nécessaires, et qu'il voudra bien donner ses ordres pour que les colonnes et détachements de l'armée française qui entreront

en Hongrie n'y commettent aucun excès attendu qu'aucune sorte d'opposition ne sera faite aux troupes françaises. En conséquence de cette déclaration, le soussigné aurait plusieurs objets très intéressants à traiter avec le général ou commandant des troupes françaises. Il le prie de lui assigner un rendez-vous sur parole sur un bateau au milieu du Danube. Il attend en conséquence sa réponse et à l'honneur d'être son très humble serviteur. "

Léopold, Comte Pallfy.

Le général Vialannes s'empessa de communiquer cette lettre au commandant du 3^o corps, qui répondit aussitôt au général autrichien :

" M. le Général, j'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la lettre que vous avez adressée au commandant de ma cavalerie légère. S. M. m'a chargé de faire connaître par votre canal à S. A. R. l'Archiduc Palatin, qu'elle était prête à considérer comme neutre la nation Hongroise, à interdire à

son armée l'entrée des frontières de Hongrie, si de leur côté S. A. R. l'Archiduc Palatin et la nation Hongroise voulaient retirer leurs troupes, ne faire aucune insurrection, continuer à approvisionner Vienne et enfin conclure entre la nation Hongroise et S. A. R. l'Archiduc Palatin et S. M. l'Empereur des Français, une convention tendant à maintenir l'harmonie entre les deux pays. J'ai l'autorisation de laisser passer tout officier que S. A. R. l'Archiduc Palatin voudrait envoyer auprès de mon souverain pour traiter d'après ces bases. Je me trouverais heureux par là de faire une chose agréable à vos compatriotes et d'assurer le bien être et le repos d'une nation estimable à tant de titres que la nation Hongroise.

"

L'Empereur François désapprouva cette négociation, commencée sans son consentement; elle eut cependant le grand avantage d'arrêter les levées que l'Autriche aurait pu en faire en Hongrie.

Le maréchal Davout, qui n'avait qu'une avant-

garde à Presbourg, avait son quartier général à Vienne ; c'est de cette ville que, le 2 frimaire (23 novembre), il adressait au major général les renseignements suivants :

" J'ai l'honneur, lui écrit-il, d'adresser à V. Exc. des nouvelles que je reçois de Hongrie. L'Empereur François était, il y a trois jours, à Stuhlweissenburg, au-dessous d'Ofen, d'où sa famille était partie pour Peterwardin. Les magnats ont eu l'ordre de retourner dans leurs terres ; il n'était point encore question de la levée hongroise. Du côté de Neustadt, les Hongrois viennent au marché avec confiance, il est très bien approvisionné ; mais il n'en est pas de même sur les bords de la March, dont la plupart des paysans sont en fuite. On forme des magasins de vivres à Malatzka. - Le chef d'escadron Méda, du 7^o de hussards, que j'ai envoyé en parti pour remonter la March jusqu'à la hauteur de Brünn, a eu une petite affaire à Zistersdorf, où il a fait quelques prisonniers. Il paraît, d'après lui, qu'ils voudraient intercepter la communication de la grande route de Vienne à

Brünn. Il m'est extrêmement difficile de de faire observer ces vastes plaines, ainsi que la route de Presbourg et de l'Italie sur Neustadt, avec le peu de cavalerie que j'ai à ma disposition. Il serait bien nécessaire que S. A. le prince Murat me renvoyât la partie du 1er régiment de chasseurs qu'il a conservée près de lui. - Quelques familles hongroises, et entre autres la famille de Esterhazy, ont demandé des passeports pour quitter Vienne. Le peuple de cette capitale n'est point bienveillant pour les Français ; dans les cafés ils affectent un ton arrogant vis-à-vis d'eux. On a remarqué que toutes les classes donnaient des marques de bienveillance aux colonnes de prisonniers russes, en leur prodiguant de l'argent, des vivres, etc. Ils sont ici, comme dans le faubourg Saint-Germain, pleins d'espérance pour le Messie. On berce le peuple avec de fausses nouvelles : tantôt ce sont les Prussiens, tantôt les victoires des Russes, et enfin l'arrivée de l'Archiduc Charles en Hongrie. "

Cependant tout se préparait pour une lutte déci-

sive. De Moravie, où il s'était avancé à la rencontre de l'armée alliée, Napoléon fit adresser au maréchal Davout l'ordre d'échelonner ses troupes en remontant la March, à quelques lieues en deçà de Presbourg, de manière à communiquer vers Gaya avec la droite des troupes aux ordres du maréchal Soult. Le 5 frimaire (26 novembre), le major général ordonnait à Davout de s'emparer du pont de Neusdorf et de faire baraquier la division Gudin aux environs de Presbourg, " dans une position qui rende maître du Danube et de la March " .

L'Empereur Napoléon, résolu à attirer l'ennemi sur un terrain qui lui fût favorable et qu'il avait étudié, venait d'évacuer Brünn, se retirant entre Raygern et Austerlitz. L'armée ennemie, prenant cette retraite pour une fuite, s'avança en toute hâte et se plaça entre l'armée française et Austerlitz. L'Empereur s'empessa de rapprocher le 3^o Corps et fit ordonner au maréchal Davout de réunir ses troupes à l'abbaye de Raygern. Le Maréchal marcha avec une telle précipitation, que la

plus éloignée de ses divisions ne fit pas moins de 36 lieues en 36 heures, et pendant la nuit du 1^{er} au 2^e décembre tout son corps se trouva ainsi réuni sur le champ de bataille. L'Empereur lui donna ordre de diriger la division Friant et une division de dragons sous les ordres du général Boursier, sur le couvent de Raygern, pour observer et contenir la gauche de l'ennemi dans le cas où elle s'avancerait par la route de Monitz. Au moment donné, Davout devait faire tous ses efforts pour envelopper cette aile. Le Maréchal prêtait sa gauche au général Legrand qui gardait les débouchés de Sokolnitz et de Telnitz. La division Gudin devait, avant le jour, se porter de Niikolsbourg, où elle était arrivée en venant de Presbourg, sur la droite de la ligne française, pour contenir le général Merfeld qui, ayant rassemblé les débris de son corps battu à Mariazell, s'était avancé par la Hongrie jusqu'à Luntembourg, entre la Taya et la March.

Le premier choc se dirigea contre le maréchal Davout. Le 2 décembre, à 5 heures du matin, les

Austro-Russes s'avancèrent des hauteurs de Pratzén pour tomber sur la droite de l'armée française. Leur première colonne, forte de 24 bataillons, marcha sur Telnitz, vers les étangs, à droite du village. Leur seconde colonne, forte de 18 bataillons, s'approcha du château de Sokolnitz, pour forcer la vallée entre ce village et celui de Telnitz. Leur troisième colonne, forte de 18 bataillons, se plaça en ligne entre Sokolnitz et les étangs. Leur quatrième colonne, forte de 27 bataillons dont 15 seulement étaient autrichiens, devait suivre la ligne et s'établir vers les étangs de Kobelnitz. Ces quatre colonnes qui menaçaient la droite de l'armée française, devaient être appuyées par le général Kienmayer, qui se dirigeait sur le village de Schlapanitz.

Le général Kutusof, que les empereurs alliés avaient chargé du commandement en chef de leurs troupes, faisait dépendre le sort de la bataille de l'attaque que les quatre colonnes devaient faire sur la droite de l'armée française ; il espérait que le maréchal Davout, attaqué par

cette masse de bataillons, serait forcé de se replier sur la gauche, et l'armée française aurait ainsi été tournée.

Le corps du général Kienmayer s'était avancé d'Augezd pour forcer le défilé de Telnitz et ouvrir le chemin à la première colonne. Entre Augezd et Telnitz on trouve une plaine assez étendue, sur laquelle les hussards autrichiens se répandirent. Mais Telnitz était occupé par le 3^o régiment d'infanterie ; sur la hauteur en avant se trouvait un bataillon des tirailleurs du Pô, et à droite se montraient les partis de dragons que le général Boursier, placé près des étangs de Monitz, jetait dans la plaine.

Le général Kienmayer envoya un détachement de cavalerie sur les dragons de Boursier et fit avancer un bataillon sur la hauteur occupée par les tirailleurs du Pô. Ceux-ci ayant été renforcés par un bataillon de ligne, la fusillade s'engagea vivement. Les Français se défendirent avec leur intrépidité ordinaire et repoussèrent les attaques réité-

rées de l'infanterie autrichienne, que le général Kienmayer renforça d'un bataillon, pendant que sa cavalerie, placée sur les flancs de l'infanterie, contenait celle des Français, qui se faisait voir au-delà du défilé de Telnitz. Le général autrichien Stutterheim, après avoir été repoussé à deux reprises de la hauteur qu'il fallait enlever pour arriver au village, s'en rendit enfin maître ; mais le 3^o de ligne et les tirailleurs du Pô défendirent opiniâtrement le village et les vignes qui l'environnaient. Kienmayer renforça ses troupes de 3 bataillons du général Carneville et l'action recommença avec plus de vigueur. Heureusement pour les Français, les vignes plantées autour de Telnitz, étaient bordées par un fossé qui les protégeait, comme si c'eût été un chemin couvert. Les 2 bataillons de Szeckler infanterie percèrent cependant jusque dans le village, mais ils en furent repoussés et laissèrent sur place les deux tiers de leurs hommes tués ou blessés.

Le combat durait depuis plus d'une heure. Le général Kienmayer, ainsi engagé, ne voyait point

arriver la tête de la première colonne russe, avec laquelle marchait le général Buxhœwden, et les troupes du général Legrand commençaient à se montrer au-delà du défilé de Telnitz, Dans cette situation critique, il pensait à faire un mouvement en arrière, lorsque la colonne russe qu'il attendait, se montra enfin, débouchant d'Augezd. Le général Buxhœwden envoya un bataillon de chasseurs au soutien des Autrichiens et une brigade russe vint se placer en réserve. Le général Kienmayer, ainsi soutenu, fit de nouveau attaquer Telnitz, qui fut emporté. Les Français, voyant approcher la colonne ennemie, évacuèrent le défilé pour se former en bataille en arrière sur les hauteurs. Avant de pousser plus loin, le général Buxhœwden attendit l'arrivée de la seconde colonne, qui devait venir s'établir à sa droite, entre le pied des hauteurs et Sokolnitz.

Le général Friant, parti du couvent de Raygern, s'avança sur trois colonnes vers Sokolnitz, afin de soutenir la division Legrand. Ses troupes, profitant d'un brouillard épais qui s'éleva tout à coup

dans la vallée, se jetèrent sur Telnitz. Les chasseurs du 7^o régiment russe et un bataillon autrichien occupaient le village, surpris par cette brusque attaque, ils se retirèrent en désordre jusqu'au delà de la hauteur, entraînant avec eux un régiment d'infanterie russe qui devait les soutenir. Heureusement pour les Russes, le général autrichien Nostiz, chargeant l'infanterie française avec deux régiments de hussards, l'arrêta dans sa marche.

Le brouillard s'étant dissipé, le général Buxhœwden, qui était arrivé sur la hauteur avec sa colonne, put la déployer sur plusieurs lignes. A l'aspect de cette masse, les Français se décidèrent à évacuer Telnitz, qui fut aussitôt occupé. Après quelque résistance, l'ennemi passa le défilé et se forma en bataille au delà des hauteurs. Les Français se retirèrent sur Turas; heureusement pour eux, les deux colonnes ennemies n'ayant pas encore établi leurs communications, ils ne furent pas poursuivis. Pendant que ces mouvements avaient lieu à Telnitz, la 2^o et la 3^o colonnes enne-

mies s'avançaient sur le village de Sokolnitz, qu'elles emportèrent. En y entrant les deux colonnes s'y croisèrent, ce qui jeta parmi elles une certaine confusion. Napoléon observait tous les mouvements; il vit que dans l'armée alliée ils manquaient d'ensemble et de cohésion ; que l'aile gauche, afin d'écraser le maréchal Davout avait fait un circuit hors de toute mesure et qu'en s'éloignant du centre elle l'affaiblissait sans pouvoir le soutenir. Il jeta une partie des masses qu'il tenait réunies contre ce centre affaibli, afin d'isoler les trois colonnes qui s'avançaient imprudemment dans l'espoir de tourner l'armée française. Après un combat acharné, le centre et l'aile droite de l'armée austro-russe furent renversés et jetés en désordre.

Cependant les trois colonnes de l'armée alliée, après avoir occupé Telnitz et Sokolnitz, poursuivaient leur marche sans se lier aux mouvements qui pouvaient s'opérer sur leur droite. Le général Buxhœwden, qui commandait en chef ces trois divisions, se tenant à la lettre de ses instructions,

n'y faisait même pas les changements que commandaient les circonstances. Il ne voyait point que le général Kutusof n'avait pu, dans son plan général, tout prévoir, et qu'il restait le maître de prendre certaines dispositions. Les masses ennemies, dont il disposait, présentaient un effectif d'environ 30,000 combattants, auxquels le maréchal Davout n'avait à opposer qu'une partie de la division Legrand, la division Friant et les dragons du général Boursier.

Le maréchal Davout suivait attentivement les mouvements qui avaient lieu à sa gauche, à laquelle s'appuyaient le général Legrand et le maréchal Soult. Sachant donc que Soult venait d'occuper les hauteurs de Pratzen, il donna ordre au général Friant d'attaquer Sokolnitz, Le général Heudelet fut chargé d'exécuter cet ordre, Trois compagnies de voltigeurs du 15^e léger et le 108^e de ligne se précipitèrent au pas de charge dans le village, renversant tout ce qui se trouvait devant eux. L'ennemi, très supérieur en forces, opposa une vigoureuse résistance ; plusieurs

pièces de canon russes furent prises et reprises. Le général Heudelet commençait cependant à s'établir dans le village, poussant les Russes devant lui, lorsqu'un régiment de la division Legrand fit feu sur les Français qu'il avait pris pour des ennemis. Ce malentendu permit à l'ennemi de rentrer dans le village, mais il n'y resta pas longtemps. La seconde brigade de la division Friant, commandée par le général Lochet, arriva au pas de charge. Le 48^o régiment qui marchait en tête, la baïonnette en avant, culbuta tout ce qui voulut l'arrêter et parvint à s'établir dans la partie droite du village ; 2 pièces de canon, 2 drapeaux et plusieurs caissons tombèrent entre ses mains.

Le 111^o régiment, voyant l'ennemi déborder la gauche du village, par suite des progrès du 48^o envoya des tirailleurs sur la droite et s'avança de ce côté au lieu de suivre le mouvement du 48^o. Les Russes repoussés furent culbultés sur un autre de leurs corps, qui marchait pour couper la 5^o brigade de Friant et l'isoler de la 3^o que com-

mandait le général Kister. Aussitôt celle-ci arrivée sur le terrain, le général Friant, qui marchait avec elle, fit charger le 15^o léger et le 33^o de ligne. Vigoureusement attaqués, les Russes furent poussés sur Sokolnitz où le 15^o léger entra pêle-mêle avec eux. Il faut remarquer que. les 2^o et 3^o colonnes russes étant réunies sur ce point, 5 à 6,000 Français luttaient ainsi contre des forces au moins quadruples.

Le combat durait depuis 3 heures avec des chances variées, lorsque le général Friant, qui venait de faire un mouvement rétrograde pour rallier ses troupes et les remettre en ordre, fit avancer les trois brigades, la baïonnette en avant, sur Sokolnitz et les hauteurs qui couronnaient ce village. Malgré la supériorité du nombre, les Russes ne purent tenir contre cette nouvelle attaque ; ils furent enfoncés et mis en déroute. Abandonnant le village et les hauteurs, ils se retirèrent dans le plus grand désordre vers un étang qui se trouve entre Kobelnitz et Sokolnitz, espérant le traverser sur la glace. Quelques bataillons réussirent en ef-

fet à traverser l'étang; mais la glace, cédant sous le poids des troupes qui suivaient, se rompit et un grand nombre d'officiers et de soldats se noyèrent. Le général russe, qui commandait la 3^o division, et 6,000 hommes de son corps mirent bas les armes dans la vallée de Sokolnitz. Il y eut à peu près autant de tués et de noyés et les deux colonnes perdirent toute leur artillerie.

Le centre et l'aile droite de l'armée alliée ayant aussi été défaits, la retraite commença vers 4 heures. Les deux empereurs, après s'être donné beaucoup de peine pour rallier ce qui avait échappé du champ de bataille, se retirèrent derrière Austerlitz, dans la position de Hodiejitz. Ils avaient perdu 40,000 hommes ; nos bulletins évaluent à 2,000 morts et à 4 ou 5,000 blessés la perte de l'armée française.

Telle est, présentée d'après les notes mêmes du Maréchal¹, la part que le 3^o corps prit à cette grande bataille. Le soir même, de son bivouac de

1 Archives historiques au ministère de la guerre.

Monitz, Davout adressa au major général le rapport succinct¹ des événements de la journée. C'est plus tard, le 27 décembre seulement, qu'il put adresser à l'Empereur et au Major général des rapports plus détaillés².

De Brünn, le 4 décembre, il écrivait à la Maréchale :

Les Russes ont proposé à notre Empereur victorieux des conditions de paix que, vaincu, on n'eût pas osé lui faire. Il a été obligé, à la veille où l'on espérait la paix, de tirer le glaive ; les Russes nous ont attaqués lorsque nous nous ébranlions pour leur livrer bataille. La victoire a été fidèle à notre Souverain, jamais il n'en a remporté une plus complète ; toute l'armée russe a été détruite, son artillerie est tombée en notre pouvoir. Ils se sont battus avec acharnement, ils ont laissé sur le champ de bataille 15,000 des leurs, on leur a fait autant de prisonniers : le reste de ces troupes est

1 Mazade. Correspond, Davout , t. 1er p.192.

2 Id. - t. 1er, p 202 et 208

dispersé, on les ramasse sans combattre, ainsi il n'existe plus aucun obstacle à la paix.

La division Friant s'est supérieurement battue, le général Friant a eu quatre chevaux tués ou blessés sans avoir reçu pour lui la plus petite contusion. La division Caffarelli s'est distinguée; Caffarelli jouit d'une bonne santé. J'ai eu dans cette journée mon bonheur ordinaire, je l'ai communiqué à Beaupré et à Alexandre. Desessarts n'était point à cette bataille, ayant depuis quelque temps une mission; il jouit d'une bonne santé. - Tu peux rassurer Mmes Soult et Bessières, leurs maris se portent bien et ont eu dans cette glorieuse journée une grande part de gloire. - Je rentrerai ces jours-ci à Vienne, je te donnerai à mon arrivée de mes nouvelles.

Le lendemain de la bataille, le maréchal Davout reçut l'ordre de se diriger sur le flanc gauche de l'armée ennemie, en prenant la route de Nikolsbourg, où il avait placé la division Gudin ; une partie de son corps d'armée suivait la route

d'Austitz qui, à une demi-lieue de Goeding, se réunit, à celle de Nikolsbourg. De là, le Maréchal se jetant sur le corps du général Merfeld, se disposait à écraser ensuite les débris de l'armée russe, dont il avait déjà tourné la position. Bernadotte devait agir de son côté et mettre ainsi l'ennemi entre deux feux; mais il se conduisit avec autant de mollesse que le jour de la bataille. Cependant les deux empereurs, jugeant le maréchal Davout plus fort qu'il ne l'était réellement, crurent leur position désespérée. En conséquence, ils convinrent que l'empereur François demanderait à Napoléon une entrevue. Elle eut lieu le 4 décembre, à Utchitz. Il y fut résolu qu'il y aurait armistice, que l'armée russe se retirerait par étapes et qu'elle se mettrait de suite en marche. Les généraux Savary et Stutterheim furent en toute hâte envoyés vers l'empereur Alexandre pour lui exposer les conditions d'après lesquelles l'armée russe pouvait se retirer.

Pendant ce temps, Davout, qui ignorait ce qui se

passait sur les derrières, prenait ses mesures pour faire mettre bas les armes aux débris de l'armée ennemie. C'est alors qu'un parlementaire vint, de la part du général Merfeld, lui annoncer qu'il y avait armistice et que l'année russe allait se retirer par étapes. " Vous voulez me tromper, dît le Maréchal, comme Laudon s'est moqué de nous en Italie. Je vais vous battre, je ne connais que cela. " Le parlementaire lui demanda alors s'il se fierait à la parole de l'empereur Alexandre et, sur sa réponse, il alla trouver ce prince à son quartier général. Alexandre avait devant lui sur sa table un livre, il en arracha une feuille qui était en blanc, et écrivit au crayon le billet que voici :

Le général Merveldt est autorisé à dire au maréchal Davout, de ma part, que l'armistice de vingt-quatre heures a été conclu pour l'entrevue que les deux chefs suprêmes de leurs nations ont aujourd'hui ensemble à Utschitz.

Le 4 décembre.

Signé : Alexandre.

L'empereur de Russie fit accompagner le parlementaire autrichien par un de ses aides de camp pour remettre le billet au maréchal Davout. Par respect pour une parole royale, celui-ci fit aussitôt suspendre ses mouvements. Quand, à quelques jours de là, le Maréchal remit le fameux billet à l'empereur Napoléon, celui-ci lui dit: " Le coup était beau ; vous avez dû être bien tenté. N'ayant point reçu mes ordres, peut-être auriez-vous pu agir et en finir. " Davout ayant fait observer qu'en refusant à ajouter foi à la parole de l'empereur Alexandre il aurait assumé une trop grande responsabilité; " Vous avez raison, lui répondit l'Empereur, ce qui est fait est bien fait. "

Le 6 décembre, les plénipotentiaires français et autrichiens signèrent à Austerlitz une convention qui délimitait la ligne des deux armées pendant la durée de l'armistice. En vertu de cet arrangement, le maréchal Davout, qui avec le 3^o corps formait l'extrême droite de la grande armée, occupa Presbourg et ses environs. C'est cette ville que Napoléon avait choisie pour être le lieu des négocia-

tions ; elles s'y terminèrent le 26 décembre 1805 par un traité de paix définitif, qui fut ratifié le lendemain. Cinq jours après l'échange des ratifications, Davout, aux termes du traité, commença à évacuer Presbourg et successivement les états Autrichiens. En s'arrêtant d'abord à la ligne de Saint-Polten, ensuite à celle de l'Enns et enfin sur l'Inn, l'armée française, dont le 3^o corps formait l'arrière-garde , était toujours en mesure de rentrer sur le territoire autrichien au cas où l'inexécution de certaines clauses du traité aurait amené une nouvelle rupture.

Campagne de Prusse (1806)

Après avoir évacué les états héréditaires d'Autriche, le maréchal Davout était entré en Souabe; il y mit ses troupes en cantonnement. L'évacuation définitive de l'Allemagne, qui dépendait de la complète exécution du traité du Presbourg, allait se trouver différée par la mauvaise foi du cabinet de Saint-Pétersbourg. En effet, les Russes, à peine échappés des mains de l'armée française, venaient de se saisir des bouches du Cattaro qui faisaient partie du territoire cédé par l'Autriche à la France. Devant cette provocation, Napoléon décida de maintenir son armée en Allemagne tant qu'il n'aurait pas obtenu complète satisfaction.

Le 28 janvier, Davout est à Wels, le 8 février à Ried, et la fin du mois le trouve dans la capitale

du nouveau royaume de Bavière. " Je suis ici, écrit-il de Munich à sa femme, le 28 février, avec le ministre de la guerre que je quitterai dans quelques jours pour rejoindre mon corps d'armée qui continue sa marche vers la France. " Ces prévisions de Davout ne devaient pas se réaliser, car le 4 mars Napoléon adressait au major-général la lettre suivante :

Mon Cousin,

Mon intention est que mon armée reste en Allemagne jusqu'à ce que j'aie des réponses positives de la cour de Vienne relativement aux affaires de Dalmatie... Vous ordonnerez en conséquence les dispositions suivantes... Le maréchal Davout se rendra avec son corps d'armée à Oettingen et cantonnera ses troupes dans toute cette principauté, sans être à charge d'aucune manière à la Bavière. Il enverra une de ses divisions occuper la seigneurie de Limbourg et une autre occuper la principauté de Hohenlohe. Si son séjour se prolongeait plus longtemps que je ne le pense, il pourrait s'étendre dans le Mergentheim. Les prin-

cipautés d'Oettingen, Limbourg et Hohenlohe forment plus de 100,000 âmes. Son armée doit vivre là à l'aise, sans fatiguer aucun de mes alliés.

En exécution de ces ordres, Davout arriva à Oettingern dans les premiers jours d'avril et y établit son quartier général. Dès son arrivée, le 7 avril, il signale au major général les agissements des recruteurs prussiens :

J'ai l'honneur, lui écrit-il, de rendre compte à Votre Excellence que j'ai rencontré, il y a quelques jours, sur la route de Hall à Oettingen, des recruteurs prussiens venant de conduire des recrues en Prusse et allant à Enzingen rejoindre un de leurs officiers qui y est en détachement et loge à l'auberge du Mouton, ayant sous ses ordres quatorze recruteurs répandus dans cet endroit et dans les environs. Il y a en outre, dans ce pays, un assez grand nombre de ces recruteurs, ce qui n'est pas sans inconvénient, car nos soldats y étant, il est à craindre qu'ils ne parviennent à en

engager quelques-uns; sur mes représentations verbales, les autorités du pays ont cru devoir les faire évacuer.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une lettre écrite au Président de la régence de Wallerstein par un major prussien en recrutement à Francfort, qui, en donnant des instructions à ceux qu'il envoie dans ce pays-ci et qui s'adressent aux autorités locales pour leur établissement, base sa demande sur ce qu'à Francfort il y a des recruteurs, malgré qu'il y ait garnison française dans cette ville. Je prie Votre Excellence de vouloir bien me faire connaître ses instructions à ce sujet, et de donner des ordres pour qu'il n'y ait qu'une même manière d'agir à l'égard de ces recruteurs.

C'est en réponse à cette lettre que; le 11 avril, de Munich, Berthier écrivait à Davout :

' J'ai lu avec attention, monsieur le Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement aux recruteurs prussiens. S. M. le

Roi de Prusse ne doit faire recruter que dans ses états ; cependant l'Empereur Napoléon a consenti tacitement à ce que le Roi de Prusse engageât le plus possible de prisonniers et de déserteurs autrichiens.

Vous pouvez réclamer, monsieur le Maréchal, auprès des autorités du Roi de Prusse, que tous les recruteurs qui sont hors des états de S. M. Prussienne se retirent conformément aux stipulations des traités.

En marge de cette lettre de Berthier, on trouve écrite de la main de Davout et signée par lui la note suivante :

Faire connaître aux généraux commandant, les divisions qu'ils devront inviter les officiers prussiens en recrutement, qui pourraient se trouver dans leur arrondissement, à se retirer; S. M. le roi de Prusse, aux termes des traités, ne pouvant point avoir des recruteurs dans les pays occupés par les troupes françaises et qui ne font point par-

tie de ses états. Cette invitation devra être faite dans le style le plus amical, vu la bonne intelligence qui existe entre nos souverains ; on la basera sur le danger qu'il y a de laisser des recruteurs au milieu de nos troupes, danger que l'expérience a confirmé, des recruteurs prussiens emportés par l'amour du gain ayant déjà, au mépris des ordres de leur maître, enrôlé quelques soldats de ce corps d'armée.

Pendant ce temps les négociations les plus diverses se croisaient en tous sens dans l'Europe entière. La Prusse, qui, la veille d'Austerlitz, était prête à accéder à la coalition, s'était empressée aussitôt la bataille de se ranger aux côtés du vainqueur. En échange des territoires d'Anspach, Baireuth, Neufchâtel et Clèves que la Prusse céda à l'empereur Napoléon, elle recevait l'électorat de Hanovre, dépouille du roi d'Angleterre; c'était se mettre dans une position fautive, mécontentant à la fois amis et ennemis. En Angleterre, l'avènement de Fox au pouvoir laissait un moment espérer un rapprochement avec la France.

Des pourparlers, suivis à Paris par lord Yarmouth, furent même entamés à ce sujet; la maladie et bientôt la mort de Fox, en rappelant aux affaires le parti de la guerre, ne devaient point leur permettre d'aboutir. Mais, pendant la durée de ces négociations, le marquis de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, avait cru savoir que la France, bien que déjà en possession des territoires cédés par la Prusse, consentirait, pour arriver à une entente avec l'Angleterre, à lui accorder la restitution du Hanovre. Il fit partager ses soupçons et ses craintes à la cour de Berlin ; dès lors la guerre fut résolue dans les conseils de la Prusse et elle se rejeta vers la Russie qui venait de désavouer le traité conclu à Paris par son envoyé M, d'Oubril. Une nouvelle coalition, à laquelle la mort de Fox rendait l'appui et les subsides de l' Angleterre, se formait ainsi contre la France.

Mettant à profit les courts loisirs de cette paix, Davout, dans ses cantonnements de Souabe, poussait activement l'instruction de ses troupes et

s'appliquait à faire régner parmi elles la plus exacte discipline. Ses soins incessants, son infatigable vigilance, préparaient ainsi le 3^o corps à cette campagne de Prusse, où chef et soldats allaient se couvrir d'une gloire immortelle. Cependant vers la fin de l'été, les probabilités de guerre semblant moins prochaines, l'Empereur crut pouvoir accorder aux maréchaux Ney et Davout un congé de vingt jours pour venir à Paris. Davout s'empressa d'en profiter pour venir embrasser sa femme et sa fille, qu'il ne connaissait pas encore, mais les événements ne lui permirent guère de jouir de cette courte réunion. En effet, à peine arrivé à Paris, le 15 septembre, le Maréchal adressait au général Friant, commandant par intérim le 3^o corps, la lettre suivante :

J'arrive de Saint-Cloud, mon cher Général, Sa Majesté m'a accueilli avec sa bonté ordinaire. Elle m'a parlé de partir sous peu de jours pour vous rejoindre. Cette nouvelle est pour vous seul et mon chef d'état-major. Tout est à la guerre ici ; une partie de la garde est partie ce matin. Cepen-

dant beaucoup de personnes croient que ces préparatifs n'auront aucun autre résultat que de déterminer la paix, et par conséquent de rendre ridicule l'armement des Prussiens. Mais dans tous les cas nous sommes en mesure; ma dernière inspection des troupes m'a donné cette conviction.

Il est probable que lorsque vous recevrez cette lettre, je serai en route pour vous rejoindre.

Votre femme se porte bien, elle est depuis deux jours à Pontoise où elle a été chercher sa mère. Ma femme a été surprise de mon arrivée; elle fait mille amitiés à son excellent beau-frère. Je pars à l'instant pour Savigny y faire la connaissance de ma petite.

Dès le 23 septembre, les ordres par lesquels Davoul s'était fait précéder étaient reçus au 3^o corps et le général Daultanne, chef d'état major, en prévenait aussitôt l'ordonnateur en chef afin que celui-ci put prendre ses mesures en conséquence.

Le corps d'armée devait être réuni du 26 au 27 entre Wassertruding et Nordlingen; la 1^{ère} division entre Oettingen et Wassertruding, la 2[°] et la 3[°] entre Oettingen et Nordlingen, le parc de réserve à Nordlingen. " L'intention de M. le Maréchal, ajoutait le général Daultanne, est que les troupes placées ainsi en cantonnements resserrés reçoivent des distributions régulières et n'exigent rien des habitants. "

Le 28 septembre, le 3[°] corps réuni se mettait en marche sur Bamberg; la 1^{ère} division couchait ce soir-là près de Schwalbach, la 2[°] à deux lieues en avant de Gunzenhausen, la 3[°] entre Oettingen et Gunzenhausen. Davout n'avait pas cru devoir profiter de la prolongation de congé que l'Empereur lui avait octroyée jusqu'au 3 octobre, et le 29 septembre, vers onze heures du matin, il était rendu à Gunzenhausen.

Il y arrêtait aussitôt la répartition de sa cavalerie : le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval était attaché en entier à la 1^{ère} division; le 2[°] et le 12[°] régi-

ment de chasseurs devaient fournir chacun 100 chevaux, le 12^o à la 2^o division, le 2^o à la 3^o. Le restant de ces deux régiments formant la réserve de cavalerie sous les ordres du général Vialannes, devait, sauf ordres contraires, marcher entre la 1^{ère} et la 2^o division d'infanterie.

Le 1^{er} octobre, Davout arrivé à Bamberg pour se concerter avec le maréchal Bernadotte écrivait au major général-prince de Neufchâtel :

La 1^{ère} division est arrivée et est établie entre Bamberg et Forsheim, sa tête à une lieue de cette première ligne où demain elle appuiera sa gauche, sa droite se prolongeant du côté de Staffelstein ; demain 2, tout le reste du 3^o corps sera entre Bamberg et Forsheim. Votre Altesse peut compter là-dessus.

Le 2 octobre, la 1^{ère} division était établie en colonne entre Staffelstein et Hallstadt, occupant Bamberg par un de ses régiments. La 2^o division également en colonne était entre Bamberg et Hir-

schaid; la 3° dans le même ordre entre Hirschaid et Forsheim. La cavalerie légère était répartie entre Schesslitz, Hallstadt et Bamberg. Le parc était près de Forsheim, ayant son personnel et ses chevaux cantonnés dans les villages de la rive gauche de la Wiesent.

Le 5 octobre, Davout fit enlever tous les chevaux dans le pays de Baireuth ; destinés à compléter les attelages de l'artillerie, ils furent réunis à Forsheim et remis au colonel d'artillerie Charbonnel, chargé d'en faire la répartition. Ce même jour le Maréchal après avoir passé à Bamberg la revue de son corps d'armée, en rendit le compte suivant au major général :

Eu général, toutes les troupes ont mis à profit les moments de repos pour se préparer à entrer en campagne, et je dois ajouter que la sollicitude des généraux et des officiers a eu les meilleurs résultats.

L'armement est partout dans un très bon état. Sur

tout le corps d'armée il ne manquait pas au-delà de 15 à 20 baïonnettes, qui ont été remplacées peu d'heures après. L'habillement a été reçu et délivré par tous les régiments ; les troupes sont dans la tenue où elles eussent été, si elles avaient passé la revue de S. M. l'Empereur à Paris. La chaussure remplit les intentions de S. M. ; chaque soldat a 2 paires de souliers dans le sac et une aux pieds ; quelques régiments en ont même une quatrième de réserve qu'ils font suivre; quelques-uns davantage; tous, quelques paires de rechange. Quant aux ustensiles de campement, cet objet avait été entièrement oublié ; mais depuis la marche on s'en est essentiellement occupé, toute la 1^{ère} division peut être considérée comme ayant ce qui lui est nécessaire. La 2^o est moins bien fournie, mais sous 24 heures elle sera au niveau. La 3^o est plus arriérée ; cependant il n'y a que ce reproche à lui faire, car sa tenue est excellente. - Il ne manque rien à l'artillerie, les troupes sont pourvues de 50 cartouches par homme et de 3 pierres à feu. Indépendamment de l'approvisionnement de 1,200;000 cartouches

contenues dans les caissons, il en restera 200,000 provenant du dernier envoi de 300,000 que j'avais demandé pour compléter les 50 par homme. Je ferai déposer à Gronach les 200,000 restantes, attendu que je n'ai aucun moyen de transport pour les faire suivre et que ce serait les exposer à être entièrement avariées que de les faire transporter sur des voitures du pays.

L'Empereur était arrivé le 2 octobre au soir à Wurzburg; le 6, à Bamberg, où il venait de transférer son quartier général, il faisait mettre à l'ordre de l'armée la proclamation qui annonçait l'ouverture des hostilités; la campagne de Prusse était commencée.

Au 7 octobre, l'état major général du 3^o corps était ainsi composé. Le maréchal Davout, commandant en chef, avait pour aides de camp : les colonels Bourke et Davout; le chef d'escadron Falcou; le capitaine Perrin; les lieutenants Montesquieu et Trobriand. - Le général de brigade Daultanne était chef d'état-major, l'adjutant com-

mandant Beaupré sous chef-d'état major. Les adjudants commandants Levasseur, Romeuf, Alain, et les capitaines polonais interprètes Jazinski et Zadera étaient employés à l'état major; les capitaines Gautherol, Coubard, Maurel, Lebarbé et Raspail y étaient adjoints. - L'artillerie était commandée par le général de brigade Hannicque, dont le colonel Charbonnel était chef d'état major ; le colonel Jouffroy était directeur du parc. Le colonel Touzard commandait le génie, le chef d'escadron Saunier la gendarmerie. L'inspecteur aux revues était M. Laigle, l'ordonnateur en chef, M. Chambon.

. Des trois divisions d'infanterie, la 1ère était commandée par le général Morand. Elle se composait du 13° de ligne, colonel Guyardet ; du 17° de ligne, colonel Lanusse ; du 30° de ligne, colonel Valterre; du 51° de ligne, colonel Braille ; du 61° de ligne, colonel Nicolas. Les généraux de brigade étaient les généraux Debilly, d'Honnieres et Brouard. - La 2° division, général Friant ; généraux de brigade Kister, Lochet, Grandeau, était

formée: du 3° de ligne, colonel Saint-Raymond; du 48° de ligne, colonel Barbanègre; du 108° de ligne, colonel Higonnet, et du 111° de ligne, colonel Gay. - La 3° division, général Gudin, généraux de brigade Petit et Gauthier, se composait, du 12° de ligne, colonel Vergés, du 21° de ligne, colonel Decous; du 55° de ligne, colonel Cassagne ; du 85° de ligne, colonel Vialla.

La cavalerie légère, que commandait le général Vialannes, comprenait, le 1er de chasseurs, colonel Exelmans; le 2° de chasseurs, colonel Bousson; et le 12° de chasseurs, colonel Guyon.

Le Premier Bulletin de la Grande Armée, daté de Bamberg le 8 octobre, résumait ainsi la position de l'armée française: " L'armée doit se mettre en marche par trois débouchés : la droite, composée des corps des maréchaux Soult et Ney et d'une division de Bavares, part d'Amberg et de Nuremberg, se réunit à Baireuth et doit se porter sur Hof, où elle arrivera le 9. Le centre, composé de

la réserve du Grand Duc de Berg, des corps du maréchal prince de Ponte Corvo et du maréchal Davout, et de la garde impériale, débouche par Bamberg sur Kronach, arrivera le 8 à Saalburg et de là se portera par Saalburg et Schleiz sur Géra. La gauche, composée des corps des maréchaux Lannes et Augereau, doit se porter de Schweinfurt sur Cobourg, Grafenthal et Saalfeld."

Le 9 octobre, le quartier général du 3^o Corps était à Kronach. Sa cavalerie légère était en avant de Lobenstein ; la 1^{ère} division, en avant de Lobenstein, avait sa gauche à la route d'Helmsgrunn et poussait ses avant-postes jusque vers Ruppertsdorf ; la 2^o division était au bivouac en avant de Lobenstein, la 3^o bivouaquait à hauteur de Neundorf.

Le 10 octobre, en adressant au maréchal Davout ses ordres de mouvement, le major général ajoutait : " Hier soir le Grand Duc de Berg, qui était à la poursuite du général Tauenzien, chassé de

Schleiz, l'a joint; 2,000 de cavalerie ont été culbutés, on y a fait 7 à 800 prisonniers dont 2 colonels. " La veille également le maréchal Lannes avait défait à Saalfeld le corps du prince Louis de Prusse, qui fut tué dans la mêlée par le maréchal des logis Guindé, du 10^e de hussards ; 1,000 prisonniers et 30 pièces de canon tombèrent aux mains des Français, 600 Prussiens étaient restés sur le champ de bataille.

Le 12 octobre, à 5 heures du matin, Berthier adressait au Maréchal l'ordre suivant : " Il est ordonné à M. le Maréchal Davout de partir avec tout son corps d'armée de la position qu'il occupe pour se diriger directement sur Naumburg où il arrivera le plus vite qu'il pourra, en tenant toujours cependant ses troupes en situation de combattre : il se fera précéder par toute sa cavalerie légère qui enverra des coureurs aussi loin que possible tant pour avoir dès nouvelles de l'ennemi, que pour faire des prisonniers, arrêter les bagages et avoir des renseignements précis. "

A la réception de cet ordre, Davout mît aussitôt ses troupes en mouvement et le 12 au soir, de Naumburg, il écrivait au major général. "

La cavalerie légère est entrée à Naumburg à 3 heures et demie; l'avant-garde y est arrivée à 8 heures du soir. La journée ayant été extrêmement forte et ayant occasionné beaucoup de traîneurs, j'ai fait arrêter la 1^{ère} division à une lieue en deçà de Naumburg, la 2^o un peu plus loin et la 3^o à environ 3^o lieues. Demain, à 7 heures du matin, toute l'armée sera réunie ici. - Le général Viallanes s'est emparé de plusieurs voitures de pain et de bagages ; mais une prise plus importante est celle de 12 pontons en cuivre parfaitement attelés. Cette prise a été faite entre Naumburg et Freyburg; je les fais conserver ainsi que les attelages, pour les tenir à votre disposition, ayant promis au 1^{er} régiment de chasseurs de faire payer tous les chevaux conformément aux règlements,

... Tous les rapports des déserteurs, des prison-

niers et des gens du pays se réunissent à annoncer que l'armée prussienne se trouve à Erfurt, Weimar et environs. Il est certain que le Roi est arrivé hier à Weimar.

Maître de Naumburg, le Maréchal avait, le 13 octobre, poussé plusieurs reconnaissances de cavalerie pour avoir des nouvelles de l'ennemi. Suivant son habitude constante de voir le plus possible par ses propres yeux, il avait été reconnaître lui même la position de Freyburg. Frappé de l'importance de cette position, car le château de Freyburg défendait le pont sur lequel la route de Weimar à Halle traversait l'Unstrut, il donna aussitôt l'ordre à un détachement du 13^e léger de venir l'occuper et de brûler le pont si l'ennemi se présentait. Vers quatre heures du soir, Davout s'étant avancé jusque sur les hauteurs qui, au delà de Kösen, bordent la rive gauche de la Saale, y rencontra un parti du 1^{er} de chasseurs vivement ramené par plusieurs escadrons prussiens du corps du général Schmettau. Il le rallia et l'ennemi, craignant de s'engager à fond, arrêta sa pour-

suite et vint établir une ligne de vedettes à moins d'une demi lieue du point où se tenait le Maréchal. Celui-ci, avisé par ce parti du 1er de chasseurs d'un mouvement considérable de troupes prussiennes vers Freyburg ou Naumburg, et saisissant l'importance que présentait dans l'un et l'autre cas la possession du défilé de Kösen, envoya aussitôt 2 compagnies de voltigeurs du 25° de ligne prendre position en avant du pont de Kösen. En même temps il ordonna au chef de bataillon Saint- Faust de se porter avec le 2° bataillon du 25° de ligne à la garde de ce pont et d'y tenir ferme s'il était attaqué.

Rentré à Naumburg le maréchal Davout, le 13 octobre au soir, adressait au prince major général le rapport suivant :

" Ce soir, une heure avant la nuit, l'ennemi a repoussé vigoureusement une reconnaissance du 1er régiment de chasseurs qui s'était avancée à une lieue et demie en avant de Kösen sur la grande route d'Erfurt. L'ennemi a des vedettes

dans la plaine à une demi-lieue de Kösen ; m'étant trouvé sur ce point dans ce moment, j'ai fait porter un bataillon d'infanterie sur ce point pour être maître de la tête de ce débouché. Toutes mes dispositions sont prises en cas d'événement. " A la même heure le Roi de Prusse, la Reine, le duc de Brunswick et tout le grand quartier général prussien, s'établissaient à Auerstaedt.

Dans cette même soirée du 13, le major général adressait à Davout la lettre suivante, elle était datée du bivouac à une lieue et demie d'Iéna, à 9 heures du soir.

L'Empereur, M. le Maréchal, apprend à une lieue d'Iéna que l'ennemi est en présence du maréchal Lannes avec près de 50,000 hommes. Le maréchal croit même qu'il sera attaqué ce soir : si vous entendez une attaque ce soir sur Iéna, vous devez manœuvrer sur l'ennemi et déborder sa gauche. S'il n'y a pas d'attaque ce soir à Iéna, vous recevrez cette nuit les dispositions de l'Empereur pour la journée de demain.

Le Maréchal, dès que cette lettre lui fut parvenue, manda à Naumburg les généraux de division et les commandants des différentes armes pour y recevoir ses ordres, d'après ceux que l'Empereur lui annonçait pour la nuit. Datés

" du bivouac sur les hauteurs d'Iéna dix heures du soir " , les ordres de l'Empereur parvinrent à Davout vers trois heures du matin. Napoléon, qui dans la soirée avait reconnu devant lui une armée prussienne entre Weimar et Iéna, croyait avoir en tête le gros des forces ennemies et se proposait de l'attaquer le lendemain. En conséquence, il ordonnait à Davout, le laissant d'ailleurs maître de choisir sa route, de se porter sur Apolda pour tourner les positions des Prussiens et tomber sur les derrières de leur armée. Berthier, en transmettant ces ordres au Maréchal, ajoutait :

" Si M. le maréchal Bernadotte se trouve avec vous, vous pourrez marcher ensemble; mais l'Empereur espère qu'il sera dans la position qu'il lui a indiquée à Dornburg. " Le prince de Ponte Corvo, qui dans cette affaire, devait déjouer

toutes les prévisions de l'Empereur, venait d'arriver de sa personne à Naumburg. Davout, après avoir transmis à ses lieutenants les ordres de l'Empereur et les avoir fait partir de suite pour en presser l'exécution, se rendit auprès de Bernadotte. Lui ayant donné par écrit communication des ordres du grand quartier général, il le pria de lui faire connaître le parti qu'il comptait prendre ; le prince de Ponte Corvo se borna à répondre qu'il se dirigeait sur Camburg.

Voici donc Davout arrivé à cette journée fameuse du 14 octobre, où, pendant qu'à Iéna Napoléon écrasait un des corps de l'armée prussienne, il allait à Auerstaedt lutter contre des forces presque triples, et triompher de la grande armée prussienne commandée par le duc de Brunswick et animée par la présence de son Roi. C'est au Journal des opérations du 3^o corps que nous empruntons le récit de cette bataille, l'une des plus glorieuses pour les armes françaises.

" Le terrain au delà de la Saale est élevé et offre

de beaux plateaux qui sont accidentellement coupés par quelques ruisseaux, par de petits ravins et quelques chemins creux et sur lesquels sont répandus un grand nombre de villages. Ces plateaux sont couronnés vers le N. de mamelons plus élevés et couverts de bouquets de bois. La Saale n'est point guéable; sa rive gauche est très escarpée et couverte aussi de quelques bouquets de bois. La grande route de Naumburg à Weimar et Erfurt passe par Kösen, où il y a un pont en pierre sur la Saale. Après avoir passé cette rivière il faut monter par une pente raide et longue sur le plateau d'Hassenhausen. Il n'y avait pas d'autre chemin pour se diriger sur Erfurt en passant par Auerstaedt et Apolda, il était donc important de se saisir du défilé afin de pouvoir se développer.

D'après les ordres donnés dans la nuit par M. le Maréchal, vu l'éloignement où se trouvait la 1^{ère} division, le mouvement se fit par la gauche. Le général Gudin avec la 3^o division passa la Saale sur le pont de Kösen à 6 heures 1/2, tandis que le colonel Cassagne avec le 25^o précédé d'un esca-

dron du 1er de chasseurs, après avoir traversé le défilé, débouchait sur le plateau. La 2^o et la 1^{ère} division s'étaient mises en marche à 4 heures du matin pour se porter vers le même point.

Il s'était élevé, une demi-heure avant le jour, un brouillard si épais qu'il ne permettait pas de distinguer les objets à portée de pistolet. Le Maréchal ordonna à son premier aide de camp, le colonel Bourke, de se porter en avant avec un détachement du 1er de chasseurs commandé par le capitaine Hulot et d'engager une échauffourée pour se procurer des renseignements certains sur la position de l'ennemi. Le colonel Bourke, sans rencontrer ni vedettes, ni avant-postes, se trouva à portée de l'avant-garde commandée par le général Blücher. Le Roi y était en personne et marchait à la tête. Cette avant-garde s'arrêta près de Hassenhausen en apercevant dans le brouillard le détachement français.

Le colonel Bourke, qui fit insulter à coups de pistolet les escadrons prussiens, soutint avec vi-

gueur la charge de 2 escadrons du régiment de la Reine, et fit quelques prisonniers dont 2 majors. Ramené, après avoir rempli sa mission, par des forces supérieures, il vint rallier son détachement sous la protection du 25° qui s'avançait en colonne à la droite de la chaussée, tandis que le 85° marchait dans le même ordre sur la gauche. Le général Gaulthier eut ordre de mettre promptement sa brigade, en état de recevoir la charge de ces 2 escadrons en faisant former le carré au 25°.

En même temps, le général Blücher avec le reste de l'avant-garde, composé de 600 chevaux, d'une batterie légère et d'un bataillon de grenadiers, avançait sur la chaussée au delà de Hassenhausen. Il fut foudroyé par l'artillerie de la brigade Gaulthier placée sur cette chaussée. Les escadrons et le bataillon de grenadiers furent dispersés, la plupart des canonniers furent tués et les charretiers prirent la fuite. En même temps, 2 compagnies de grenadiers et une de voltigeurs du 25°, conduites par le capitaine Lagoublais, aide de camp du général Gaulthier, soutenues par le

détachement du capitaine Hulot, se précipitèrent sur la batterie prussienne et enlevèrent 6 pièces.

Après ce premier succès, le 25^o régiment se porta en colonne en avant sur la droite de Hassenhausen. L'ennemi voulut profiter de son isolement. Le régiment eut à soutenir une nouvelle charge de cavalerie. Le feu d'une batterie ennemie incommodait de nouveau. Le chef de bataillon Saint Faust et 4 compagnies se précipitèrent sur les pièces de canon, et les enlevèrent. Cependant toute la 3^o division prussienne; général Schmettau, était en ligne, avec une immense cavalerie en arrière de Hassenhausen. L'ennemi réunissait ses efforts sur le 25^o posté à la tête et un peu à la droite du village.

Le Maréchal, voyant sa droite débordée par la cavalerie ennemie, craignant même d'en être tourné et enveloppé et voulant concentrer ses forces, ordonna au général Petit de se porter au secours du 25^o avec le 21^o, et de se faire suivre en échelon par le 12^o. Le Maréchal fit en même

temps avancer 10 pièces d'artillerie. Ce mouvement s'exécutait sous le feu le plus vif pendant que le général Blücher marchait à la tête de 25 escadrons entre Spielberg et Punscherau; au moment où le brouillard se dissipait . Il s'aperçut qu'il était sur les derrières de l'infanterie française. Il n'hésita pas à la charger avec vigueur dans tous les sens, mais, d'après l'ordre du Maréchal, les carrés déjà formés recevaient avec calme, à bout portant, ces nombreux escadrons tandis que le Maréchal, les généraux Gauthier et Petit, se portaient tantôt dans un carré et tantôt dans un autre. Pas un seul bataillon ne fut entamé, quoique le général Blücher revint sans cesse à la chargé. Enfin, après une perte énorme, lui-même ayant eu son cheval tué et n'ayant eu que le temps de prendre celui d'un trompette, il fut entraîné avec toute sa cavalerie dans un désordre complet jusqu'à Eckartsberg.

Pendant que trois régiments de la division Gudin résistaient depuis une heure et demie avec tant d'intrépidité et de succès aux efforts de la cavale-

rie prussienne et à ceux de la division Schmettau, le 85°, placé à la gauche d'Hassenhausen et soutenu par 2 seules pièces de 8, voyait se développer devant lui une partie de la division Orange, tandis que la division Wartensleben 2°, s'avançait vers sa gauche.

Le général Friant, à la tête de la 2° division, arrivait sur le plateau vers les 8 heures 1/2 en colonne serrée par bataillon ; le 111° marchait le premier. Le Maréchal envoya le colonel du génie Touzard le placer à la droite de la division Gudin. Ce régiment se trouva en face d'une batterie de 6 pièces qui incommodait beaucoup les mouvements de toute la 2° division française. Le Maréchal donna ordre au 108° de l'enlever. Ce fut pour le 2° bataillon, conduit par le colonel Higonet, l'affaire d'un moment, tandis que le 1er allait chasser l'ennemi du village de Spielberg où venait d'arriver par Poppel la brigade du prince Henri de Prusse de la division Orange 1er; l'autre brigade sous les ordres du général Lützow, s'était portée à la gauche de la division Schmettau.

Le prince Henri par ses mouvements menaçait de tourner la droite de l'armée française. Le Maréchal recommanda au général Friant de ne pas se laisser déborder. En conséquence, le général fit marcher le 33^o et le 48^o général Kister, sur la droite de Spielberg et détacha quatre compagnies sous les ordres du capitaine du génie Ménissier pour fouiller le bois sur la droite et en débusquer l'ennemi; ce qui fut exécuté avec le plus grand succès. Toute la cavalerie du 3^o corps était placée à l'extrémité de l'aile droite et chargeait à propos les bataillons prussiens qui étaient ébranlés par notre infanterie. Elle suppléait à la faiblesse du nombre par son courage et sa bonne contenance.

Pendant ce temps, le 85^o seul sur la gauche d'Hassenbausen allait enfin être écrasé. Le Maréchal envoya à son secours le 12^o et fit défendre le village d'Hassenhausen par le 21^o. A peine le 12^o avait-il, en arrière d'Hassenhausen, traversé la grande route d'Erfurt pour prendre à gauche, qu'il fut assailli par des forces tellement supérieures

que la division Gudin tournée par sa gauche allait succomber si la 1ère division ne fut arrivée au pas de course. Le Maréchal lui avait envoyé l'ordre de s'appuyer de suite à la gauche de la division Gudin.

Dès que la 1ère division fut sur le terrain, le Maréchal alla avec le général Morand se mettre à sa tête. Le général Morand avait par ordre laissé le 2° bataillon du 17° à la garde du pont de Kösen. Le reste de sa division marchait sur la gauche du plateau d'Hassenhausen en colonne par division à distance de peloton.

Le 13° léger, avec deux pièces de 4, tenait la tête des colonnes. Le général d'Honnieres, qui conduisait ce régiment, eut ordre de faire marcher un des bataillons serré en colonne et l'autre déployé et de se diriger sur le clocher d'Hassenhausen que la 3° division venait d'abandonner en repliant un peu sa gauche. L'ennemi avait établi une batterie en avant de ce village, protégée par un corps nombreux; il fut enfoncé par le 13° et

poursuivi au delà du village. Mais ce régiment, emporté par son ardeur, s'isola trop du reste de la division; il tomba au milieu de forces si nombreuses qu'il fut obligé de revenir et de prendre position à gauche et en arrière du village à la hauteur de la 3^o division. Cela eut lieu vers 10 heures 1/2 du matin.

En même temps les autres bataillons de la 1^{ère} division marchaient en colonne à grande distance et s'avançaient de front dans le plus bel ordre au milieu des escadrons prussiens qui couvraient le plateau ; le 51^o et le 61^o, général Debilly, obliquaient à gauche.

Le général Brouard, avec le 30^o, suivait le mouvement de la brigade du général Debilly, de manière à présenter ses têtes de colonne vis-à-vis les intervalles de la première ligne.

Le 1^{er} bataillon du 17^o, colonel Lanusse, appuyait la gauche près de la Saale en côtoyant la rampe que forme la rive droite de cette rivière.

Le Maréchal avait fait placer l'artillerie au centre de la division.

La 1^{ère} division avait à peine passé la grande route qu'elle fut assaillie par la cavalerie de la division Wartensleben, renforcée d'un autre corps nombreux de cavalerie à la tête duquel était le prince Guillaume de Prusse. Ce prince chargea à différentes fois la division Morand, mais tous les corps formés en carrés le recurent avec sang-froid aux cris de : "Vive l'Empereur! " M. le Maréchal, pendant ces charges, se portait tantôt dans un carré, tantôt dans l'autre, et il fut partout témoin de cette rare intrépidité des troupes. Pas un seul carré ne fut entamé. Enfin, le prince Guillaume, après avoir été blessé, se replia avec sa cavalerie derrière l'infanterie. Le duc de Brunswick avait déjà été blessé mortellement, en arrière du village d'Hassenhausen, ainsi que le général Schmettau. Le feu n'en continuait pas moins, sur toute la ligne, avec un égal acharnement. La division du général Gudin, quoique affaiblie par le combat qu'elle avait si longtemps

soutenu seule, se défendait avec avantage à hauteur d'Hassenhausen, tandis que le général Friant, avec la plus grande partie de sa division, continuant de tourner l'ennemi, s'avancait entre Spielberg et Zeckwar et incommodait déjà le flanc gauche des Prussiens par une artillerie bien placée et bien dirigée.

La droite de la division Morand commença à gagner du terrain. Le 61^o régiment, commandée par le général Debilly et le colonel Nicolas, avançait à la tête du ravin qui conduit à Rehehausen; il était défendu par une nombreuse infanterie prussienne soutenue par un grand nombre de bouches à feu. Le choc fut terrible; on était à portée de pistolet; la mitraille ouvrait les rangs qui aussitôt se resserraient ; chaque mouvement du 61^o était dessiné sur le terrain par les braves qu'il y laissait. Enfin, l'audace et l'intrépidité l'emportèrent ; l'ennemi renversé et en désordre abandonna ses canons.

. En même temps, le 51^o régiment, sous les

ordres du colonel Baille, quoique foudroyé par l'artillerie prussienne, reçut avec intrépidité une nouvelle charge de cavalerie combinée avec une attaque d'infanterie.. Le 2° bataillon du 30° régiment, ayant à sa tête le général Brouard et le colonel Valterre, s'élança sur une batterie et repoussa une forte colonne qui débouchait du ravin par le chemin qui, situé à droite d'Hassenhausen, mène à Rehehausen.

Pendant que tous les efforts de l'ennemi ne pouvaient arrêter la marche des Français vers Rehehausen, les chasseurs de Weimar, le bataillon d'Oswald, les régiments des Gardes et une partie de la réserve arrivaient par Sonnendorf sur les hauteurs qui bordent la rive gauche de l'Inn, faisant filer trois compagnies d'infanterie au pied du vallon, le long de la rivière. Le Roi voulait, par un dernier effort, enfoncer l'aile gauche de la 1ère division où il s'était aperçu qu'il n'y avait, non plus qu'à la 3° division, pas un détachement de cavalerie. Il espérait tourner ainsi l'infanterie qui s'avavançait vers Rehehausen.

La garde de ces hauteurs était confiée au 30^e régiment et au 1^{er} bataillon du 17^e. M. le Maréchal s'aperçoit de ce mouvement de l'ennemi et il y fait porter le général Morand. Celui-ci se fait précéder de l'artillerie à pied de sa division et va se placer à la tête du 30^e. Rien ne résiste aux efforts combinés de ce régiment, du 1^{er} bataillon du 17^e et de l'artillerie. Les régiments des Gardes prussiennes sont foudroyés ainsi que la plus grande partie de la 1^{ère} division de réserve prussienne dont ils faisaient partie. Le général Morand gagne toujours du terrain, les hauteurs de l'Ilm sont balayées et il finit par s'établir à l'extrémité du plateau, en face du vallon, où est le moulin d'Emse, sur un contrefort qui domine tous les environs. Il y fait placer son artillerie et, de là, il déborde et prend en flanc l'armée prussienne. En même temps, le général Friant, à la tête de la 2^e division placée également sur la hauteur à droite de Poppel, débordait déjà l'aile gauche de l'ennemi.

Le général Friant avait combattu longtemps à Spielberg; après s'être rendu maître de ce village, il ordonna au général Lochet de se diriger sur Poppel avec le 108°. Ce régiment, commandé par le colonel Higonnet, marchait sur ce village, enlevait à l'ennemi un drapeau, plusieurs pièces de canon et faisait un grand nombre de prisonniers pendant que la 1^{ère} compagnie de sapeurs commandée par le capitaine Pradeau s'avavançait au pas de course sur la grande route, tournait le même village, s'ouvrait un passage à coups de baïonnette au milieu de la colonne ennemie, imposait par son audace aux Prussiens qui voulaient secourir les compagnies coupées près du ruisseau de Poppel et faisait mettre bas les armes à plus de 1,000 hommes. Le capitaine Pradeau et le lieutenant Truilhier se sont particulièrement distingués dans cette attaque.

La fermeté du 48° régiment, placé à l'extrémité de notre aile droite, ôtait à l'ennemi l'espoir de nous déborder de ce côté. Le colonel Barbanègre, du 48° gagnait toujours du terrain, et ses braves

soldats avaient déjà enlevé deux pièces de canon et fait plusieurs prisonniers, dont deux officiers supérieurs.

Profilant des succès qu'avaient la droite et la gauche de son armée, M. le Maréchal fit avancer le centre.

La division Gudin se porta en conséquence sur le village de Taugwitz, força ce village et s'avança à la hauteur de lère et de la 2^o division. Un faible détachement du 2^o de chasseurs, aux ordres du capitaine Decours saisit à propos cette occasion de charger l'ennemi et le fit avec succès.

A midi et demi, l'armée prussienne avait commencé à plier ; à une heure elle évacuait les hauteurs d'Hassenhausen , et sa déroute eût été complète, si le général Katkreuth ne se fût présenté avec ce qui lui restait de la réserve. Cette réserve, composée de deux divisions (Arnim et Kuhnheim), était restée en bataille depuis le commencement de l'action entre Auerstaedt et Gernstaedt,

à la hauteur de Suiza.

Le général Kalkreuth s'avança sur les hauteurs en arrière de Taugwitz et de Rehehausen, ayant devant son front le ruisseau qui coule de Poppel à Rehehausen. La brigade nouvellement formée (régiments Prince Auguste et Rheinbaden, bataillon de grenadiers Knebel) et confiée au prince Auguste formait sa gauche ; tout ce que le général Blücher avait pu réunir de cavalerie formait sa droite. Le général Kalkreuth présenta ainsi un front encore imposant, pendant que les trois divisions du corps de bataille de l'armée prussienne se retiraient en désordre en abandonnant sur les hauteurs de Hassenhausen une grande partie de leur artillerie.

Le général Kalkreuth, séparé par le vallon et le ruisseau de l'armée victorieuse, tint quelque temps ferme dans cette position ; mais débordé sur sa droite par le général Morand qui, avec son artillerie placée sur le contrefort en face du moulin d'Emse, balayait la plaine, foudroyé sur son

flanc gauche par l'artillerie que le général Friant avait placée sur les hauteurs de Poppel, le comte de Kalkreuth revint prendre en arrière de Gernstaedt sa première position. Attaqué vigoureusement sur sa gauche par la 2^o division française qui marchait sur Lissdorf, menacé sur son centre par la 3^o division qui s'avavançait au delà de Poppel, il fut obligé de prendre une troisième position sur les hauteurs en avant d'Eckartsberg.

Le Maréchal, qui, de la 1^{ère} division s'était rendu à la 3^o la dirigea sur la gauche des plateaux situés en avant d'Eckartsberg où elle se forma en bataille et il ordonna au général Petit d'attaquer ce plateau avec 400 hommes du 12^o et du 21^o régiment. Le général Petit reçut le feu de l'artillerie prussienne et celui de la mousqueterie sans riposter ; ses troupes gravirent la montagne la baïonnette en avant, tandis que le général Grandeau, de la 2^o division, arrivait sur la droite de cette montagne avec la plus grande partie du 111^o; suivi du général Friant et de sa division. L'ennemi, ne pouvant résister à tant d'audace si bien

dirigée, abandonna cette belle et dernière position avec une telle précipitation qu'il laissa 20 pièces de canon au pouvoir du général Petit. Il fut poursuivi jusqu'au delà du bois et du château d'Eckartsberg où se terminèrent, sur les quatre heures et demie, les exploits de cette mémorable journée...

Le Maréchal, avec un corps d'armée de trois divisions d'infanterie et de trois faibles régiments de chasseurs à cheval, où il ne se trouvait pas un homme qui n'eût pris part au combat, ne put poursuivre aussi vigoureusement -qu'il l'aurait désiré une armée encore presque trois fois plus nombreuse que la sienne. Cependant, d'après ses ordres, le général Vialannes, qui, avec ses trois régiments de chasseurs, n'avait cessé de harceler l'ennemi sur la droite jusqu'à la hauteur d'Eckartsberg, continua de le poursuivre, toujours à droite, afin de rejeter l'ennemi à gauche, vers la Saale et vers Apolda, point indiqué par S. M. l'Empereur. C'est en manœuvrant ainsi que le général Vialannes, tout en ramassant des canons

et un bon nombre de prisonniers, vint bivouaquer la nuit avec ses trois régiments jusqu'à Buttstaedt, à quatre lieues du champ de bataille, et pour ainsi dire pêle-mêle avec les débris de l'armée prussienne. Le 2^o bataillon du 17^o qui avait été préposé à la garde du pont de Kösen fut rappelé et envoyé aux avant-postes; il ramassa aussi un grand nombre de pièces d'artillerie et de prisonniers.

Le Maréchal bivouaqua la nuit au milieu du 3^o corps sur le champ de bataille. "

La journée d'Auerstaedt coûtait à l'armée prussienne 10,000 hommes au moins hors de combat, plus de 3,000 prisonniers, 115 pièces de canon et un grand nombre de drapeaux. Le duc de Brunswick et le général Schmettau y avaient été mortellement blessés.

Du côté des Français, la perte fut également très considérable. Le 3^o corps qui, le 5^o octobre, comptait 28,000 hommes sous les armes ne pré-

sentait pas, le 14, plus de 26,000 combattants. Le tiers de cet effectif environ fut mis hors de combat; la division Gudin, la plus maltraitée, ne comptait pas moins de 134 officiers et 3,500 sous-officiers et soldats, tués ou blessés. Toute l'artillerie du 3^o corps, réserve comprise, se composait de 44 pièces de différents calibres.

Au cours de cette lutte inégale le maréchal Davout s'était du premier coup placé au rang des grands hommes de guerre ; il avait contre lui le double désavantage de la position et du nombre, mais il avait su y remédier par la promptitude et la justesse de la conception, l'audace et la fermeté de l'exécution. Sans perdre de vue un instant l'ensemble des opérations, il s'était multiplié, galopant d'un carré à l'autre, se tenant le plus longtemps là où les balles tombaient le plus serrées pour raffermir par sa présence le moral et le courage de ses troupes. Son uniforme noir de poudre, son chapeau enlevé par un boulet, exposant sa vie comme celle du dernier de ses hommes, il soufflait à tous l'énergie dont il était

animé. A un moment, le carré où il se trouvait, vigoureusement assailli par des forces très supérieures, semblait fléchir, il allait être entamé : " Le Grand Frédéric, s'écria Davout, a dit que c'étaient les gros bataillons qui remportaient la victoire; il en a menti, ce sont les plus entêtés, et vous le serez comme votre maréchal ! " Ces mâles paroles électrisèrent les troupes, elles resserrèrent leurs rangs décimés et repoussant l'ennemi elles se portèrent en avant avec une nouvelle ardeur.

Le général de Ségur, alors officier d'ordonnance de l'Empereur, reflète assez exactement dans ses Mémoires la profonde impression produite dans l'armée tout entière par la conduite de Davout à Auerstaedt : " Homme de probité, d'ordre et de devoir avant tout, écrit-il, Davout, quoi qu'il eût bien servi jusque-là, et malgré le rang de maréchal qu'il avait atteint, n'en était pas moins à nos yeux demeuré obscur. Il semblait qu'en lui, l'Empereur eût voulu récompenser surtout des services privés et qu'il avait moins consulté la re-

nommée que le dévouement à sa personne. Telle était l'opinion. Mais dans cette seule journée d'Auerstaedt, Davout prouva que, à son génie entier et tenace, il n'avait manqué qu'une occasion. Il justifia le choix de l'Empereur, et, en quelques heures, d'obscur qu'il était injustement, il devint justement célèbre. "

Pendant la journée, Davout, dont toutes les troupes étaient engagées depuis le matin, voyant la victoire se dessiner et sentant l'impossibilité de poursuivre activement l'ennemi avec ses soldats harassés, avait envoyé son officier d'ordonnance Trobriand auprès du prince de Ponte Corvo. Le rapport de cet officier, que nous donnons intégralement, apprendra quelle fut en cette circonstance l'inqualifiable attitude du futur roi de Suède.

Monsieur le Maréchal, conformément aux ordres que vous m'avez donnés, je me suis rendu en toute hâte auprès du maréchal prince de Ponte Corvo, quoique mon cheval fût très fatigué et

que j'eusse quelque incertitude sur le point où je pourrais rencontrer le prince. Je l'ai trouvé à 4 h. 30 minutes sur la hauteur de la rive gauche de la Saale, à peu près à une lieue et demie du point d'où j'étais parti; c'était au même endroit où je l'avais vu le matin en revenant du quartier général de l'Empereur. Son Excellence était à cheval avec une partie de son état-major et un piquet de cavalerie d'escorte, mais toutes les troupes au repos. Je lui ai dit que je venais de votre part, pour l'informer que l'ennemi était en pleine retraite; on voyait ses mouvements du point où j'avais atteint M. le Maréchal. Je le fis remarquer à Son Excellence, qui n'en doutait pas. J'ajoutai que le corps d'armée avait tellement souffert en soutenant depuis le matin l'effort de toute l'armée prussienne, commandée par le Roi en personne, que la moitié de vos hommes était hors de combat; qu'en conséquence vous l'invitiez à vous seconder dans la poursuite de vos succès, que sans cela vous seriez dans l'impossibilité de continuer seul vos avantages avec des troupes harassées et avec 1.500 chevaux réduits par la mitraille à moins

d'un tiers. M. le maréchal m'accueillit assez mal ; il me demanda d'abord " quels étaient les braves qui avaient payé leur dette à la patrie " , et lorsque je lui eus indiqué les noms des plus connus d'entre eux, il me dit : " Retournez près de votre maréchal et dites-lui que je suis là, et qu'il soit sans crainte ; partez " . Je crois inutile de vous répéter la réplique un peu vive peut-être que je fis à la dernière phrase de M. le maréchal, tant elle me causa de surprise et de peine. La réponse du prince et le ton dont elle fut prononcée, ne me permettant pas d'insister davantage, je me suis empressé de revenir auprès de Votre Excellence. Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le Maréchal, votre tout dévoué.

De Trobriand.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ce rapport la lettre de Bernadette au major-général, du 14 octobre, 9 heures du soir, d'Apolda; on verra qu'il ne craint pas, pour disculper sa criminelle

inaction, d'altérer sigulièrement l'exactitude des faits : " Nous nous trouvions, écrit-il, absolument sur les derrières de l'ennemi et débordant toutes les troupes que le maréchal Davout avait à combattre, de manière qu'il a été dégagé de très bonne heure par notre mouvement. "

La conduite de Bemadotte à Iéna, écrit Montholon dans ses Mémoires pour servir à l'histoire sous Napoléon, a été telle, que l'Empereur avait signé le décret pour le faire traduire à un conseil de guerre, et il eût été infailliblement condamné tant l'indignation était générale dans l'armée. C'est en considération de la princesse de Ponte Corvo, qu'au moment de remettre le décret au prince de Neufchâtel, l'Empereur le déchira.

Pour en finir avec ce triste épisode d'une glorieuse journée, voici la lettre que, de Wittenberg, le 23 octobre, Napoléon adressait au prince de Ponte Corvo :

Je n'ai point l'habitude de récriminer sur le passé

puisqu'il est sans remède. Votre corps d'armée ne s'est pas trouvé sur le champ de bataille et cela m'eût pu être très funeste. Cependant, d'après un ordre très précis, vous deviez vous trouver à Dornburg, qui est un des principaux débouchés de la Saale, le même jour que le maréchal Lannes se trouvait à Iéna, le maréchal Augercau à Kahla et le maréchal Davout à Naumburg. Au défaut d'avoir exécuté ces dispositions, je vous avais fait connaître dans la nuit, que si vous étiez encore à Naumburg, vous deviez marcher sur le maréchal Davout et le soutenir. Vous étiez à Naumburg, lorsque cet ordre est arrivé, il vous a été communiqué, et cependant vous avez préféré faire une fausse marche pour retourner à Dornburg, et, par là, vous ne vous êtes pas trouvé à la bataille et le maréchal Davout a supporté les principaux efforts de l'armée ennemie. Tout cela est certainement très malheureux.

De son bivouac d'Eckarlsberg, où il passa, au milieu de ses vaillantes troupes, la nuit du 14 au 15, Davout s'empessa d'adresser à l'Empereur le

rapport de sa glorieuse victoire :

Sire, lui écrivit-il, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'en débouchant de Kösen, j'ai trouvé à un quart de lieue l'ennemi qui était en marche pour s'emparer lui-même de ce débouché. La bataille s'est engagée tout de suite; elle a été très sanglante et disputée. Le roi de Prusse, le duc de Brunswick et le maréchal Mollendorf et plus de 60,000 hommes ont disputé la victoire à votre 3^o corps; elle nous est restée ainsi que presque toute l'artillerie ennemie : le nombre des prisonniers n'est pas très considérable, le peu de cavalerie que j'avais, qui a bien servi du reste, n'ayant pas été suffisant pour pouvoir profiter des succès de l'infanterie. Le grand duc de Berg avait retiré la veille la division de dragons Sahuc. Votre Majesté a perdu beaucoup de braves, parmi lesquels je citerai le général Debilly, les colonels Vergés, Higonnet, Viala, Nicolas et plusieurs autres blessés. Plusieurs régiments ont perdu la plupart de leurs officiers. Le nombre des blessés est très considérable. - Le duc de Brunswick a été

grièvement blessé à la tête, on regarde sa blessure comme mortelle. Des généraux prussiens ont été blessés, parmi ces derniers on compte le prince Auguste, oncle du Roi. Les deux frères du Roi se trouvaient à cette bataille; les gardes à cheval et à pied ont beaucoup de morts et de blessés. ~ Les cartouches manquent. Les corps étant très affaiblis, j'ai pris position vers les 7 heures du soir. Cette nuit on remplacera les cartouches, on mettra les armes en état, et demain nous serons prêts à exécuter les ordres de Votre Majesté. - Je dois citer avec le plus grand éloge la conduite des généraux Friant, Gudin et Morand. Le général Daultanne s'est fait distinguer de toute l'armée. Ces jours-ci, j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les détails nécessaires pour lui faire connaître la brillante conduite de tous ses officiers et soldats. - L'ennemi paraît s'être retiré du côté de Weimar.

Le colonel Bourke, porteur de la lettre de Davoul, arriva au milieu de la nuit à Iéna où l'Empereur victorieux était entré. Il le fit réveiller et

lui annonça la victoire d'Auerstaedt, victoire tellement à part de celle d'Iéna que, bien après la fin de celle-ci, l'Empereur l'ignorait encore, et qu'il n'avait même pas entendu le canon du Maréchal.

Mon Cousin, écrivit-il aussitôt à Davout, le combat d'Auerstaedt est une des plus belles journées de l'histoire de France! Je la dois aux braves du 3^o corps et au général qui les commande, je suis bien aise que ce soit vous !

L'anéantissement de l'ennemi était complet; la double victoire d'Iéna et d'Auerstaedt livrait en un seul jour la monarchie prussienne, presque sans défense, aux vainqueurs. Aussi l'Empereur, qui, quelques mois plus tard, allait conférer à Davout le titre de duc d'Auerstaedt, ne ménagea-t-il pas ses félicitations à son glorieux lieutenant. Dès le matin du 15 octobre Napoléon écrivait à M. de Talleyrand.

M. le prince de Bénévent, voici une note que

vous pouvez faire imprimer en attendant que je vous envoie le Bulletin. La bataille d'Iéna, qui s'est donnée le 14, sera une des plus célèbres de l'histoire. Les Prussiens étaient au nombre de 150,000 hommes; ils ont perdu 200 pièces d'artillerie, 30 drapeaux, 28,000 prisonniers.... Le maréchal Davout, placé aux débouchés de Kösen en avant de Naumburg, a empêché l'ennemi de déboucher. Il s'est battu toute la journée et a mis en déroute plus de 60,000 hommes commandés par Mollendorf , Kalkreuth et par le Roi en personne. Ce corps d'armée s'est couvert de gloire!...

Le 5° bulletin de la Grande-Armée, daté d'Iéna le 15 octobre, portait : " A notre droite, le corps du maréchal Davout faisait des prodiges ; non seulement il contint, mais mena battant, pendant plus de trois lieues, le gros des troupes ennemies qui devaient déboucher du côté de Kösen. Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre. Il a été secondé par les généraux Gudin, Friant, Morand, Daultanne, chef de

l'état-major, et par la rare intrépidité de son brave corps d'armée. Le maréchal Davout a eu son chapeau emporté et un grand nombre de balles dans ses habits... "

Le même jour, écrivant à Murat, l'Empereur disait : " Le maréchal Davout a eu une affaire superbe, il a battu seul 60,000 Prussiens. " Enfin, le 16 octobre au matin, adressant directement ses félicitations à Davout, il lui écrivait :

Mon Cousin, je vous fais mon compliment de tout mon cœur de votre belle conduite. Je regrette les braves que vous avez perdus ; mais ils sont morts au champ d'honneur. Témoignez ma satisfaction à tout votre corps d'armée et à vos généraux. Ils ont acquis pour jamais des droits à mon estime et à ma reconnaissance. Donnez-moi de vos nouvelles et faites reposer quelques moments votre corps d'armée à Naumburg,

Ces témoignages de la satisfaction impériale étaient pour le Maréchal la récompense la plus

précieuse qu'il pût ambitionner, aussi s'empres-
t-îl d'en exprimer sa gratitude à l'Empereur :

Sire, lui écrivit-il de Naumburg le 16 octobre, les félicitations que Votre Majesté veut bien adresser à son 3^o corps d'armée et aux généraux qui le commandent les pénètrent tous de la plus profonde sensibilité. Déjà, Sire, leur dévouement à votre personne était sans bornes; ils ne sauraient y ajouter, mais ils brûlent de l'occasion de vous en donner de nouveaux témoignages. L'expression de la satisfaction de Votre Majesté va devenir pour nos blessés¹ un motif de consolation de ce qu'ils ne pourront aussitôt que leurs camarades courir à d'autres dangers. Quant aux braves que nous avons perdus, Sire, ils sont morts en héros, leur dernier vœu a été pour leur bien aimé souverain. - Permettez, Sire, pour ce qui me concerne, de vous exprimer aussi combien je suis touché des éloges de Votre Majesté; mon sang vous appartient, je le verserai avec plaisir dans toutes les

1 Allusion à la mission dont Napoléon avait chargé Duroc dans les ambulances du 3 corps.

occasions, et ma récompense sera de mériter votre estime et votre bienveillance.

C'est à Eckartsberg que les premiers ordres du major général vinrent trouver Davout après la bataille du 14, ils lui enjoignaient de retourner prendre position à Naumburg, pour y donner à ses troupes quelques instants de repos. Pendant que le major général adressait ces ordres au Maréchal, celui-ci, de son côté, lui écrivait :

Je ne pourrai vous donner aucun rapport sur la bataille d'Eckartsberg d'ici à deux jours. Tout le monde y a fait son devoir; l'infanterie a fait ce que l'on devait attendre de la meilleure infanterie du monde. La cavalerie s'est fait écharper. Je l'ai employée pour me donner le temps de déboucher de Kösen. Le projet du Roi était de déboucher par ce point, de se porter sur Naumburg, ses autres corps d'armée devaient déboucher par Freyburg. Leur cavalerie, qui a chargé vigoureusement notre infanterie, a beaucoup souffert; nous avons pris presque toute l'artillerie de

l'ennemi et des drapeaux. Les généraux Mollendorf, le duc de Brunswibk, le comte de Kalkreuth, le Roi, ses frères, son oncle, l'élite de l'armée prussienne, voilà ce que le 3^o corps a combattu Je demanderai à Votre Altesse des adjudants généraux, des officiers du génie, des sapeurs, des canonniers, surtout des officiers d'état-major, presque tout ce que j'en avais a été blessé ou tué Il est nécessaire d'envoyer des secours d'officiers de santé, des objets de pansement à Naumburg, le nombre des blessés étant considérable.

Dès la réception des ordres du major général, Davout se mit en mesure de les exécuter, et, le 15 octobre au soir, le 3^o corps occupait à Naumbourg les positions qui lui avaient été assignées. Le lendemain, 16 octobre, Davout profitant du premier moment de repos, donnait de ses nouvelles à la maréchale et lui communiquait le précieux témoignage de satisfaction que Napoléon venait de lui faire parvenir :

Ma bien bonne petite Aimée, lui écrivait-il, depuis neuf jours il m'a été impossible de t'écrire faute de communications. Crois que sachant apprécier les inquiétudes que mon silence t'aura causées, j'ai été moi-même très tourmenté, j'espère qu'à l'avenir je serai plus heureux. Peut-être que malgré mon silence tu auras eu connaissance auparavant cette lettre des rapports sur les opérations de l'armée, qui auront dissipé tes inquiétudes sur ton Louis en même temps que tu auras éprouvé une grande joie de voir qu'une belle occasion s'était offerte de chercher à mériter les marques d'estime et de bienveillance de mon Souverain. - Le 14, le Roi de Prusse, le duc de Brunswick, les maréchaux Mollendorf, Kalkeuth, enfin tout ce qui restait à l'armée prussienne des anciens compagnons de gloire du Grand Frédéric, avec 80,000 hommes, l'élite de l'armée prussienne, ont marché sur moi, qui leur ai évité une partie du chemin. Aussi dès les sept heures du matin la bataille a commencé ; elle a été très disputée et très longue et sanglante, mais enfin, malgré l'extrême inégalité des forces (le

corps d'armée n'était fort que de 25,000 hommes), à quatre heures du soir la bataille était gagnée, presque toute l'artillerie de l'ennemi en notre pouvoir, beaucoup de généraux ennemis tués, parmi lesquels se trouve le duc de Brunswick. Ce succès inespéré est dû au bonheur qui accompagne les armes de notre Souverain, et au courage de ses soldats. La terreur est dans l'armée prussienne, aussi cette guerre peut-elle être regardée comme finie. Pour mettre le comble à ta satisfaction, je t'envoie copie de la lettre que m'a écrit l'Empereur et l'annonce que je n'ai pas été blessé dans cette glorieuse et sanglante journée.

Comme le prévoyait Davout, la nouvelle de la journée d'Auerstaedt avait précédé sa lettre auprès de la maréchale. De Mayence où elle se trouvait, la reine de Hollande, dès la première nouvelle de la bataille, avait voulu calmer les inquiétudes de son amie :

Ma chère Aimée, lui avait-elle écrit, ton mari

n'aura peut-être pas eu le temps de t'écrire : il se porte à merveille, tu verras par le Bulletin que son corps d'armée a soutenu pendant la journée l'effort de 80,000 ennemis et qu'il s'est couvert de gloire. Je suis bien aise d'être à portée de te donner d'aussi bonnes nouvelles et de te prouver l'assurance de ma tendre amitié"

De son côté, le prince de Bénévent, en adressant à Madame Davout la note dictée par l'Empereur au lendemain de la bataille d'Iéna, l'avait accompagnée du billet suivant :

Madame, je m'empresse de vous donner connaissance d'une note que je viens de recevoir du quartier général, sur la victoire d'Iéna. M. le Maréchal Davout en est revenu, suivant son usage, avec une belle branche de lauriers que vous pourrez ajouter, Madame, à sa collection précédente.

Voici quelle était, à cette date du 16 octobre, la position du 3^o corps telle que l'indique le rapport de Davout au prince major général :

La 1^{ère} division est en arrière de Weissenfels, ayant son avant-garde sur la route de Leipzig et des grand-gardes sur la rive gauche de la Saale pour couvrir le pont et être maîtresse du débouché de Merseburg. La 2^o division occupe la position de Freyburg et se lie par des postes et des patrouilles avec le 1^{er} corps d'armée. La 3^o division est placée une lieue en avant de Naumburg, à cheval sur la route de Leipzig, ayant son front sur la Wetaubach. - Les 2^o et 12^o régiments de chasseurs sont à Hayna avec ordre de pousser de fortes reconnaissances sur Merseburg, Halle et Tisleben. Le 1^{er} régiment de chasseurs est en avant de Weissenfels pour éclairer les routes de Leipzig, Pegau et Altenburg. Le parc de réserve est entre Kösen et Altenburg.

Après avoir, dans cette position, donné à ses troupes 48 heures d'un repos bien nécessaire, Davout, d'après les ordres du major général, mit en marche sur Leipzig, le 18 octobre au matin, tout le 3^o corps, à l'exception d'un régiment, le 85^o

qui, sous les ordres du chef de bataillon Husson, resta à Naumbourg à la garde des nombreux blessés. Le jour même le Maréchal entra à Leipzig et y saisissait un dépôt considérable de marchandises anglaises, qui servirent à habiller et à équiper nos troupes.

Le 19, au moment où Davout allait mettre ses divisions en mouvement sur Bitterfeld, il reçut de Berthier de nouveaux ordres, en vertu desquels, laissant à Leipzig une garnison aux ordres du général Maçon, il dirigea toutes ses troupes sur Duben. Dès son arrivée dans cette ville, le 19 au soir, le Maréchal adressa au major général le rapport suivant : " La 1ère division est en avant de Duben et les deux autres sur la rive gauche de la Mulda... On ne nous attendait pas ici, aussi aucune disposition n'avait été faite pour brûler le pont. J'ai tout lieu de croire qu'il en sera de même de celui de Wittenberg. Ce matin il n'y avait à Wittenberg que 40 vieux invalides qui font le service de la place depuis des siècles, et depuis il ne s'est retiré aucune troupe ennemie sur cette route.

. . Je ferai partir cette nuit des détachements d'infanterie et de cavalerie pour surprendre le pont sur l'Elbe à Wittenberg et j'espère que demain avant la nuit . tout le corps d'armée sera sur la rive droite du fleuve. "

Le 20 octobre, de Halle à trois heures du matin. Napoléon écrivait à Davout :

Il est bien important d'avoir un pont sur l'Elbe. Je fais essayer par trois corps d'armée différents; mais comme le vôtre est le seul qui ait des bateaux, je ne doute point que ce pont ne soit jeté dans la journée ou la nuit du 20 au 21. Le pont une fois jeté, faites tracer une bonne tête de pont et faites-y travailler. Emparez-vous de Wittenberg ; si cette place est aussi bonne qu'on me l'assure, faites-la mettre sur le champ en bon état de défense. Nous sommes sous Magdebourg. Le maréchal Soult a suivi dans sa retraite, pendant cinq jours, une colonne où était le Roi, et lui a pris la moitié de son monde.

Le jour même les ordres de l'Empereur avaient reçu leur exécution, et à 11 heures du soir, de Wittenberg où il était entré, Davout le lui faisait savoir:

Sire, lui écrivait-il, les intentions de Votre Majesté sont remplies. L'avant-garde du 3^o corps a passé l'Elbe le 20, à neuf heures du matin. Tout le corps d'armée était sur la rive droite avant trois heures après midi. Les Prussiens, à notre approche, ont mis le feu au pont et se sont sauvés sans s'opposer aux secours prompts qui ont été apportés et qui ont eu le meilleur résultat en sauvant le pont qui est de la plus grande solidité... 50 chasseurs du 1^{er} régiment (capitaine Hulot) que j'ai envoyés en reconnaissance sur Torgau se sont emparés du pont que les Saxons n'ont pas défendu, disant qu'ils étaient en paix avec nous. Le pont est dans le meilleur état. Il existe à Wittenberg un magasin contenant plus de 140,000 livres de poudre en bon état. On en a les clefs. Les fortifications qui étaient autour de Wittenberg sont en grande partie détruites; il faudrait

beaucoup de travaux pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main. En conséquence de vos ordres, on a tracé et on travaillera de suite à une tête de pont.

Le 21 octobre, le 3^o corps occupait autour de Wittenberg les positions suivantes : la 1^{ère} division était en avant de Wittenberg, gardant les routes de Potsdam et Belzig; la 2^o avait sa brigade de droite sur la route de Torgau, celle de gauche sur la route de Ceswig, enfin la 3^o était en réserve à Pratau sur la rive gauche de l'Elbe :

" J'ai donné l'ordre au général Vialannes, écrit le Maréchal au prince de Neufchâtel, de pousser une forte reconnaissance sur Potsdam. En attendant les ordres de Votre Altesse, le corps d'armée prend ici quelques instants de repos dont il avait besoin pour rallier les hommes, que des marches longues dans des pays sablonneux, avaient forcés de rester en arrière. "

Le 22, le 3^o corps était aux environs de Zahna; la 1^{ère} division à Seehausen, la 2^o à Naundorf, la

3° en arrière de Zahna, la division de dragons du général Beker à Seyda. " Demain 23, écrit Davout au major général, le corps d'armée prendra position : la 1ère division en avant de Luckenwald et les deux autres à Luckenwald ; la division de dragons à Ruhlsdorf et Frankenfeld. "

Le quartier impérial avait remplacé à Wittenberg celui du maréchal Davout, c'est de cette ville que le 23 octobre Berthier adressait au Maréchal les instructions relatives à l'entrée des troupes françaises à Berlin, lui faisant connaître que l'Empereur accordait à la valeur de son brave 3° corps l'honneur d'entrer le premier dans la capitale de la Prusse.

Vous dirigerez votre marche, lui écrit-il, de manière à pouvoir faire votre entrée à Berlin le 25 de ce mois à midi. Vous ferez reconnaître le général de brigade Hulin pour commandant de la place. Vous laisserez dans la ville un régiment à votre choix pour faire le service. Vous enverrez des partis de cavalerie légère sur la route de

Küstrin, de Landsberg et de Francfort sur l'Oder.

- Vous placerez votre corps d'armée à une lieue et demie de Berlin, la droite à la Sprée et la gauche à la route de Landsberg. Vous choisirez un quartier général dans une maison de campagne sur la route de Küstrin, en arrière de votre armée. Comme l'intention de l'Empereur est de laisser ses troupes quelques jours en repos, vous ferez faire des baraques avec de la paille et du bois. Généraux, officiers d'état-major, colonels et autres logeront en arrière de leurs divisions dans les villages, personne à Berlin. L'artillerie sera placée dans des positions qui protègent le camp, les chevaux au piquet et tout dans l'ordre le plus militaire.

- Vous ferez couper c'est-à-dire intercepter le plus tôt qu'il vous sera possible, la navigation de la Sprée par un fort parti afin d'arrêter tous les bateaux qui de Berlin, évacueraient sur l'Oder. Si le prince Ferdinand se trouve à Berlin, faites le complimenter et accordez-lui une garde avec entière exemption de logement. Faites publier l'ordre de désarmement, laissant seulement 600 hommes de milice pour la

police de la ville. On fera transporter les armes des bourgeois dans un lieu désigné, pour être à la disposition de l'armée. Faites connaître à votre corps d'armée que l'Empereur le faisant entrer le premier à Berlin, lui donne une preuve de sa satisfaction pour la bonne conduite qu'il a tenue à la bataille d'Iéna. - Ayez soin que tous les bagages, et surtout cette queue si vilaine à voir à la suite des divisions, s'arrêtent à deux lieues de Berlin, et rejoignent le camp sans traverser la capitale, mais en s'y rendant par un autre chemin sur la droite. Enfin, Monsieur le Maréchal, faites votre entrée dans le plus grand ordre et par divisions, chaque division ayant son artillerie et marchant à une heure de distance l'une de l'autre. Les soldats ayant une fois formé leur camp, ayez soin qu'ils n'aillent en ville que par tiers, de manière qu'il y ait toujours deux tiers au camp. Comme Sa Majesté compte faire son entrée à Berlin, vous pourrez provisoirement recevoir les clefs, en faisant connaître aux magistrats qu'ils ne les remettront pas moins à l'Empereur quand il fera son entrée. Mais vous devez toujours exiger

que les magistrats notables viennent vous recevoir à la porte de la ville avec toutes les formes convenables. Que tous vos officiers soient dans la meilleure tenue, autant que les circonstances peuvent le permettre. L'intention de l'Empereur est que votre entrée se fasse par la chaussée de Dresde. - L'Empereur ira vraisemblablement loger au palais de Charlottenbourg ; donnez des ordres pour que tout y soit préparé.

L'ordre, du 25 octobre, confirmait ces dispositions de l'Empereur relatives au 3^o corps et les portait à la connaissance de l'armée tout entière :

L'Empereur, y était-il dit, a également lieu d'être satisfait de tous les corps de la grande armée ; ils rivalisent tous de zèle et de gloire ; mais le 3^o corps, commandé par M. le maréchal Davout, a eu l'avantage d'être appelé par les circonstances à donner à la bataille d'Iéna des preuves de courage toutes particulières. Sa Majesté voulant lui en témoigner toute sa satisfaction par la plus belle

récompense pour des Français a ordonné que ce corps entrerait le premier à Berlin, aujourd'hui 25.

Le 24 octobre 1806, dix-sept jours après l'ouverture de la campagne, le 3^o corps était arrivé aux portes de Berlin où d'après les ordres de l'Empereur, il devait faire son entrée le lendemain. Le samedi 25 octobre, à 10 heures du matin, le maréchal Davout à cheval, entouré de son état-major, était sur la route de Dresde à portée de canon de la capitale. C'est là qu'il reçut les magistrats berlinois qui venaient lui présenter les clefs de la ville. Il les refusa, disant qu'elles appartenaient à plus grand que lui " ; aux compliments d'usage, il se borna à répondre :

" Sans vous demander de renier votre fidélité à votre ancien maître, je réclame de vous obéissance et respect aux ordres du gouverneur. "

Puis les troupes françaises se mirent en mouvement vers Berlin, au milieu d'une assez grande affluence d'habitants que la curiosité avait attirée sur leur passage. Il était environ midi quand

l'avant-garde du Maréchal s'engagea Unter den Linden dans la direction de l'Hôtel-de-Ville, aux sons de la musique qui jouait des airs de l'Iphigénie de Gluck. Cette avant-garde, composée d'un détachement de chasseurs à cheval, d'infanterie de ligne et d'artillerie à cheval, était précédée de 100 gendarmes à cheval. Toutes les troupes en grande tenue, après avoir défilé au travers de la ville allèrent prendre position en dehors de la porte de Halle.

L'officier d'ordonnance de l'Empereur, chargé d'assister à l'entrée du Maréchal et de l'accompagner jusqu'à ce que le corps d'armée eût pris position, rend ainsi compte de cette mission au souverain : "M. le maréchal Davout est entré à Berlin vers les midi à la tête des différents corps en superbe tenue, et a établi son quartier général à Friedrichsfeld, village et maison de plaisance appartenant à Mme la duchesse d'Holsteinbeck. Il a pris position dans les appartenances de ce village, ayant poussé à une demi-lieue son avant-garde composée de deux régiments de cavalerie

légère et d'un bataillon d'infanterie. Son corps d'armée est gardée par des marais, un ruisseau, et s'appuie sur un bois où l'on a logé deux bataillons et quelques pièces de canon. M. le Maréchal a reconnu cette position bonne et en état d'être bien défendue. - Les habitants de Berlin sont parfaitement rassurés ; les rues sont pleines de curieux de tout sexe, les boutiques ouvertes. Une garde bourgeoise fait le service avec le 108^o régiment de ligne, on s'occupe de la renouveler et de la composer d'une classe plus relevée. On a trouvé à l'arsenal plus de 300 canons, de la poudre et une grande quantité de plomb et de fusils. La ville a fourni au corps de M. le maréchal Davout du beau pain, de la viande et de la bière. "

Napoléon, qui depuis deux jours était établi à Potsdam, arriva le 26 octobre à Charlottenbourg, pour faire le lendemain 27 son entrée triomphale à Berlin. En cette occasion solennelle l'état major impérial était composé du prince de Neufchâtel, major général, des maréchaux Augereau et Da-

vout, du grand maréchal Duroc, du grand écuyer Caulaincourt, et des aides de camp du souverain.

De son quartier général de Friedrichsfeld Davout, dans la nuit du 25 au 26, avait ordonné, au général Vialannes de marcher sur Francfort-sur-l'Oder avec la cavalerie légère du 3^o corps, en se faisant flanquer par des partis sur les routes de Küstrin et de Furstenwald. Le 27 octobre au soir, le Maréchal avisé de l'entrée de sa cavalerie à Francfort en faisait part aussitôt au prince de Neufchâtel :

J'ai l'honneur, lui écrivait-il, d'adresser à Votre Altesse le rapport que je reçois à l'instant du général Vialannes qui est entré à Francfort aujourd'hui à 6 heures du matin. L'ennemi a coupé quelques arches du pont; mais il est à présumer que cela peut être promptement réparé, le général Vialannes ayant donné des ordres aux magistrats de la ville pour y faire travailler.

Dès le lendemain de son entrée à Berlin, le 28

octobre. Napoléon monta à cheval pour passer dans la plaine de Biesdorf la revue du corps du maréchal Davout. Après avoir passé dans les rangs, nommé à toutes les places vacantes, distribué de ses mains cmq cents décorations de la Légion d'honneur, l'Empereur sut augmenter encore par ses paroles le prix de ses récompenses. Ayant fait former en cercle les officiers et les sous-officiers : " Officiers et sous-officiers du 3^o corps d'armée, leur dit-il, j'ai voulu vous réunir pour vous témoigner moi-même toute ma satisfaction de la belle conduite que vous avez tenue à la bataille du 14. J'ai perdu des braves, je les regrette comme mes propres enfants, mais ils sont morts au champ d'honneur. Vous m'avez rendu un service signalé dans cette circonstance marquante ; c'est particulièrement à la brillante conduite du 3^o corps d'armée que sont dûs les résultats que vous voyez. Officiers et sous-officiers, vous avez acquis pour jamais des droits à ma reconnaissance et à mes bienfaits! " Ces paroles du souverain portèrent à son comble l'enthousiasme général et Davout, se faisant l'interprète de tous,

répondît à l'Empereur :

" Sire, nous sommes votre 10^o légion ! Le 3^o corps sera partout et toujours pour vous ce que cette légion fut à César ! "

" Rien dans ce rapprochement, dit le général de Ségur dans ses Mémoires, quelque élevé qu'il fût ne parût trop ambitieux ; on trouva même qu'il convenait à ce maréchal. Ceux qui l'ont connu le mieux disent qu'il y avait en effet quelque chose d'antique dans sa probe inflexibilité, sévère à lui-même comme aux autres ; et surtout dans cette simplicité stoïque, au-dessus de toute vanité avec laquelle on le voyait marcher toujours tout droit et tout entier à l'accomplissement de son devoir. "

Campagne de Pologne (1806-1807)

La revue de l'Empereur marqua pour le 3^o corps la fin de cette campagne de Prusse, où en moins de trois semaines il avait acquis tant de gloire; le lendemain s'ouvrit pour lui la campagne de Pologne. Dès le 29 octobre, en effet, Davout reçut du major général l'ordre de diriger ses troupes le lendemain, à la pointe du jour, vers Francfort-sur-l'Oder, d'y passer l'Oder et de jeter des partis vers la Pologne et vers Kœnigsberg. Le Maréchal en fit aussitôt part aux troupes par l'ordre du jour suivant : " Ordre du 29 octobre. L'armée se mettra en marche, demain 30 à 6 heures du matin pour se porter vers Francfort-sur-l'Oder. La 1^{ère} division prendra position en avant de Tempelberg, Le 17^o régiment avec deux pièces de canon partira à quatre heures précises du matin et se portera le plus loin qu'il pourra en avant de Tem-

pelberg, il réglera sa marche de manière à pouvoir être rendu à Francfort le 31, à huit heures du matin La 2^o division prendra position en avant d'Eggersdorf ; la 3^o à Hoppegarten. Le parc de réserve en arrière de Hoppegarten.

Ce même jour l'Empereur recevant la nouvelle de la victoire de Prenzlau s'empressait d'en donner les détails à Davout :

" Mon Cousin, lui écrivait-il, vous avez reçu du major général les ordres de votre mouvement de demain ; mais je ne veux pas perdre un moment pour vous instruire de la nouvelle du beau combat de cavalerie de Prenzlau. Le prince de Hohenlohe a mis bas les armes avec 16.000 hommes d'infanterie et 4,000 de cavalerie, 45 drapeaux, 84 pièces d'artillerie attelées; le prince Auguste de Prusse, le prince de Schwerin sont prisonniers et d'autres généraux prussiens, tous les Gardes du Roi. Ces 4,000 hommes de cavalerie arrivent demain à Spandau, et comme tous mes dragons à pied sont déjà montés, envoyez

tous vos hommes de cavalerie qui sont à pied pour y avoir des chevaux; les chevaux sont sellés et en état. - La colonne de Blücher sera prise probablement demain ; j'attends des nouvelles de Sault, qui aura aussi pu prendre celle du duc de Weimar. Communiquez cela au corps d'armée. "

C'est en réponse à ces importantes nouvelles que le Maréchal écrivait à l'Empereur:

Friedrichsfeld, 29 octobre.

Sire, je me suis empressé de faire connaître à votre 3^o corps les nouvelles importantes qu'il a plu à Votre Majesté de me transmettre. Il part comblé de ses bienfaits et plein du désir de lui donner de nouvelles preuves de sa fidélité et de son dévouement.

La division Gudin, que Davout avait dirigée par Seelow et Tuchenband sur Küstrin, rencontra l'ennemi le 31 octobre en avant de Manschenow. Celui-ci s'étant aussitôt replié derrière les digues

qui couvraient le faubourg de Küstrin, le général Gudin l'y fit attaquer. En moins d'une demi-heure la position fut enlevée et l'ennemi poursuivi jusqu'au fort qui couvre le pont de l'Oder. Malgré le feu de la place ce dernier retranchement fut forcé, mais l'ennemi se retirant leva les ponts-levis du pont de l'Oder et y mit le feu, ce qui empêcha les Français de pousser plus loin, ce jour-là du moins, leurs avantages. Le lendemain d'ailleurs, grâce aux bonnes dispositions du général Gudin et à la ruse habile par laquelle les généraux Gaultier et Petit surent intimider le vieux gouverneur, la place de Küstrin était au pouvoir de nos troupes; le 1er novembre, à minuit, Davout l'annonçait au major général.

Les félicitations de l'Empereur ne se firent pas attendre :

Je vous félicite de la prise de Küstrin, écrivit-il, le 2 novembre au Maréchal; j'attends avec impatience l'état des magasins que vous y avez trouvés. Sur le plan que j'ai, je vois qu'il y a un petit

fortin sur la rive gauche de l'Oder, formant tête de pont. Faites-le rétablir ; ayez là une bonne tête de pont qui nous rende maître de l'Oder et de la Warta. Faites-moi connaître ce qu'il y a de fours et ce que l'on peut faire de pain. Voilà un bon appui pour l'armée.

Ce jour même Davout s'était rendu de Francfort à Küstrin. Après avoir visité les fortifications et les magasins, il donna ses ordres pour la construction d'un grand nombre de fours et surtout pour la restauration des nombreux ponts qui tous avaient été plus ou moins brûlés par les Prussiens.

Laissant le général Gauthier à Küstrin avec le 85^e régiment, le Maréchal ramena le reste de sa 3^e division à Francfort.

C'est de cette ville, où il séjourna quelques jours encore, que Davout dirigea sur Posen le 1^{er} régiment de chasseurs, sous les ordres du colonel Exelmans. Celui-ci y fit son entrée le 4 no-

vembre, à six heures du soir, au milieu des acclamations des habitants. " Les rues, écrit Davout au major général, (5 novembre), étaient tellement pleines de monde qu'à peine les Français pouvaient les traverser. Les Polonais sont très disposés à se soulever et voulaient déjà prendre les armes à notre arrivée. Le général Dombrowski arrive à l'instant; il m'a communiqué ses proclamations et continue sa route sur Posen. Il m'a demandé si, voyant les dispositions de la nation polonaise à se soulever, il pouvait commencer à faire remplacer les autorités prussiennes par des individus polonais. J'ai autorisé provisoirement le colonel Exelmans à n'y mettre aucune opposition et à seconder le général Dombrowski. Je prie Votre Altesse de me faire connaître la décision de Sa Majesté à cet égard. "

Le 7 novembre, en réponse aux ordres du major général, Davout lui annonçait qu'il dirigeait ses troupes par Meseritz et Pinne sur Posen, que la division Friant y serait le 9 et le reste du 3^o corps le 10.

Le 8 novembre Davout était à Meseritz, logé dans un château de M. de Lucchesini, ainsi que nous l'apprend sa lettre à la maréchale :

Je suis ici, lui écrit-il, dans une propriété de M. de Lucchesini, que nous ménageons le plus possible. Très certainement cet ambassadeur sachant l'Empereur le 25 septembre, à Paris, ne se serait pas attendu que les armées seraient en Pologne dans les premiers jours de novembre. Aussi cette campagne est-elle miraculeuse, même en comparaison des autres. Les Polonais nous reçoivent comme des libérateurs ; il n'existe point d'armée ennemie pour comprimer leurs sentiments, aussi s'y livrent-ils avec enthousiasme.

Sur ces entrefaites Magdebourg et Lübeck, et avec ces deux places les derniers débris de l'armée prussienne, venaient de tomber au pouvoir des Français ; aussitôt l'Empereur communique à Davout ces importantes nouvelles : " Magdebourg s'est rendu, lui écrit-il de Berlin le 9 no-

vembre. Il y avait 16,000 hommes et 80 pièces de canon. Lübeck a été pris d'assaut par le grand duc de Berg, le prince de Ponte Corvo et le maréchal Soult. Le carnage y a été affreux. Le lendemain le corps de Blücher s'est rendu par capitulation. Il y avait 18,000 hommes dont 3,000 de cavalerie ; les 2,000 Suédois qui gardaient le Lauenbourg ont été pris. "

Au milieu de l'enthousiasme de toute la population polonaise, Davout entra le 9 novembre à Posen.

Sire, écrivait-il ce même jour à Napoléon, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'en entrant dans cette ville, j'ai été à même de reconnaître que c'est de toutes les classes de la société que part le vœu de secouer le joug des Prussiens. Demain je reconnaîtrai la position en avant de Posen, pour la faire prendre au corps d'armée. Les routes étant très fatigantes à raison des sables et des distances, les divisions Beaumont, Morand et Gudin n'arriveront ici que le 11, la division

Friant y est arrivée aujourd'hui... Le général Dombrowski est fort aimé ici et jouit de la considération générale ; tout le monde lui fait des offres de le seconder ; déjà une centaine de jeunes gens des meilleures familles se sont réunis à lui et font faire des uniformes.

Le 11 novembre, tout le 3^o corps était réuni en avant de Posen ; ses troupes légères étaient à Sulpcé et Gnesen, s'éclairant du côté de Thorn, la division de dragons était sur la rive droite de la Wartha, ayant à Szrem la tête de ses cantonnements. " Plus je reçois de rapports des partis des troupes légères, écrit Davout à l'Empereur le 12 novembre, plus j'acquies la conviction de l'unanimité qui existe dans ce pays pour secouer le joug des Prussiens, des Russes et des Autrichiens. Partout nos détachements sont accueillis avec le plus vif enthousiasme, par les nobles comme par le peuple. Posen est encombré de tous les Polonais et des premières familles nobles de la Pologne qui se sont réunis pour venir au-devant de Votre Majesté. "

Le lendemain du jour où Davout dépeignait ainsi à Napoléon le courant qui poussait vers lui la nation polonaise tout entière, on trouve dans une lettre de l'Empereur au Maréchal le passage suivant :

Voici la conduite qu'il faut tenir avec les Polonais. Du moment que vos 3,000 fusils seront arrivés à Posen, vous les remettrez au général Dombrowski et vous lui direz qu'il peut lever 6 bataillons de jeunes gens, en choisissant le plus possible les officiers parmi ceux qui ont servi dans les légions polonaises et parmi les gens les plus considérables du pays. Ces 3,000 fusils peuvent former le fonds de 6 bataillons. Faites-lui connaître qu'il y a 40,000 fusils à Küstrin, et qu'on les emmagasinerà à Posen où ils seront à sa disposition. On m'avait d'abord annoncé des députés de Varsovie, je ne les ai point vus. Sans écrire, faites part aux Polonais du mouvement que vous faites et faites leur dire que s'ils veulent s'insurger contre les Prussiens et désarmer la gar-

nison de Varsovie, ils en sont les maîtres et que vous les soutiendrez avec votre cavalerie. Si Varsovie s'insurgeait, il serait bon d'y envoyer sur-le-champ le général Dombrowski pour organiser de suite les gardes nationales et armer des bataillons de jeunes gens. "

Répondant à la lettre du Maréchal, qu'il a reçue sur ces entrefaites, l'Empereur, le 4 novembre, revient sur ce sujet :

Je vous ai écrit, hier, lui dit-il, ce que vous deviez faire des Polonais... Je ne vois pas non plus d'inconvénient à ce que l'on donne permission aux deux plus riches du pays de former des régiments de uhlands à leurs frais, à ce qu'on organise des gardes nationales à Posen et dans les autres villes, et qu'on forme un comité, composé des hommes les plus considérables, pour organiser l'insurrection administrative et militaire. Ne prenez part à tout cela que par vos conseils et par des encouragements verbaux, et faites connaître que je ne puis me décider que lorsque je verrai

les Polonais organisés et armés. Il doit y avoir une gazette à Posen; j'imagine qu'on commence à y imprimer les nouvelles et tout ce qui peut mettre du mouvement dans le pays. Je désire beaucoup savoir positivement sur quoi l'on peut compter, et si, dans ce pays, on est assez décidé pour que les hommes armés nous soient d'une assistance réelle.

A Posen, où Davout a pour quelques jours son quartier général, les lettres de la maréchale le rejoignent; elles étaient écrites encore sous le coup de l'émotion joyeuse que la gloire de son époux et les félicitations impériales lui avaient procurée. On en peut juger par la réponse du Maréchal.

Je suis très flatté, ma petite Aimée, lui écrit-il le 13 novembre, de l'impression qu'ont fait sur toi les éloges que l'Empereur a bien voulu donner à ma conduite. Je serai toujours électrisé et supérieur à moi-même toutes les fois qu'il sera question de mériter les faveurs dont il me comble et sa bienveillance, enfin de le servir. J'aurai plus

besoin que jamais de sa bienveillance ; ceci n'est pas trop en faveur de mes collègues, mais enfin c'est une vérité; peu me pardonneront le bonheur que le 3^o corps a eu de battre l'armée. du Roi de Prusse, enfin d'avoir enlevé la gloire à tout ce qui restait des anciens compagnons de gloire du Grand Frédéric. Si je me réjouis de cet événement, je te le jure, quelque gloire que cela me donne, c'est plus parce qu'il a été utile à mon Souverain que pour tout autre motif; je m'en serais réjoui de bien bon cœur si cela était arrivé à un de mes camarades. Mais brisons sur ces misères; je n'exciterai jamais l'envie par des jactances, jamais je ne me citerai, et, si malgré cela elle s'exerce sur moi, je la mépriserai. La bienveillance démon Souverain, que j'aurai toujours parce que je la mériterai par mon zèle, mon dévouement pour son service et sa personne et l'attachement de ma petite Aimée, voilà plus qu'il ne m'en faut pour mépriser ces misères.

Le 16 novembre, Davout, qui d'après les ordres de Napoléon, devait se diriger sur Thom et Var-

sovie, quittait Posen à la tête du 3^o Corps, avec les deux divisions de dragons Klein et Beaumont et la division de cavalerie Nansouty, mises provisoirement sous ses ordres. Le 18 il était à Sempolno, et de là il écrivait à l'Empereur :

J'ai rempli les intentions de Votre Majesté. Je n'ai rien écrit, mais j'ai cherché à monter les Polonais. Suivant les rapports de tous les partis, l'esprit des bourgeois, des petits nobles et du peuple est très monté. La grande noblesse fait des vœux, mais elle est timide, cependant il y a quelques exceptions.

L'aide de camp du Maréchal, le capitaine Perrin, avec un détachement de 200 hommes, était entré le 18 novembre dans la forteresse de Lenczica et avait aussitôt mis en état de défense cette petite place où l'Empereur avait résolu d'établir un grand dépôt pour l'armée. Le 20 novembre le fort de Czenstochowo était enlevé par un détachement du 12^o chasseurs. Le chef d'escadron Deschamps, qui commandait les 120 chevaux de ce

parti, fit preuve en cette occasion de beaucoup d'intelligence et d'adresse. Il se présenta de nuit devant la forteresse après avoir allumé tout à l'entour des feux nombreux et fait mettre pied à terre à ses hommes. Ce stratagème, lui ayant fait croire à la présence de forces considérables d'infanterie, détermina le commandant à rendre la place ; 4 à 500 hommes se trouvèrent ainsi prisonniers de 120 chasseurs et ceux-ci se saisirent dans le fort de 25 pièces de canon. Prévenu par le colonel du 12^o de chasseurs du succès de ce hardi coup de main, le Maréchal lui expédia aussitôt l'ordre de se jeter avec tout son régiment dans le fort en attendant l'arrivée de l'infanterie, d'armer les Polonais sûrs avec les fusils de la garnison, et de rassembler dans le fort les approvisionnements nécessaires pour y tenir le plus longtemps possible contre un retour offensif des Prussiens. Le 2 novembre, un parti de cavalerie du 3^o Corps, fort d'environ 130 chevaux, qui se trouvait à Lowicz, fut attaqué par 5 à 600 Cosaques ; l'engagement, fort vif, dura jusqu'au soir. Malgré l'extrême disproportion des forces, les Français

restèrent maîtres de ce point important où il y avait de très grands magasins.

Le 23, Davout, qui venait d'arriver à Klodawa, y était rejoint par Murat. Le Grand Duc de Berg venait, en l'absence de l'Empereur qui ne quittait Berlin que quarante-huit heures plus tard, prendre provisoirement le commandement des corps des maréchaux Lannes, Augereau, Ney et Davout, et reprendre celui des 3^o divisions de cavalerie, qui se trouvaient depuis quelque temps détachées au 3^o Corps. Continuant sa marche sur la Bzura, Murat était le 26 novembre à Lowicz ; le lendemain son avant-garde avait à Blonie un engagement avec un détachement de cavalerie ennemie qui, après une courte résistance, se repliait sur Praga en détruisant le pont sur la Vistule, et le 28 au soir il entra à Varsovie.

Davout y arriva le 30, sa première division fut casernée dans la ville, la seconde cantonnée dans les villages voisins, la troisième à Blonie avec le parc. " L'esprit est excellent à Varsovie, écrit-il le

1er décembre au major général, mais les grands se servent de leur influence pour calmer l'ardeur qui est générale dans les classes moyennes. L'incertitude de l'avenir les effraye et ils laissent assez entendre qu'ils ne se déclareront ouvertement que, lorsqu'on déclarant leur indépendance, on aura contracté l'engagement tacite de la garantir.

"

L'ennemi ayant évacué Praga le 1er décembre, Davout y fit aussitôt passer une brigade d'infanterie ; l'on travailla de suite à en réparer les retranchements et à y établir une tête de pont. Le 4 décembre au soir, le Grand Duc de Berg donna ordre au 3^o Corps de traverser la Vistule, et dès le lendemain Davout fit commencer le passage. La crue de la Vistule, qui n'avait point permis de réparer le pont, obligea les troupes à la traverser dans des bateaux, prolongeant ainsi la durée du passage; mais le 8 décembre, tout le corps de Davout et la cavalerie de Murat se trouvaient sur la rive droite à Jablona.

Le 10 décembre, le général Gauthier, à qui Davout avait ordonné de franchir le Bug, en força le passage à Okunin à la tête du son régiment, sans rencontrer d'ailleurs une bien vive résistance. Suivi aussitôt du reste de sa brigade, le général Gauthier s'empara de Pomichowo, tandis qu'à sa gauche le général Milhaud entra à Modlin. En rendant compte de cette affaire au Grand Duc de Berg, Davout lui écrivait le 11, à 3 h. 1/2 du matin : " Le général Gauthier est très bien établi en avant de Okunin, où il a passé le Bug, couvert par de forts abatis. On travaille toute la nuit, et demain au soir il faudrait 20,000 hommes pour attaquer le général Gauthier, et avant ce temps rien ne fait supposer que l'ennemi puisse faire une attaque sérieuse. " Grâce à l'activité avec laquelle le Maréchal avait poussé les travaux, les troupes françaises purent le lendemain résister sans peine à une tentative que l'ennemi fit, en forces, pour les rejeter sur la rive gauche du Bug.

Arrivé le 19 décembre à Varsovie, l'Empereur donna, le 2, l'ordre à Davout de forcer le passage

de la Narew; et le 23 au point du jour, il était rendu de sa personne au pont où le Maréchal effectuait son passage. Après avoir visité le camp retranché, reconnu l'Ukra jusqu'à son embouchure et examiné le terrain à plusieurs reprises, Napoléon dicta sur place ses ordres au colonel Hervô, sous-chef d'état-major du 3^o Corps. En conséquence, le général Morand, formant 3 colonnes d'attaque, confia le commandement de la première (2^o bataillon du 13^o léger) au colonel Guyardet, de la seconde (voltigeurs du 17^o et du 30^o régiment) au chef de bataillon Martin-Lagarde, de la troisième (voltigeurs du 51^o et du 61^o régiment) à son frère le capitaine Morand; 3 pièces de canon étaient attachées à chaque colonne.

Il était sept heures du soir quand les colonnes d'attaque, après avoir passé le premier bras de l'Ukra et traversé l'île, arrivèrent au second bras de la rivière en face de Czarnowo. Deux compagnies de voltigeurs, se jetant dans des barques amenées par le génie, abordèrent sur la rive

ennemie et y prirent position, non sans avoir éprouvé une vigoureuse résistance. Pendant ce temps, le génie établissait un pont, sur lequel passèrent aussitôt la cavalerie et l'artillerie. Le colonel Lanusse, à la tête de 17^o régiment d'infanterie, marcha droit aux batteries qui défendaient les approches de Czarnowo ; déjà il s'en était rendu maître, quand l'ennemi, débouchant en force sur sa gauche, le força à se replier sur sa droite. Cependant toute la 1^{ère} division et les brigades de cavalerie La Tour-Maubourg et Marulaz ayant effectué leur passage, Davout ordonna au général Morand de marcher avec toute sa division sur Czarnowo, tandis que le général Petit, avec 400 hommes du 12^o de ligne, attaquait ce village sur la droite. Après une résistance opiniâtre et des combats acharnés, qu'éclairait seul au milieu des ténèbres le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, le général Morand enleva les retranchements et le village de Czarnowo et s'établit sur le plateau en avant du village. Il était quatre heures du matin quand le général Ostermann, désespérant après

plusieurs tentatives malheureuses de reconquérir ses positions, commença sa retraite dans la direction de Nasielsk. Pendant ce temps, le général Petit, que le Maréchal fit successivement renforcer d'une compagnie de voltigeurs du 85°, de deux compagnies d'élite du 21° et d'un escadron du 1er chasseurs, sous les ordres du colonel Exelmans, s'était emparé des retranchements que les Russes occupaient sur les hauteurs vis-à-vis de Pomichowo. Ce long combat de nuit, pour lequel l'Empereur adressa sur le terrain même ses félicitations au général Morand, coûta aux Russes plus d'un millier des leurs, tant tués et blessés que prisonniers, et cinq pièces de canon.

Dès le 24 décembre, le 3° corps et la réserve de cavalerie se mirent à la poursuite de l'ennemi. L'avant-garde du Maréchal, dont le général Rapp, aide de camp de l'Empereur, avait pris le commandement, eut à Nasielsk un engagement assez vif avec l'ennemi ; soutenue par la division Friant, elle en délogea les Russes, et le jour

même le quartier-général de l'Empereur y remplaçait celui du général Benningsen. Le 25, de nouveaux ordres du major-général, modifiant les instructions d'abord données à Davout, dirigèrent ce maréchal vers Strzegocin, où l'ennemi s'était retiré. A l'arrivée du Maréchal, les Russes avaient déjà évacué cette position; il n'y trouva que quelques traînards de leur arrière-garde, mais il y ramassa deux cents voitiures de bagages que la pénurie de chevaux et le mauvais état des chemins ne leur avaient pas permis d'emmener.

Tandis qu'avec deux divisions le maréchal Davout s'avançait par Strzegocin sur Golymin, sa 3^o division (Gudin), momentanément aux ordres du général Daultanne, ayant appuyé trop à droite, se trouva le 26 décembre au village de Moszyn, vis-à-vis la droite de l'armée russe, que le maréchal Lannes attaquait en ce moment devant Pultusk. Cette division prit donc part à ce combat acharné et indécis, qui se prolongea jusqu'à la nuit sans que le maréchal Lannes pût forcer les positions ennemies. Cependant, la nuit suivante, bien qu'ils

ne craignissent pas de s'attribuer la victoire, les Russes évacuèrent Pultusk, mais en bon ordre, et se retirèrent vers Ostrolenka.

Le 26 décembre, les maréchaux Augereau et Davout attaquèrent à Golymin le corps du prince Galitzin ; les forces russes s'élevaient à 28 bataillons et 45 escadrons. Malgré l'infériorité du nombre et de la position, les troupes du maréchal Augereau, engagées depuis le matin, conservaient leurs positions, quand le général Marulaz, qui commandait la cavalerie légère du maréchal Davout, ayant fait vers Ostarzewo sa jonction avec la cavalerie de Murat, vint se déployer en avant des bois de Golymin et força la cavalerie russe à se retirer sur le village. Il était trois heures et demie quand Davout, débouchant avec les divisions Morand et Priant, lança la 1^{ère} division en colonnes d'attaque par bataillons contre l'infanterie russe qui gardait le bois. L'ennemi opposa une vigoureuse résistance, il jeta même ses sacs pour charger à la baïonnette, mais arrêté par le feu violent des bataillons français, il fut

repoussé du bois et du champ de bataille, sur lequel on ramassa au milieu des morts 4,000 sacs Rejeté dans Golymin, le prince Galiizin dut le salut de ses troupes à l'obscurité de la nuit, qui lui permit de faire, dans le plus grand désordre, sa retraite sur Makow et Norwawies. A la nuit close, la division Morand prit position à portée de fusil de la route de Golymin à Pultusk, ainsi interceptée à l'ennemi.

Ce combat fut le dernier de cette première partie de la campagne. Napoléon, arrivé le 28 à Golymin, arrêta alors le mouvement de ses troupes. Il leur fit prendre des cantonnements provisoires resserrés entre la Narew, l'Orezye et l'Ukra; l'établissement des quartiers d'hiver ne devant être définitivement arrêté qu'à sa rentrée à Varsovie.

Le 7 janvier, le major-général adressait au Maréchal les ordres suivants pour les cantonnements définitifs du 3^o corps : " Le maréchal Davout occupera la rive gauche de l'Ukra, depuis son confluent jusqu'à la petite rivière de Ziclino ; il

suivra la rive gauche de cette rivière jusqu'à une lieue devant Golymin, et de là, par une ligne droite, jusqu'à Pultusk, c'est-à-dire à une lieue de cette ville, en remontant l'Orezye, et ensuite toute la presqu'île entre la Narew et le Bug jusqu'à Ostrolenka; Sierock et tous les villages à une lieue aux environs restant à la disposition du maréchal Lannes, ainsi que la rive droite du Bug, depuis le confluent de la Narew jusqu'à Brok. Le maréchal Davout s'étendra jusqu'à Ostrolenka, si l'ennemi l'a évacué; il cantonnera dans cette partie sa cavalerie légère et la division de dragons du général Beker; Nasielsk et Zegrz se trouvent par ces dispositions dans les cantonnements du maréchal Davout. Le quartier général, la manutention, les ateliers de réparation et de confection seront établis à Pultusk. "

Loin d'ajouter aux cantonnements déjà insuffisants du 3^o corps, la nouvelle délimitation lui enlevait encore bon nombre de villages. Pultusk et ses environs, qui avant la bataille du 26 décembre auraient pu offrir quelques ressources,

étaient complètement ruinés. Même avec de l'argent, on n'aurait pu s'y procurer ce qui était indispensable à la création des établissements dont la lettre du prince de Neufchâtel prescrivait la formation. Il fallait tout faire venir de Varsovie, et il en était de même pour tous les approvisionnements de l'armée. C'est ce que Davout exposa au major-général dans une longue lettre, datée du 10 janvier¹.

Ce fut donc au milieu de privations de tous genres, que l'épuisement du pays, la difficulté croissante d'assurer les subsistances rendaient de jour en jour plus sensibles, que Davout, avec les divisions Morand et Friant, passa à Pultusk le mois de janvier; la division Gudin, appelée le 15 à Varsovie par l'Empereur, eut bien moins à souffrir.

Cependant, les Russes, auxquels l'inaction de l'armée française rendait courage, se ralliaient et recevaient des renforts. Malgré la rigueur de la

1 Mazade. Correspond. Davout, t. I, p. 381.

saison, l'armée alliée, forte d'environ 80,000 hommes, partit le 18 janvier des environs d'Arys et arriva le 24 autour d'Heilsberg.

A la première nouvelle des mouvements de l'ennemi, Napoléon avait fait lever les quartiers d'hiver. Le 3^o corps avait opéré sa réunion à Myszy-niec, et toute la ligne française, se portant en avant, s'ébranla dans la journée du 1^{er} février.

Le 5, Davout était à Guttstadt et, le 6, il se présentait devant Heilsberg que l'ennemi occupait avec 7 ou 8,000 hommes et plus de 20. bouches à feu. Sous la protection des batteries qu'il établit aussitôt sur les hauteurs qui dominent Heilsberg sur la rive droite de l'Alle, le Maréchal fit jeter un pont au faubourg d'Amt-Heilsberg. Le 13^o de ligne y passa attaquant la ville par la rive gauche pendant que le 17^o régiment enlevait le faubourg et pénétrait de ce côté dans la ville. Les Russes firent alors leur retraite par la route de Kœnigsberg ; le général Friant les poursuivit, les atteignit près de Jegothen et leur fit 40 prisonniers.

La nuit et le manque de cavalerie ne lui permirent point de pousser plus loin son avantage. Cette journée coûtait aux Russes plus de 400 morts et un millier de prisonniers.

D'Heilsberg, le Maréchal s'était, le 7 février, avancé jusqu'à Reisleiden à une lieue d'Eylau. Informé dans la soirée que cette dernière position était occupée par les Français, il manœuvra aussitôt pour tourner la gauche de l'ennemi. Le maréchal Ney, poursuivant le corps prussien du général Lestocq, s'avançait de Husshnen pour exécuter le même mouvement sur la droite.

Le 8 février depuis la pointe du jour, sous les tourbillons d'une neige épaisse, l'armée française était aux prises avec l'ennemi, et, de l'église d'Eylau, Napoléon suivait avec anxiété les phases d'une lutte dont les chances menaçaient de lui être contraires. Aussi vers midi apprit-il avec bonheur que du haut du clocher on signalait les têtes de colonnes de Davout arrivant par Molwitten; d'abord on aperçut les tirailleurs et bientôt le

feu des bataillons de ce maréchal. " Alors, dit le général de Ségur, devant notre centre dégagé la victoire de l'ennemi s'arrêta. " Davout dirigea aussitôt deux colonnes sur Klein Sussgarten et Melohnkeim, tandis qu'une troisième colonne se portait vers Serpallen pour attaquer l'ennemi établi en avant de ce village. Serpallen fut enlevé après un vigoureux combat et les troupes russes, qui le défendaient, rejetées sur Klein Sussgarten ; elles y reçurent du renfort des troupes du général Ostermann, mais après une résistance opiniâtre, elles furent délogées de cette dernière position par les troupes réunies des maréchaux Soult et Davout. Continuant sa marche en avant, le 3^o corps avait déjà enlevé Kutschitten, lorsque l'arrivée sur le champ de bataille du corps de Lestocq, qui avait pris quelque avance sur les troupes du maréchal Ney, vint rendre courage aux Russes et arrêter les progrès des Français. Réunis aux Prussiens, les Russes se reportèrent vigoureusement en avant, et le 3^o Corps, après leur avoir vaillamment disputé le village de Kutschitten et la ferme d'Anklappen, dut évacuer

ces deux positions. Mais c'est en vain que les alliés redoublant d'efforts, tentèrent de reprendre Klein Sussgarten à Davout, le Maréchal conserva sur leur gauche cette position dont ils ne purent le déloger. La nuit seule mit enfin un terme à cette lutte acharnée et indécise. " Un fait certain, dit le général de Ségur, c'est que vers 8 heures du soir, Davout reçut l'ordre de se retirer de ses positions conquises sur la gauche de Benningsen et de se replier derrière Eylau, mais que ce maréchal, averti par Exelmans de la retraite déjà commencée des Russes vers Anklappen, ayant été s'en assurer, ne crut pas devoir obéir à l'Empereur¹. " En effet Benningsen, craignant d'exposer aux hasards d'une nouvelle bataille ce qui lui restait de son armée, s'était décidé à profiter de la nuit pour se retirer sur Wittenberg ; ce n'est que le 10, sous les murs de Königsberg qu'il put rallier ses troupes. Pour les Français le résultat de cette longue et meurtrière journée se borna donc à la possession d'un champ de bataille où gisaient plus de 3,000 cadavres des

1 Chancelier Pasquier. Mémoires, I, p. 301,

leurs; ils avaient eu de 15 à 16,000 blessés. Du côté des alliés les pertes s'élevaient à 5 ou 6,000 morts et 20,000 blessés.

Tandis que les Russes se retiraient vers Kœnigsberg, l'armée française gardait pendant plus d'une semaine les positions qu'elle avait si chèrement conquises à Eylau. Davout, qui s'était porté à Domnau, avait poussé une avant-garde sur Friedland où elle était entrée le 13 février sans éprouver grande résistance. Mais l'Empereur venait de se décider à faire faire à son armée un mouvement rétrograde ; la dévastation du pays, qui n'offrait plus aucune ressource pour les subsistances, et l'épuisement à peu près complet des munitions, le rendaient nécessaire. En assignant à ses troupes des cantonnements sur la ligne de la Passarge, Napoléon allait leur permettre de se refaire, de renouveler leurs approvisionnements et d'attendre dans une position plus favorable que la saison meilleure leur permît de reprendre l'offensive.

Dès son retour d'Eylau, où il s'était, le 15 février, rendu auprès de l'Empereur, Davout, conformément aux nouveaux ordres fit commencer à ses troupes leur mouvement de retraite. Friedland fut évacué le 17, sans d'ailleurs que l'ennemi tentât d'inquiéter nos soldats. Le 19 février, Davout était à Heilsberg, le 2 à Allenstein.

Il y trouva les instructions du major général relatives aux cantonnements définitivement attribués aux troupes du 3^o corps entre Hohenstein et Gilgenburg.

A Paris, où l'on s'était habitué aux victoires foudroyantes par lesquelles en une journée l'Empereur terrassait ses ennemis, la sanglante bataille du 8, suivie de la retraite de l'armée sur la Passarge, avait produit une surprise douloureuse, voisine de l'iniquétude. La correspondance de la maréchale avait reflété ce sentiment ; c'est à quoi répond la lettre suivante que, de Detlerwalde, Davout, le 13 mars, adressait à sa femme :

Cette bataille du 8, lui écrit-il, a produit, à en juger par ta lettre, un effet que je remarque sur bien des figures trop habituées à faire des campagnes jusque-là peu meurtrières. Maintenant on n'est point satisfait d'une bataille à moins que tout un pays, beaucoup de places fortes et 100,000 prisonniers n'en soient le résultat. L'Empereur, ma bien bonne Aimée, nous a gâtés par tous ses prodiges ; dans cette journée il avait assez bien manœuvré pour pouvoir espérer ce résultat, mais les tempêtes, les plus grandes contrariétés et le destin en avaient autrement décidé. Cette bataille devait être gagnée après avoir été bien disputée, mais le gain devait se borner au champ de bataille. Cependant ce n'est point peu de chose, car plus le champ de bataille a été disputé, plus l'armée qui est forcée à l'abandonner après des pertes immenses, doit renoncer à l'espoir de vaincre à l'avenir. Chaque jour nous nous apercevons que les Russes ont perdu cet espoir et qu'ils ne se relèveront pas de si tôt des pertes majeures qu'ils y ont faites; nous au contraire nous les comparons chaque jour. Jamais les Russes n'ont plus

désiré la paix et il est vraisemblable que leur empereur finira par céder à ce vœu. - J'ai reçu une lettre de Leclerc où il me fait part de son projet de mariage qu'il me prie de communiquer à Sa Majesté. J'ai déjà eu l'occasion de lui en dire quelques mots à mon passage à Osterode, j'ai vu que l'Empereur portait toujours la plus grande bienveillance à la famille.

Le mariage auquel le Maréchal fait ici allusion est celui qui, quelques mois plus tard, devait unir son beau-frère Leclerc Desessarts à la veuve du général d'Hautpoul tué à Eylau.

Pendant les six semaines qui précèdent la reprise des hostilités, nous trouvons Davout successivement à Liebstadt, à Detterwalde, à Osterode, toujours au milieu de ses troupes parmi lesquelles, au prix d'exemples sévères mais nécessaires, il sait maintenir la plus exacte discipline. Pour le 3^e corps d'ailleurs, cette rude campagne commencée aux premiers jours d'octobre se termine de fait avec Eylau.

Durant les mois de mars, avril et mai, la correspondance de Davout avec l'Empereur et le prince de Neufchâtel, ne signale que quelques reconnaissances sur la ligne ennemie, quelques fourrages ; il n'y a pas d'engagement sérieux.

Malgré la prise de Dantzig, qui venait de se rendre au maréchal Lefebvre, les alliés ayant dans les derniers jours de mai rompu les pourparlers, on se prépara de part et d'autre à recourir aux armes. Pendant cette dernière partie de la campagne que l'éclatante victoire de Friedland allait terminer si rapidement, le 3^o corps, tout en contribuant efficacement au succès de l'ensemble des manœuvres de l'Empereur, n'eut pas un rôle bien considérable. Le 8 juin, apprenant que le maréchal Ney est attaqué, l'Empereur, à 2 heures après midi, écrit à Davout:

Je reçois au moment même une lettre du maréchal Ney qui m'annonce qu'il a été attaqué ce matin à 6 heures. Est-ce une attaque sérieuse, ou

n'est-ce qu'une escarmouche? Il faut toutefois se préparer. Le maréchal Ney, s'il voit qu'il ait à faire avec des forces trop- considérables, doit se retirer sur Deppen. Vous avez sans doute déjà appelé votre cavalerie légère. Dans le cas de la retraite du maréchal Ney, je désire que vous souteniez son flanc droit et que vous preniez toutes les mesures pour que son mouvement sur Deppen se fasse sans désordre et sans perte.

Le lendemain, à 8 heures du soir, l'Empereur adressait directement à Davout, avec ses instructions, des nouvelles de l'armée :

L'ennemi, lui écrivait-il, a été repoussé hier devant le prince de Ponte Corvo et devant le maréchal Soult. Il a alors pris le parti de se dégarnir devant eux pour se porter avec plus de forces sur le maréchal Ney. Le maréchal Ney est vis-à-vis Deppen. Le prince de Ponte Corvo et le maréchal Soult occupent encore leurs têtes de pont ordinaires. Dans cette situation des choses, vous comprenez facilement qu'il est bien urgent que

vous soyez réuni à Osterode avec toutes vos forces et les deux divisions de dragons, à la rencontre desquelles il faut envoyer, et que vous puissiez appuyer ainsi la droite du maréchal Ney.

- Que fera l'ennemi ? continuera-t-il à marcher sur Allenstein, quand nous occupons encore Deppen et Liebsladt? Tout cela peut donner lieu à des événements fort singuliers. - Toute ma cavalerie et mon infanterie de réserve se réunissent à Saalfeld et Mohrungen; moi-même je serai à Saalfeld dans une heure, bien désireux d'avoir de vos nouvelles deux ou trois fois dans la nuit, si c'est possible. Il faut ne rien laisser à Allenstein et faire tout évacuer sur Marienwerder, car c'est par Marienwerder, Marienburg et Dantzig qu'est ma ligne d'opération. L'ennemi manœuvre comme si ma ligne était sur Thorn.

- Vous aurez choisi des positions à Osterode, qui en offre de si avantageuses, pour retenir l'ennemi, s'il avance jusque-là. Vous êtes l'extrémité de ma droite; jusqu'à cette heure mon intention est de pivoter sur vous. Je compte sur le courage de

vosre corps d'armée, sur vosre fermeté; mais beaucoup de canons et de bonnes positions, afin, à tout événement, de gagner tout le temps possible. Je n'entends par cette lettre rien contremander à l'ordre que vous avez de soutenir Alt-Ramten; c'est la tête d'Osterode.

C'est à Neu Schonenberg que cette lettre vint trouver le Maréchal, le 7 juin au matin ; il y répondit aussitôt :

Sire, je reçois à l'instant (9h du matin) à Neu Schonenberg, où je suis avec le 3^o corps, la lettre de V. M. en date de Finkenstein 6 juin à 8 heures du soir. Je suis ici depuis 4 heures du matin, dans le cas où l'ennemi eût continué à se jeter sur le maréchal Ney ; mais on n'a entendu que 5 à 6 coups de canon, qui paraissaient venir du côté de Liebstadt. Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal Ney, tous les officiers que je lui ai envoyés n'ayant pu parvenir jusqu'à lui. Point de nouvelles de l'ennemi. Hier soir, il paraît que ses grandes forces étaient du côté de Deppen. - Pour

exécuter les intentions de V. M., je vais porter la division du général Friant à Alt Ramten et à Looken, la division du général Morand à Languth, et la division du général Gudin à Podleiken, occupant Detterswalde. Demain je viendrai occuper la position d'Osterode ; j'aurai d'ailleurs dans la journée des nouvelles du maréchal Ney.

Ainsi qu'il l'annonçait à l'Empereur, le Maréchal passant par Podleiken se portait à Alt Ramten et le lendemain il occupait Osterode.

Le 9 juin Davout arrivait à Knopen, et le 10, tout le 3^o corps était réuni sous sa main à Altkirch. Il en partit le 11, se portant directement sur la route d'Heilsberg à Prussich Eylau pour prendre position à Grossendorf et menacer ainsi la droite de l'armée de Benningsen. Le 13 juin, Murat marchant droit sur Kœnigsberg, Davout reçut l'ordre de suivre la même direction pour soutenir le prince, en cas de besoin; mais, ce même jour, ayant dans l'après-midi reçu avis d'avoir à se

rapprocher de l'armée en marche sur Friedland, il dut laisser aux troupes du maréchal Soult les positions qu'il occupait.

Le 16 juin, deux jours après la bataille de Friedland, Davout passait la Pregel se dirigeant sur Labiau. L'ennemi ne l'y attendit pas et le 17 le Maréchal n'y trouva plus qu'une arrière-garde qui, après un court engagement, se replia laissant 200 prisonniers entre ses mains. Ce combat devait être le dernier de la campagne.

Le 19 juin, l'Empereur Napoléon entra à Tilsit et le jour même un plénipotentiaire russe se présentait aux avant-postes pour proposer un armistice, qui fut signé le 21 . Trois jours plus tard, après leur fameuse entrevue sur le radeau du Niémen, les deux empereurs de France et de Russie entraient ensemble dans Tilsit, neutralisée pour la durée des négociations; ils s'y établissaient et le roi de Prusse ne tardait pas à les y rejoindre.

Poussées avec la plus grande activité, les négo-

ciations aboutirent, le 8 juillet, au double traité de Tilsit, l'un entre la France et la Russie, l'autre entre la France et la Prusse. Par l'article 13 de ce dernier traité, le roi de Prusse abandonnait toutes ses provinces polonaises, qui, sauf un territoire peu important rattaché à la Russie, devaient, sous le sceptre du roi de Saxe Frédéric Auguste, former le Duché de Varsovie. Le 12 juillet, le major général Berthier et le feld maréchal Kalkreuth déterminèrent par une convention spéciale les délimitations du nouveau duché ainsi que les dates et les conditions de l'évacuation par les troupes françaises des territoires restitués à la Prusse.

Dès la conclusion de l'armistice, l'Empereur avait rappelé à lui ses divers corps d'armée et les soldats avaient établi autour de Tilsit des camps dans le genre de ceux qu'ils avaient, trois ans auparavant, occupés à Boulogne. Là, fraternisant avec leurs ennemis de la veille, ils recevaient la visite de leurs camarades de l'armée russe, et, réunis autour du même banquet, les soldats des deux nations portaient joyeusement la santé des

deux empereurs, aujourd'hui alliés.

C'est pendant son séjour à Tilsit, au commencement de juillet, que des lettres de sa belle-mère vinrent apprendre à Davout l'heureuse délivrance de la maréchale, qui, dans les derniers jours de juin, avait mis au monde une seconde fille¹.

1 Napoléonie Adèle, depuis comtesse de Cambacérés.

Occupation du grand duché de Varsovie

Au moment de quitter Tilsit, l'Empereur confia à Davout un commandement semi militaire, semi politique de la plus haute importance. Il avait apprécié les qualités d'administrateur du Maréchal, sa rigide probité¹, l'exacte discipline qu'il savait faire régner autour de lui. Toutes ces considérations le déterminèrent à désigner le 3^o corps pour l'occupation du Grand Duché de Varsovie et à choisir son chef pour présider à la résurrection de ce fantôme de Pologne.

Des difficultés de tout genre avec lesquelles Davout allait se trouver aux prises, la première, la

1 M. le comte de Narbonne ayant un jour, en causant avec l'Empereur, fait allusion aux énormes dotations du maréchal Davout : " Il faut bien que je lui donne, à celui-là, répondit Napoléon, il ne prend rien. "

plus sérieuse de toutes, tenait à la nature même de l'esprit public en Pologne. Les Polonais avaient acclamé les Français comme des libérateurs dont les victoires allaient restaurer leur indépendance; très vif dans le peuple et la bourgeoisie, l'enthousiasme était beaucoup moindre parmi la noblesse. L'extrême réserve avec laquelle Napoléon avait d'abord accueilli les premiers mouvements des Polonais, puis évité de s'engager sur la question de leur indépendance, n'avait pas tardé à refroidir leur élan ; si le peuple et les classes moyennes restaient quand même pleins d'espérance et d'ardeur, les tendances de la plupart des grands décelaient une froideur voisine de l'hostilité. Telles étaient les dispositions dans lesquelles les traités de Tilsit trouvèrent les Polonais.

Le brusque revirement par lequel la politique impériale se rapprochait ainsi de la Russie fut donc pour eux un amer désappointement. La création du duché de Varsovie, par laquelle Napoléon avait pensé reconnaître leurs sacrifices et satis-

faire à leurs aspirations, ne fut pour la plupart qu'une déception ; ceux même qui semblèrent l'accueillir avec faveur ne voulurent y voir qu'un acheminement vers la reconstitution complète de la patrie. Cette restauration, l'espérance et le rêve de tous, les Polonais, ne pouvant plus désormais l'attendre que d'une nouvelle guerre, comptaient bien par l'intrigue en fournir l'occasion.

Davout allait donc avoir à présider à l'installation d'un gouvernement nouveau, imparfaitement soutenu par les sympathies populaires, à contenir les Polonais sans les décourager, enfin à surveiller vers la Galicie les agissements de l'Autriche, que le traité de Tilsit inquiétait sur l'avenir de ses provinces polonaises. C'est au travers de cette tâche laborieuse que la correspondance du Maréchal permet de le suivre pour ainsi dire pas à pas.

Le 12 juillet, l'Empereur avait adressé au major-général les ordres suivants : "Tout le territoire du duché de Var sovie sera sous le commandement

de M. le marécha Davout. Il aura le commandement des troupes, défense des places, artillerie, génie, administration, etc. ; il sera chargé de tout; à cet effet, il aura sous ses ordres les troupes polonaises, les saxonnes, le 3^o corps d'armée, la division de dragons du général Lahoussaye, la brigade de cavalerie légère du général Pajol et celle du général Wathier; ces deux brigades seront commandées par le général de division Lasalle. "

Tandis que Davout, après avoir le 20 juillet, remis la ville de Tilsit aux Prussiens, acheminait le 3^o corps vers Varsovie, pour y réunir toutes ses divisions du 9 au 20 août, l'Empereur, en route pour la France, s'arrêtait quelques jours à Dresde. C'est pendant son séjour à la cour de Saxe que, le 2 juillet 1807, fut promulgué le statut constitutionnel du Grand Duché de Varsovie. Par l'article 8 de la convention conclue le même jour, pour régler la remise du duché aux commissaires du roi de Saxe, celui-ci acceptait l'offre de l'Empereur d'y laisser un corps d'armée français pour en faire respecter les frontières jusqu'à ce que le

nouveau gouvernement soit pleinement établi et l'armée (portée par le statut à 30,000 hommes) complètement organisée. " On voit ainsi combien étaient complexes les attributions du Maréchal ; sans autre titre officiel que celui de commandant en chef du corps d'armée français, il se trouvait de fait chargé de présider à l'organisation politique et militaire du nouvel État où tout était à créer.

De Skierniewicz, propriété qu'il venait de recevoir de l'Empereur et où il s'arrêta quelques jours en se rendant à Varsovie, Davout, le 15 août, écrivait à Napoléon :

La constitution que Votre Majesté a donnée au duché de Varsovie n'est encore connue du public que d'une manière imparfaite, mais ce qui en a transpiré a suffi pour rallier au parti de la France ceux que les premières nouvelles avaient aliénés. L'opinion de la classe influente a beaucoup varié à cet égard, immédiatement après le traité de Tilsit, on a manifesté le plus vif mécontentement; il

y eut beaucoup de bavardages. Quelques lettres de Dresde parurent apaiser les esprits; mais ce ne fut que lorsqu'on connut les principales bases de la constitution qu'on en revint généralement à trouver que Votre Majesté avait fait pour les Polonais tout ce que les circonstances lui permettaient de faire. La masse des habitants est composée de véritables Polonais, qui n'oublieront jamais que c'est Votre Majesté qui leur a rendu une patrie. Quant aux grandes familles qui ont leurs parents ou une partie de leurs propriétés en Galicie ou en Russie, il faut s'attendre à ne les voir jamais embrasser une conduite franche et loyale ; elles chercheront à flotter entre tous les partis pour surnager avec celui qui obtiendra l'avantage. Ces grandes familles voient d'un mauvais œil la mesure adoptée par Votre Majesté pour créer un peuple en Pologne ; elles comprennent que du moment que ce peuple existera, leur influence devra naturellement diminuer

Sans se laisser attarder aux fêtes et aux réjouissances populaires qui, le 17 août, avaient salué

son entrée à Varsovie, Davout, frappé de ri-nexpérence et de la faiblesse de la commission de gouvernement, de la désorganisation de tous les services¹, se mit aussitôt à l'œuvre.

Dans ce pays, travaillé à la fois par les factions intérieures et par les intrigues étrangères, la police était nulle; c'était le principal, pour ne pas dire l'unique moyen de contrôle et d'information qui faisait ainsi défaut. L'organisation de la police fut donc l'objet des premiers soins du Maréchal. Les officiers étrangers, qui jusque-là arrivaient, séjournaient à Varsovie sans surveillance aucune, furent astreints à se présenter, dès leur arrivée, au commandant de place, les aubergistes et les habitants tenus de déclarer le nom de leurs locataires, enfin tous les règlements militaires et de bonne police remis en vigueur sous la surveillance vigilante du général en chef,

La question des subsistances de l'armée, qu'il lui

¹ Mazade, Correspond, Davout, t. II, p. 31. Lettre au ministre Maret.

fallait assurer avec le concours du gouvernement du duché, était une de celles qui préoccupaient le plus le Maréchal et qui devaient lui causer le plus de difficultés. Le 21 septembre, après avoir exposé à l'Empereur la situation des différents services, il ajoutait: " Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que quelles que soient les belles promesses faites par le gouvernement, promesses au surplus qui lui sont arrachées par l'urgence des demandes que la nécessité nous force à faire, je ne pense pas qu'il puisse nous procurer de quoi exister quinze jours. D'ailleurs, ce gouvernement n'a ni fonds, ni crédit, ni volonté. Il ne veut rien faire sans consulter le ministère du Roi de Saxe et ne reçoit aucune réponse. "

Le lendemain, il lui écrivait encore :

Il serait difficile de donner une idée de l'état de désorganisation de ce pays. Non seulement les Chambres, mais même les simples commissions ne sont pas subordonnées. Il règne un arbitraire qui donne lieu à des exactions qui finiront par

être portées au comble et par devenir insupportables. Il n'y a aucune espèce d'organisation dans les différents ministères : on ne pourrait croire tout ce qu'il serait possible de dire à cet égard, sans s'écarter de la plus rigoureuse vérité. Il n'y a pas dans le gouvernement ce qu'on peut appeler des mal intentionnés, mais il n'y a pas de caractère. Une caricature qui court dans le public représente les membres du gouvernement sous différents costumes, mais tous sans tête. Plus on a de relations avec eux, plus on se persuade que cette peinture est exacte. Le président (M. de Malachowski) est un homme respectable par ses vertus et sa probité, mais il baisse tous les jours. La remise du duché de Varsovie n'est pas encore faite... C'est surtout sous le rapport des subsistances que cet état de désorganisation devient dangereux. Le ministre de l'intérieur donne les promesses les plus fortes, et non seulement elles ne se réalisent jamais, mais souvent on découvre qu'on n'a rien ordonné, rien essayé pour leur exécution. Ses conseillers étaient des hommes dangereux sous tous les rapports; il a été obligé de

s'en défaire; il a pris à leur place des hommes nuls, ce qui aura le même résultat. - Dans tous les cas, ce pays a besoin d'une prompte organisation et qu'on y envoie des hommes capables de la faire dans l'esprit de la Constitution. J'ai cru devoir entrer dans tous ces détails et faire connaître à Votre Majesté comment je juge les choses dans ce pays-ci. Il peut se faire que je les voie trop en noir, peut-être parce que les difficultés qu'elles présentent sont au-dessus de mes forces. Avant d'arriver ici, j'en ai eu la crainte, et chaque jour elle augmente; mais ici, comme dans toutes les occasions, je ferai ce qui dépendra de moi pour remplir vos volontés.

Afin de mettre un terme aux malversations les plus scandaleuses, Davout, dès les premiers temps de son séjour à Varsovie, avait ordonné la remise de tous les services aux agents polonais sous la surveillance des commissaires des guerres et des employés français. Avant la remise, les scellés furent apposés sur tous les magasins et un inventaire fut fait de toutes les

denrées qu'ils renfermaient; en même temps défense formelle avait été faite aux habitants d'acheter quoi que ce fût provenant des magasins français autrement que dans les ventes publiques faites avec l'autorisation de l'intendant général.

" Ces mesures, écrivait le Maréchal à l'Empereur, le 25 septembre, ont réussi au delà de toute espérance. Les garde-magasins surpris n'ont pu se défaire de ce qu'ils avaient soustrait, et le résultat des inventaires a été de faire trouver dans les magasins des quantités considérables de denrées, au delà de ce qui était porté dans les états de situation. On ne peut douter que l'intention des garde-magasins ne fût de vendre ces excédants, puisqu'ils n'en étaient pas chargés. On ne peut expliquer ces bonis que par le désordre qui existait. Les denrées étaient versées dans les magasins sans procès-verbaux, ou sur des procès-verbaux de fausses avaries. J'ai cru pouvoir entretenir Votre Majesté de ces objets, quelque désagréables qu'ils soient, pour lui donner connaissance des motifs qui m'ont déterminé à une mesure qu'elle aurait pu désapprouver, les ignorant.

"

Sur ces entrefaites, des rapports du général Friant étaient venus confirmer les craintes que le Maréchal avait exposées à l'Empereur. Il se rendit aussitôt auprès de la commission de gouvernement qui, sur ses vives représentations, se décida à nommer un comité de subsistances.

" Ce choix, écrivait Davout à l'Empereur, me fait espérer au moins que je trouverai de la bonne foi, de la probité et une grande volonté. "

Le 9 octobre, M. de Schoenfeld arrivait à Varsovie chargé par le Roi de Saxe de supprimer la commission de gouvernement et de la remplacer par un conseil des ministres sous la présidence de M. de Malachowski; " mais, écrivait le Maréchal à l'Empereur, ce conseil, déclaré provisoire, a reçu l'ordre de référer des plus petites choses au Roi de Saxe, d'attendre son arrivée et de ne rien organiser. "

Au surplus, la détresse des finances du duché

non moins que l'incurie de son gouvernement rendaient constamment illusoirs la plupart de ses engagements, et, vers la fin de novembre, le service des subsistances de l'armée courait les plus sérieux dangers. Davout, qui déjà à la fin d'octobre avait, sur sa caution personnelle, fait avancer une somme de 100,000 francs à la commission des subsistances pour assurer le service de la viande, à la veille de manquer, signala à Napoléon, dans sa lettre du 25 novembre, la gravité de la situation.

Je crois, écrivait-il en terminant, qu'une somme de 150 à 200,000 francs par mois assurerait ce service, sauf à faire entrer ce qui serait avancé dans les liquidations à faire avec ce gouvernement. Je ne ferai rien donner au surplus sans nécessité, mais je conjure Votre Majesté de prendre en considération cet état de choses. Je joins ici un état des magasins à l'époque du 1er septembre et à celle du 10 novembre; Votre Majesté verra que ce qu'on nous a laissé n'a pas été gaspillé et que les consommations sont remplacées.

La présence du Roi de Saxe¹ avait donné une certaine impulsion au gouvernement du duché, mais elle ne dura guère plus que la présence du souverain. Dès les mois de janvier et février 1808 le Maréchal se retrouva aux prises avec les mêmes difficultés; elles allaient s'aggraver encore. Dans les premiers jours de mars, Davout, qui se trouvait alors à Skierniewicz, y reçut du commandant de place de Varsovie et du chef d'escadron Saunier des rapports inquiétants sur la dépréciation de la petite monnaie ou monnaie de billon.

Cette affaire offrait dans les circonstances présentes d'autant plus de gravité que les troupes devaient recevoir en petite monnaie la moitié de leur solde.

Davout adressa aussitôt ces rapports au major général, ils étaient du 14 mars. Le 16, un nouveau rapport présentait la situation sous un jour plus

1 Du courant d'octobre à la fin de décembre.

alarmant encore. En l'envoyant au prince de Neufchâtel le Maréchal lui écrivait le 18 :

On ne peut se dissimuler que ce pays, qui éprouve déjà de grands embarras pour les dépenses et les charges auxquelles il est assujetti, va en ressentir de bien plus grands et qui donnent bien des inquiétudes pour l'avenir; on ne peut espérer d'en sortir avec un gouvernement d'une ineptie bien rare, car je ne crois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples que des gouvernements aient fait sortir de leur pays du bon argent pour le remplacer par la fausse monnaie.

Nous voilà arrivés, lui écrivait-il encore le 21, à l'époque où les habitants et les militaires vont se ressentir des opérations de nos financiers; si la plus crasse ignorance ne les excusait pas, on pourrait les accuser d'une grande malveillance. Rien ne ressemble tant à leurs opérations de finances que celles des écoliers qui croient faire une bonne spéculation en convertissant de l'or en petite monnaie. Si ces scandaleux permis ont

enrichi quelques misérables, ils nous ont bien donné le droit à nous, chefs militaires, de les apprécier, puisqu'il nous mettent dans des cas dont ne manquent jamais de profiter quelques mauvais esprits pour troubler la discipline. Je craindrais que cette circonstance n'en offrit des exemples, si le bon esprit des officiers et des troupes ne me rassurait parfaitement à cet égard. Je suis donc tranquille sur les mesures que vous prescrirez à nos officiers ; il me reste à vous demander de presser le gouvernement de prendre des mesures pour que le soldat ne soit point lésé et qu'il n'ait aucun prétexte de plaintes majeures.

Le même jour, écrivant à l'Empereur, Davout lui disait :

Le gouvernement de ce pays n'emploie dans ces circonstances que des palliatifs, qui ne remédient point au mal et qui le rendront majeur dans la suite. - On accrédite dans le public que cette crise a été occasionnée par les autorités françaises. L'arrivée d'un million en billon venant de Berlin

pour le payeur du corps d'armée les a parfaitement servis dans cette circonstance. Il est de fait que cela ne doit être attribué qu'à l'ineptie du gouvernement, qui non seulement lorsqu'il voyait la dépréciation qui avait lieu dans les pays voisins, ne prenait aucune mesure, mais a fait exporter la plus grande partie de l'argent courant qui rentrait dans le trésor par les contributions, pour avoir de la petite monnaie qui leur servait à payer les troupes et les employés. On sait positivement que le ministre des finances a accordé des permissions pour plus de 1.200.000 thalers à un banquier nommé Frankel. - Il n'y a pas de doute qu'indépendamment de ces exportations permises, il ne s'en soit fait de bien plus considérables par fraudes; on ne doit pas être étonné après de pareilles mesures de la rareté de la bonne monnaie et de l'affluence du billon. Les rapports d'hier de Varsovie, annoncent que les marchands ne veulent plus recevoir de billon à aucun taux. Il pourrait bien arriver quelque événement, mais la tranquillité publique n'en sera pas troublée.

Soit incurie, soit malveillance, le gouvernement du duché ne prenait aucune mesure efficace pour conjurer la crise. " D'un côté, écrivait le Maréchal au résident M. Serra, il publie de ne plus recevoir que du courant dans les caisses, de l'autre il veut obliger les bouchers et les boulangers à recevoir du billon. " Une action énergique du résident de France devenait indispensable pour prévenir les plus grands désordres. Davout fit donc intervenir M. Serra et l'appuya de son autorité personnelle; c'est ce dont il rend compte à l'Empereur, le 28 mars. Après lui avoir exposé les intrigues étrangères qui s'ourdissent dans le duché et les fausses mesures du gouvernement, il ajoute :

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté le 22, relativement à la dépréciation de la petite monnaie, chaque jour n'a fait que me convaincre non seulement de l'ineptie de ceux qui sont à la tête des affaires, mais de la malveillance de plusieurs d'entre eux, et qu'il y a

très certainement des intrigues étrangères dans tout ceci, que le temps dévoilera. On n'a rien négligé pour exciter dans le pays de grands mécontentements et des troubles même. - Je vais entretenir Votre Majesté de ce qui s'est passé depuis le 2 jusqu'à ce jour. Ma lettre au prince Poniatowski¹ n'ayant pas produit l'effet que j'en attendais, j'ai adressé au résident de Votre Majesté, le 24, la lettre dont copie est ci-jointe². Il a demandé séance près du Conseil des ministres et a demandé une séance extraordinaire. Il s'y est transporté et en est sorti avec la promesse formelle d'une mesure définitive ; mais après son départ ces messieurs ne se sont occupés que des moyens d'éluder les promesses qu'ils avaient faites et cette séance n'a eu aucun résultat. Instruit de cet état de choses, je me suis rendu à Varsovie. Je vous adresse copie de mes lettres des 26 et 27 à M. le Résident³, qui a convoqué en conséquence une assemblée

1 Il était ministre de la guerre du duché.

2 Mazade. Corresp. Davout, t. II, p. 163.

3 Mazade. Corresp. Davout, t. II, p, 165 et 166.

extraordinaire du conseil, qui a enfin eu un résultat. Il n'y avait plus moyen de refuser sans donner les preuves de la plus insigne malveillance. L'article 2 ayant une rédaction très énigmatique, j'ai écrit à M. le Résident pour en réclamer une plus claire et qui ne laissât rien à la malveillance. Jusqu'à ce que le décret produise son influence dans les départements, il pourra y survenir encore quelques difficultés, mais qui seront de peu d'importance. Les comptes que j'adresse au major général¹ donnant des détails, je ne les répéterai pas à Votre Majesté.

Cependant la crise, que Davout avait espéré voir conjurer par le décret du Conseil des ministres du 27 mars, reprenait tout à coup, par l'effet des fausses mesures du gouvernement, une nouvelle acuité. Le 12 avril, le Maréchal en rendant compte à l'Empereur, lui écrivait :

Le ministre des finances a donné l'ordre de ne recevoir dans toutes les caisses qu'un tiers en billon

¹ Mazade. Corresp, Davout, t. II, p. 168.

au taux de la réduction et les deux autres tiers en courant. Cela ayant été connu a été le prétexte d'un nouvel agiotage, et dans les quarante-huit heures le billon perdait 18 au delà de la réduction portée à $33 \frac{1}{3}$ pour 100, ce qui faisait $54 \frac{1}{3}$ pour 100 de perte. Les boutiques ont été de nouveau fermées; c'est surtout dans les départements que l'inquiétude est extrême. Le gouvernement ayant alors rendu le décret, dont copie est ci-jointe, tout est rentré dans l'ordre. On n'a rien négligé pour nous mettre dans le cas de tirer des coups de fusil. Le désordre qui existe dans toutes les parties du gouvernement aggravait les difficultés. Les boulangers et les bouchers, surtout les premiers, s'obstinaient à ne pas garnir leurs boutiques ; mais, sur la menace qui a eu un commencement d'exécution, de faire fournir du pain aux habitants par la boulangerie militaire, la malveillance qui leur était suggérée a été déjouée. A peine eut-on vendu 2,000 rations, que tout rentrait dans l'ordre.

Dans celle même lettre, après avoir rapporté les

bruits répandus pour jeter le découragement et l'inquiétude dans le pays, Davout signale à l'Empereur l'existence à Varsovie même d'un des principaux foyers d'intrigues, la congrégation des Benonistes ou Pères de la Rédemption. Quelques semaines plus tard, le 6 mai¹, il lui communiquait ce que les papiers, la correspondance, les interrogatoires de ces religieux avaient révélé sur l'esprit de cette congrégation et son action sur le bas peuple.

Sur les représentations de l'Empereur, le Roi de Saxe ne tarda pas à rendre contre les Benonistes un décret d'expulsion, qui arriva le 14 juin à Varsovie. Ceux-ci demandèrent à se retirer en Galicie, où l'esprit qui animait leur ordre leur était garant de l'accueil qu'ils recevraient des autorités autrichiennes. Mais devant les lenteurs calculées de M. de Neipperg, commandant du cordon autrichien en Galicie, qui espérait par là fomenter des troubles à Varsovie, Davout se décida à brusquer l'exécution du décret.

1 Mazade. Corresp. Davoul, t. II, p. 200

J'ai pensé, écrivit-il le 22 juin à l'Empereur, qu'il serait nuisible de différer l'expulsion de ces gens; en conséquence, après leur avoir accordé trois fois vingt-quatre heures pour mettre ordre à leurs affaires, on les a dirigés sur Küstrin, d'où on les enverra chacun chez eux. Ils sont tous partis pour cette destination hier matin. Les servantes et les femmes du bas peuple ont beaucoup pleuré; tout s'est borné là. Maintenant c'est un événement oublié et tous les gens de bien s'en sont réjouis. Ces moines mettaient le désordre dans les familles et pervertissaient les mœurs du bas peuple, sur qui ils avaient une influence réellement dangereuse et qu'aucune autre corporation ecclésiastique n'a ici. On a trouvé chez eux, à côté de beaucoup d'instruments de fanatisme, tels que disciplines, ceintures armées de pointes aiguës, etc., des remèdes contre les maladies qui sont le produit du libertinage, et beaucoup de brochures contre les Français. On a fait l'inventaire et le dépouillement de toutes ces pièces ainsi que des lettres qui ont été trouvées, j'en ferai connaître le résultat à

Votre Majesté. Je me borne pour le moment à envoyer à Votre Majesté la traduction d'une des lettres du confesseur de la Reine de Saxe, qui fait voir que cette cour est entre les mains de directeurs très dangereux. Le vice-directeur Zakariewitz, dont il est question, est un ex-jésuite, dangereux par son intention, mais vieux et assez borné. Il a remplacé par l'influence de ces confesseurs l'abbé Prazmowski, homme religieux, mais très probe et très tolérant et qui ne convient pas à ces gens-là. Quant au pieux archevêque Raczinski, sa piété n'est pas de longue date; c'est un homme sans mesure, qui depuis quelque temps joue le dévot.

Investi par l'Empereur du commandement supérieur du territoire et des troupes du duché, le Maréchal allait, dans cette partie de ses attributions, rencontrer des difficultés d'autant plus sérieuses qu'il se heurtait à la fois à la détresse financière du nouvel état et à la défiance ombrageuse du prince Poniatowski, ministre de la guerre du duché. Celui-ci, qui plus tard devait payer de sa vie

son dévouement à sa patrie et à la France, tenait alors vis-à-vis des Français une conduite tout au moins fort équivoque. Il était en liaison fort intime avec une émigrée française, Madame de Vauban, dont la correspondance de Davout signale à maintes reprises la dangereuse influence. Installée à Varsovie dans le palais de Poniatowski, elle y réunissait dans son salon les mécontents et les intrigants de tous les partis ; elle entretenait tant à Vienne qu'en Galicie avec le colonel de Neipperg¹, commandant du cordon autrichien, une fréquente correspondance, qui, souvent interceptée, permit au Maréchal de dévoiler et de déjouer ses intrigues. Exploitant habilement la secrète déception du ministre de la guerre, qui un moment avait rêvé de plus hautes destinées, elle n'avait pas eu beaucoup de peine à refroidir singulièrement sa première ardeur. C'est assurément

1 Le colonel, comte de Neipperg, est celui qui devait, plus tard, jouer un si triste rôle dans la destinée de Napoléon. Dès le mois de septembre 1807, Davout le signalait comme "un des intrigants les plus effrontés que l'on puisse rencontrer. "

à son influence qu'il faut attribuer. les hésitations, la conduite ambiguë de Poniatowski dans ses premiers rapports avec le Maréchal.

" Je vous recommande de veiller à ce que mon régiment de cheveau-légers polonais de ma garde soit bien composé, avait écrit Napoléon au Maréchal le 15 août 1807 ; je n'y veux que des propriétaires nobles. Un escadron doit être arrivé à Berlin avec ma garde; informez-moi quand le régiment sera formé. "

Telle était une de ses instructions dans l'exécution de laquelle Davout allait se heurter au mauvais vouloir du prince Poniatowski.

Il n'y a pas d'obstacles, écrit à ce sujet le Maréchal à l'Empereur (9 octobre 1807), que n'éprouve le colonel Krazinski pour la formation du régiment de cheveau-légers polonais, qui doit faire partie de votre garde. Comme l'opposition qu'on a éprouvée à cet égard vient du prince Poniatowski, je vais entrer dans quelques détails sur

sa conduite. - Dans un moment où on lui donnait connaissance d'une lettre du Maréchal Bessières, qui annonçait que Votre Majesté autorisait à admettre dans ce régiment ceux des nobles polonais servant dans les régiments nationaux et ayant les conditions requises, qui voudraient y entrer, le prince, pour empêcher l'effet de cette mesure, s'est permis de dire :

" Peut-on, lorsqu'on se dit bon Polonais, chercher à lever des régiments pour le service de la France ? A-t-on oublié le sort qu'ont subi nos malheureux compatriotes à Saint-Domingue ?" - Des nobles polonais dans les régiments, ayant demandé à passer dans la garde, ont été mis en prison par leurs chefs ; le colonel Krazinski ayant réclamé, il lui fut répondu officiellement par le prince qu'il y aurait lieu de craindre une trop grande diminution dans les régiments, si les demandes étaient accordées. Je me suis assuré aussi que lorsque des jeunes gens arrivent pour entrer comme simples gardes, dans le régiment de cheval-légers, le prince leur fait proposer d'entrer comme sous-lieutenants dans la ligne. - Toutes

ces entraves m'ont détenniné à écrire à la commission de gouvernement. Il en est résulté des ordres qui auront, je l'espère, de bons résultats. Dans sept à huit jours, il partira un détachement de 120 chevaux, ce qui portera à 50 le nombre d'hommes montés qui sont partis pour votre garde. - Pour en revenir au prince Poniatowski, je dois dire à Votre Majesté que si sa légèreté, ses indiscretions et le peu d'amis qu'il a, ne le rendent pas très dangereux, cependant par les conseils qu'il reçoit et les personnes qui se servent de lui, il pourrait arriver telle circonstance où il serait nuisible. J'ai lieu de le croire, en général, assez mal disposé.

Quelques jours plus tard, nouvelles difficultés, dont, le 21 octobre, le Maréchal rend compte à l'Empereur :

Le chef d'état-major du ministre de la guerre, lui écrit-il, a déclaré à un officier polonais qui venait d'être placé par mes ordres auprès du commandant de la place, que s'il acceptait, il serait rayé

du tableau de l'armée polonaise, immédiatement après notre départ. Ce propos a été tenu devant beaucoup de personnes. - La conduite du prince me paraît toujours inexplicable. Il proteste sur son honneur qu'il ne voit de salut pour son pays que dans votre protection, et cependant il ne s'entoure que d'intrigants, et si ses protestations me rassurent, mille indices et ses indiscretions déposent contre lui. Trois cents nobles lithuaniens russes passent le Niémen pour venir prendre du service ; l'ordre de ne pas les recevoir est envoyé de Varsovie. En étant instruit, je les fais venir; ils sont mis à la disposition du ministre de la guerre. Alors on les dégoûte par toute sorte de mauvais traitements et la plupart sont obligés de renoncer au service. Ce fait étant parvenu à ma connaissance, j'en ai exprimé mon mécontentement au prince, et je lui ai dit qu'il fallait qu'il fût ou dupe ou complice de ses alentours, que sa conduite était très équivoque. Sa justification me laisse toujours beaucoup de doute, d'autant plus que j'ai connaissance qu'il a des relations au dehors. Madame de Vauban,

intrigante bien connue, en a une assez suivie avec le colonel autrichien de Neipperg; elle en a, je crois, dans tous les pays.

Sans se laisser rebuter par ces constantes tracasseries, et tout en se conformant aux intentions de l'Empereur, qui lui avait prescrit

" de s'immiscer le moins possible dans les troupes polonaises, " Davout n'en poursuivait pas moins activement l'exécution de sa tâche, et le 1er février 1808 il pouvait écrire à son souverain :

Le recrutement ordonné pour porter au complet la légion polaco-italienne est en grande partie effectué, et les recrues sont en marche. On a fait aussi, avec succès, une levée d'hommes pour compléter les légions polonaises ; ainsi, maintenant, on peut compter qu'il y a au delà de 30,000 hommes combattants.

Quelques jours plus tard, le régiment de chevau-légers était, lui aussi, enfin organisé et le colonel Krazinski pouvait aller rejoindre les détache-

ments déjà rendus en France.

Si les derniers recrutements avaient porté l'armée du duché à l'effectif prévu par le statut constitutionnel, elle était loin encore d'être en état de rendre les services qu'on devait en attendre. Le gouvernement du duché ne payait tout juste que la solde; les conseils d'administration des corps ne recevaient aucun fonds pour l'entretien de l'équipement et de l'habillement. Les troupes manquaient à ce point de chaussures que, le 1er mars, le Maréchal devait solliciter de l'Empereur l'autorisation d'en demander 80,000 paires aux magasins français de Magdebourg ; la situation de l'armement n'était guère plus brillante.

Devant les difficultés et les lenteurs que la détresse financière apportait à l'organisation de l'armée polonaise, Napoléon, renseigné par la correspondance journalière de Davout, se décida à venir au secours du gouvernement du duché en prenant à sa solde un nombreux corps de troupes. Dès le courant de mars il fit entamer à Dresde,

par son ministre M. Bourgoing, la négociation qui devait faire passer à son service un corps de 8,000 hommes : avec le régiment de cheualégers et la légion polaco-italienne, cela devait porter à 18,000 hommes l'effectif des troupes polonaises à la solde de la France.

L'annonce qui a été faite de l'intention de Votre Majesté, écrit Davout le 6 mai, de compenser vos créances sur le duché avec la fourniture de vos troupes, de faire payer désormais toutes leurs dépenses, et de prendre à votre solde le tiers de l'armée du pays, a produit les plus agréables sensations; mais il est à désirer que l'exécution s'en-suive promptement, car chaque jour accroît les embarras pour les subsistances et ajoute à l'arrière des troupes polonaises.

Le 15 juin, la convention enfin conclue était officiellement annoncée au Maréchal par le prince, ministre de la guerre.

Le prince Poniatovvski, écrivait Davout à l'Em-

pereur, m'a proposé plusieurs projets, entre autres de prendre dans tous les régiments, et de donner le commandement de ces troupes aux officiers surnuméraires. Tous ces projets m'ont paru n'être pas dans les plus grands intérêts du service de Votre Majesté. J'ai pensé qu'en choisissant des corps déjà formés et des colonels qui ont des noms marquants dans le pays, qui y jouissent d'une grande considération personnelle, par leur fortune et leurs qualités, comme d'ailleurs par leur attachement à la France, et qui n'ont pas servi antérieurement dans les légions, je remplirai davantage les intentions de Votre Majesté. J'ai désigné, en conséquence, le 4^o régiment de la légion du prince, commandé par le colonel Félix Potocki ; le 7^o régiment de la légion Zayoncheck, colonel Sobolewski, et le 9^o de la légion Dombrowski, colonel prince Sulkowski. - La nouvelle du passage de ces 8,000 hommes au service et à la charge de Votre Majesté, connue dans le public depuis quelque temps, y a produit la plus agréable sensation, ainsi que les marques d'intérêt que vous donnez à ce pays, en faisant payer

comptant la viande et les autres serrices, ce qui fera cesser le système des réquisitions, qui donait lieu à mille abus.

En dépit des assurances pacifiques que les divers cabinets prodiguaient à l'envi, la situation au cours de l'été de 1808 semblait prendre une tournure assez belliqueuse. L'Autriche surtout, sachant l'Empereur sérieusement engagé au delà des Pyrénées, voyait poindre l'occasion de ressaisir ce que ses dernières défaites lui avaient coûté. Malgré ses démentis officiels et la peine qu'elle prenait à dissimuler ses préparatifs, l'activité de ses armements n'échappait point à la vigilante observation de Davout. Tout en évitant soigneusement d'exciter par le moindre mouvement de ses troupes, aussi bien les inquiétudes des Autrichiens que les dispositions déjà trop belliqueuses des Polonais, le Maréchal tenait Napoléon exactement au courant des mouvements des uns et des agitations des autres.

C'est ainsi que Poniatowski ayant demandé à

mettre immédiatement à exécution le décret relatif à la conscription, Davout, qui redoutait les effets de cette mesure sur les têtes inflammables des Polonais, invita le Résident à s'opposer formellement à cette demande jusqu'à ce qu'il eût pris à cet égard les ordres de l'Empereur. Le 9 juillet, il écrivit donc à ce sujet à Napoléon, lui exposant les raisons qui lui faisaient souhaiter l'ajournement de cette mesure, raisons de finance vu la pénurie du trésor du duché, raisons politiques basées sur l'effet que l'exécution du décret ne manquerait pas de produire sur les puissances voisines.

Je viens de dire à Votre Majesté, ajoutait-il, que la simple publication de ce décret dans les journaux avait fait beaucoup de mal. C'est que dans le fait, si l'on avait eu l'intention de faire une loi qui blesse toutes les idées, tous les préjugés de la seule partie influente de cette nation, qui est la noblesse, on n'aurait pu mieux faire. Depuis trois mois au surplus, on ne travaille que dans ce sens; si ce peuple eut été susceptible d'une guerre de

religion, si toute l'influence du clergé n'avait pas été détruite par les Prussiens qui lui ont enlevé toute sa fortune, il n'y a pas de doute qu'on eût fait une Vendée.

Envoyant à l'Empereur la traduction de ce décret, le 16 juillet, Davout lui écrivait:

J'ai l'honneur de vous l'adresser avec quelques observations. Ce ne sont pas celles des habitants, puisque ce n'est pas les articles de détail qu'ils censurent, mais l'ensemble. Leurs préjugés les empêchent d'être encore à la hauteur de cette mesure. Il est de fait que tous les nobles grands et petits, et même les Juifs, sont indisposés contre ce décret. Je sais par mille voix qu'il a fait le plus mauvais effet dans les pays limitrophes. La princesse Czartoryska m'en a parlé en me disant qu'il y a de ces décrets qui refroidissent bien des têtes. Indépendamment des vues de détail, il est certain qu'il est intempestif et qu'il est à désirer qu'on en ajourne indéfiniment l'exécution. Je regarde comme de mon devoir d'en instruire Votre

Majesté, puisqu'il est évident que ceux qui soumettent ces décrets à Dresde méconnaissent l'esprit du pays, ou sont guidés par la malveillance.

La conduite, pleine de prudence et de tact, du Maréchal, devait finir par triompher des hésitations de Poniatowski et par l'enlever aux influences hostiles qui s'exerçaient autour de lui. Le 26 août, en accusant réception à l'Empereur des ordres, qui, l'appelant à Breslau, allaient mettre fin à sa mission en Pologne, Davout ajoutait: " Je ne puis que rendre le meilleur témoignage à Votre Majesté du prince Poniatowski. Depuis longtemps je l'étudiais et peut-être, par la disposition de mon esprit, je concevais des soupçons ; mais depuis que les affaires paraissent devenir sérieuses, il met dans sa conduite une franchise qui m'inspire beaucoup de confiance et me persuade qu'il servira avec fidélité Votre Majesté. On lui a bien reproché de la légèreté, de la faiblesse dans le caractère, mais il est honnête homme et a de l'honneur. Je lui ai donné le

commandement des troupes qui restent dans les environs de Varsovie " . En confiant à Poniatowski ce commandement, Davout lui écrivait, le 3 septembre ;

Le commandement important que je donne à Votre Altesse, de mon propre mouvement, sera appris avec plaisir par l'Empereur. Je vous prie de le regarder comme une preuve de ma confiance absolue, ainsi que de l'estime que je vous ai vouée et que rien n'altérera ; Votre Altesse peut en être convaincue, car je n'ai conçus ces sentiments qu'après avoir reconnu les principes de délicatesse et de loyauté qui sont la base de votre caractère.

Le Roi de Saxe était venu dans le courant du mois d'octobre 1807 prendre possession du duché, dont la remise avait été faite, le 9, à M. de Schoenfeld. Il fit son entrée à Varsovie le 21. Le Maréchal, entouré d'un nombreux et brillant état-major, s'était porté à sa rencontre en dehors de la ville; toutes les troupes en grande tenue faisaient

la haie sur le parcours du cortège royal, au son des salves d'artillerie et de toutes les cloches de la ville. Le séjour du monarque à Varsovie se prolongea jusqu'à la fin de l'année. Le 2 décembre, le Maréchal donna un bal pour fêter l'anniversaire du couronnement de l'Empereur; il fut très brillant, toute la société de Varsovie avait répondu à son appel et y entourait la famille royale de Saxe.

Hier, écrivait-il le 3 à la maréchale, nous avons célébré ici par un très beau bal l'anniversaire du Couronnement de l'Empereur. Je t'assure que dans aucune ville de France il n'a régné plus de cordialité, de satisfaction que dans cette fête qui a été honorée de la présence du Roi de Saxe et de sa famille. Ce souverain mérite l'estime et l'amitié que le nôtre lui porte. Comme les journaux donneront probablement une description de cette fête, je te renvoie à celle-là. - Tu as déjà reçu mes lettres relativement aux 300,000 francs que Sa Majesté met à ma disposition pour acheter un hôtel à Paris ; tu regardais ce moment comme fa-

vorable, ainsi ce nouveau bienfait sera venu bien à propos.

Une longue lettre de Davout à l'Empereur, en date du 15 décembre 1807, emprunte un vif intérêt aux détails qu'elle contient, tant sur l'état des esprits à Varsovie, que sur le caractère du Roi de Saxe et l'attitude du Maréchal à son égard ¹

C'est en réponse à cette lettre que, le 4 janvier 1808, l'Empereur écrivait à Davout :

J'ai vu avec plaisir tout ce que vous avez fait pour le Roi de Saxe, et la bonne opinion que vous avez de ce souverain. Pendant le peu de temps que j'ai passé à Dresde, j'ai conçu pour lui une grande estime.

Le Roi quitta Varsovie le 27 décembre au milieu de la même pompe officielle qui avait accueilli son entrée, et Davout s'empressa d'aller aussitôt goûter à la campagne quelques jours d'un repos,

¹ Mazade. Corresp. Davout, t. II, p. 127.

dont sa santé commençait à avoir besoin. Quelques difficultés relatives à la délimitation des cantonnements du 3^o corps, les soins de son commandement et le mariage du général Morand le rappelèrent à Varsovie aux premiers jours de janvier, mais dès la seconde quinzaine du mois, il était de retour à Skierniewicz.

J'apprends avec plaisir, écrivait-il de là à la maréchale, le 31 janvier, que tout est terminé pour l'acquisition de l'hôtel Monaco et qu'il n'y a plus qu'à désirer que l'ambassadeur turc prenne un autre logement pour que l'on puisse travailler aux réparations et aux décors. J'ai écrit au maréchal Duroc pour réclamer ses bons offices à cet égard, je suis persuadé qu'il fera ce qui dépendra de lui.

- Je ne suis point du tout convaincu de ce dont tu es convenue avec l'Empereur, qu'il était difficile et rare de me plaire et que l'on devait s'estimer heureux de m'inspirer ces sentiments. Pour ce qui me concerne, rien n'est plus facile; lorsqu'il s'agit précisément du service de l'Empereur, je conviens que la chose est plus difficile. Mais,

lorsqu'on le sert bien, on est sûr, quels que soient les sentiments qu'on me porte, d'avoir mon suffrage. Peut-être que le temps donnera à l'Empereur la conviction que je ne me suis fait des ennemis que par ce motif; mais, dût-il n'en être pas convaincu, que je ne m'en comporterai pas moins de cette manière. Lorsque je n'aurai plus de commandement, l'expérience apprendra que l'on me plaît facilement.

Davout, qui depuis les quelques jours passés à Paris au mois de septembre 1806, n'avait pas revu les siens, avait, au mois de février 1808, profité des apparences pacifiques que semblait présenter l'Europe continentale, pour solliciter un congé. Sa présence en Pologne était trop indispensable pour y assurer l'influence française, pour que l'Empereur pût se rendre à ses vœux. Napoléon cependant, tout en refusant le congé, en avait apprécié les motifs et il autorisa la maréchale à aller rejoindre son époux à Varsovie.

Vous voulez que je reste, lui écrivait Davout, le 2

mars, puisque Votre Majesté, au lieu de m'accorder un congé, a autorisé ma femme à venir me rejoindre. Le désir que j'avais de quitter ce pays est basé sur la crainte, que j'ai manifestée depuis Tilsit, d'être au-dessous des difficultés qui naissent des circonstances et des intrigues de toutes les têtes, chez qui le mouvement et la légèreté sont de nécessité. Je n'écoutais dans ce désir que le bien de votre service; mais puisque votre intention est que je reste, je ferai de mon mieux.

Par un décret du 1er mars 1808, Napoléon venait de constituer tout le système de la noblesse impériale ; à la suite de ce décret, il avait fait parmi ses lieutenants une nombreuse distribution de titres et le nom de Davout y figurait au premier rang. " En le nommant duc d'Auerslaedt, écrit le général de Ségur, Napoléon acheva de restituer à son lieutenant la bataille qui lui appartenait, la plus belle, la plus décisive des deux victoires. " Bien que les lettres patentes du duché d'Auers-taedt¹ ne dussent être datées que

1 Voir à l'Appendice les Lettres patentes.

" de Bayonne, le 2 juillet " , Napoléon, par une recherche de faveur, voulant que la maréchale Davout pût jouir en Pologne du glorieux titre de son époux, chargea le prince archichancelier de notifier aussitôt au Maréchal cette preuve nouvelle de sa bienveillance et de sa gratitude. Cette lettre de Cambacérès parvint à Varsovie le 6 avril :

Sire, écrivait aussitôt Davout, Son Altesse l'Archichancelier m'annonce que Sa Majesté a daigné me nommer l'un des ducs de son Empire, sous le titre de duc d'Auerstaedt. Ce titre, qui rappelle un succès dû tout entier au courage des soldats de Votre Majesté et à leur amour pour sa personne, m'impose de grandes obligations; je m'efforcerai de les remplir, et toute ma vie sera employée à mériter les distinctions et les grâces dont Votre Majesté ne cesse de me combler.

La maréchale, qui avait quitté Paris au commencement du mois, arriva à Posen le 2 avril.

Le 22, à quatre heures du soir, dit la Gazette de Posen dans son numéro du 27, Madame la maréchale Davout, duchesse d'Auerstaedt, est arrivée dans notre ville ; tous les préparatifs avaient été faits pour la recevoir conformément à son rang. Le canon annonça son arrivée, pendant que toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et bordaient la route qui conduit jusqu'à la maison de Son Excellence M. le Gouverneur. Les autorités militaires et civiles ont été à la rencontre de Madame la Maréchale et admises ensuite à lui présenter leurs hommages. - Le 24, M. le Gouverneur a réuni dans un dîner splendide MM. les généraux, colonels et MM. les premiers magistrats de la ville, à la suite duquel on a tiré sur la place de la Comédie des feux d'artifice. Un bal brillant, dont Madame la Maréchale a fait les honneurs avec une aisance et une affabilité au dessus de toute expression, a terminé cette journée, que la douce température a beaucoup favorisée. M. le Préfet avait fait illuminer l'extérieur du théâtre de la Comédie. Tous les habitants de la rue Napoléon et des rues voisines ont aussi

illuminé la façade de leurs maisons. - Le 25, à six heures du matin. Madame la Maréchale s'est mise en route pour Varsovie et a reçu les mêmes honneurs qu'à son arrivée.

Après s'être arrêtée quelques jours à Skiemle-wicz, où le Maréchal était venu à sa rencontre, la maréchale arriva à Varsovie le 21 mai. Une lettre, écrite de cette ville le 23, donne les détails suivants sur la réception qui fut faite aux deux époux :

Avant-hier, entre sept et huit heures du soir, Madame la duchesse d'Auerstaedt est arrivée ici avec son illustre époux. MM. les généraux et officiers français, ainsi que Son Altesse le Prince, ministre de la guerre, à la tête des généraux et officiers polonais, étaient sortis à cheval à sa rencontre jusqu'à deux lieues hors de la ville. C'est au milieu de ce brillant cortège qu'elle est entrée dans la ville et descendue au palais du Gouvernement, au son de la musique militaire. Le même jour, Leurs Excellences MM. les

Ministres ont salué Madame la Duchesse. Le lendemain, il y a eu une grande parade militaire, à laquelle s'est trouvé Son Excellence M. le Maréchal Davout. Tous les états-majors et officiers ont été présentés à Madame la Maréchale à trois heures après-midi, et les dames quelques heures plus tard. Madame la duchesse d'Auerstaedt gagne ici tous les cœurs par sa rare beauté, sa politesse affectueuse et son extrême amabilité.

L'arrivée de la Maréchale fut le signal de toute une brillante série de fêtes au palais du Gouvernement, dont elle sut faire les honneurs avec autant de grâce que de dignité. Sa beauté, sa distinction, le charme de son accueil avaient complètement séduit la société polonaise, aussi son départ, le 2 septembre, excita-t-il à Varsovie les plus sincères regrets ¹.

Napoléon ne se faisait pas illusion sur les senti-

¹ Dans ce voyage, la Maréchale avait amené avec elle ses deux filles.

ments que la cour de Vienne nourrissait à son égard et auxquels, depuis Tilsit, s'étaient ajoutées les craintes que la création du duché de Varsovie lui avait fait concevoir pour l'avenir de ses possessions polonaises. Rassuré contre cette hostilité par son alliance avec la Russie, il avait d'ailleurs en Davout une sentinelle vigilante, qui le tenait exactement au courant des mouvements et des armements de l'Autriche. Cette partie des attributions du Maréchal était d'autant plus délicate, qu'il ne pouvait accepter qu'avec la plus extrême réserve les rapports de source polonaise, qui tous, plus ou moins, subissaient l'influence des espérances des Polonais et de leur ardeur belliqueuse. Il s'appliqua donc à organiser, sous sa direction personnelle, tout un service de renseignements qui lui permit de signaler, pour ainsi dire, jour par jour, à l'Empereur les mouvements que les Autrichiens faisaient sur leurs frontières. Le 2 septembre 1807, ils étaient déjà assez sérieux pour qu'il crut devoir solliciter l'autorisation de ne pas trop disséminer les troupes de son commandement.

Mais, aux intrigues de Varsovie s'ajoutaient encore celles que la jalousie, l'envie, l'esprit de parti ourdissaient jusqu'à Paris, fatiguant les oreilles impériales de sous-entendus malveillants et de faux rapports. C'est ainsi que Napoléon, jugeant nécessaire de calmer des vellétés belliqueuses, gratuitement prêtées au Maréchal, lui écrivait de Fontainebleau, le 13 octobre :

Les bruits de guerre avec l'Autriche sont absurdes. Vous devez tenir constamment le langage le plus pacifique; le mot de guerre ne doit jamais sortir de votre bouche.

Davout, à la réception de cette lettre, s'empressa de rassurer l'Empereur et de lui exposer sous leur véritable jour et son attitude et les intrigues qui s'agitaient autour de lui :

J'ai l'honneur d'assurer à Votre Majesté, lui écrivait-il le 4 novembre, que ses ordres relatifs au langage pacifique que je dois tenir seront ponc-

tuellement exécutés. J'atteste à Votre Majesté que jusqu'à ce moment je n'en ai pas tenu d'autre.

Une lettre de Mme de Vauban au comte Schönfeld, ministre de Saxe à Vienne, ayant été interceptée, le Maréchal, en l'adressant à l'Empereur, le 14 novembre, ajoutait :

M. de Neipperg, qui, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Majesté, n'avait pas paru ici depuis plus de deux mois, est venu me faire une visite il y a quelques jours. Je l'ai accueilli selon vos intentions et je l'ai invité à dîner. Il tient le même langage que Votre Majesté m'a prescrit. Il n'a parlé que de la bonne intelligence qui règne entre son souverain et Votre Majesté et du départ de lord Pembroke, qui aurait été éconduit.

Une violation du territoire du duché par des husards autrichiens ne tardait guère à accuser une fois de plus les dispositions malveillantes du colonel de Neipperg et son insigne mauvaise foi. Aux premières réclamations de Davout, il s'était

borné à opposer, contre toute vraisemblance, les dénégations les plus formelles. Forcé cependant de reconnaître le fait de la violation du territoire polonais, il l'avait attribué à une querelle de déserteurs autrichiens, dont les uns entendaient se réfugier en Russie, tandis que les autres voulaient rester sur le sol du duché. Le Maréchal envoya alors sur les lieux un officier de son état-major pour se procurer sur cette affaire les détails les plus précis. Le rapport de cet officier ayant confirmé de point en point les premières déclarations, Davout, en le transmettant à M. de Neipperg, insista pour que justice fût faite des coupables. Celui-ci s'en tint à ses premières réponses, assurant que ces déserteurs autrichiens avaient passé sur le territoire russe et y avaient vendu leurs chevaux. Devant ce parti pris, le Maréchal lui fit savoir qu'il exigeait qu'il lui assurât sur sa parole d'honneur que ni les hussards coupables des violences commises à Obryti, ni leurs chevaux n'étaient rentrés en Galicie et que tous avaient passé sur le territoire russe. Ainsi pressé, Neipperg changea de ton,

convint qu'il avait été lui-même trompé sur les véritables circonstances de l'affaire et annonça qu'il avait puni des arrêts l'officier qui l'avait induit en erreur, et mis aux fers le seul des hussards coupables qui fût resté au poste.

Je n'ai pas regardé cette espèce de satisfaction comme suffisante, écrit le Maréchal dans son rapport du 8 avril au major-général, et j'ai exigé qu'il fût rendu un cheval¹, ce qui a été exécuté ; je le ferai vendre au profit des pauvres. Je ne laisserai pas échapper cette occasion de faire remarquer à Votre Altesse le caractère de M. le colonel de Neipperg, qui est reconnu ici de tout le monde pour être un véritable intrigant et l'espion de toutes nos démarches; il est encore avéré que, pendant la dernière campagne, il n'a négligé aucune occasion de nous nuire et de favoriser nos ennemis.

Si pendant les mois d'hiver l'Autriche avait sinon

1 Les hussards autrichiens avaient enlevé de vive force, à Obryti, le cheval d'un déserteur.

suspendu, du moins ralenti ses préparatifs, au cours de l'été suivant elle leur imprima tout à coup une impulsion d'autant plus grande qu'elle voulait se mettre en mesure de profiter des embarras que les événements d'Espagne créaient à l'Empereur.

Un officier envoyé par Davout à Saint-Pétersbourg, en était revenu le 26 juillet avec les nouvelles les plus rassurantes sur les dispositions de cette cour. Après les avoir communiquées à l'Empereur dans sa dépêche de ce jour, le Maréchal continue ainsi :

Si les démarches des Russes prouvent qu'il n'y a aucun concert entre eux et les Autrichiens, les démarches de ceux-ci peuvent faire supposer, ou qu'ils s'attendent à la guerre, ou qu'ils veulent se préparer à la faire. Non seulement ils continuent à faire travailler avec activité à Olmütz, Komorn et plusieurs autres places, mais les levées de milices se poursuivent même en Galicie. Les formations de magasins de subsistances ont lieu à Bia-

la, ainsi qu'à Cracovie, dans la Moravie et dans la Bohême. C'est dans ces deux dernières provinces que les plus forts rassemblements doivent avoir lieu. Je ne parle pas des frontières qui nous avoisinent ou le maréchal Mortier. On indique la formation de cinq corps d'armée, commandés par les archiducs Charles, Jean et Ferdinand, et les généraux Bellegarde et Jean de Lichtenstein. Il est à observer que si tous ces préparatifs peuvent faire supposer que les Autrichiens craignent la guerre ou y songent, toutes les nouvelles qu'ils font circuler sont des plus pacifiques. Il y a des défenses de parler de la guerre aux troupes ou aux habitants. Tous les officiers autrichiens qui viennent à Varsovie parlent dans le même sens et, avec tant d'affectation, qu'on voit que c'est par ordre. Votre Majesté peut croire à tous les détails renfermés dans cette lettre; il sont le résultat des rapports des officiers que j'ai envoyés sur les lieux et de ceux des déserteurs et des voyageurs.

Le 17 août, après avoir signalé à l'Empereur l'arrivée du prince Adam Czartoryski à Pulawi si-

multanément avec la présence à Varsovie du prince Kotchubey, le Maréchal s'étend sur les préparatifs de l'Autriche. Il estime que les levées de Galicie lui ont fourni, suivant les calculs les plus bas, au moins 40,000 hommes, et qu'elle a certainement de 30,000 à 40,000 hommes de troupes de ligne dans les deux Galicies. D'après les rapports des déserteurs et des voyageurs, une armée autrichienne de 70 à 80,000 hommes serait concentrée aux environs de Joblonka et d'Olmütz et des magasins importants seraient formés sur ce dernier point.

Il paraît, écrit Davout, qu'en cas de guerre et de revers, c'est en Hongrie qu'ils veulent se ménager les moyens de la prolonger. On continue à travailler avec une grande activité aux fortifications de Komorn, sur le Danube, au-dessous de Presbourg.

Huit jours plus tard, le 25, Davout écrit encore à l'Empereur :

Toutes les mesures que prennent les Autrichiens peuvent faire croire que leur parti est pris et qu'ils se préparent à la guerre, soit qu'ils veulent la faire, ou parce qu'ils la craignent. Le 20 août, il est arrivé dans tous les cercles des ordres d'embaucher et d'enrôler de gré ou de force tous les hommes de cette levée de milice, qui devaient être renvoyés après avoir été exercés pendant six semaines. Les fournisseurs courent les campagnes pour faire des achats de grains et d'avoine qu'ils arrêtent à tout prix, sous la condition pour les vendeurs de livrer aux chefs-lieux des cercles au plus tard au 15 septembre. Ils ont de nouveau ordonné aux prêtres galiciens de faire des prières publiques pour le Pape, afin d'obtenir que Dieu protège ses entreprises et soutienne sa fermeté.

Napoléon, que la gravité des événements d'Espagne forçait à rappeler d'Allemagne une partie de ses troupes pour renforcer son armée dans la Péninsule, avait, dès le 16 août 1808, adressé au major général de nouvelles instructions relatives

au 3^o corps et à son chef¹.

Les ordres de l'Empereur, transmis par le major général, arrivèrent à Varsovie le 25 août au soir, pendant une fête que l'armée offrait au Maréchal à l'occasion de la Saint-Louis. Dès le lendemain, les ordres et les itinéraires étaient donnés aux différents corps, transmis au major général, et le Maréchal, après en avoir rendu compte à l'Empereur, ajoutait: " J'ai envoyé à Breslau l'adjudant commandant Romeuf pour l'établissement des troupes et pour faire partir le 5^o corps à l'arrivée des têtes de colonne du 3^o corps. Je compte partir sous 3 ou 4 jours pour Breslau. Je laisserai pour quelque temps ma femme ici, afin de tranquilliser les esprits qui, à la nouvelle du départ des troupes françaises, se seraient crus perdus et abandonnés. "

L'annonce du départ des troupes françaises, bientôt suivie de leurs premiers mouvements, causa à Varsovie une émotion si vive, que pour en

1 Correspond. Napoléon, t. XVII, p. 431 et 464.

atténuer l'effet Davout se décida à y prolonger son séjour jusqu'au 6 septembre. Le 5, il écrivait au major général :

Tout mon quartier général est en marche. Je pars de ma personne demain pour Breslau; j'ai prolongé ici mon séjour parce que le départ des troupes avait jeté la consternation dans les esprits; elle est actuellement tout à fait dissipée. Le corps de troupes de toutes armes, qui est à Varsovie, est sous les ordres du prince Poniatowski ; tout me fait espérer qu'il justifiera la confiance que j'ai mise en lui. J'ai laissé pour commander la place de Varsovie, le colonel Saunier, qui commandait la gendarmerie du 3^o corps. C'est une bonne tête, qui allie à de la fermeté des formes conciliantes, c'est ce qu'il faut dans ce pays.

Le 40 septembre, Davout arriva à Breslau, le Maréchal Mortier en partit le lendemain.

Il me faudra quelques jours, écrivait Davout, le 13, à l'Empereur, pour connaître le pays et la dis-

position des esprits. Jusqu'ici toute la population ne paraît que demander un peu de soulagement dans les charges, qui étaient d'autant plus onéreuses que les administrations prussiennes du pays n'ont pas su les répartir avec égalité. Les troupes occupent les camps de Glogau, Liegnitz, Breslau et Brieg, que nous avons trouvés tout faits.

Dès le 17 septembre, le Maréchal était parvenu à soulager une partie des misères que signalait sa lettre du 13, et il écrivait à Napoléon :

Je me regarde comme très heureux d'avoir trouvé ici M. Lespérut, administrateur général de la Silésie. Les renseignements qu'il m'a donnés sur ce pays, et ce que j'en ai appris d'ailleurs et vu par moi-même, m'ont fait penser qu'il était nécessaire de venir au secours des employés, des prisonniers de guerre, des invalides et des pensionnés prussiens qui s'y trouvent. L'état de misère où sont plongés ces individus ne pouvait que seconder les mauvaises intentions des partis

prussiens et exaspérer les esprits. J'ai fait remettre à la Chambre des domaines, à titre de prêt que remboursera le pays, 100,000 francs pour venir au secours de ces malheureux, dont la plupart étaient dans l'état le plus à plaindre.

Passant ensuite aux mouvements des Autrichiens, qu'il ne perdait pas de vue, il donnait à l'Empereur les renseignements suivants : " Les Autrichiens continuent toujours leurs armements, et ils font des préparatifs qui annonceraient que la cour de Vienne est entièrement livrée aux intrigues anglaises. Le 1er septembre, ils ont fait dans la vieille Galicie des levées de chevaux pour les bagages ; la même opération a eu lieu, le 12, dans la nouvelle Galicie. Ceux des régiments qui n'avaient pas leurs pièces de campagne ont reçu, le 10, l'ordre de les envoyer chercher à Cracovie. Ils ont un camp à Staszow, sur la rive gauche de la Vistule, près d'Osieck, sur la grande route de Cracovie à Lublin; ce camp est de 11,000 hommes d'infanterie, y compris 5,000 hommes de nouvelles recrues des cinq cercles de la

nouvelle Galicie. "

A son arrivée en Silésie, le 3^o corps s'était établi dans les camps qu'occupaient auparavant les troupes du Maréchal Mortier. Les pluies abondantes, tombées à la fin de septembre et au commencement d'octobre, n'avaient pas tardé à rendre insalubre l'habitation de ces camps. Mal situés pour la plupart, ils avaient été inondés dès les premiers jours de pluie, et les baraques, établies à la hâte pendant la belle saison, ne présentaient qu'un abri insuffisant contre les intempéries de l'automne. L'impossibilité de procurer aux hommes des pailles et des couvertures, le nombre toujours croissant des malades, décidèrent Davout, sans attendre de nouveaux ordres, à faire lever les camps et à cantonner ses troupes. La 1^{ère} division alla occuper Neisse, Oppeln, Krapitz, Falkenberg, Brieg, Lowen, et Grattkau; la 2^o, Breslau, Ohlau, Srehlen, Nimptsch, Oels, Bernstadt et Namslau ; la 3^o, Schweidnitz, Freyburg, Liegnitz, Golberg, Lowenberg et Glogau ; le parc de réserve, Oels. " Depuis la levée des

camps, écrit Davout au major général le 8 octobre, les maladies ont beaucoup diminué et la situation des hôpitaux s'améliore sensiblement. "

Tels furent les derniers ordres du duc d'Auers-
taedt, comme commandant du corps d'occupation
du duché de Varsovie. Par un décret impérial,
daté d'Erfurt, le 12 octobre, la Grande Armée
était dissoute, et les troupes françaises qui, sous
le commandement de Davout, devaient rester en-
core sur la rive gauche de l'Elbe, prenaient le
nom d' Armée du Rhin.

Appendice

Lettres patentes du titre de Duc d'Auers- taedt

NAPOLÉON, par la Grâce de Dieu, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, à tous présents et à venir, salut :

Les services signalés rendus à l'État et à Nous, par Notre cher et bien aimé Cousin, le Maréchal d'Empire Davout, ayant fixé sur lui notre estime et notre bienveillance particulière, Nous avons résolu de récompenser le zèle et la fidélité dont il nous a donné des preuves constantes dans diverses batailles et à la tête de nos corps d'armée. Dans cette vue nous avons, par Notre Décret du dix-neuf mars mil huit cent huit, nommé notre cher et bien aimé Cousin, le Maréchal d'Empire

Davout, l'un des Ducs de notre Empire, sous le titre de Duc d'Auerstaedt.

En conséquence, et en vertu dudit décret, Notre dit Cousin le Maréchal d'Empire Davout s'étant retiré par devant Notre Cousin le prince Archichancelier de l'Empire, à l'effet d'obtenir de Notre Grâce les lettres patentes qui lui sont nécessaires pour jouir de son titre, Nous avons, par ces présentes, signées de notre main, conféré et conférons à Notre cher et bien aimé Cousin, le Maréchal d'Empire, Louis-Nicolas Davout, colonel-général de notre garde, chef de la sixième cohorte, grand aigle de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre Royal de la Couronne de fer, grand cordon de l'ordre de Saint-Henry de Saxe et celui du Christ de Brésil, commandant le Troisième corps de la Grande Armée et les troupes alliées dans le Duché de Varsovie, né à Annoux, département de l'Yonne, le dix mai mil sept cent soixante-dix, le titre de Duc de notre Empire, sous la dénomination de Duc d'Auerstaedt.

Voulons que ce titre et les biens qui y sont attachés soient transmissibles à sa descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Les dits biens se trouvant désignés dans l'acte de Constitution à faire de Notre autorité par Notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire, en présence du Conseil du sceau des titres, dans lequel acte seront les conditions sous lesquelles jouiront des dits biens Notre cher et bien aimé Cousin, le Maréchal d'Empire Davout, et ceux de ses descendants appelés après lui à les recueillir, ainsi que le titre auquel ils sont attachés.

Autorisons Notre cher et bien aimé Cousin, le Maréchal d'Empire Davout, à se dire et qualifier Duc d'Auerstaedt en tous actes et contrats, tant en jugement que dehors.

Voulons qu'il soit reconnu partout en ladite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés à ce titre, après qu'il aura prêté entre Nos mains le serment prescrit par l'article trente-sept de Notre second

statut du premier mars mil huit cent huit, qu'il puisse porter en tous lieux les Armoiries telles qu'elles sont figurées aux présentes, d'or à deux lions léopardés rampant de gueules, tenant de la patte dextre une lance polonaise de sable, l'un en chef à dextre, l'autre contourné en pointe à senestre. Bordure componée or et gueules. Chef de Duc. Livrées : les couleurs de l'écu.

Chargeons Notre Cousin, le Prince Archichancelier de l'Empire, de donner communication des présentes au Sénat et de les faire transcrire sur ses registres; Enjoignons à Notre Grand Juge Ministre de la Justice d'en surveiller l'insertion au Bulletin des lois, Mandons à Nos Procureurs Généraux près Nos Cours d'appel et à Nos Procureurs Impériaux sur les lieux, de faire publier et enregistrer les présentes, ainsi que l'acte de Constitution susnommé, partout où besoin en sera. Car tel est Notre bon plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable et à toujours, Notre Cousin le Prince Archichancelier de l'Empire y a fait apposer, par Nos ordres, Notre Grand Sceau,

en présence du Conseil du Sceau des titres.

Donné à Bayonne le deux du mois de juillet de l'An de Grâce mil huit cent huit, et de Notre règne, le

NAPOLÉON.

Scellé le vingt-cinq juillet mil huit cent huit.

L' Archichancelier de l'Empire : Cambacérès,

Transcrit sur les registres du Sénat
le vingt-huit juillet mil huit cent huit.

Le Comte de l'Empire, chancelier du Sénat : Laplace.

Table des matières du premier volume

-

<u>Introduction</u>	5
<u>Sa famille. - Sa jeunesse</u>	25
<u>Les Volontaires de l'Yonne</u>	48
<u>Général de brigade</u>	94
<u>Campagne d'Egypte</u>	131
<u>Général de division (Armée d'Italie)</u>	170
<u>Camp de Bruges (sept. 1803 à sept. 1805)</u>	213
<u>Première campagne d'Autriche</u>	295
<u>Campagne de Prusse (1806)</u>	338
<u>Campagne de Pologne (1806-1807)</u>	414
<u>Occupation du grand duché de Varsovie</u>	456
<u>Appendice</u>	518
<u>Lettres patentes du titre de Duc d'Auerstaedt</u>	519
<u>Table des matières du premier volume</u>	524

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME